

# Le Prolétaire,

ABONNEMENT  
Payable d'avance pour Bruxelles.  
Un an 2 fr. 00  
Six mois 1 . 50  
Trois mois — 50

Plus de Privilège.

Tout par le Travail.

Pour la province.  
Un an 3 fr. 00  
Six mois 1 . 50  
Trois mois — 50

**JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.**

LE JOURNAL  
est expédié franco  
Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. F. N. COUON, rue de Namur, 17.

Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

MM. les abonnés de la province.  
peuvent en envoyer  
le montant en timbres postes.

On s'abonne à Londres à l'association fraternelle des *ouvriers tailleurs*, 25 Great Pulteney street, Golden square.

Bruxelles, 10 janvier 1857.

L'année qui vient de s'écouler a été fertile en enseignements, en leçons pour les peuples. Les événements qui se sont passés en 1856, dans toutes les contrées de l'Europe, sont venus démontrer par des faits, la vérité de notre manière de comprendre les révolutions et leur résultat.

Ce qui s'est passé en Espagne surtout, fera, une fois pour toutes, nous l'espérons, la bouche aux partisans de pouvoir fort, de sauveur de société.

Pour commencer le plus gaiement possible une année dont l'horizon brumeux nous apparaît si gros d'événements, nous ne ferons point l'énumération des basses et ignobles platitudes qui se sont débitées ces jours derniers en haut lieu; la reproduction de ces adulations nauséabondes, de ces discours serviles, pourrait faire soulever le cœur du lecteur! Notre silence l'en préservera.

Pour notre compte, puisqu'il est d'usage de faire des souhaits :

Nous souhaitons à la Belgique, notre patrie, qu'elle soit débarrassée de tous ses mangeurs, depuis le jésuite, jusqu'à l'exploiteur libéral, afin que son bon peuple puisse vivre chez lui comme il l'entend, sans qu'aucun moine, ni capucin n'y vienne mettre le nez.

Nous souhaitons au peuple espagnol qu'à la première révolution il ne se laisse plus faire au même par les Espartéro et *tutti quanti*.

Nous souhaitons à l'Italie le courage dans la lutte et le triomphe d'une juste cause dont les sympathies de l'Europe entière lui assurent le succès.

À la France, cette vieille avant-garde de la révolution, nous souhaitons un prochain et prompt réveil et qu'au sortir de sa profonde léthargie, elle se rappelle enfin, qu'élever un homme au faite des grandeurs, c'est avilir un peuple.

Nous souhaitons aux Suisses, que, pleins de confiance dans la justice de leur cause de courage et d'enthousiasme, ils se retirent vainqueurs de la lutte dont on les menace.

Mais non! point de souhaits pour ces derniers, car il n'y a point de doute. Un peuple qui veut par lui-même est sûr de la victoire.

Nous ne leur souhaitons qu'une seule chose: que le génie de la liberté les préserve de l'alliance de Bonaparte.

## LE PAUPERISME.

Sous ce titre, un de nos abonnés nous adresse un long article auquel nous nous empressons d'ouvrir nos colonnes.

Cependant, nous croyons devoir faire nos réserves, et déclarer que nous ne sommes point du tout en communauté de principes avec notre correspondant, au moins, en ce qui concerne plusieurs points importants de sa correspondance, et si nous la publions *in extenso*, c'est moins pour les principes qui y sont exposés, que pour la façon saisissante et vraiment remarquable, avec laquelle le sombre tableau de la société actuelle s'y trouve présente.

Voici cet article :

On a dit que la misère était inhérente en quelque sorte à l'état de société; que dans tous les temps et chez tous les peuples, toujours une partie plus ou moins considérable de l'espèce humaine avait eu à subir les dures étreintes de la pauvreté. — Cela peut être vrai historiquement; néanmoins, la misère se présente, de nos jours, sous un caractère particulier à peu près inconnu des sociétés antiques. Ce caractère nouveau, on a cru, pour le désigner, devoir inventer un mot spécial d'une étrange énergie, — le *paupérisme*.

Le paupérisme est la conséquence du salariat et de la condition nouvelle faite aux classes laborieuses, dans le régime économique qu'on a faussement appelé la liberté de l'industrie.

Le paupérisme n'est point, comme la pauvreté ordinaire, le résultat de la paresse, de l'oisiveté, de la débauche, des infirmités ou de la maladie, et, dans tous les cas, un état exceptionnel parmi les travailleurs.

Le paupérisme, c'est l'état normal et permanent du salarié sans ouvrage; c'est le triste sort auquel se trouvent fatalement exposées aujourd'hui les populations agricoles de la Grande Bretagne, les populations manufacturières de la Grande Bretagne, de la France, de l'Europe entière, de l'Amérique du Nord, de tous les pays civilisés.

Autrefois la misère recrutait ses sombres légionnaires parmi les infirmes et les invalides, parmi les fainéants et les débauchés, c'est-à-dire parmi ceux qui étaient incapables de travailler ou qui refusaient volontairement de travailler.

Aujourd'hui le paupérisme recrute parmi les ouvriers valides, honnêtes, laborieux, parmi les travailleurs de l'agriculture et de l'industrie.

Si donc la misère est inhérente à l'état de société, comme on l'a prétendu, le paupérisme est le fruit de la civilisation moderne.

Le paupérisme a pris naissance et a été baptisé dans la Grande-Bretagne: c'est de là qu'il est parti comme un fléau dévastateur, pour s'abattre sur le reste du monde. Mal nouveau, mal profond, d'autant plus redoutable qu'il a ses racines dans nos institutions éco-

nomiques, et que nous ne pouvons lui opposer que des palliatifs. — a moins que nous ne nous décidions hardiment à modifier la société tout entière.

Le paupérisme a commencé par envahir les campagnes en Angleterre; puis ensuite il a envahi les villes, les grands centres d'industrie. En France, pays de petite propriété et de petite culture, le paupérisme n'a pas encore atteint les populations rurales. Il y a, certes, beaucoup de nécessiteux dans les campagnes; mais le paupérisme proprement dit n'y est point encore à l'état endémique. Entre la condition des cultivateurs anglais et celle des paysans français, il n'y a pas la moindre analogie, pas plus qu'il n'y a de rapports entre la constitution de la propriété féodale et celle de la propriété démocratique, entre le droit d'aînesse d'une part et l'égalité des partages de l'autre; entre les mœurs, les lois, les coutumes, les traditions de la France, et les lois, les mœurs, les coutumes et les traditions de la Grande-Bretagne.

Mais, en industrie, la France a marché sur les traces de l'Angleterre; et, sous l'empire des mêmes circonstances, les mêmes causes ont dû nécessairement produire les mêmes effets. Aussi voit-on en France, le paupérisme industriel.

Depuis la révolution de 1789, les institutions économiques ont été profondément modifiées; à l'ordre ancien a succédé un ordre entièrement nouveau. On a aboli les maîtrises et les corporations, on a proclamé le principe de la liberté de l'industrie: selon nous, le principe de la liberté négative.

Oh! certes, nous ne regrettons ni les maîtrises ni les jurandes, nous ne partageons point les erreurs de ces économistes rétrospectifs, qui réclament aujourd'hui la restauration des vieux règlements. Les corporations ont pu avoir leur utilité au moyen âge; mais, lorsqu'elles ont été abolies, elles avaient depuis longtemps cessé d'être en harmonie avec les besoins de la société. A plus forte raison ne sauraient-elles convenir à notre époque.

Quand les corporations ont été constituées, les arts et l'industrie étaient à leur enfance; la société elle-même se débattait dans l'anarchie et s'efforçait de secouer le joug de la féodalité. Dans ces temps de trouble, de désordre, de guerre civile, l'autorité centrale n'existait pas, ou du moins elle était impuissante à maintenir l'ordre et la paix, à réprimer les abus; les citoyens étaient réduits à se protéger eux-mêmes. Pour défendre envers et contre tous leurs propriétés et leur liberté, les artisans se groupèrent en corporations, comme les bourgeois se groupèrent en communes; à la force ils opposèrent le nombre, puis ils stipulèrent entre eux des garanties, ils réglèrent les conditions de leur association, les droits et les devoirs de chaque associé; ils organisèrent enfin tant bien que mal les métiers, c'est-à-dire l'industrie.

Il serait superflu de signaler les vices, les lacunes, les inconvénients sans nombre des corporations: tout cela a été surabondamment démontré. Mais ce système offrait aux travailleurs privilégiés des avantages et des garanties qui aujourd'hui n'existent plus.

Les corporations étaient organisées au grand avantage des maîtres, au préjudice de la majorité des ouvriers; mais, dans ce système du moins, tout travailleur avait la sécurité du présent et la sécurité de l'avenir. Si les maîtres pouvaient seuls arriver à l'indépendance et à la fortune, le compagnon pouvait espérer de devenir maître à son tour, et, dans tous les cas, il était assuré à trouver à vivre de son travail; l'apprenti, de son côté, était sûr de gagner sa vie, comme maître ou comme compagnon. En ce temps-là, les crises commerciales ou industrielles étaient des fléaux inconnus; il n'y avait jamais ni suspension ni fluctuation de salaire.

D'ailleurs, l'apprenti et le compagnon faisaient en quelque sorte partie de la famille du maître, ils étaient ses enfants adoptifs; ils travaillaient avec lui, ils vivaient avec lui et comme lui, ils s'asseyaient à la même table et au même foyer; il y avait entre eux un lien de solidarité, et des rapports continuels d'estime, d'amitié, de sympathie et de bienveillance.

Que les temps sont changés! il n'y a plus aujourd'hui de maîtres, de compagnons, d'apprentis: il y a des entrepreneurs d'industrie d'un côté et des salariés de l'autre;—puis entre eux la guerre!

Les entrepreneurs d'industrie ne sont point unis par les liens de la confrérie; ils sont ennemis au contraire, ils se font une concurrence acharnée: c'est la lutte du capital contre le capital. Les entrepreneurs sont en lutte d'intérêt avec leurs ouvriers: c'est la lutte du capital contre le travail. Enfin, les salariés se disputent entre eux l'ouvrage et le pain: c'est la lutte du travail contre le travail. Partout des intérêts aux prises et l'horreur de la mêlée, partout les conflits, la discorde, la haine, la vengeance, les coalitions, les émeutes, les insurrections, enfin la guerre civile,—la guerre sociale!

Le salarié vit au jour le jour, n'ayant que ses bras pour moyen d'existence, en travaillant quand il trouve de l'emploi. Il est à la merci des entrepreneurs, à la merci du hasard et des événements; il est incertain de son avenir, incertain de son présent; il ignore même si demain il pourra trouver à vivre!

Il semble, en vérité, qu'en émancipant les travailleurs, on ait voulu leur inspirer le regret de leur condition passée, leur faire envier le sort des esclaves et des serfs, leur faire maudire à jamais la liberté!

L'esclave appartenait à un maître, qui avait sur lui des droits absolus, ou à peu près absolus, selon les mœurs: c'était une espèce de bête de somme. — Mais, comme le bœuf, l'esclave trouvait à l'étable une nourriture toujours assurée, il était entouré de soins pendant la maladie, car le bétail pèrit pour le propriétaire.

Le serf appartenait à la terre; il était surtout attaché au fief, il faisait partie du mobilier agricole: c'était un animal plus ou moins intelligent parmi le troupeau destiné à l'exploitation du sol.—Comme l'esclave, et pour les mêmes raisons, le serf avait la subsistance assurée.

Enfin l'ouvrier des corporations était nourri par son maître ou patron toute l'année; il n'avait à redouter ni la morte saison ni les temps de chômage: lui aussi la subsistance assurée!...

Mais le salarié?...—Pour lui, le travail, et le travail continu, est la condition *sine qua non* de l'existence; et le travail ne lui est pas même garanti! Que l'ouvrier tombe malade, qu'il périsse de misère ou des suites de la fatigue et de la misère; à la rigueur, qu'il importe à l'entrepreneur? Mille autres ouvriers ne sont-ils pas là, qui s'offrent au rabais pour remplacer celui qui vient de tomber, qui sollicitent la faveur de succomber à leur tour et de mourir à la peine.

Quel rapport de solidarité peut-il y avoir entre le manufacturier et l'ouvrier, machine qu'il ne connaît même pas, qu'il emploie un jour, qu'il renvoie le lendemain?—Aucun.—Il y a entre eux la guerre des intérêts, les débats irritants du salaire!

Mais, du moins, disent certains philosophes, le salarié est libre; il a une personnalité!—Cela est vrai; mais ce n'est pas assez. La liberté abstraite ne suffit pas, il faut encore être libre de jouir de cette liberté, libre de développer cette personnalité philosophique, sinon ces mots pompeux ne sont que dérision et mensonge.

D'ailleurs, l'esclave croyait au droit de la force.

Vaincu, il subissait les conséquences de sa défaite, comme il eût imposé sa loi s'il avait été vainqueur: il croyait au destin et se soumettait à la fatalité. Le serf se regardait comme le descendant des vaincus, des esclaves, et, dans son ignorance, il croyait aussi au droit de la conquête, à la supériorité des races nobles; puis il avait la résignation chrétienne et l'espérance d'un autre monde, où la justice de Dieu devait le dédomager de l'injustice des hommes.

Mais le salarié de nos jours ne croit plus à rien: il a été désabusé par les philosophes qui lui ont arraché sa dernière illusion. On lui a enseigné que tous les hommes sont frères devant Dieu, et il en est convaincu; on lui a dit que tous les hommes sont égaux devant la loi, et il réclame cette égalité: il a la conscience de ses droits, il sent sa force, il a épuisé toute sa résignation, il est las de souffrir, d'espérer et d'attendre... — Que lui reste-t-il donc? La misère, le désespoir et la haine!

Andrieux disait: « S'il est vrai, ainsi que le prétend madame de Staël, que tout l'ordre social soit basé sur la patience des classes laborieuses, que deviendrait cet ordre, le jour où la patience leur manquerait? Cela vaut bien la peine qu'on y songe. — Assurément cela en vaut la peine... Prenons garde!

La civilisation antique a péri par l'esclavage; la civilisation moderne, si on continue à laisser faire, pourrait bien périr par le paupérisme, et périr de mort violente!...

Et qu'on ne dise pas que nous exagérons le danger à plaisir, que nous voyons les choses en pessimiste! Il ne sert à rien de fermer les yeux pour ne pas voir, ou de compter sur des miracles impossibles, puis de s'endormir sur le bord de l'abîme. Les causes produisent leurs effets tôt ou tard: tirer d'avance les conséquences inévitables d'un principe, c'est peut-être anticiper sur l'avenir; mais ce n'est point altérer la vérité; c'est seulement prévoir ce qui doit infailliblement arriver, c'est faire preuve de sagesse, c'est rendre service aux générations présentes et aux générations futures.

Ah! il est grandement temps d'y songer. Demain, il sera trop tard peut-être! Le levain des révolutions fermente dans nos sociétés, et cette fois, on le sait, il s'agit de révolutions sociales et non plus de révolutions purement politiques. Toutes les classes aujourd'hui souffrent plus ou moins, toutes aspirent à s'élever, à améliorer leur condition, à participer un bien-être, à conquérir les droits sociaux et en même temps les droits politiques qui sont l'instrument et la garantie réelle de la liberté. Les travailleurs s'éclairent, apprennent à défendre leurs intérêts par la plume et par la parole; ils font des livres et des journaux, comme faisait le tiers-état à la fin du dix-huitième siècle, et bientôt tout homme du peuple saura lire! — Les sociétés ignorantes peuvent-être gouvernées par la force seule; les sociétés éclairées n'obéissent qu'à la raison, ne reconnaissent que le droit.

Le développement de l'industrie générale a fait justice des préjugés; les progrès de la civilisation, de l'industrie, des sciences et des arts, ont fait naître, dans toutes les classes sans exceptions, des besoins nouveaux qui demandent à être satisfaits, des idées nouvelles qui agitent tous les cœurs et toutes les intelligences. Et cependant, plus que jamais il devient difficile de gagner sa vie; à mesure que les besoins augmentent, les moyens diminuent; le salaire décroît dans beaucoup d'ateliers, reste stationnaire pour le plus grand nombre, s'élève d'une manière à peine sensible pour certains travailleurs privilégiés. Tous souffrent, soit physiquement, soit moralement; tous désirent sans espérer. Dans toutes les sphères de l'activité humaine, les carrières sont encombrées; il y a mille aspirants pour chaque place, mille concurrents pour chaque fonction. La loi sur l'instruction primaire attire tous les enfants sur les bancs de l'école; mais la société ne sait que faire de ces jeunes gens dont elle a développé l'intelligence. Et l'on n'a pas compris que l'éducation professionnelle et l'organisation du travail étaient deux conséquences forcées de l'enseignement primaire. Et l'on n'a pas compris qu'il devenait nécessaire d'utiliser toutes les activités, de donner à chaque citoyen un métier, une fonction, un emploi, sous peine de préparer des révolutions pour l'avenir.

A côté des prolétaires de plus en plus nombreux de l'industrie, il y a désormais des prolétaires de l'intelligence, que nos villes vomissent chaque année par milliers, et qui viennent grossir le nombre des déclassés. Ces prolétaires intelligents sont naturellement destinés à devenir les meneurs, les chefs des mécontents, à fournir des Catilina et des Spartacus pour une guerre sociale; ils sauront grouper autour d'eux et exciter tous ceux qui, poussés à bout, auront été réduits à mettre leur dernière espérance dans les révolutions. Quiconque n'a rien à espérer n'a non plus rien à craindre: quiconque ne peut trouver à vivre en travaillant, songe à mourir les armes à la main, voué à la société une haine implacable, se fait conspirateur, recrute des auxiliaires, et n'attend plus qu'une occasion pour assouvir sa vengeance. L'excès de la souffrance rend l'homme féroce et le pousse à la rage; et quand ceux qui souffrent sont en majorité, la révolte est toujours imminente!

#### DISSOLUTION.

Société actuelle, tu n'as rien dans ton sein... que l'avenir, sans doute. Tu n'as ni Dieu, ni droit, ni loi. Plus je te contemple, plus je vois que tu es folle et insensée. Tu crois au hasard, et tu ne crois pas à autre chose. Tu ne veux plus du passé et tu t'efforce d'échapper à l'avenir qui t'invite et t'appelle. Tu es dans cet état sensible à la mort qui précède et prépare la vie. Tu vis mécaniquement, comme un automate, ou comme un homme endormi. Tu ressembles à la chrysalide, où le ver s'est enfermé pour renaître un jour avec des ailes, et qui, en attendant la métamorphose, n'est ni chenille, ni papillon, mais un être informe où les deux vies dont elle est le centre se disputent pour ainsi dire et entrent en conflit.—Les chimistes ont un axiome: « La dissolution précède nécessairement la formation de nouveaux corps. » — Tu es cette dissolution, cette dissolution nécessaire entre une société véritable et une autre société véritable.—Mais combien il est douloureux de te contempler, ô dissolution!...

Qu'est-ce que le travailleur dans la société actuelle? — Rien — Que devrait-il être, ou plutôt que sera-t-il un jour? — Tout. Il n'est rien, parce que le sentiment de sa force lui a manqué jusqu'aujourd'hui. Parce que pendant des siècles, dominé par la violence et par l'intrigue, il ne s'était même pas douté qu'il pût être quelque chose par lui-même.

Cependant, à certaines époques, les classes ouvrières, opprimées, pressurées, renversèrent les tyrans qui les gouvernaient. Tous les siècles, tous les âges ont compté des révolutions, des bouleversements terribles, mais les peuples furent toujours fatalement entraînés à remettre le soin de leurs destinées entre les mains de nouveaux maîtres. Ces commotions ne pouvaient donc avoir, et n'eurent en effet que des résultats négatifs, quant à la condition du prolétariat.

Il était donné, à notre époque, de faire naître cette grande pensée du peuple se gouvernant lui-même. Cette idée, encore à l'état du germe, jette tous les jours des racines profondes. Seule, entre toutes les doctrines propagées, elle relève l'ouvrier, lui rend la conscience de sa valeur, de sa dignité d'homme; et seule aussi, elle peut assurer le triomphe définitif de la cause populaire.

Ah! Qu'il se sent fort, le prolétaire qui a appris à penser par lui-même! Combien, tout ce qui est grandeur et puissance pour les ignorants, n'est pour lui que vanité et faiblesse; ce qui inspire le respect et la crainte aux hommes soumis aux préjugés et qui refusent de se servir de leur intelligence, n'est à ses yeux qu'une ignoble jonglerie et un moyen d'abu-

tissement, employé par ceux dont la domination serait impossible, si les masses s'habituèrent à voir les choses telles qu'elles sont.

Combien il se rit du mépris des grands ! De quel noble orgueil, ne se sent-il pas saisi à la vue de ces oisifs présomptueux ! Un sentiment de pitié, s'empare même de son esprit, en pensant qu'un jour, alors que rentre dans la plénitude de ses droits, son intelligence productive aura mis à nu leur incapacité matérielle, ces hommes si hautains aujourd'hui, s'humilient devant ceux qu'ils accablent de leurs dédain.

En effet, lorsque les prolétaires, ayant sondé, approfondi, résolu enfin le problème social, c'est-à-dire, et les causes du malaise de la société, et les moyens d'arriver à une condition meilleure, seront convaincus que seul le travail est la base fondamentale sur laquelle doit reposer la société; ce jour là, disons nous, les rôles seront intervertis. Cette aristocratie superbe, aujourd'hui si arrogante et si fière de son savoir, sera réduite à l'état passif et devra, à sa honte, convenir de sa nullité et rendre hommage à la seule et véritable puissance :

### LE TRAVAIL !

Nous lisons dans le *Courrier de la Sambre* :

Ces jours derniers mourut à Lodelinsart le nommé François Leclercq, un pauvre diable qui vivait dans la misère la plus complète. La paille fut son lit de mort, et son enterrement devait se ressentir de la misérable condition du défunt. Par le temps qui court le convoi du pauvre n'attire guère les gens.

Mais il y a dans la commune de Lodelinsart une corporation d'ouvriers verriers qui pratique les préceptes de la Charité Chrétienne mieux que toutes les Sociétés de St-Vincent de Paul du monde, mieux que les Saints François Régis, mieux enfin que toute ces associations hypocrites qui font un peu de charité d'une main et beaucoup de politique de l'autre.

Donc les ouvriers verriers ayant appris la mort du pauvre Leclercq décidèrent de le faire inhumer à leurs frais et de porter eux-même le corps jusqu'au cimetière.

Le cortège funèbre était nombreux et religieusement recueilli.

Ces braves verriers avaient un moment pensé à faire chanter une messe pour le repos de l'âme du pauvre, mais ils ont réfléchi que celui-ci avait laissé une fille, une malheureuse enfant sourde et muette qui avait besoin de secours.

— Leclercq est au Ciel, se dirent-ils, car il a tant souffert ! Donnons donc notre argent à sa fille, nous ferons ainsi une œuvre plus sainte, que de grossir la cassette du cure.

Et ils firent ainsi.

On le voit, d'après le fait rapporté par le *Courrier de la Sambre*, le peuple commence à s'éclairer ; il veut se soustraire à l'influence du clergé, se débarrasser du joug humiliant que le prêtre impose à l'homme en lui commandant de faire taire sa raison ; laquelle se refuse d'admettre pour vraies les absurdités les plus grossières et contre lesquelles se révolte la conscience humaine.

Un sentiment de répulsion se manifeste d'une manière générale. Tandis que d'un côté, le clergé emploie toutes sortes de moyens pour maintenir sa domination ; d'un autre côté, des citoyens unissent leurs efforts contre son pouvoir odieux.

Le *Prolétaire*, a fait connaître, l'existence d'une société fondée à Bruxelles, depuis quelque temps. Cette association due à l'initiative de quelques prolétaires, compte déjà un grand nombre d'adhérents. Elle vient de faire imprimer ses Statuts que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs.

C'est un jalon posé, un premier pas de fait dans la voie de l'affranchissement, nous avons tout lieu de croire que les membres de l'asso-

ciation ne s'arrêteront pas en chemin et qu'ils poursuivront l'œuvre d'affranchissement qu'ils ont entreprise.

Le chemin est tracé et puisque : « Les associés reconnaissent qu'ils n'ont pas besoin de l'intervention du clergé au moment de mourir. »

Il est évident qu'ils feront la même chose dans les circonstances capitales de l'existence : la naissance, le mariage, etc., c'est-à-dire, qu'ils se passeront complètement du prêtre.

## SOCIÉTÉ D'AFFRANCHISSEMENT

Fondée à Bruxelles, le 21 Aout 1854.

### RÈGLEMENT.

ARTICLE PREMIER. La Société a pour but d'affranchir l'homme des préjugés, spécialement en ce qui concerne la manière dont les enterrements se sont faits jusqu'aujourd'hui.

Les associés reconnaissent qu'ils n'ont pas besoin de l'intervention du clergé au moment de mourir.

ART. 2. Au décès d'un associé, la Société se charge de faire les frais du cercueil, des convocations et de l'enterrement.

Dans aucun cas, ces frais ne peuvent être réclamés au nom de l'associé qui, avant de mourir, accepte l'assistance du clergé ou est enterré avec son concours.

ART. 3. L'associé malade informe de sa maladie le secrétaire de la société : celui-ci en donne avis à tous les membres du comité exécutif.

ART. 4. Tous les membres sont tenus d'assister à l'enterrement de chacun des associés.

Ceux qui manqueront à ce devoir verseront à la caisse chacun vingt-cinq centimes; le produit de ces versements servira à soulager la veuve ou les orphelins délaissés par les associés morts pauvres ou les personnes qui leur auraient été les plus dévouées à leurs derniers moments.

L'assistance à l'enterrement des enfants au-dessous de quinze ans n'est pas obligatoire.

ART. 5. Toute personne, quel que soient son sexe et son âge, peut être admise dans la société.

L'admission a lieu sur la présentation d'un membre; les enfants au-dessous de quinze ans doivent être présentés par leurs parents.

Il est statué sur l'admission à la première séance qui suit la présentation.

Nul ne peut assister aux séances avant son admission.

ART. 6. Chaque associé fournit une cotisation mensuelle de dix centimes au minimum.

ART. 7. Celui qui néglige pendant un an de fournir sa cotisation est considéré comme démissionnaire.

Toutefois, l'associé qui quitte le pays est maintenu sur les listes de la société comme membre honoraire; à son retour il redevient de plein droit membre effectif.

ART. 8. Les associés choisissent parmi eux un comité exécutif chargé de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de l'article 2 du règlement.

Ce comité décide de l'emploi des sommes versées en exécution de l'article 4.

Il peut, quand il le juge utile, pourvoir, aux frais de la société, à l'enterrement de personnes non associées. Il est chargé des convocations.

ART. 9. Le comité exécutif est nommé à la majorité absolue des voix. Il est composé de neuf membres dont trois, désignés par un vote spécial, remplissent les fonctions de secrétaire, de secrétaire-adjoint et de trésorier.

Les membres démissionnaires, absents ou morts sont remplacés à la séance qui suit la démission, l'absence ou le décès, de façon à ce que le comité soit toujours au complet.

ART. 10. Les associés se réunissent le second lundi de chaque mois à huit heures et demie du soir. Il est désigné un membre pour presider la séance.

ART. 11. Chaque année, à l'occasion de janvier, pour laquelle il est fait une convocation spéciale, le comité rend ses comptes et il est pourvu au renouvellement de ses membres qui sont d'ailleurs rééligibles.

ART. 12. Tout associé qui change de domicile est tenu d'en informer le comité.

ART. 13. Toute proposition d'amélioration au présent règlement sera discutée en assemblée générale, convoquée spécialement à cet effet.

### MAETSCHAPPY DER VRYMAKING,

INGESTELD TE BRUSSEL, DEN 21 AUGUSTUS 1854.

### RÈGLEMENT.

ARTIKEL EEN. De Maetschappy heeft voor doel de menschen te bevryden van alle bygeloof, of vooroor-

deel; byzonderlyk in de gewoonte zoo als de begraafnissen tot hedendaegs gebeurt hebben.

Al de leden bekennen dat zy in het geheel geene tuschenkomst of gemeenschap noodig hebben met priesters in den oogenblik van sterven.

ART. 2. Met de dood van een haerer leden, belast zich de maetschappy met het doen maeken van doodkist, brieven, en de onkosten van de begrafenis.

In geen geval, zullen die onkosten gevraegt mogen worden in den naem van een der leden die voor zyn overlyden den bystand van eenen priester zal aangenomen hebben of die niet hunné mededinging begraaven zonden worden.

ART. 3. Een ziek wordende lid, laet het oogenblikelyk aen den geheym-schryver van de maetschappy weten, deze laet er kennis van geworden aen al de leden van het komiteyt.

ART. 4. Al de leden zyn verpligt de begrafenis van ieder lid der maetschappy by te wonen.

Zy die deze pligt zullen verwaedloozen zullen ieder vyf-en-twintig centimen boete betalen, en deze boeten zullen dienen tot bystand der wedawen of weezen van de arme afgestorvene leden, of voor de gene die hun het meest in hunne laetste oogenblikken geholpen hebben.

Men is niet verpligt de begrafenis der kinderen onder de vyftien jaeren by te wonen.

ART. 5. Al de personen van welk geslacht of ouderdom, zullen toegelaeten worden in de maetschappy.

De aenneming heeft plaets op den voorstel van een der leden; de kinderen onder de vyf tien jaer zullen door hunne ouders voorgedraegen worden.

Er zal beslist worden over de toelaeting van een lid in de eerste zitting naer zyn voordragt, niemant zal in de zitting voor zyn aenneming toegelaeten worden.

ART. 6. Ieder lid zal voor het minste, eenen maendelyken inleg van tien centimen betaelen.

ART. 7. De leden die een jaer zullen blyven zonder hunnen inleg te betalen, zullen aenzien worden als hun ontslag gegevente hebben.

In alle gevallen de leden die het land zoude verlaeten zullen op den lyst blyven aengeteekent, en met hunne terugkomst in volle regt deel maeken der maetschappy.

ART. 8. De leden zullen onder hun rene kommissie noemen die belast zal zyn, maetregelen te nemen tot het nitoeffenen van den artikel 2 van het reglement.

De kommissie beslist over den dienst der sommen die in de kas gestort worden volgens den artikel 4.

Zy mag als zy het goed vinden, personen begraaven die geen deel maeken van de maetschappy en de kosten bedekken.

Zy is belast met de zaemenroepingen.

ART. 9. Het uitvoerende komiteyt wort gekozen door de meerderheyd van stemmen. Zy bestaat uit negen leden, waer van er dry, met éene byzondere stemming belast zullen zyn met den dienst te doen van geheym-schryver, onder-geheym-schryver en kassier.

De leden die hunnan dienst afliggen, afwezig of dood zyn, zullen by de eerste zitting die volgt vernieuwt worden, naer hune afligging, afwezigheyd of dood; op manier dat de kommissie alyd in haer geheel zou bestaan.

ART. 10. De leden vereenigen zich alle tweede maendagen van iedere maend om 8 1/2 ure naer middag; er word een lid genoemt, om dan de vergaeding voor te zitten.

ART. 11. Ieder jaer, met de maend januarys, waer voor er byzondere byeenroepingen plaets zullen hebben, zal het komiteyt haere rekening maeken en er zal voorzien worden in de vernieuwing van haere leden die ook kunnen herkozen worden.

ART. 12. Al de leden die van wooust veranderen zyn verzogt, het aen het komiteyt te laeten weten.

ART. 13. Al de voorstellen tot verbetering aen het tegenwoordig reglement, zullen beslist worden in éne byeenroeping die byzonderlyk daer voor gedaen zal worden.

Les membres de la Société d'affranchissement sont prevenus qu'aux termes de l'art. 11 du règlement, la séance annuelle pour la reddition des comptes et la nomination du comité exécutif, aura lieu le lundi 12 janvier 1857, à 8 heures et demie du soir, au local de la Société, à l'Estaminet de la *Tête d'Or*, Grande Place.

Les membres qui auraient changé de domicile sont invités en vertu de l'art. du règlement à en informer le comité.

Le Secrétaire,  
(Signé) VAN BERCKELAER.

*Avis aux parents qui négligent de veiller sur leurs enfants pour aller à la messe !!!*

Un triste malheur vient d'arriver à Sweveghem. Le nommé Vermoere et sa femme s'étaient rendus à la grand'messe en laissant seul à la maison un enfant de quelques mois, dans les mains duquel ils avaient mis un morceau de pain. Impossible de décrire leur désespoir lorsqu'à leur retour ils virent qu'un chat avait non-seulement mangé le pain, mais encore les quatre doigts de la main droite de l'enfant. Le pouce seul est resté intact.

## LE PROGRÈS,

### ASSOCIATION DES OUVRIERS SCULPTEURS.

Nous avons l'honneur de porter à la connaissance des intéressés que le 9 décembre courant a eu lieu à l'estaminet du Cerf, grande rue des Bouchers, une réunion des ouvriers Sculpteurs de la ville de Bruxelles et de ses faubourgs, à laquelle étaient invités les patrons, dont peu étaient absents, afin d'obtenir une augmentation de salaire. La question s'est loyalement débattue de part et d'autre et les patrons sur la demande des ouvriers ont accordé une augmentation de 15 p. c.

La séance s'est terminée à la satisfaction de tous et il serait à espérer que les patrons absents suivissent l'exemple de leurs confrères.

Le Président

Le Secrétaire

Louis SLOSS.

Charles DELCROIX.

S'adresser pour tout ce qui concerne l'association des Ouvriers Sculpteurs, rue Haute, estaminet du Cygne, 141, tous les lundis soirs de 6 à 7 heures.

## FABLES.

I.

### LA MÉSANGE.

En pivot au long bec disait à la mésange :

« Quoi ! la terre est couverte et de neige et de fange,

Et le bois dépeuplé retentit de tes chants ! »

Mais elle répondit : « J'annonce le printemps... »

Si le poète chante, en ces jours de souffrance,

S'il a repris le luth échappé de ses mains,

C'est qu'il veut dans les cœurs ranimer l'espérance :

Le bonheur en ses chants est promis aux humains.

II.

### LE RUISSEAU.

Hier, humble ruisseau rafraîchissant la plaine,

Timide, il gazouillait dans son nid de roseaux :

Mais, hélas ! L'orgueilleux élargissant ses eaux,

Dans les champs dévastés aujourd'hui se promène,

Et prend des airs de conquérant...

C'est qu'il est devenu torrent.

Un sort humble, crois-moi, vaut mieux que l'opulence,

Et l'on perd en vertu ce qu'on gagne en puissance.

III.

### L'AGE DE FER.

Un jour, la Gloire et la Faveur,

Sa sœur,

Voyageaient de compagnie ;

Aux portes d'un palais nos dames arrivant,

Aperçoivent le Génie,

Etendu sur le seuil et les cheveux au vent.

« Que fait ici ce gueux, ce vaissal insolent ? »

Dit la Gloire en colère, « au plus tôt qu'il s'en aille,

Nous n'avons rien pour la canaille ! »

Le triste voyageur, sans répondre un seul mot,

Partit, cachant les pleurs qui baignaient son visage...

Il était pauvre... Hélas ! en faut-il d'avantage

Pour être un sot ?...

IV.

### LA GRAINE.

Un passereau errant, en volant vers son nid,

Laissa tomber de son bec une graine...

La terre la reçut... Bientôt, de son balaïne,

Le printemps la réchauffe ; elle germe, grandit,

Et des sombres forêts devient la souveraine.

Pour semer le progrès dans le désert humain,

Il suffit quelquefois de la plus humble main.

Alphonse VAN DEN CAMP.

### PETITE CORRESPONDANCE.

Au cit. X., à Liège, reçu le tout.

## RÉSUMÉ POLITIQUE.

Depuis quelques jours des bruits de paix circulent au sujet des affaires de la Suisse, le grand pacificateur des Tuileries, aurait, dit-on, trouvé dans sa haute sagesse les moyens de mettre tout le monde d'accord.

Une dépêche transmise par le télégraphe, annonce que les bases d'un arrangement formulées de la manière suivante, ont été envoyées officiellement de Paris au conseil fédéral.

« La Suisse mettra en liberté les prisonniers royalistes.

» Tous les accusés quitteront la Suisse jusqu'à la conclusion définitive des arrangements. Les conditions de détail ne pourront rien contenir de contraire à l'indépendance complète de Neuchâtel.

» La Prusse cessera toutes démonstrations militaires afin que l'Assemblée fédérale ne semble pas délibérer sous la pression de ces démonstrations.

» Après la mise en liberté des prisonniers, la Prusse ne pourra commettre aucun acte d'hostilité contre la Suisse. »

Les suisses morderont-ils à l'hameçon ? Hélas ! nous le craignons pour eux et pour la cause de la liberté qu'ils défendent. Les despotes craignant les conséquences qui pourraient découler d'un conflit entre la Prusse et la Suisse ; voyant d'un œil inquiet les sympathies de l'Allemagne méridionale pour leurs voisins, ont réfléchi qu'il fallait employer à l'égard de la Suisse les moyens diplomatiques, traîner l'affaire en longueur et faire des protocoles. De cette façon on jettera de l'eau pour refroidir l'enthousiasme ; les timorés, les conservateurs ne demanderont pas mieux que de saisir l'occasion de ne courir aucun risque et les sacrifices seront faits en pure perte. Ce sera à recommencer.

Les suisses se sont montrés d'une générosité extraordinaire envers les individus arrêtés après l'échaffourée de Neuchâtel. C'est très-bien ; mais voyez les conséquences :

Un des accusés mis en liberté sous caution vient d'être, à la demande du procureur général, réintégré en prison ; c'est M. Louis de Wesdehlen, référendaire, domicilié à Berlin, fils du comte F.-G. de Wesdehlen, qui se trouve encore en prison. Agissant contrairement aux règles de conduite qui lui avaient été prescrites par le juge d'instruction, M. Louis de Wesdehlen entretenait une correspondance suivie avec un officier prussien qui doit faire partie de la campagne contre la Suisse. Il avait tenté de faire parvenir à son père en prison une lettre du 23 décembre, écrite par ledit officier,

M. de Wesdehlen se servait aussi du canal de cet officier pour envoyer aux journaux de l'Allemagne et de la Prusse des articles fulminants concernant la situation de Neuchâtel. Une telle manière d'agir le faisant fortement soupçonner de s'être chargé du rôle de rapporteur (espion) dans la guerre qui va avoir lieu, on a jugé nécessaire de le mettre dans l'impossibilité de nuire à la cause de la Suisse.

Que l'on dise encore que les républicains sont des barbares !

Un événement tragique s'est passé la semaine dernière à Paris. Un prêtre a frappé l'archevêque d'un coup de poignard, à l'église de Saint-Etienne-du-Mont, pendant la procession. La mort a été instantanée.

Ce prêtre s'appelle Verger. Il avait eu plusieurs démêlés avec ses supérieurs, et en dernier lieu il était suspendu. Une foule de versions roulent sur cette affaire ; il paraît avéré qu'au moment de frapper, il se serait écrié : *à bas les déesses !* faisant allusion par là, à l'immaculée conception, doctrine contre laquelle il s'était prononcé dans ses prédications.

Les antécédents de Verger, le démontrent studieux, obtenant au séminaire les premiers prix de sagesse et d'application ; il fut renvoyé du séminaire parce que l'on avait trouvé un Racine et un Molière en sa possession. Il obtint de rentrer et fut plus tard attaché à l'aumônerie des Tuileries.

Cet homme qui avait des opinions opposées à certaines doctrines du clergé, sur le célibat des prêtres et l'immaculée conception ; fit après sa disgrâce, une brochure qui n'a pas été publiée et dans laquelle on trouve cette phrase adressée à l'archevêque de Paris :

« N'est-ce pas honteux, pour un disciple de de la croix, d'être vêtu, dans son genre, comme une femmelette ; d'être couvert de rubis, d'avoir 100 mille francs au moins de revenus ! et des prêtres comme nous meurent de faim ; et les pauvres souffrent toutes sortes de rigueurs ! O scandale !... qui le pulvérisera ? 1848 avait promis mieux que cela ! Si J. C. revenait visiblement sur terre (incognito) couvert de haillons à la porte du palais épiscopal, rue de Grenelle St-Germain, comment serait-il reçu ? — S'il demandait l'archevêque pour lui exposer ses peines ou sa misère ; comment serait-il accueilli d'abord par le concierge, puis par le valet, puis par l'archevêque ?

— Ne serait-il pas à craindre qu'il le soit *plus mal que nous ne l'avons été !* Supposez qu'il parvint à surprendre toute la valetaille, à s'introduire dans les salons, à considérer la croix et la crosse d'or qui y sont prétentieusement exposés ; les portraits, tableaux, tapisseries, ameublement, ornements de tout genre et qu'enfin, sans préambule, il se trouve subitement dans le cabinet de Sa Grandeur, en présence de l'archevêque de Paris ?

« Quels seraient son regard, ses paroles, son geste ? Reconnaîtrait-il dans tout ce cliquant un serviteur de ses serviteurs ?... »

» Archevêque de Paris, vous l'enseignez vous-même, J.-C. n'aura égard, ni à votre rang, ni à votre caractère, ni à votre nom, ni à vos ancêtres, ni à votre terre de Belleau. — Tout cela périra avec vous. — Personne n'ose le dire à Votre Grandeur. Qu'elle veuille nous savoir gré d'avoir eu ce courage !! »

Verger a montré un sang froid et un calme extraordinaire. Ses réponses au juge d'instruction denotent un esprit lucide et nullement atteint d'aliénation mentale, ainsi qu'on l'avait annoncé.

J.-F. N. COULON, gérant responsable.

Brax., Typ. de la V<sup>e</sup> BEUGNIES, rue des Minimes, 41

# Le Prolétaire,

ABONNEMENT  
Payable d'avance pour Bruxelles.  
Un an 2 fr. 00  
Six mois 1. 00  
Trois mois 50

Plus de Privilège.

Tout par le Travail.

Pour la province.  
Un an 3 fr. 00  
Six mois 1. 50  
Trois mois 80

**JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.**

LE JOURNAL  
est expédié franco  
Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. F. N. COULON, rue de Namur, 17.

Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

M. les abonnés de la province.  
peuvent en envoyer  
le montant en timbres postes.

On s'abonne à Londres à l'association fraternelle des ouvriers tailleurs, 23 Great Pultney street, Golden square.

Nous recevons communication de l'avis suivant :  
Les Membres de la Commission Bruxelloise, pour la cause Italienne, invitent leurs concitoyens à une Réunion, qui aura lieu Dimanche premier Février, à cinq heures du soir, dans la Salle du Grand Cornet, Marché-aux-Fromages, afin de leur donner communication du projet de réponse à l'adresse des ouvriers Génois.

Pour la commission : Le Secrétaire,  
A. MARZI.

Bruxelles, 25 janvier 1857.

## L'UNION.

4<sup>me</sup> ARTICLE.

Chercher, résoudre le problème de la révolution future, tel est, croyons nous, l'unique moyen de formuler le *critérium*, qui seul peut servir de ralliement à toutes les fractions de la démocratie militante, et conséquemment créer l'unité du parti révolutionnaire.

La première question qui se présente d'abord, et tout naturellement à l'esprit, est celle-ci :

Qu'est-ce que la révolution ?

En effet, de la solution de cette question, dépend, peut-être l'avenir de la démocratie ; car la résoudre, c'est la simplifier ; c'est mettre un terme aux complications sans nombre qui embarrassent le travailleur et l'entretiennent dans cette *très-fausse* et *très-dangereuse* idée, qu'il est, lui travailleur, incapable de rien faire par lui-même ; et que ceux-là seuls, sont aptes à diriger le char révolutionnaire, qui appartiennent aux hautes sphères de la société.

Il faut, à tout prix, sortir de cette tortueuse et inextricable ornière, tracé et suivie par cette vieille phalange, encroutée et routinière de révolutionnaires anté-déluviens. Pauvres vieux débris ! Qui s'imaginent que l'humanité serait perdue, du jour où elle s'aviserait de vouloir suivre une autre voie et marcher plus vite que ne le comporte, leur *goutte* et leurs *rhumatismes* ; aussi ont-ils grand soin, tout en se proclamant les serviteurs par excellence de la cause du peuple, de ne montrer à ce même peuple, la question révolutionnaire, qu'entouré d'un tel *fatras*, qu'elle devient pour lui à peu-près incompréhensible.

C'est qu'ils savent que du jour, où le prolétaire aura bien compris la révolution sociale, ses tendances et son but, messieurs les meneurs, les chefs, toute cette veillerie caduque enfin, qu'on est convenu d'appeler la démocratie officielle, devra fermer boutique et rentrer ses oripeaux, car elle n'aura plus de raison d'être.

• Les ..... bourgeois ne sont pas ce qu'en vain peuple pense, Notre crédulité fait toute notre science. •

De ce jour là, seulement aussi, le parti révolutionnaire, sera bien et véritablement constitué ; car l'unité, ressortissant de l'essence même de son principe, il n'y aura plus, ne pourra plus y avoir d'autres chefs que lui-même ; c'est-à-dire, l'ensemble de toutes les individualités qui le composent ; groupés, non plus cette fois, autour ou au nom d'un homme, mais autour et au nom de la révolution !

Or, nous le répétons : Quest-ce que la révolution ?

Le dictionnaire la définit ainsi : « Tout changement considérable qui a lieu dans les affaires, dans les choses du monde. » En langage scientifique, industriel, etc., toute découverte qui supprime une ancienne méthode et la remplace par une méthode nouvelle ; en politique, tout changement dans la forme gouvernementale.

Nous pourrions multiplier nos citations à l'infini, mais ce qui précède suffira, pensons nous, pour faire saisir notre pensée et le but que nous poursuivons.

Or, si comme le démontre l'évidence, révolution est synonyme de transformation ou changement dans l'ordre de chose existant, la révolution, est donc en même temps, une négation et une affirmation. Partant de ce principe (qui ne peut-être contesté), nous disons : La révolution sociale, c'est la négation radicale, absolue de la société existant actuellement et l'affirmation d'une société nouvelle et supérieure ; en d'autres termes, c'est la destruction, l'anéantissement complet de toutes les institutions sur lesquelles repose le monstrueux état de choses que nous subissons et qu'on ose décorer du titre pompeux, d'ordre social (probablement par ce qu'il ne produit que le désordre), et la réédification d'un ordre social véritable, ayant pour base la justice et la liberté.

Comment arriver à cette destruction ?

Comment arriver à cette réédification ?

Telles sont les questions que nous nous proposons de traiter dans nos articles subséquents.

Une protestation énergique, émanant de la Proscription française, à Londres, nous a été transmise. L'appel fait à la clémence de M. Bonaparte, par le journal *Le Siècle*, dans les premiers jours de janvier, y a donné lieu.

Les républicains ne peuvent tenir un autre langage, que celui par lequel ils repoussent d'une façon si ferme, les avances insinuant du journal bonapartiste.

## UNE PAROLE DE L'EXIL.

Un journal français, le *Siècle*, dans son numéro du 2 janvier, a cru devoir, sous certaines réserves, adresser à M. Bonaparte, et lui demander l'amnistie pour les proscrits de Décembre.

Cet appel aux étrennes impériales, la police bonapartiste si difficile et si jalouse l'a laissé passer. Les feuilles de province ont pu l'enregistrer, sans recevoir d'avertissement, et, l'opinion publique, au-dedans comme au-dehors, a cru voir, enfin, l'arc-en-ciel à l'horizon.

Devant ces faits, la Proscription française à Londres s'est émue. Elle n'aime ni les transactions masquées, ni les complicités tacites, ni les équivoques, et, à son tour, elle a cru devoir déclarer ce qui suit :

« Peu nous importe à nous, Républicains proscrits, la rubrique du journal le *Siècle* et ce qu'elle cache en ses lignes. Que cela soit calcul d'opposition, simple naïveté de cœur, ou comédie de gouvernement, si cela n'engageait que l'intérêt de nos destinées, nous n'en aurions point souci. Mais nous ne voulons pas laisser travestir l'histoire qui sera un témoin, un jour. Nous ne voulons pas oublier nos morts, suppliants de la tombe, qui sont encore à venger ; nous avons, enfin, pour devoir sacré, de garder nos malheurs et notre foi de cette dernière injure, l'oubli du crime. Voilà pourquoi nous nous sommes réunis pour défendre contre l'outrage d'une prière, ce qui est plus précieux que la vie — le droit et l'honneur.

» Que nous parle-t-on d'amnistie ? Où sont nos faux serments, nos vols, nos meurtres, nos parjures, nos crimes pour qu'une grâce vienne souiller nos têtes ?

• Nous avons une République sortie du Peuple, une loi souveraine constituée. Notre patrie était un grand et magnifique atelier de civilisation : elle avait des tribunes puissantes, des journaux libres, des urnes respectées ; c'était la terre de la lumière ; nous l'avons défendue. Et qui a tout saccagé, tout fauché, tout détruit dans la nuit de la trahison ? Le pouvoir qu'on appelle à nous faire miséricorde. Et cette miséricorde, cette grâce nous la subirions ?

« Non : Les temps sont tristes, nous le savons ; les âmes sont basses ; l'or est Dieu. Nous avons vu depuis le plus humble journaliste jusqu'au plus fier gouvernement tendre la main et s'agenouiller. Mais la Proscription républicaine, d'ruere phalange de la Révolution, ne fera jamais silence et ne remettra jamais les crimes. Elle n'est pas un homme, elle n'est pas quelques hommes ; elle est le passé qui est mort martyr ; elle est le présent qui lutte ; elle est l'avenir qui vainera.

« Que M. Bonaparte se fasse implorer ; qu'il accorde ou qu'il refuse, c'est son affaire et non la nôtre. Nous ne verrons jamais dans ses œuvres ni réparation ni justice.

« La justice ! elle n'est pas en lui, elle est sur lui. »

Au nom de la réunion des Proscrits républicains, (8 janvier 1857.)

Les membres de la commission :

C. RIBETROLLES, FELIX PYAT, ROUMIHAC, ROUGE, TALANDIER.

Nous n'avons jamais eu la pensée, ni l'espoir, de convertir les classes privilégiées à nos principes ; cependant malgré la répugnance qu'elles montrent pour les idées nouvelles, la haine qu'elles portent aux hommes qui les propagent, l'effroi que leur inspire la moindre agitation populaire, examinons sérieusement, si, sous les apparences du bien-être, les individus qui les composent jouissent en réalité d'une félicité parfaite.

Examinons, si, dans la société telle qu'elle est constituée aujourd'hui, l'homme quelque soit le rang qu'il y occupe, est bien dans son état normal ; s'il développe librement toutes ses facultés ; si, dans l'aisance comme dans la misère, il ne rencontre pas à chaque pas qu'il fait dans la vie une foule d'entraves à son bonheur, d'obstacles qui l'irritent, le rendent méchant, hypocrite, répriment ses instincts généreux et étouffent en lui, dès sa jeunesse, le germe de tous les bons sentiments dont il était doué.

Jetons un coup-d'œil rapide sur les divers échelons qui forment ce qu'on appelle de nos jours, l'échelle sociale et tachons de prouver que l'organisation sociale actuelle, seule s'oppose à la satisfaction de tous.

#### PETITE BOURGEOISIE. — LES BOUTIQUIERS.

Le boutiquier entre ordinairement dans la carrière, à son mariage. C'est alors, pour se servir de son langage, qu'il s'établit. Comme il n'a reçu dans son enfance d'autre principe que l'intérêt, que pour lui, gagner de l'argent est le but de son existence, l'unique mobile qui le fait agir ; il épouse 4000 à 5000 francs et une femme qu'il n'aime point, délaissant le plus souvent, toujours parce qu'il se respecte, l'objet de ses premières amours. Il sent bien le remords qui le poigne ; mais c'est égal, le mariage n'est à ses yeux qu'une spéculation, une encaisse pour commencer les affaires, une première opération mercantile.

Pauvre mortel ! Il a chassé les doux épanchements de son cœur ; il ne peut plus serrer la main à l'ouvrier, son ancien ami d'atelier, de peur de se compromettre ; il faut qu'il ne fasse société qu'avec des hommes de son rang ; il s'ennuie, il ne se sent plus libre, n'importe, il s'endurcit à la tâche.

Son cœur ne s'ouvre qu'à la haine et à la jalousie, il voit dans chaque concurrent un

ennemi. La chute de l'un d'eux lui semble un triomphe pour lui.

Dur avec le pauvre, humble et servile avec le riche, il réprime tout sentiment de pitié et de dignité.

Aussi, quand le mercantilisme a usé en lui tout ce dont la nature l'avait doté, devenu vieux, le marchand ne ressent plus rien ; il ne vit plus qu'à moitié, le son de l'argent semble seul ranimer de temps à autre son œil devenu terne.

Il est bourgeois, électeur, garde-civique, mais en est-il plus heureux ?

(La suite au prochain numéro).

#### PENSÉES D'UN VIEUX VANNIER.

Le sentiment de l'égalité est inné dans l'homme, c'est en vain que les ennemis de l'humanité invoquent contre lui, la diversité des aptitudes, l'inégalité des forces physiques.

Pour ne citer qu'un exemple à l'appui de cette assertion, nous le chercherons au sein de la famille, telle qu'elle est constituée aujourd'hui.

C'est chez l'homme, encore enfant, que ce sentiment se prononce avec plus de force ; en effet, quel trouble, quel dissentiment dans une famille où le père, où la mère n'ont pas un égal amour pour tous leurs enfants. La jalousie, la haine, la vengeance même, s'y introduit insensiblement finit par la désunir et a parfois des conséquences terribles.

Ce qui est vrai, pour une famille, doit l'être pour une nation ; les hérédités chez les peuples, ne sont autre chose, sur une échelle plus grande, que les repoussés de la famille.

Pour les nations, comme pour les familles, les mêmes causes, produisent les mêmes effets.

Il est plus difficile à un riche d'entrer dans le Royaume des Cieux, qu'à un chameau de passer par le trou d'une aiguille. (L'Évangile)

La circulaire suivante, est adressée aux fidèles de la paroisse de la Chapelle :

Messieurs,

Monsieur le Curé de Notre-Dame de la Chapelle et Messieurs les Prévôts de la Confrérie de Notre-Dame de Miséricorde, ont résolu de lui offrir, dans le courant du mois de Mai prochain, un riche *Manteau*, brodé en or, avec des emblèmes représentant les principaux Mystères qui se rattachent à la dévotion pour la Mère de Dieu ; à cet effet, et désirant que le plus grand nombre des fidèles, comme on l'a vu avec admiration et édification quand, en l'an 1843, il s'agissait de l'offrande d'un Couronne en or, prenne part à cette démonstration catholique, ils ont ouvert une souscription qui, dans le courant du mois de Janvier, vous sera présentée, ne doutant pas que votre piété ne veuille s'intéresser à cette bonne œuvre ; le don le plus minime sera reçu avec reconnaissance.

Agréer, MM., mes salutations respectueuses et reconnaissantes.

P. FRIS,

Curé à N.-D. de la Chapelle, rue de la Chapelle, 42.  
Bruxelles, le 30 décembre 1856.

Et ce sont ces hommes qui se disent ministre de Jésus-Christ qui, insultant à la misère publique osent faire appel à la générosité de gens assez niais, pour donner de l'argent afin que l'on puisse couvrir la statue de la Vierge d'un riche manteau ! Voilà ces hommes qui ont la prétention d'enseigner et de pratiquer les maximes de l'évangile, de ce même évangile dans lequel on trouve les passages suivants :

« — Mais vous riches, pleurez, poussez des

» cris et comme des hurlements, dans la vue » des misères qui doivent fondre sur vous. »

« — La pourriture consume les richesses » que vous gardez, les vers mangent les vêtements que vous avez en réserve. »

« — La rouille gâte l'or et l'argent que vous » cachez, et cette rouille s'élèvera en témoignage contre vous, et dévorera votre chair » comme un feu. C'est-là le trésor de colère » que vous amassez pour les derniers jours. »

« Il faut être pauvre, pour suivre Jésus pauvre. »  
» Le fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. »

ET LA STATUE DE LA VIERGE, DOIT AVOIR UNE COURONNE ORNÉE DE DIAMANTS, ET UN RICHE MANTEAU, BRODÉ EN OR!!!

#### PEUPLE ET GOUVERNEMENT.

C'en est fait, la diplomatie triomphe encore dans les affaires de la Suisse. Les partisans du roi de Prusse, ont désormais acquis l'impunité ; ils pourront lorsque la fantaisie leur en prendra, fomentent des troubles, égorger la nuit les citoyens, mettre tout à feu et à sang ; ils en seront quittes, en allant passer quelques temps dans une maison de détention, où l'on aura pour eux tous les égards possibles, d'us à leur sang et à leur qualité !

Le conseil fédéral a ordonné l'élargissement des prisonniers ; ils ont été relâchés sans conditions et conduits à la frontière. La diplomatie a obtenu de la faiblesse ou de la trahison de ceux qui sont chargés de veiller au salut du pays, ces concessions honteuses pour la Suisse ; prélude d'autres concessions qu'on arrachera encore à la pusillanimité des bourgeois aux mains desquels le peuple a confié ses destinées.

Était-ce donc pour amener ce résultat que le peuple s'était levé comme un seul homme, prêt à verser son sang pour sa liberté menacée ?

Était-ce pour que ses gouvernants fissent, pour ainsi dire, amende honorable à Sa M. jesté prussienne, pour avoir fait arrêter les fauteurs de l'insurrection Neuchâtelaise, que les citoyens de tous les cantons, forts de leur bon droit et pleins d'enthousiasme, accouraient en armes pour répondre aux insolentes provocations du roi de Prusse ?

Était-ce pour voir jouer cette ridicule comédie, qu'il acclamait et couronnait de fleur le général Dujour, lorsque le commandement en chef lui fut donné ? Evidemment non !

Si les citoyens de la confédération étaient consultés, ils diraient :

« Nous avons quitté nos femmes, nos enfants, abandonné nos travaux ; nous sommes prêts à verser notre sang, parce que nous ne voulons pas céder aux injonctions d'un despote qui prétend faire la loi chez nous ; nous voulons conserver intacts nos droits et notre liberté ; ils diraient au roi de Prusse : Vous devez au préalable abandonner vos prétentions à la principauté de Neuchâtel ; vos partisans seront jugés parce que nous tenons à faire connaître au monde les moyens employés, par vos sicaires, pour nous faire retomber sous un joug détesté ; ils diraient encore : Nous sommes décidés à faire tous les sacrifices que commande la patrie en danger, nous sommes prêts à faire face à l'ennemi. Quant aux prisonniers vos amis, ayant conspiré contre la république, ils appartiennent à la justice républicaine, si vous les voulez, venez les prendre !!! »

Tel serait le langage que tiendrait le peuple Suisse, mais il a des représentants, et ces Messieurs, comme tous les représentants passés, présents et futurs, préfèrent pactiser avec les despotes que de suivre l'élan du peuple qui veut marcher en avant ; par ce motif qu'ils croient plus de le voir marcher dans la voie du progrès et faire un pas vers son affranchissement, qui entraînerait la perte de leurs privilèges, et compromettrait les positions magnifiques qu'ils occupent, que la perte des libertés de leur pays.

Car il ne faut pas s'y tromper, c'est un premier pas fait dans la voie de la réaction. La république Helvé-

tique avait une position superbe, les sympathies de toute l'Europe lui étaient acquises; et elle pouvait compter sur le concours de ses voisins de l'Allemagne-Méridionale; tout cela est compromis. Les hommes chargés de veiller au salut de la république, en prêtant l'oreille aux conseils de la diplomatie, ont perdu le présent, et ..... qui peut prévoir l'avenir!!!

O! Gouvernement, voilà bien de tes coups!

Jusques à quand les peuples subiront-ils ton despotisme!!

### LA JUSTICE ET L'ABBÉ VERGER.

Verger est condamné à mort, la société représentée par M. Vaïsse, procureur impérial, sera vengée, et la tête de Verger tombera pour payer le meurtre de l'archevêque de Paris.

Nous ne défendons point Verger il ne nous est point sympathique. Nous n'aimons point les fanatiques quels qu'ils soient. Il ne peut exciter que la compassion. Il a commis un assassinat sur la personne de son semblable, et quels que soient les motifs qui l'aient poussé à attenter à la vie de M. Sibour, aux yeux de la loi, c'est un assassin et elle veut qu'il soit puni comme tel.

Nous ne voulons point parler ici de ce qu'il y a d'atroce dans ces lois, qui punissent par la peine du talion, l'homme qui a frappé son semblable; qui répond à un meurtre, par un autre meurtre; ces lois sont des restes de la barbarie, qui disparaîtront sous peu pour l'honneur de l'humanité.

Nous voulons simplement examiner, comment, ce que l'on appelle la justice, procède lorsqu'un crime, ou un délit quelconque, tombe sous l'application de la loi.

Verger a commis un crime affreux dites-vous, la société tout entière a intérêt à ce que le coupable soit puni. — Sa sécurité l'exige. — Soit. Mais puisque vous magistrats, êtes chargés d'une mission si haute que celle de sauvegarder la société et de punir les attentats dirigés contre elle, vous devez, en vertu de la position élevée où vous êtes placés, vous montrer calmes, froids, impassibles; donner toutes les facilités de se défendre, à l'homme qui est entre vos mains, et contre lequel vous allez requérir.

Et bien, à l'égard de Verger, aucun moyen de présenter sa défense ne lui a été accordé. Une précipitation inouïe a été imprimée à la procédure; on a saisi des papiers qu'il voulait produire pour sa défense; on lui a refusé l'audition de 57 témoins qu'il voulait faire assigner; le procureur impérial, s'est constitué le juge de la valeur des dépositions qui auraient été faites dans l'intérêt de l'accusé; le président lui a interdit la parole, l'empêchant de faire connaître ses antécédents; et en définitif, sa condamnation a été prononcée, lui absent. Un arrêt rendu l'a expulsé de l'audience et l'a empêché de disputer sa tête au bourreau.

Est-ce là de la justice? Est-ce ainsi que l'on devrait agir envers un homme, coupable, il est vrai, mais qui par cette raison même, devrait avoir toutes les garanties que la loi accorde à ceux qui l'enfreignent, pour pouvoir se justifier, ou tout au moins pour atténuer le crime pour lequel il va être puni.

Et cependant, lorsqu'un accusé se trouve sur la sellette, Messieurs les procureurs ne se font pas faute de fouiller dans son passé, de rechercher ses antécédents; c'est une bonne fortune pour eux, lorsqu'ils peuvent découvrir un indice quelconque sur lequel ils peuvent établir des probabilités, et c'est avec bonheur qu'ils étalent aux yeux du jury, un arrêt qui a frappé l'accusé, fut-ce même pour une peccadille.

Combien n'a-t-on pas vu de procès, où l'accusé n'a été condamné à défaut de preuves convaincantes, que par les recherches faites dans son passé, offrant des indices de culpabilités assez graves pour que la justice applique la loi.

Que craignait-on pour empêcher Verger de parler? Des révélations scandaleuses! Mais, ces considérations sont de bien peu de valeur, lorsque la tête d'un homme est en jeu, et la justice, la vraie justice n'en tiendrait aucun compte.

Il est certain que l'opinion publique cherche le secret de cette précipitation, qu'elle s'indigne et flétrit, la manière dont le parquet de Paris, a procédé dans l'affaire Verger.

## VARIÉTÉS.

Quelle différence y a-t-il entre un Tailleur et un Gouvernement?

Le Tailleur habille le peuple, et le Gouvernement le dépouille!

La lettre suivante, adressée à l'Etoile Belge, a été reproduite par plusieurs journaux de la capitale:

Ixelles, le 19 janvier 1857.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien insérer dans votre estimable journal ces quelques lignes.

Ayant loué une chambre dans une de mes maisons, située rue Sans-Souci, 82, à la demoiselle Marie Françoise Lignon, octogénaire, dont les ressources étaient insuffisantes pour vivre et auxquelles je suppléais depuis plusieurs années, est décédée le 16 courant; après avoir fait la déclaration au bureau de l'état-civil, je me rendis chez M. le curé de l'église de Saint-Boniface, à Ixelles, à l'effet de faire enlever le corps et de convenir du prix des funérailles; il fut donc convenu entre M. le curé et moi que je paierais 28 fr. et que l'enlèvement du corps aurait lieu le 17 janvier, à 4 heures de relevée. Le 17, avant 4 heures, qui vois-je arriver? le clerc envoyé de la part de M. le curé pour recevoir par anticipation, les 28 fr. en question, et me dire que l'inhumation ne pourrait avoir lieu que le lendemain.

Je me rendis immédiatement chez M. le curé pour lui dire que je ne voulais plus payer les frais occasionnés par le corbillard et l'enterrement, et qu'il voulait faire enlever le corps le soir même, comme cela se pratique pour les indigents. Il me demanda la forme du cercueil; je lui dis qu'il était ovale; alors il m'observa que le cercueil n'était pas fait dans les formes voulues pour les indigents, et qu'il ne voulait pas l'admettre comme renfermant un corps pauvre.

Il résulte de cet état de choses, M. le rédacteur, que le cadavre dont il s'agit doit rester chez moi en putréfaction, puisqu'il y est encore aujourd'hui lundi, 19 janvier.

Agréez, M. le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

G. J. HOUBAN.

Propriétaire à Ixelles.

La commune de Bruxelles, en la reproduisant, la fait précéder de ces réflexions:

« Un des abonnés de l'Etoile lui adresse la lettre suivante, où se trouve dénoncé un fait grave, et de nature à compromettre le salubrité publique, en laissant, bien entendu, la responsabilité du récit à l'auteur de la lettre; c'est, ce nous semble, à la police de la commune d'Ixelles à voir ce qu'il y a à faire. »

Il n'y a pas lieu de s'étonner que le clergé agisse ainsi, ce qui s'est passé récemment, à Bruxelles, démontre qu'il est coutumier du fait.

L'acte posé par le clergé, que nous allons relater, est d'un caractère plus grave que le refus signalé par la lettre que nous avons reproduite plus haut.

Un père de famille, habitant la rue d'Isabelle, succomba après une longue maladie, laissant sa femme dans le dénûment le plus complet. Toutes les ressources étant épuisées, il ne restait pas de quoi payer les frais d'un cercueil et d'enterrement. Les premières démarches faites pour obtenir l'un et l'autre gratis, furent infructueuses, parce que le défunt n'était pas sur la liste des pauvres.

Cependant, une personne du voisinage, ayant eu connaissance de la détresse dans laquelle se trouvait la pauvre veuve, fit faire un cercueil à ses frais.

Les démarches continuèrent et on put enfin obtenir l'enterrement gratuit; mais alors le clergé refusa de faire enlever le cadavre, parce que le cercueil n'avait pas la forme voulue; il exigea que la partie saillante du cercueil fut enlevée, afin de pouvoir le placer dans les quatre planches que l'on accorde aux prolétaires qui ne laissent pas de quoi payer un

cercueil; de sorte, que les dépouilles mortelles de ce citoyen sont renfermées dans un cercueil double.

Toutes ces démarches, ces pourparlers avaient pris beaucoup de temps; et le cadavre ne fut enlevé que le CINQUIÈME JOUR!!! La mort datait du samedi et l'enterrement eut lieu le mercredi.

Ces faits, dont nous garantissons l'authenticité, se sont passés, il y a environ deux mois. Nous avons donc raison de dire qu'il n'y a pas lieu de s'étonner que le clergé ait refusé de faire enlever le corps de la demoiselle Lignon.

### MARTYROLOGE DU TRAVAIL.

Mardi, vers 3 heures du matin, quatre ouvriers remontaient au jour dans une des houillères de l'Espérance, à Liège, lorsque le cuffat s'étant accroché aux parois du puits, la corde qui le soutenait se rompit par la force de la machine et le cuffat retomba au fond du puits d'une hauteur de 20 mètres environ.

Des quatre malheureux qui se trouvaient dedans deux ont été tués sur le coup. Ce sont les citoyens Henri Tenting et Eugène Vandendyck, âgés de 15 ans.

Quant aux deux autres, les citoyens Jean-Pierre Vliegen et Félix Bellain, âgés de 27 ans, ils ont reçu de fortes blessures.

Le second a dû subir l'amputation de la jambe droite.

— Jeudi dernier, vers 6 heures et demie du matin, un double malheur est arrivé à Chatellineau, au puits n° 8 du charbonnage du Gouffre. Le citoyen Alexandre Henriet, s'est tué en tombant du haut de la bure au fond de la fosse. Un peu après, le citoyen Lacroix avait la tête fracassée, en faisant une chute de deux mètres dans les travaux souterrains. Tous deux étaient pères de famille.

— Un malheur est arrivé mardi dans la commune de Wiideren, pres St-Trond. Deux femmes, la citoyenne Elias, âgée de 53 ans, et la citoyenne Marie Leys, âgée de 28 ans, occupées à extraire du sable d'un fossé, ont été ensevelies sous un éboulement. Elles ont été retirées sans vie.

— Un ouvrier mineur de la houillère Morchamps, à Seraing, le citoyen Valerus, d'Anzin (France), a péri lundi dernier, sous un éboulement survenu dans l'intérieur du puits de l'extraction.

— Mercredi, à une heure et demie, une jeune fille de Verviers a eu un bras emporté dans une fabrique de cette ville.

## LE VOYAGEUR.

AIR : De l'Ermite.

Ouvrez! ouvrez! La fatigue et les ans  
Sur mon front chauve ont marqué leur passage.  
L'orgueil des sots, les mépris des puissants  
Font de ma vie un rude apprentissage.  
Je viens chercher, las de souffrance,  
Et brisé par de longs combats,  
La liberté dans votre France.  
Bon voyageur, parlez plus bas. (bis.)

J'ai visité des pays inconnus;  
Partout mon cœur s'est ouvert à la haine.  
J'ai vu du Czar les ordres absolus  
Sur les boyards peser comme une chaîne.  
Mandissant le joug despotique,  
Les tyrans et les potentats,  
J'ai souhaité la République.  
Bon voyageur, etc.

J'ai vu l'Irlande, en des bouges infects,  
Honteusement parquer le prolétaire.  
J'ai vu chez eux les paysans abjects  
Glorifier le lion d'Angleterre.  
« Pour le travail ou la révolte,  
J'ai dit : esclave, arme ton bras,  
Dieu pour tous a fait la récolte. »  
Bon voyageur, etc.

Des Espagnols les mensonges fervents  
Ont soulevé le mépris dans mon âme :  
J'ai vu chez eux les moines des couvents  
Planter la croix sur des débris en flamme.  
Du milieu des villes détruites  
J'ai crié : Citoyens, à bas!  
Les Capucins et les Jésuites!  
Bon voyageur, etc.

Et vous aussi, Français civilisés,  
Avec le froc, le trône et l'héritage,  
Abjection! Quoi! Vous fraternisez,  
Et vous n'avez que la honte en partage.  
— Non, mais la mort ou l'ostracisme  
Enchaînent nos cœurs et nos bras,  
Pour renverser le despotisme.  
Bon voyageur parlons bien bas.

Alfred NICOLAS.

## RÉSUMÉ POLITIQUE.

Le gouvernement bonapartiste, craignant les suites que pouvait avoir, dans la situation actuelle, une guerre entre le roi de Prusse représentant du despotisme, et le peuple suisse arborant le drapeau de la liberté, s'est empressé d'offrir ses bons offices, et de faire valoir auprès des représentants de la confédération Helvétique, les intentions conciliatrices du roi de Prusse. On sait ce qui est advenu, les diplomates de la confédération, ont mordu à l'hameçon; et la Suisse a relâché les prisonniers, se fiant à l'impériale parole de l'hôte des Tuileries. A présent on n'est plus aussi rassuré sur la manière dont le cabinet de Berlin, envisage la question. Des doutes se sont élevés sur la possibilité de mener à bien les négociations relatives à la reconnaissance de l'indépendance de Neuchâtel.

Le *Moniteur* publie un article à ce sujet, article dans lequel il déclare, que le roi de Prusse, a fait connaître, confidentiellement, qu'il était d'avis de traiter à l'amiable, et qu'il espère qu'un arrangement, conforme à la dignité, aux intérêts des deux parties, s'effectuera.

Toute fois, dans une seconde note, le *Moniteur*, s'adressant au roi de Prusse, ajoute : Si vous ne consentez pas à l'indépendance de Neuchâtel, vous ne serez plus fondé à compter sur le bon vouloir de la France.

Tout cela signifie que les Suisses sont joués, et qu'on a travaillé pour le roi de Prusse!

— La situation de la France est loin d'être brillante, le commerce, l'industrie, le travail languissent; la misère grandit tous les jours; personne ne peut joindre les deux bouts, pas même, M. Bonaparte....

Le rapport adressé par le ministre d'Etat, il y a quelque temps, présente la situation fi-

nancière de la Liste-Civile, comme étant des plus déplorable....

Malgré le démenti donné aux journaux, qui avaient annoncé, qu'une augmentation de salaire d'une dizaine de millions, serait demandée dans la session qui va s'ouvrir, on peut-être certain qu'elle se produira.

Une fournée de sénateurs est promise, cela fournira l'occasion de doter de 30,000 francs, une cinquantaine d'individus qui sont dans la débite!

— En Angleterre, l'époque est aux meetings; meetings contre la guerre de Chine, contre l'income-tax, et meeting des ouvriers sans travail. A Londres, dans cette orgueilleuse Babilone, la misère est à son comble et il n'est pas étonnant de voir réunis 30,000 ouvriers d'une seule corporation, qui sont sans ouvrage.

— Les fureurs du roi Bomba, n'ont plus de bornes, le royaume des Deux-Siciles et sous le régime de la terreur, les fusillades sont à l'ordre du jour. Après le supplice de l'héroïque Milano à qui on a infligé les tortures les plus affreuses, telles que celle-ci : le pendre par les pieds et le brûler à petit-feu; le suspendre par les oreilles au-dessus d'un brasier ardent; lui faire subir la question de l'eau froide et de l'eau chaude. Après ce martyr de la liberté, Bentivegna, l'un des chefs du dernier mouvement Sicilien, qui a été jugé sommairement à être fusillé, il avait demandé qu'on ne lui bandât point les yeux au moment de l'exécution; cette requête fut rejetée, il est mort intrépidement en criant : Vive Sicile! Vive l'Italie!

Toute la compagnie à laquelle appartenait Milano, a été frappée d'une peine militaire.

Les perquisitions dans les maisons particulières et les arrestations nocturnes suivent leurs cours; enfin, partout l'espion et la délation.

— Les autorités Autrichiennes font des

efforts inouïs pour arriver à faire de l'enthousiasme au projet de François Joseph, en tournée dans la Lombardie.

C'est le clergé seul et quelques nobles, qui se sont présentés à la réception impériale; quant à la population, elle s'abstient de toute démonstration et Sa Majesté autrichienne peut juger de la valeur du proverbe : « Le silence des peuples est la leçon des rois. »

— En Espagne tout va pour le mieux, c'est le règne du bon plaisir et Isabelle-la-Catholique peut s'en procurer à son aise. Il y a bien par-ci, par-là quelques arrestations; on prend des mesures arbitraires; le peuple souffre; mais tout cela ne compte pas, et ceux qui douteraient du bonheur dont jouissent les Espagnols depuis que l'ordre est rétabli, n'ont qu'à jeter les yeux sur un journal dévoué au ministère.

« A partir d'aujourd'hui, dit-il, le caractère éminemment constitutionnel du ministère est donc un fait mis hors de doute aux yeux des plus prévenus, et ce fait ne laisse plus le moindre prétexte aux suppositions par lesquelles on cherchait à entretenir l'agitation du pays, en lui représentant son avenir comme abandonné aux hasards de l'audace ou du caprice, et ses destinées menacées dans les conquêtes qui en sont le gage le plus nécessaire et le mieux acquis. »

On le voit tout est pour le mieux partout!

J.-F.-N. COULON, gérant responsable.

EN VENTE :

chez la veuve Beugnies,

GRAND CHOIX

DE CHANSONS POPULAIRES,

A 5 CENTIMES.

## IMPRIMERIE EN CARACTÈRES

DE

## LA V<sup>e</sup> BEUGNIES.

41, rue des Minimes, 41,

A BRUXELLES.

On y fait tout ce qui a rapport à la typographie, tels que labours, journaux, prix-courants, tableaux, registres, mandats, circulaires, affiches, prospectus, ouvrages d'administrations, cartes d'adresses et de morts, étiquettes en tout genre, factures, etc., etc.; impressions en or, en argent et en toutes couleurs, enfin généralement tout ce qui concerne l'imprimerie, aux prix les plus modérés.

### AVIS INTERESSANT AUX TAILLEURS,

### LE LION BELGE,

Journal des Modes de Bruxelles et de l'Étranger, Revue mensuelle des Tailleurs, Paraissant le premier de chaque mois, en français et flamand.

### CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour un an avec Gravures non coloriées et patron découpé, par trimestre. fr. 4 60 c.

Avec Gravures coloriées. : 5 60 .

Avec un Patron découpé en grandeur naturelle chaque mois. en plus : 4 00 .

Chaque Patron pris à part envoyé franco : 0 60 .

Toute demande d'abonnement et de renseignement doit être adressée franco au bureau du journal rue du Tir, numéro 22, faubourg de Namur, à Bruxelles.

## CHAPEAUX

IMPERMÉABLES CONTRE L'EAU ET LA TRANSPARATION.

(SYSTÈME BREVETÉ.)

FABRIQUE A PARIS ET A BRUXELLES

DE DUPONT, PÈRE ET FILS,

Seuls inventeurs du Chapeau imperméable.

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madeleine.

3, RUE DES ÉPÉRONNIERS, A BRUXELLES.

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madeleine.

Prix-Courant : Chapeaux imperméables.

Soie de Lyon, garniture riche, 1<sup>re</sup> qualité. . . . . fr. 12  
Idem id. ordre 2<sup>e</sup> id. . . . . fr. 10  
Idem id. id. 3<sup>e</sup> id. . . . . fr. 8  
Idem id. id. 4<sup>e</sup> id. . . . . fr. 6

Chapeaux de castor souple, toutes couleurs, pour homme. . . . . fr. 8  
Idem idem pour jeune femme. . . . . fr. 6  
Idem idem pour enfant. . . . . fr. 5

Assortiment de Casquettes, depuis 2 fr. 50 c. jusqu'à 5 fr.

### COMMERCE DE CHARBONS.

B. Loriaux, Vervoorn et C<sup>ie</sup>,

14, rue N.-D. du Sommeil, 14,

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A BRUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et la modicité de ses prix.

### PHARMACIE ET MAISON A VENDRE A BRUXELLES.

S'adresser pour les conditions, rue des Minimes, 41, sous les initiales J. V.

### L'ASSOCIATION FRATERNELLE

DES

### OUVRIERS TAILLEURS

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,

Etablie à Londres, 25 Great Pulleney street Golden Square.

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

Brux., Typ. de la V<sup>e</sup> BEUGNIES, rue des Minimes, 41

# Le Prolétaire,

ABONNEMENT  
Payable d'avance pour Bruxelles.  
Un an 2 fr. 00  
Six mois 1 » 00  
Trois mois 50

Plus de Privilège.

Tout par le Travail.

Pour la province.  
Un an 3 fr. 00  
Six mois 1 » 50  
Trois mois 80

**JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.**

LE JOURNAL  
est expédié franco  
Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. F. N. COULON, rue de Namur, 17.

Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

MM. les abonnés de la province.  
peuvent en envoyer  
le montant en timbres postes.

On s'abonne à Londres à l'association fraternelle des ouvriers tailleurs, 25 Great Pulteney street, Golden square.

Bruxelles, 7 février 1857.

Nous l'avons déjà dit, personne plus que nous, ne recherche la discussion, avec plus d'empressement sur toutes les questions qui intéressent l'avenir. Nous en convenons, nous avons besoin de lumières, et nous recevons avec plaisir toutes les objections sérieuses qui nous sont faites; avec réserve d'y répondre s'il y a lieu, ou de les accepter, si, après mûres réflexions, elles nous semblent être justes.

Dans une lettre confidentielle, un homme que nous estimons et dont la vie entière a été au service de la cause populaire, nous fait la singulier reproche d'être les ennemis du suffrage universel, tout en s'avouant lui-même, l'adversaire de la nuance républicaine, qui, par sa faiblesse et son incapacité a perdu la république. (Nous parlons de la France puisque le suffrage universel n'a pas été mis en pratique dans notre pays.)

Il ajoute plus loin, en faisant allusion au peuple de Paris revolté en juin 48 : « L'anarchie, en ne se soumettant pas au vote universel, a fait naître le despotisme. »

O ! Vous qui désavouez les mauvais pilotes qui ont fait sombrer le navire de la république, et n'ont su tenir d'une main-ferme le timon de son gouvernail ! Pourquoi en rejeter la faute et le blâme sur le peuple déçu dans son espoir ? Quoi ! Vous voudriez donc voir recommencer cette immense duperie, où le sort d'un peuple dépend du hasard d'une loterie ? Quoi ! Vous déclarez un danger pour la démocratie, la pensée de faire arriver le peuple à travailler lui-même, sans déléguer ses pouvoirs à personne, à l'édification d'une société où lui seul imposerait sa volonté ?

Croyez-vous donc, que le peuple n'ait pas de mémoire ? Qu'il n'ait rien appris, rien retenu ? Le souvenir de ses déceptions passées, ne lui aurait-il pas donné la pensée de s'émanciper autrement, qu'en confiant le sort de ses destinées, aux chances d'un système qu'il a expérimenté à ses dépens.

« L'expérience corrige et non les discours. »  
FLOBIAN.

Non, il ne peut entrer dans notre esprit que l'homme qui nous a précédé de longtemps dans la lutte des idées, puisse, avec la connaissance des hommes et des choses qu'il doit avoir acquise, soutenir un principe, dont l'application

serait si funeste à la liberté, si désastreux pour la révolution ; et offrirait encore tant de chances de succès aux intrigues de tous les partis.

Non, Monsieur, il est impossible de soutenir avec raison, après ce qui s'est passé depuis 48, que le peuple doit expérimenter de nouveau, cette immense mystification du suffrage universel ; et de prétendre qu'il est souverain du moment que l'on a affiché sur les murs qu'il a son droit de vote. Cette arme si puissante, disait-on à l'époque, grande était sa puissance, nous en convenons, mais dans les mains de la réaction qui tenait la lame, tandis que le peuple n'en avait que le fourreau.

Vous avez dû remarquer combien est peu dangereux un souverain en baillons, dont l'estomac souffre de la faim, et dont l'existence est à la merci de ceux qui ont tout intérêt à maintenir des privilèges. Un souverain, dans ces conditions qui délègue le pouvoir, signe son abdication et vous avez vu comment on en a facilement raison.

Si nous prenons une autre route, si nous nous écartons du sentier battu jusqu'à ce jour, c'est avec la conviction profonde, qu'à peine d'être stérile et d'amener de nouvelles déceptions, la révolution future, doit rompre entièrement avec la société actuelle ; qu'elle doit agir et non parlementer.

A nos yeux, le principe d'autorité représenté dans les assemblées délibérantes et législatives, est contraire au principe de liberté. Il est impossible de les mettre d'accord.

Nous sommes d'avis que le peuple doit conserver en lui la force en même temps que le pouvoir ; c'est le seul moyen d'arriver à ce que sa souveraineté ne plus un mot vide de sens.

Qu'il nous soit permis de répéter avec le signataire de la lettre, il l'a dit souvent dans ses écrits :

« On n'est jamais si bien servi que par soi-même. »

## ERRATA.

Une rectification des deux vers insérés dans notre dernier numéro, est nécessaire. Ceux de nos lecteurs qui ont lu Voltaire, auront compris que ces fautes, existants dans les vers cités, avaient échappé à la correction. Il n'en est pas de même pour nos abonnés qui ne connaissent pas les ouvrages de l'écrivain français.

Voici, avec la variante, tels qu'ils devaient être.

« Les bourgeois .... ne sont pas ce qu'un vain peuple pense »  
« Notre crédulité fait toute leur science. »

Dimanche dernier, dans une réunion publique, la commission Bruxelloise pour la cause Italienne, a soumis à l'appréciation et au jugement de l'assemblée, le projet de réponse à l'adresse des ouvriers Gênois.

Voici la teneur de la réponse, telle qu'elle a été présentée par la commission, et adoptée par les citoyens faisant partie de la réunion.

## LES OUVRIERS BELGES, AUX OUVRIERS GÉNOIS.

Frères !

Votre appel aux sympathies du peuple belge, en faveur de la cause italienne, a trouvé de l'écho parmi nous !

Les démocrates belges, forment les vœux les plus ardents pour le triomphe définitif et l'entière délivrance de l'Italie opprimée.

Nous avons encore présents à la mémoire, la conduite héroïque des patriotes romains et vénitiens, défendant la république et des droits acquis, au prix de leur sang généreux.

Ce souvenir nous donne la certitude, que cette fois la victoire couronnera vos glorieux efforts.

Aussi, est-ce avec bonheur, que nous avons accueilli votre appel aux sentiments de solidarité ; nous sommes heureux de constater que, cette grande pensée de la fédération des peuples, germe et grandit chez la plus part des nations ; qu'elle se développe de jour en jour, et nous pouvons dire, avec assurance, que dans un avenir très-prochain, l'alliance des peuples, aura remplacé la sainte alliance des rois !

Oui, frères ! L'avenir de tous les peuples, est intimement lié au triomphe de votre cause ; car, malgré nos libertés, relativement plus grandes que chez les autres nations du continent, nous sentons le poids du despotisme étranger. Sous sa pression, notre gouvernement pusillanime, a éloigné de notre patrie, un grand nombre de soldats de la liberté, venus de toutes les contrées de l'Europe, chercher un asile sur notre sol, naguère encore hospitalier.

Chez nous comme chez vous, le despotisme sacerdotal, devient de plus en plus menaçant. Il tend à absorber nos restes de libertés ; il pousse à la division pour ressaisir son influence et rétablir son ancienne domination.

Comme les prolétaires anglais, nous repoussons énergiquement ce préjugé barbare, qui

consiste à rendre les peuples hostiles les uns aux autres, et les poussent à s'entregorger au profit des tyrans, qui, seuls ont intérêt au maintien des rivalités nationales.

Nous sommes citoyens du monde avant tout, nos sympathies sont acquises à tout peuple qui brise ses fers, qui veut s'affranchir de l'horrible étreinte du capital, du sacerdoce et du despotisme gouvernemental : Trinité monstrueuse, qui impose sa loi au monde, qui s'oppose au libre développement de l'intelligence humaine. Aussi, sans nous préoccuper d'avantage, des calomnies infâmes répandues par les privilégiés de tous les pays sur ceux qui combattent pour le droit et la liberté; c'est avec une vive émotion, que nous suivrons les péripéties de la lutte que vous allez entreprendre contre la tyrannie, convaincus, que son triomphe, exercera une salutaire influence sur les destinées de la démocratie européenne.

Nous n'avons qu'un seul regret, celui de ne pouvoir partager vos dangers.

A l'œuvre donc frères ! Combattez avec l'espérance que bientôt, à votre exemple, tous les peuples se livreront à l'appel de la liberté, pour livrer un dernier combat à la tyrannie, pour abattre l'hydre du despotisme, et jeter les fondements de la *solidarité, de la fraternité universelle* !

Acceptez le faible secours que nous vous offrons. Ne jugez pas de notre dévouement par la modicité de l'offrande. Le prolétaire belge est peu fortuné; subissant les dures conditions du privilège, il n'a, comme tous les prolétaires du monde, que son cœur et son bras à mettre au service de la liberté !!!

Après l'adoption de la pièce qui précède, la commission informe l'assemblée, que, pour faciliter la rentrée des listes de souscription, une séance aura lieu, tous les Dimanches (à 6 heures du soir, à la *Tête d'Or*, rue de la *Tête d'Or*, près de la Grand'Place), jusqu'à la clôture définitive de la souscription; et qu'il y sera donné lecture, de la traduction flamande, de la réponse à l'adresse des ouvriers Gênois.

#### UN TOUT PETIT CRÉDIT.

Le gouvernement vient de présenter aux chambres la *carte-à-payer* pour les fêtes jubilaires qui ont eu lieu en juillet dernier; il demande un tout petit crédit de *sept-cent-soixante-dix-mille, six-cent-cinquante-huit francs, vingt-deux centimes*, à ajouter aux *trois-cent-mille francs* déjà votés.

Nous n'avons pas l'intention de mettre, sous les yeux de nos lecteurs, les 25 chapitres qui forment la totalité des dépenses faites à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire du règne qui nous a valu tant de *bonheur et de prospérité* !

Nous ferons seulement remarquer, que la dépense pour le *Te Deum* et ses accessoires, s'élève à la somme de 247,317 francs 18 cent; que la salle où s'est donné le *Banquet-Monstre*, à coûté 64,195 francs; et la Place des Martyrs (pauvres martyrs!), 628 francs, le reste jusqu'à concurrence de 1,070, 658 fr. 22 cent., a été dépensé en arcs de triomphes, oripeaux divers et lampions.

Voilà prolétaires, où passe le fruit de nos labeurs; de combien de nos sueurs sont arrosées ces fêtes royales où nous jouons les rôles de comparses; où l'on affuble une partie d'entre nous, d'accoutrements plus ou moins grotesques, pour les faire figurer dans ce qu'on appelle : « Les cavalcades historiques !... »

Cavalcades historiques ! Nous les appellons, nous, et c'est le nom qui leur convient, d'affreuses mascarades, où ceux qui y participent se couvrent de ridicule en se donnant en spectacle à la foule qui rit à leur dépens.

Point n'est besoin, pour représenter notre histoire, à nous travailleurs, de changer de costumes, nos vêtements journaliers l'indiquent mieux que ceux mis sur les épaules des malheureux qui ont prêté leur concours à ces mascarades, où ils figurent en ducs et en princes du moyen-âge; et le cortège lugubre de nos misères est seul vraiment historique !

Pour les fêtes royales et princières, on puise à deux mains dans les caisses et on ne craint pas de les vider; mais pour les besoins les plus urgents, lorsque nous traversons des années calamiteuses comme celles-ci, écoutez le sénat :

« Sire... Le cœur de V. M. gémit de la gêne et des privations que la cherté excessive des denrées alimentaires impose à nos populations, le sénat, partage, Sire, vos douloureuses émotions, et il assure à votre gouvernement le concours le plus empressé pour toutes les mesures utiles; mais le cercle des mesures gouvernementales est restreint et on en entretiendrait une fausse, une dangereuse illusion en accréditant l'idée qu'il est au pouvoir du gouvernement de faire cesser la crise que nous subissons... Dans ces circonstances, nous n'hésitons pas à nous joindre à V. M., pour invoquer la protection de la Providence. »

(Adresse des sénateurs au roi, 1855.)

*Et on a dépensé, un million, soixante-dix-mille, six-cent-cinquante-huit francs vingt-deux centimes, pour le 25<sup>e</sup> anniversaire du règne de Sa Majesté!!!*

Nous adhérons volontiers à la publication des deux pièces suivantes qui nous sont communiquées.

Monsieur le rédacteur,

Pourrai-je compter sur votre obligeance, pour l'insertion de la lettre suivante que j'ai adressée au *National*.

Agréez mes salutations fraternelles,  
H. MOREL.

Monsieur le rédacteur,

En rendant compte, dans votre numéro du 29 janvier, d'un banquet offert par des réfugiés français, à trois médecins, leurs compatriotes, pour les remercier des bons soins qu'ils avaient reçus d'eux, en temps de maladie, vous dites : « Les proscrits français, ont eu la bonne pensée de les réunir (les trois médecins) dans un banquet, et de leur offrir une modeste médaille de bronze, etc. »

Vous avez pu croire, Monsieur (la plupart des orateurs qui y ont pris la parole l'ayant implicitement affirmé), que, tous les proscrits français, sans exception, avaient, en effet, coopéré soit matériellement, soit moralement à cette manifestation d'un nouveau genre.

Il n'en est rien cependant.

J'ignore le nombre, et de ceux qui y ont pris part et de ceux qui se sont abstenus; mais, ce que je puis affirmer, et c'est la seule chose que je veuille constater ici. C'est que la liste de souscription m'ayant été présentée, j'ai formellement refusé d'y apposer ma signature.

Je n'ai donc pas été peu surpris, en lisant, dans le compte-rendu dudit banquet, qu'une médaille commémorative, avait été remise aux trois médecins, héros de la fête; que cette médaille, portant en exergue :

« Les proscrits reconnaissants »

leur avait été décernée par le suffrage universel et l'égalité; « au nom de la proscription toute entière ! »

Ah ! Messieurs mes compatriotes, c'est par trop fort; un peu plus de respect s'il vous plaît, pour la libre volonté de vos co-religionnaires. Donnez vous des banquets tant qu'il vous plaira; gratifiez vous mutuellement de toutes les médailles qu'il vous conviendra de vous offrir; vous en avez le droit, personne n'a rien à y voir; et pour ma part, cela m'est tout-à-fait indifférent. — Mais, que vous osiez affirmer publiquement, que vous faites ces choses, au nom de la proscription toute entière, quand vous savez fort bien, que, des membres de cette même proscription, ont positivement refusé d'y participer, voilà ce que je ne saurais admettre, ce que je n'admettrai jamais. La liberté individuelle est un bien trop précieux, pour la laisser ainsi impunément fouler aux pieds, fut-ce même à l'égard d'un seul, fut-ce même dans les circonstances les moins importantes.

J'ai refusé toute espèce de concours à cette singulière manifestation. De quel droit vous permettez-vous d'y impliquer, contre ma volonté, ma coopération morale?

Je viens donc, comme républicain, comme proscrit, protester de toute la force de mes convictions, contre une aussi étrange façon d'agir, et vous rappeler au respect de la liberté individuelle, cet élément vital de la démocratie, qu'un républicain ne devrait jamais oublier !!!

J'ose espérer, M. le rédacteur, et de votre impartialité, et de vos sentiments démocratiques, que vous voudrez donner place à ces quelques lignes dans les colonnes de votre journal.

Recevez, M., mes salutations sincères et fraternelles,  
H. MOREL,  
Condamné à la déportation par la haute-cour de Versailles.

Monsieur le rédacteur,

Je vous serai reconnaissant de vouloir bien donner place dans vos colonnes, à la lettre suivante, dont le *National* a refusé l'insertion.

Bruxelles, 5 février 1857. Agréez, etc.,  
Jules BENOIST.

Bruxelles, 1<sup>er</sup> février 1857.

A Monsieur le rédacteur en chef du *National*.

Monsieur le rédacteur,

Je lis dans le numéro de votre feuille du 29 janvier, que les proscrits français, en témoignage de leurs reconnaissances pour les soins donnés à eux et à leurs familles, — ont offerts aux trois médecins de la proscription, un banquet et une médaille portant ces simples mots :

« Les proscrits reconnaissants ! »

Cette légende contient une inexactitude que reproduit le compte-rendu de la fête et qui rend, par sa gravité, une rectification indispensable.

L'idée du banquet appartient à quelques exilés seulement. L'idée émise, on se mit en devoir de la réaliser. Une liste de souscription fut dressée et présentée à tous les proscrits à l'exception d'un seul... d'une femme qui s'est faite la garde-malade de ses frères d'exil, s'efforçant ainsi de remplacer à leur chevet, autant que possible, les affections de famille forcément absentes, en prodiguant des soins qu'une sœur, qu'une épouse, qu'une mère, seules savent donner.

La souscription réunit un grand nombre de signatures. Plusieurs proscrits, et je suis du nombre, — refusèrent leur adhésion, parce que, suivant eux, pratiquer la fraternité est un devoir républicain; — que, dans l'accomplissement de tout devoir, on ne doit se proposer d'autre récompense que la satisfaction de la conscience, — que tous les proscrits, chacun dans la mesure de ses forces, ont fait leur devoir, — qu'enfin, le devoir de fraternité serait plus heureusement et plus complètement accompli, si le produit de la souscription

était versé dans la caisse des exilés, dont les ressources sont toujours restées au-dessous des besoins.

Quelques jours avant celui fixé pour le banquet, on apprit qu'une médaille devait être décernée aux trois conviés. A cette nouvelle, généralement inattendue, quelques-uns des souscripteurs retirèrent leurs signatures; quelques autres résolurent, — et ils ont tenu parole, — de protester par leur absence au banquet. Enfin le banquet eut lieu et les médailles furent remises, au grand déplaisir d'un certain nombre de convives.

De ce simple exposé, il résulte clairement pour tout le monde que le banquet et la médaille n'ont pas été offerts par les proscrits, mais bien par des proscrits, et que, pour rester dans la vérité, la légende de la médaille doit être corrigée dans ce sens. Cette rectification, du reste, va de soi, est de toute justice; car à chacun le mérite et la responsabilité de ses actes, auxquels la solidarité n'est pas due, lorsque ces actes sont posés en dehors des principes, lorsque notre devise républicaine se trouve, comme dans l'espèce, profondément ébréchée, d'abord, par une distribution de médailles, distinctions honorifiques d'origine et d'usage monarchiques; en suite, par l'inconséquence, l'anachronisme, l'hérésie républicaine résultant de cette distribution, auxquels la légende de la médaille et le compte-rendu de la cérémonie associent comme complice la proscription toute entière.

Si la manifestation fût restée, ce qu'elle devait être, l'expression de la reconnaissance de plusieurs, d'un grand nombre même; si elle ne s'était pas produite au grand jour de la publicité, la protestation, qui était à l'état latent dans la pensée de ceux des proscrits qui avaient refusé de s'associer à l'idée et au fait, soit du banquet et de la médaille, soit de la médaille seulement; la protestation, disons-nous, ne se serait pas produite en public. Mais malheureusement, la publicité donnée à la manifestation a appelé la protestation sur le même terrain. La publicité, donnée à ces deux faits opposés, qui assurément ne porteront aucune atteinte aux sentiments et aux rapports de fraternité mutuelle des proscrits, peut-être regrettable sous certains points de vue; mais, par large compensation, il sera sorti de là un grand enseignement qui devrait toujours présider aux actes et les précéder, à savoir :

• Que, hors les cas où la solidarité est due, les majorités, quelque imposantes qu'elles soient, n'ont pas le droit de s'ériger en tuteur des minorités, si petites qu'elles puissent être, et de penser, de parler et d'agir pour ces minorités, sans, au préalable, les avoir consultées et s'être assurées de leur assentiment. •

Veuillez agréer, M. le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération. Jules BENOIST.

### LA RÉVOLUTION SOCIALE EST IMMINENTE.

Quelque soin que prennent les gouvernements, quelque soient les roueries dont ils font usage pour dérober la vue du mal dont souffrent les populations courbées sous leur sceptre, ils ne parviennent pas à empêcher, que de temps à autre, une voix terrible vienne protester et donner un démenti aux discours tenus par eux, lorsqu'ils présentent la condition des travailleurs et la situation générale par cette phrase, stéréotypé pour ainsi dire dans leur bouche : « *La prospérité toujours croissante!* » Cette voix, est parfois celle de tout un peuple faisant retentir un long cri de détresse. Que ce cri parte de Paris, de Londres, de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Italie ou de la Belgique, il annonce toujours, le même et terrible malaise dans lequel sont plongées les classes laborieuses, gémissant dans la misère la plus affreuse.

Ici c'est le manque de travail, l'insuffisance des salaires; ailleurs, la question des loyers; partout celle de l'alimentation. Enfin, c'est la question sociale qui se montre sous ses divers aspects.

A ces plaintes, à ces aspirations des peuples vers un meilleur être, comment répondent les gouvernements? Quelles sont les mesures prises par les pouvoirs pour conjurer cette situation terrible et qui s'aggrave tous les jours?

D'accord en cela avec les privilégiés, il n'ont à offrir pour remèdes que des palliatifs impuissants; décrétant aujourd'hui des lois de prohibitions qu'ils rapportent demain; s'interposant entre locataires et propriétaires dont les prétentions sont toujours plus exorbitantes; cherchant à faire augmenter de quelques centimes le prix d'une journée de travail; organisant des sociétés de secours mutuels, de bienfaisance; etc., etc., donnant des concerts et dansant au profit des pauvres; voire mêmes des *pauvres honteux*. (Nouvelle dénomination d'origine récente, donnée aux travailleurs dont le salaire est insuffisant, en grande faveur actuellement en Belgique!)

Tels sont les remèdes empiriques employés par les gouvernants, par les aristocrates, et dont le résultat n'est, en définitif, qu'une aggravation des changes déjà si lourdes qui pèsent sur les populations.

Il y a cependant d'autres moyens carressés par les gouvernements pour conjurer la tempête qui s'annonce; ils consistent dans l'emploi de la force pour réduire les peuples au silence, en couvrant leurs plaintes, lorsqu'elles viennent troubler leur quiétude, par la voix du canon. C'est la raison suprême qu'ils ont à donner à leurs sujets lorsqu'ils veulent secouer le fardeau sous lequel ils plient depuis si longtemps.

Vaines précautions! Le moment approche où il faudra compter avec ces innombrables armées d'affamés, voulant avoir leur part d'air, de lumière et revendiquant leur droit à l'existence, à la liberté!!!

On peut donc dire sans crainte de se tromper, que : *La révolution sociale est imminente!*

On s'occupe beaucoup dans le public, d'une décision prise par le conseil de fabrique, de l'église cathédrale de Sainte-Gudule. Il s'agit de la construction d'un orgue, en remplacement de l'ancien, qui ne charme plus, dit-on, les oreilles délicates de Messieurs les tonsurés de la paroisse. 130,000 francs y seraient appliqués, plus, 20,000 que ces Messieurs espèrent obtenir d'un vote complaisant du conseil communal.

Les hommes qui nous ont amené à foison et à grands frais l'eau pure des sources de Braine-Lalleux; et qui n'ont jamais su prendre aucune mesure utile; voudront-ils pour le faire oublier, nous inonder de musique.

Malgré l'état précaire des finances de la ville, il paraît décidément, que nos empiriques, veulent faire oublier aux travailleurs la misère qui les accable, au moyen de la musique et de l'eau claire.

Pliez les genoux, Messieurs! Le clergé s'empare de vos écoles, de vos collèges, de vos universités. Vous criez, vous sembleriez être furieux, mais vous n'oseriez pas résister, à ce même clergé, lorsqu'il vous demande un petit orgue, fut-ce même un orgue de *Barbarie!*

### MARTYROLOGE DU TRAVAIL.

Un triste accident est arrivé à la fosse numéro 2 du Carabinier. Six ouvriers mineurs étaient arrivés après les autres pour le poste de nuit. Néanmoins on les fit placer dans les cages en leur recommandant d'en sortir à l'envoyage de 250 mètres et de se rendre de cette envoyage à celui du fond, au moyen des échelles, ils préférèrent rester dans les cages, afin de n'avoir pas à descendre par les échelles, mode descente qui est antipathique aux houilleurs.

Comme on n'avait cessé jusque-là de travailler aux réparations du puits, le plancher du bougnou, ou réservoir d'eau, n'était pas encore remplacé, de sorte que ces malheureux ouvriers, descendant toujours, furent précipités avec la cage dans le bougnou. Cinq d'entre eux conservèrent cependant leur présence d'esprit, et à peine la cage était-elle arrêtée que malgré les trois ou quatre mètres d'eau qui les ensevelissaient, ils furent assez heureux pour pouvoir, au moyen des longrines, remonter à l'envoyage du fond. On cite le courage au-dessus de tout éloge d'un de ces ouvriers qui, oubliant son propre danger, sauva la vie à deux de ses compagnons d'infortune, en bravant plusieurs fois la mort.

Le sixième fut noyé, c'est un jeune homme de Baullet.

— Le citoyen Florimont Valéris, âgé de 38 ans, marié et père de famille, a été tué par la chute d'une pièce de bois à l'intérieur du puits, à la houillère Morchamps (Liège).

— Un ouvrier, le citoyen Colouval, de Marcinelle, employé au chemin de fer de Charleroi à Louvain, a été pris à la station de la porte de Mons, entre deux buttoirs de waggons. Son état ne laisse pas que de donner de vives inquiétudes.

— Nous apprenons, dit la *Meuse*, qu'un coup de feu qui aurait pu avoir les conséquences les plus déplorable, est arrivé il y a quelques jours à la houillère de Houleux, à Jupille. Trois ouvriers ont été plus ou moins grièvement blessés dans ces travaux. C'est depuis six mois le second coup de feu que l'on a constaté dans ce charbonnage.

— Il y a quelques jours, la citoyenne Joséphe-Marie Piery, âgée de 16 ans, a été tuée par un petit waggon qui lui a passé sur le corps dans la fosse numéro 3 du charbonnage de Bascoup.

— Un ouvrier terrassier travaillant à une des tranches du chemin de fer du Luxembourg, à Serechamps, commune de Saint-Pierre, a été écrasé, il y a quelques jours, par une pierre pesant environ 1,000 kilog., qui s'est détachée au-dessus de lui.

### QUATRE-VINGT-TREIZE.

Un jour que de l'État le vaisseau séculaire,  
Fatigué trop longtemps du roulis populaire,  
Ouvrit de toute part, à demi démanté,  
Sur une mer d'écueils, sous des cieux sans étoiles,  
Au vent de la Terreur qui déchirait ses voiles,  
S'en allait échouer la jeune Liberté;

Tous les rois de l'Europe, attentifs au naufrage,  
Tremblèrent que la masse, en heurtant leur rivage,  
Ne mit du même choc le trône au néant;  
Alors, comme forbans qui guettent une proie,  
On les vit tous s'abattre avec des cris de joie,  
Sur les flancs dégarnis du colosse flottant.

Mais lui, tout mutilé des coups de la tempête,  
Se dressa sur sa quille, et relevant la tête,  
Herissa ses sabords d'un peuple de héros,  
Et rallumant soudain ses foudres désarmées,  
Comme un coup de canon, lâcha quatorze armées,  
Et l'Europe à l'instant rentra dans son repus.

Sombre Quatre-vingt-treize.

Du fond des temps passés ne te relève pas!  
Ne te relève pas pour contempler nos guerres,  
Car nous sommes des nains à côté de nos pères,  
Et tu rirais vraiment de nos maigres combats.

Oh! nous n'avons plus rien de ton antique flamme,  
Plus de force au poignet, plus de vigueur dans l'âme,  
Plus d'ardente amitié pour les peuples vaincus,  
Et quand parfois au cœur il nous vient un haïne,  
Nous devenons poussifs et nous n'avons d'haine,  
Que pour trois jours au plus. A. BARDIER.

## RÉSUMÉ POLITIQUE.

Les élections qui vont avoir lieu en France, préoccupent sérieusement le gouvernement impérial. L'arrêt de la cour de cassation, relative aux bulletins électoraux, et qui a pour but d'en empêcher la circulation, sans l'autorisation préalable des préfets, démontre la crainte du pouvoir, de voir se produire la plus mince opposition; et de quelle terreur il est saisi en voyant que les républicains veulent donner signe de vie.

De par cet arrêt, les citoyens auront le droit de choisir les candidats désignés par.... le gouvernement.

O liberté!!!

De nouvelles fournées de citoyens, sont renvoyés devant les tribunaux, pour y répondre du délit de : *sociétés secrètes*. — On sait ce qui les attend.

L'exposition agricole universelle qui devait s'ouvrir le premier juin prochain, est ajournée indéfiniment. Le motif donné par le *Moniteur*, à cette mesure, est la date trop rapprochée de l'exposition de 1856.

On s'en est aperçu un peu tard.

Le même jour où l'on apprenait l'exécution de Verger, une dépêche électrique, apportait la nouvelle, qu'une tentative d'assassinat sur l'archevêque de Mutera avait été faite, par un prêtre, au moment où l'archevêque donnait la bénédiction.

L'archevêque a reçu une blessure et a pu échapper au meurtrier; mais un chanoine, qui s'était précipité au devant du poignard dirigé contre l'archevêque, a été étendu raide-mort d'un coup de pistolet.

Encore un prêtre, qui sans doute, sera venu chercher des inspirations dans les SOCIÉTÉS SECRÈTES dont la Belgique est couverte!!!

Quelle bonne fortune pour le *Journal de Bruxelles*.

Cette semaine à eu lieu l'ouverture du parlement anglais. Le discours d'usage ne laisse rien pénétrer des vues du gouvernement Britannique, en ce qui concerne la politique étrangère; seulement, Sa Majesté, exprime « la satisfaction qu'elle éprouve du bien être et du contentement de son peuple et la conviction que, malgré les sacrifices inévitables qu'exige une guerre telle que celle qui vient de finir, les ressources du pays restent intactes, et que son industrie productive continue de se maintenir avec fermeté dans une voie de progrès constant. »

Afin de montrer combien est véridique l'assertion du discours du trône, nous citerons quelques lignes de l'*Express*, où ce journal rend compte d'un meeting tenu par les ouvriers sans travail :

« Un nouveau meeting des ouvriers sans travail a eu lieu à Smithfield; il s'est séparé après de courtes délibérations, qui n'ont été suivies d'aucun désordre; il a été décidé que chacun irait demander des secours à sa paroisse. Un énorme écriteau s'offrait aux yeux du meeting; on lisait cette inscription : Ordre! le respect à la loi est notre devise : 150,000 ouvriers sans travail à Londres, leurs femmes et leur enfants mourant de faim, honte! honte! »

Un telle situation, s'appelle en langage monarchique, être dans une voie de progrès constant!!!

Les débats qui ont eu lieu dans la chambre des communes; ont démontré que le gouvernement Anglais s'est arrangé de manière à pouvoir décliner toute responsabilité au sujet des affaires de la Suisse.

Pauvre Suisse! ils n'ont à compter que sur l'appui de M. Bonaparte et sur le bon vouloir.... du roi de Prusse.

Ce dernier, est en train de battre monnaie; il signifie à son bon peuple, que ses revenus doivent être augmentés; et qu'en conséquence, il ait à vider ses poches; il trouve que l'argent de ses fidèles sujets, sera plus en sûreté chez lui que partout ailleurs, en faisant ainsi ils n'auront pas à craindre les voleurs qui pourraient les dévaliser.

Il est fortement question de récompenser les insurgés de Neuchâtel; la *Gazette d'Elberfeld* raconte que Frédéric-Guillaume, va conférer, l'ordre de Hohenzollern à quatorze des principaux royalistes mis en liberté par la Suisse.

C'eux là au moins n'auront pas travaillé pour le roi de Prusse.

L'empereur d'Autriche, vient de décréter spontanément une amnistie générale pour crimes et délits politiques; c'est-à-dire, qu'à la fin de sa tournée en Italie, et n'ayant rencontré aucun mouvement sympathique, ni pour lui, ni pour son gouvernement, il a dû en arriver là, pour ne pas faire un fiasco complet.

En Espagne, le pouvoir marche à grands pas dans la voie de l'absolutisme; et pour peu que cela dure les espagnols verront renaître les beaux jours de la monarchie dans toute sa splendeur.

J.-F.-N. COULON, gérant responsable.

## IMPRIMERIE EN CARACTÈRES

DE

## LA V<sup>o</sup> BEUGNIES,

41, rue des Minimes, 41,  
A BRUXELLES.

On y fait tout ce qui a rapport à la typographie, tels que labours, journaux, prix-courants, tableaux, registres, mandats, circulaires, affiches, prospectus, ouvrages d'administrations, cartes d'adresses et de morts, étiquettes en tout genre, factures, etc., etc.; impressions en or, en argent et en toutes couleurs, enfin généralement tout ce qui concerne l'imprimerie, aux prix les plus modérés.

### AVIS INTÉRESSANT AUX TAILLEURS,

#### LE LION BELGE,

Journal des Modes de Bruxelles et de l'étranger,  
Revue mensuelle des Tailleurs,  
Paraissant le premier de chaque mois, en français et flamand.

#### CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour un an avec Gravures non coloriées et patron découpé, par trimestre. fr. 4 60 c.

Avec Gravures coloriées. » 5 00 »

Avec un Patron découpé en grandeur naturelle chaque mois. en plus » 4 00 »

Chaque Patron pris à part envoyé franco » 0 60 »

Toute demande d'abonnement et de renseignement doit être adressée franco au bureau du journal rue du Tir, numéro 22, faubourg de Namur, à Bruxelles.

## CHAPEAUX

### IMPERMÉABLES CONTRE L'EAU ET LA TRANSPIRATION.

(SYSTÈME BREVETÉ.)

FABRIQUE A PARIS ET A BRUXELLES

## DE DUPONT, PÈRE ET FILS,

Seuls inventeurs du Chapeau imperméable,

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madeleine. 3, RUE DES ÉPÉRONNIERS, A BRUXELLES. Deuxième maison en entrant par la rue de la Madeleine.

### Prix-Courant : Chapeaux imperméables.

Soie de Lyon, garniture riche, 1 <sup>re</sup> qualité. . . . .	fr. 12	Chapeaux de castor souple, toutes couleurs, pour	
Idem id. ordre 2 <sup>e</sup> id. . . . .	fr. 10	homme. . . . .	fr. 8
Idem id. id. 3 <sup>e</sup> id. . . . .	fr. 8	Idem idem pour jeune femme. . . . .	fr. 6
Idem id. id. 4 <sup>e</sup> id. . . . .	fr. 6	Idem idem pour enfant. . . . .	fr. 5

Assortiment de Casquettes, depuis 2 fr. 50 c. jusqu'à 5 fr.

### COMMERCE DE CHARBONS.

## B. Loriaux, Vervoorn et C<sup>ie</sup>,

14, rue N.-D. du Sommeil, 14,

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal;

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A BRUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et la modicité de ses prix.

### PHARMACIE ET MAISON A VENDRE A BRUXELLES.

S'adresser pour les conditions, rue des Minimes, 41, sous les initiales J. V.

### L'ASSOCIATION FRATERNELLE

DES

## OUVRIERS TAILLEURS

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,

Etablie à Londres, 25 Great Pulteney street Golden Square.

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

Brux., Typ. de la V<sup>o</sup> BEUGNIES, rue des Minimes, 41

# Le Prolétaire,

ABONNEMENT  
Payable d'avance pour Bruxelles.  
Un an 2 fr. 00  
Six mois 1 " 00  
Trois mois 50

Plus de Privilège.

Tout par le Travail.

Pour la province.

Un an 3 fr. 00  
Six mois 1 " 50  
Trois mois 80

**JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.**

LE JOURNAL  
est expédié franco  
Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. F. N. COULOS, rue de Namur, 17.

Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

MM. les abonnés de la province,  
peuvent en envoyer  
le montant en timbres postes.

On s'abonne à Londres à l'association fraternelle des ouvriers tailleurs, 25 Great Pulteney street, Golden square.

Bruxelles, 21 février 1857.

## L'UNION.

5<sup>me</sup> ARTICLE.

Dans l'article précédent, intitulé *l'union*, nous avons démontré quel est le sens le plus rationnel qu'on doit donner au mot révolution; nous avons dit qu'il était synonyme de transformation complète d'un ordre de choses existant; toute découverte qui supprime une méthode ancienne par une méthode nouvelle; en politique, tout changement dans la forme du gouvernement.

Nous avons dit également qu'avant de pouvoir travailler à une réédification d'un ordre social véritable, il fallait briser l'ancien fondé sur le despotisme et le privilège.

En terminant, nous nous sommes posés ces deux questions :

Comment arriver à cette destruction ?

Comment arriver à cette réédification ?

Pour que l'unité du parti révolutionnaire existe, il convient que les démocrates soient d'accord sur ce point important, à savoir : y a-t-il possibilité d'amener un changement profond dans la condition des peuples, si, au préalable, on n'a pas fait justice des institutions aujourd'hui en vigueur ?

De la solution de la première question, dépend l'avenir de la révolution; et on peut dire que la non réussite des révolutions passées, notamment de celle de 48, peut-être attribuée à ce que cette première partie du mouvement révolutionnaire, que nous appellerons négative, a été trop négligée; et que l'on s'est embarqué sans boussole, sur une mer hérissée d'écueils.

A quoi bon disent les révolutionnaires écrivains, les républicains formalistes ? « Tout le monde sait que cinq ou six despotes font obstacle à l'affranchissement du prolétariat et s'opposent seuls à la marche du progrès dont la société est si avide aujourd'hui. Une fois que le *Lion* populaire aura renversé, de ses larges épaules, leur gouvernement, on pourra entrer rapidement dans la voie des réformes, des améliorations ! »

Tout beau, Messieurs les arriérés ! Nous savons où l'on aboutit en suivant cette superbe théorie, on croit avoir tout gagné, quand le trône est anéanti; et il se trouve que, quand le peuple l'a brûlé (comme à Paris, en Février par exemple), il n'a détruit qu'un morceau de bois doré. Tout ce qui constitue sa misère et son esclavage est resté debout.

Pour édifier une société basée sur le travail, où règne la justice et la liberté, tout ce qui existe aujourd'hui en fait d'institution, doit disparaître.

Voyons, sur quoi repose la société actuelle ?

Elle est étayée sur trois grands principes : *l'autorité, la religion, la propriété.*

Au moyen du premier, de ces principes, on fait des lois, on lève des armées, on prélève des impôts. *Le pouvoir* tient donc en ses mains toutes les forces.

Pour faire respecter ses décrets, punir les infractions à ses codes, à ses ordonnances, il a sous ses ordres, un grand nombre de fonctionnaires, de magistrats, d'agents de toute espèce.

Cette masse de fonctionnaires, que le pouvoir, par le fait de la centralisation, peut faire mouvoir à son gré; et à l'égard desquels il remplit le rôle de dispensateur, est l'instrument le plus puissant de la tyrannie.

Au moyen de la religion, on façonne les hommes à vivre dans la crainte et on leur apprend à respecter l'autorité. Le pouvoir religieux exploitant la crédulité née des préjugés inculqués par lui, dès l'enfance, aux générations s'impose. S'appuyant sur une prétendue révélation *d'en haut*, il est parvenu à se créer une position privilégiée, vivant ainsi improductivement. Prêtant son appui aux gouvernements, il est en même temps l'un des plus fermes soutiens de la propriété, étant lui-même possesseur.

La propriété, clé de voûte de tout l'édifice, est par son essence même, celui des principes constitutifs de la société, dont le joug est le plus impitoyable. La possession du sol, des matières premières, des capitaux, en un mot, de toutes les choses nécessaires à la vie, dans les mains d'une petite fraction de la société, amène avec elle les plus grands désastres, et est l'obstacle le plus puissant opposé au bonheur de l'humanité.

Telles est donc la trinité de principes, dont l'existence à été, est, et sera jusqu'à sa dernière heure, constamment opposée au développement physique, moral et intellectuel des peuples.

Et en effet, l'homme en naissant, est étreint dans ce cercle de fer. Il trouve tout occupé autour de lui; il ne peut se mouvoir sans rencontrer l'autorité et son dédale de lois; le pouvoir religieux est là qui l'attend pour en faire une machine inerte, briser son intelligence et l'abrutir entièrement. (A continuer.)

## RAZZIA ANNUELLE.

Dans quelques jours, aura lieu le tirage au sort. Les jeunes gens qui ont atteint l'âge de vingt ans devront se soumettre à la loi barbare qui leur intime l'ordre d'avoir à quitter leurs travaux, leurs foyers, leurs familles. Cette loi atroce va contraindre les malheureux pour qui les chances de la loterie n'auront pas été favorables, de tout délaisser pour endosser la livrée de l'esclavage, vivre de la vie abrutissante de caserne, où, ils contracteront les habitudes les plus dégradantes; et, comme il arrive le plus souvent après plusieurs années de cette existence, ils ne quitteront la casaque militaire, que totalement démoralisés, ayant perdu les aptitudes qu'ils avaient pour le travail.

Prolétaires belges, travaillez donc pour entretenir ce bel état de choses; prélevez annuellement, sur votre travail, trente et quelques millions pour le budget de la guerre, afin que le gouvernement puisse enlever vos enfants, les dresser à la chasse aux hommes, de façon qu'ils puissent vous mettre à la raison, si, un jour vous vous avisez de trouver que les charges dont vous êtes accablés sont trop lourdes et que vous succombez à la peine.

Pères de familles qui avez inculqué, de bonne heure à vos enfants les principes du travail, qui vous êtes imposés, des sacrifices et des privations pour leur faire apprendre un état. Jeunes gens qui avez passé cinq ou six années en apprentissage, qui êtes à même de vous perfectionner dans la profession que vous avez embrassée et devenir des citoyens utiles à la société, tremblez ! L'inexorable conscription vous attend et vous dit : « Je suis une loi de l'Etat; nul ne peut s'y soustraire; que m'importent à moi, les larmes des mères, le désespoir des familles, les carrières brisées; *il faut marcher; sinon, la prison est là !* »

Pour maintenir cette loi de sang, on fait sonner bien haut cette phrase ronflante et sacramentelle : « Que l'armée est nécessaire au maintien et à la défense de l'indépendance nationale. »

Eh bien ! Le démembrement des provinces du Limbourg et du Luxembourg, en 1839, est là pour démontrer que le motif que les partisans des armées permanentes et de la conscription invoquent, c'est-à-dire la défense

nationale, est tout bonnement absurde; car, le pays était bien mieux défendu, par les citoyens armés en 1830, qu'en 1879, alors qu'il y avait une armée de 120,000 hommes sous les armes.

Il est donc bien avéré, les sacrifices d'hommes et d'argent faits annuellement pour l'armée, n'ont qu'un but, celui de maintenir, au moyen de la répression, tous les abus et les privilèges au profit des aristocrates et des exploités de toutes sortes.

#### ii. PETITE BOURGEOISE. — L'EMPLOYÉ.

Nous ne donnons pas la qualification d'employés, à cette immense catégorie d'individus, obligés pour un salaire souvent insuffisant, de travailler du matin au soir, soit dans les administrations de l'état, soit dans le commerce. Ceux là malgré leur travail improductif, ne peuvent être compris parmi les privilégiés. Pour eux l'existence, sauf la certitude d'un salaire continu, n'est guère plus enviable, que celle des autres prolétaires.

L'employé, dont nous voulons parler, jouit d'appointements assez forts pour être exempt de la misère, pour lui procurer même une certaine aisance dont sont privés ses subalternes. Il est matériellement plus heureux que l'ouvrier, cela est vrai, mais à quelles déplorables conditions obtient-il ce soi-disant bonheur?

Espèce de machine vivante. Il est dans une contrainte continuelle; il est forcé, s'il veut ne point déplaire à son chef (style administratif), de calculer ses actions, de méditer ses démarches, de mesurer ses paroles; semblable au lièvre qui fuit le chasseur, il est toujours sur le qui-vive. Craignant la défaveur des supérieurs, il a peur de la jalousie envieuse de ses subordonnés, son inquiétude est incessante, tant il comprend qu'une place lucrative est le point de mire d'éternelles intrigues.

Des opinions, il ne peut en manifester sans se compromettre; des sympathies trop prononcées sont pour lui un danger. Circonspect, méfiant, l'employé passe sa vie dans des trances sans fin.

C'est surtout lors d'un changement de ministère que son agitation intérieure redouble; le nouveau ministère est catholique! Comment donc faire pour éloigner des soupçons qu'un semblant de libéralisme dans sa conduite passée, pour faire sa cour au ministère déchu, pourrait éveiller?

Il a un fils à l'université libre; les professeurs ont outrepassé leur mission, ils sentent la république; le jeune homme continuera ses études à l'université de Louvain.

Le curé de la paroisse a ses entrées dans la maison, et devient le directeur de madame, ou de mademoiselle.

L'employé donne immédiatement sa démission de membre d'une association qu'il croyait jadis puissante; il va régulièrement à la messe tous les dimanches et prend des billets pour la tombola des petites sœurs des pauvres.

Il se fait violence, le pauvre homme; il sent bien qu'il n'est pas libre, qu'il n'est pas homme; mais que voulez vous, il faut qu'il conserve sa place!

#### QU'ALLONS NOUS DEVENIR ?

La Belgique tout entière est en deuil, tous les journaux sont unanimes pour constater la douleur dans laquelle sont plongés les habitants de cette terre promise. Le plus grand économiste du siècle, vient de passer de vie à trépas. M. le comte Félix de Mérode est décédé, cet homme si éminemment supérieur, si désintéressé, si bienfaisant, si spirituel (tous les journaux depuis l'*Observateur* jusqu'à la *Gazette de Bruxelles* nous l'ont affirmé) ce noble rejeton, d'une illustre famille n'est plus....

Depuis cette perte à jamais irréparable, tous les Belges sont frappés de stupeur, les larmes ne cessent de couler; et si cela continue, on pourrait craindre, au lieu de voir la fin du monde par le feu du ciel (la comète), voir finir sa carrière par l'inondation!!!

Ces douleurs, ces regrets, nous les partageons sincèrement; et comment pourrait-il en être autrement? Qui donc oserait prétendre à remplacer l'homme qui a fait faire un si grand pas à la science économique?

O! vous qui recherchez sans repos ni trêves la solution du problème social, sans jamais y atteindre, vous n'avez donc pas compris que rien n'était plus facile à trouver?

Et bien, l'illustre économiste, qui est aujourd'hui logé dans le caveau de ces non moins illustres aïeux, l'avait découvert, il lui était sorti du cerveau comme *Minerve* sortit jadis du front de Jupiter.

La solution de ce problème trouvée par ce savant libéral est aussi simple que sublime: Créer un milieu social, arrangé de manière à faire produire beaucoup tout en consommant peu; ceci est certes très-économique; faire travailler toujours et sans relâche le prolétaire afin d'augmenter la richesse publique; et en récompense de ces travaux incessants, pour qu'il ne s'amollisse pas, et qu'il soit toujours robuste et bien portant, LE NOURRIR AVEC DU PAIN NOIR ET DE..... L'EAU CLAIRE!!!

Nous n'avions pas une foi bien robuste dans cet axiome qui dit: la perte d'un grand homme est une calamité publique; mais nous devons reconnaître, que depuis la mort de M. de Mérode, notre incrédulité, sous ce rapport, est singulièrement ébranlée.

Voici ce qui nous a ouvert les yeux à ce sujet.

Les funérailles de M. le comte, ont eu lieu vendredi 11 février, jour de marché. Les ménagères de Bruxelles, savent qu'elles peuvent s'approvisionner de pommes-de-terres, carottes, etc., sur le Grand Sablon, jusqu'à midi. Or, pour faciliter les mouvements de troupes, la circulation des voitures qui devaient se joindre au cortège, la police a fait évacuer la place dès dix heures et demie et relégué les marchandes contre les maisons. Qu'on juge du désappointement des ménagères en voyant le marché bouleversé, et de la douleur des marchandes, qui au préalable doivent acheter le droit de débiter leurs produits. Plusieurs d'entre-elles qui n'avaient pas été désemparées, se désolaient; on en a vu qui avaient les larmes aux yeux et se plaignaient amèrement de la mesure prise à leur égard.

C'est sans doute en faisant allusion à ces larmes, que plusieurs journaux, entre autres l'*Emancipation*, ont raconté que les pauvres

pleuraient l'immense perte qu'ils venaient de faire dans la personne de M. de Mérode.

Voilà donc les motifs qui nous ont poussés à reconnaître la vérité de l'axiome cité plus haut; et nous sentons que le dommage causé aux petits campagnards, peut avoir des suites calamiteuses.

Un mot sur le deuil général.

Nous comprenons fort bien que certains mendiants, capucins ou autres, fassent éclater leurs regrets; mais le peuple, dans son gros bon sens, sait mieux juger les hommes et apprécier les services rendus. Il n'ignore pas que le représentant qui vient de descendre dans la tombe, était l'un des plus acharnés partisans des idées féodales; que son idéal était de voir la Belgique couverte de couvents; d'y faire revivre un grand nombre d'ordres-mendiants; d'y pouvoir contempler une armée de moines fainéants, mangeant les bons morceaux et distribuant leurs restes à la porte des monastères.

Pour prouver la vérité de ces assertions, on n'a qu'à comparer l'attitude du peuple, adressant des adieux sympathiques à la mémoire de Jules Bartels, et se découvrant devant sa dépouille mortelle; et celle de la foule, lors des splendides funérailles du comte de Mérode.

C'est le thermomètre le plus sûr et il n'y a pas à s'y tromper.

Mais que penser de ces libéraux, de ces fiers défenseurs de la liberté, qui nous chantent les louanges du représentant catholique, sur tous les tons? Que dire de M. Rogier bousculant M. Dumortier pour faire d'une voix émue l'éloge funèbre d'un de ses adversaires les plus déclarés?

Ah! c'est que M. de Mérode appartenait à l'aristocratie et que sa famille est influente. Puis, en faisant ressortir les services rendus au pays par son collègue du gouvernement provisoire, il en rejallit quelque chose sur sa personne tombée dans l'oubli. Ajoutons à cela l'avantage inappréciable de voir figurer son nom dans les feuilles pieuses, sans qu'il soit accompagné de sarcasmes.

Et ces journaux? l'*Observateur* en tête, qui ne tarissent pas d'éloges! Eux les flambeaux destinés à nous éclairer? Eux qui accomplissent un sacerdoce si grand? Les voyez-vous vanter les lumières, l'esprit et les qualités de celui qui ne prenait jamais la parole, dans les occasions où la presse était en jeu, qu'en injuriant, la traitant de sauvage, dans des termes saugrenus qu'ils trouvent aujourd'hui spirituels.

Allons! ôtez vos masques, descendez de vos tréteaux, vos larmes sont hypocrites; vous n'êtes que des saltimbanques.

#### JUSTICE RÉPUBLICAINE, JUSTICE MONARCHIQUE.

S'il est fait avéré, acquis à l'histoire (l'histoire écrite par les suppôts du despotisme), c'est que les républicains, ont été, sont et seront toujours des buveurs de sang, des êtres féroces, des cannibales enfin, et bien d'autres choses encore. Les royalistes, au contraire sont des saints, des hommes d'ordre, de modération et ont une horreur invincible du sang humain.

En un mot, tous les crimes, tous les vices, sont le patrimoine imputé aux défenseurs du peuple opprimé; et toutes les vertus appartiennent de droit aux soutiens du despotisme.

Afin que nos lecteurs, soient bien au courant de ces vérités, nous allons mettre en parallèle, quelques faits de l'histoire contemporaine.

1. Quelques seides, poussés par le roi de Prusse, tentent, en sa faveur un soulèvement dans la principauté de Neuchâtel; ils prennent les armes; font tout ce qui dépend d'eux pour amener la guerre civile.

Leur tentative ayant échoué, vaincus, ils sont désarmés, conduits en prison. La justice républicaine instruit leur procès; et en attendant leur jugement, ils

Monsieur mon compatriote, H. Morel,

J'ai eu le rare bonheur, pendant cinq années d'exil, de n'être jamais malade; — mais j'ai eu le bonheur plus grand encore de me réunir, le 20 janvier dernier, aux proscrits qui ont voulu témoigner de leur reconnaissance envers les trois médecins Laussedat, Testelin et Place.

Cette manifestation ne ressort que du cœur. La politique y est absolument étrangère. Vous ne l'avez pas ainsi jugé: par une lettre insérée dans le *Proletaire* du 8 février, vous nous apprenez que la démarche des proscrits français résidant à Bruxelles, si naturelle et si simple, a mis la république à deux doigts de sa perte. — Heureusement, votre sommeil était moins lourd que celui de tous vos compatriotes, moins six!... Vous avez entendu le bruit des armes de l'ennemi, et vous avez crié pour prévenir la démocratie universelle du grand déshonneur qu'avait éprouvé en vous le principe de la liberté individuelle. Grâce à vous, la grande cité ne sera pas prise; le capitole est sauvé!... Trois fois merci!...

Vous avez donc cru de votre devoir, comme républicain, de protester contre le banquet et contre la modeste médaille de bronze offerts par tous les proscrits, moins six, au dévouement éclairé et gratuit de nos trois amis. Du moment que Monsieur notre compatriote H. Morel n'avait pas apporté son concours à notre manifestation, on eût dû écrire sur les médailles *Des proscrits et non Les proscrits reconnaissants*. — Peut-être vous seriez-vous contenté de cette variante: « *Les proscrits reconnaissants, excepté M. H. Morel, dont la coopération morale fut refusée, en l'année d'Union et de Fraternité 1857.* »

Daignez ne pas m'en vouloir, si cette proposition n'a pas été émise par moi. Je n'ai jamais eu l'honneur de vous voir; votre absence, comme votre nom, m'étaient inconnus; nul près de moi n'a signalé le vide que vous laissiez. On a conspiré le silence autour de votre personnalité.

Vous apprenez, à la fin de votre lettre, à la famille des proscrits que vous êtes condamné du 13 juin 1849. Tous, excepté vous, sont connus par la célébrité de leur nom ou personnellement de la plupart d'entre nous. Il n'a jamais existé de différence entre eux et les victimes du 2 décembre 1851. Nous nous sommes tous trouvés réunis dans un égal attachement à la cause républicaine. C'est ainsi qu'à Bruxelles leurs noms se sont mêlés aux nôtres dans la liste de souscription pour les *inondés*, — et dans celle des *canons d'Alexandrie*. Nul n'a signalé votre nom dans ces deux circonstances. Définitivement, vous attachez un bien haut point à votre coopération, ou vous craignez bien de l'user.

Mais, si nous n'étions aujourd'hui qu'au 2 décembre 1851, et que la nouvelle du Coup-d'État, se répandit dans Bruxelles; — si l'on venait vous apprendre comme alors la destruction de la république, de toutes les libertés; — votre coopération matérielle et morale serait elle acquise à cette petite phalange d'hommes de cœur que le 13 juin avait jeté en Belgique, et qui couraient à la frontière française, dès la première heure, pour secourir leur co-religionnaires de France?

Le brave et malheureux Servient, le bon et fidèle Étienne Arago, et tant d'autres que je ne crois pas devoir nommer ici, pourraient-ils compter sur votre concours?

Ah! monsieur mon compatriote, protestez tant qu'il vous plaira; gratifiez-vous personnellement de tous les honneurs de la publicité qu'il vous conviendra de rechercher; pour ma part, cela m'est tout-à-fait indifférent. — Mais que vous osiez exiger publiquement que nous changions l'inscription « *des proscrits reconnaissants* » quand nous étions tous présents au banquet, moins six, qui ne joignent pas même leur nom au vôtre, voilà ce que je ne saurais admettre, ce que je n'admettrai jamais.

Vous pouviez dire simplement: « *J'en ai pas fait partie de cette manifestation.* » Mais vous ne sauriez blâmer une majorité si imposante qu'elle constitue presque l'unanimité des proscrits, de parler comme elle l'a fait. Vous n'avez pas le droit de trouver qu'elle vous opprime. Elle ne pouvait pas agir autrement, à moins qu'elle ne vous eût inscrit sur les médailles, comme protestant.

Or, vous me permettez de vous faire observer que les noms qui s'y trouvent, et qui signifient: « *dévouement, désintéressement* » comme on l'a si bien dit, — que ces noms les remplissent trop bien pour qu'il y ait place au vôtre.

Je n'aurais pas répondu à votre lettre, si vous eussiez pris les choses de moins loin et de moins haut, si vous ne vous étiez complètement trompé sur le but et sur la portée de cette manifestation que vous n'hésitez pas, eu égard à votre improbation, de qualifier de *singulière*.

Un mot seulement sur ce point: le cordonnier vend les chausses; le tailleur, les habits; le coiffeur, la poudre à cheveux; le négociant, sa marchandise; l'instituteur, ses leçons; l'employé, ses soins et son temps.

ont à subir de la part de ce barbare gouvernement républicain la privation momentanée de leur liberté!!!

Ces atroces républicains, ô crime! Ont même poussé la cruauté, jusqu'à permettre à plusieurs royalistes, de sortir de prison, sur parole, ce qui leur a donné la faculté de correspondre avec les ennemis de la Suisse et de livrer ses plans de défense aux lieutenants de Sa Majesté prussienne.

Tout récemment encore, ces cruels républicains, viennent, dans leur rage, d'accorder une amnistie aux auteurs du *Sonderbund*, et grâtier ceux qui amenèrent la guerre-civile à cette époque....

2° Il existe à Naples un auguste souverain, dont l'unique souci est de faire le bonheur de ses sujets. Là, le régime sous lequel ils vivent est des plus doux, des plus humains!!! Si l'état de siège est, pour ainsi dire, en permanence, c'est pour la sécurité des habitans; si les arrestations sont continuellement à l'ordre du jour, si l'on emprisonne sans motifs des citoyens, c'est parce que Sa Majesté veut leur procurer un logement sain et commode; c'est par clémence, qu'on fait subir la torture aux sujets égarés; et, si on fusille de temps à autre quelque mécontents, c'est tout bonnement pour leur ôter l'envie de recommencer à faire de l'opposition aux mesures paternelles prises journellement, dans l'intérêt des populations, objets de la sollicitude constante du souverain!

Il y a bien quelques esprits chagrins, qui trouvent que tout cela n'est pas bien humanitaire; ils rappellent que tous ces actes ne sont pas conformes aux promesses faites, aux serments prêtés en d'autres circonstances; mais ceux-là, sont des barbares, des sauvages, des buveurs de sang; ils ne comprennent pas la douceur de la justice monarchique et ne sont pas familiarisés avec les idées de civilisation modernes.

Nous pourrions multiplier à l'infini les citations; mais, ceci fera assez comprendre à nos lecteurs, combien la justice républicaine est au-dessous de la justice monarchique!!!...

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, deux lettres émanant de deux membres de la proscription française, protestant contre la manifestation qui a eu lieu le 20 janvier, en l'honneur de trois médecins, également proscrits, et dont le *National* a rendu compte.

Nous recevons aujourd'hui, une réponse à l'une de ces lettres, celle de M. Morel.

Le *Proletaire* étant un organe de la liberté; c'est donc en vertu du principe de la libre discussion, trop souvent méconnu par les grands journaux, que nous accueillons cette réponse.

Nous n'avons pas, on le comprendra, à intervenir dans ce débat; cependant, nous nous permettons de faire une observation à M. Bertal; c'est qu'il aurait dû s'abstenir de parler de la conduite des condamnés du 13 juin, à l'époque du 20 décembre, surtout dans les termes dont il s'est servi.

Il aurait dû comprendre, lui proscrit, la réserve qu'il convient de garder sur un tel sujet.

Bruxelles, 20 février 1857.

Citoyen rédacteur,

Vous avez bien voulu, dans votre numéro du 8 février, adhérer à la publication d'une lettre que vous a communiquée Monsieur H. Morel, contre une manifestation de sentiment et de convenance, que les Proscrits français ont cru devoir offrir à trois médecins, proscrits comme eux, et qui leur ont prodigué, pendant cinq années d'exil, les soins les plus dévoués et les plus incessants.

J'ai fait partie de ces oppresseurs de la liberté individuelle que gourmande M. H. Morel; — je serais même prêt à recommencer, si une aussi bonne fortune se re présentait.

M. H. Morel se drappe d'une façon inopportune, à mon avis, dans le principe politique qui n'a que faire en cette occasion, et jette du haut de sa chaire l'anathème à tous ceux qui ont participé à la manifestation du 20 janvier.

J'ose espérer, citoyen, que vous ne me refuserez pas l'insertion de quelques lignes en réponse à la protestation de M. H. Morel.

Veuillez agréer mes fraternelles salutations,  
H. BERTAL.

Pourquoi le médecin, l'avocat, le journaliste, etc., ne retireraient-ils pas de leur profession la rémunération de leur temps dépensé, et du capital qu'ils ont dû consacrer à acquérir les connaissances indispensables à leur art?... Ces connaissances sont pour eux comme le cuir du cordonnier, le drap du tailleur, le vin du marchand. C'est un capital acquis dans lequel ils doivent, et ont droit de rentrer.

Les trois médecins que nous avons réunis auprès de nous, le 20 janvier, ont gratuitement dispensé ce capital et leur activité pour la proscription. Personne n'en a été excepté, c'est du dévouement, c'est du désintéressement au premier chef. Rien ne les y forçait, ils n'étaient pas plus obligés de le faire que vous de me fournir des *bottes gratis*, et moi de vous fournir du *vin gratis*.

— Ils ont donc mieux mérité de la proscription que vous et moi. C'est ce qu'à consacré la réunion, objet de vos attaques, et les médailles qui vous portent ombrage.

Monsieur mon compatriote, vous avez fait fausse route: En écrivant votre lettre, vous n'avez eu l'œil que sur la forme; vous avez découvert des tyrans ou il n'en existe pas; vous avez tranché, sans aucune mesure, dans le corps de la proscription. — Votre protestation eût fait le bonheur de Granier de Cassagnac. — Soyons amis, Monsieur mon compatriote, contre l'ennemi commun, je le dis sincèrement, et ne lui fournissons pas d'armes contre nous, surtout à l'occasion de faits complètement étrangers à la république.

Pour en finir et pour vous être agréable, de toute la force de mes convictions et de ma bonne volonté, — je m'engage publiquement ici à souscrire pour une médaille et pour un banquet à votre intention, si, pendant cinq années vous voulez bien me dispenser gratuitement votre travail et capital qu'il exige, ainsi que l'ont fait nos trois amis médecins. Je fais la même promesse à tout tailleur, marchand, rentier, etc., qui suivront votre exemple parmi les proscrits. C'est un moyen d'arriver tout au moins à l'égalité devant les médailles. Je ne doute pas que vous ne l'acceptiez sans réserve.

Dans cet espoir, je vous offre mon fraternel salut,

H. BERTAL.

Expulsé à perpétuité de la France et de ses colonies, sans jugement, par la commission mixte du Tarn et Garonne, composée de MM. le préfet, le général et le procureur de M. Bonpart, le 15 mars 1851.

Le discours que vient de prononcer Bonaparte à l'ouverture du corps non-législatif est des plus curieux, des plus excentriques? Il brille autant par la singularité des citations qui y sont faites, que par la bizarrerie de ses contre-sens.

« L'année dernière, dit le maître actuel des destinées de la France, j'invoquais la protection divine, afin de guider nos efforts dans le sens le plus conforme aux intérêts de l'humanité et de la civilisation. » cette prière semble avoir été entendue.

300,000 cadavres gisent là-bas, en Orient, dans l'intérêt de l'humanité; excellent moyen que la guerre pour servir les intérêts du genre humain; il est vrai que la Providence s'en est mêlée, et qu'elle semble, le mot est drôle, avoir pris part à cette petite diminution de l'espèce.

« Les différends entre le roi de Prusse et la Suisse auront une solution favorable, — favorable à qui? Devinez!

Et plus loin: « C'est au désir qui anime le gouvernement de la France et de l'Angleterre, d'agir partout en faveur de l'humanité, qu'il faut imputer le désaccord regrettable qui s'est élevé au sujet des affaires de Naples. »

Ainsi, bonnes gens, tenez-vous pour avertis; ceci est une morale d'un nouveau genre, lorsqu'un méchant voisin se livrera à des atrocités envers ses enfants et que votre bon cœur vous aura poussé à empêcher ces brutalités révoltantes, ne lui en veuillez pas, ce désaccord serait regrettable, c'est votre générosité seule qui fait tout le mal. — Soyez donc durs et impassibles, il ne vous arrivera jamais rien que vous n'eussiez regretter!

Cette société avide, inquiète, hâlelante qui attend tout du gouvernement, dont le discours fait ensuite mention, ne peut être, on le devine sans peine, que la société du Dix-Décembre qu'on exhorte à la modération; et les individus qu'il faut stimuler sont, à n'en pas douter, les contribuables.

Bien touché!

Quant au soulagement de la misère d'une partie du peuple, Bonaparte en remet le soin à la Providence. Pauvre Providence! Elle est toujours chargée de la besogne, que des empereurs même, malgré l'immensité de leur génie, n'ont pu parvenir à faire.

Mais voici le bouquet. A propos des inondations, on lit dans le discours: « Je tiens à honneur qu'en France les fleuves comme la révolution, rentrent dans leur lit et qu'ils n'en puissent plus sortir! »

Nous ne dirons pas ce que nous pensons sur cette phrase par trop orgueilleuse, elle tombe sous l'appréciation de tout le monde. Le souvenir de Strasbourg et de Boulogne nous est resté à nous révolutionnaires; et si quelque chose peut nous forcer à rentrer au lit, ce ne peut-être que le sommeil que nous fait éprouver la lecture de pareilles tartines!

### UN VAGABOND.

Lorsque le manque de travail, les maladies ont aggravé la situation déjà si pénible du travailleur; lorsqu'il ne lui reste plus de quoi payer un abri pour le garantir du froid et des intempéries de l'air, qu'il ne s'avise pas de reposer sa tête affaiblie sur le seuil d'une de ces belles demeures, où habitent le luxe et l'opulence; car il tombe alors, sous l'application de la loi qui défend le vagabondage!

Le récit de la scène suivante qui a eu lieu à la police correctionnelle de Paris, est reproduit à l'envi, par les journaux belges, sans réflexion aucune et comme s'ils rapportaient que, monseigneur un tel, a daigné faire une promenade.

Et pourtant quel enseignement!

Des agents ont arrêté à une heure du matin, un homme couché et endormi sur un trottoir de la rue Montorgueil; cet homme a été renvoyé devant la police correctionnelle sous prévention de vagabondage.

Il déclare se nommer Boucher et être âgé de 56 ans.

M. le président. — Vous êtes sans asile?

Le prévenu. — Eh! mon Dieu, oui, mon président, et sans ressources; je suis malade depuis six mois; avec ça, pas d'ouvrage; queque vous voulez? Je travaille dans les cuirs et ils sont si augmentés que le commerce ne va pas du tout; je suis dans une fichu position, allez!

M. le président. — En effet, les maîtres qui vous ont occupé donnent de vous les meilleurs certificats, on lit notamment, dans l'un d'eux: « C'est un honnête homme qui n'a rien fait pour tomber où il est »

Le prévenu. — Oh! certainement, m'sieu, quant il y avait tant peu d'ouvrage que ça soit, c'était pour moi.

M. le président. — Combien y avait-il de temps que vous étiez sans ouvrage, quand on vous a arrêté?

Le prévenu. — M'sieu, il y avait six semaines; tant que j'ai eu queques sous pour payer mon garni et queque chose à vendre, je n'ai pas couché dans la rue; mais quant ça été fini, a bien fallu coucher à la belle étoile.

Tout l'auditoire est ému des déclarations naïves de ce pauvre homme.

Le tribunal l'a acquitté. M. le président lui fait passer une lettre pour être admis dans une maison d'asile, et joint à cette lettre un petit secours en argent.

Voilà pourtant un citoyen dont l'existence toute entière a été vouée au travail; qui a contribué à enrichir ses maîtres, destiné à finir sa carrière dans un dépôt de mendicité, privé de sa liberté; et pourtant, un de ceux qui ont exploité ses forces le déclare: « C'est un honnête homme qui n'a rien fait pour tomber où il est!!! »

### AMABILITÉ DE DEUX BOURGMESTRES.

On lit dans plusieurs journaux l'article suivant:

« Nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs le récit d'un acte de condescendance qui honore les autorités communales de Bruxelles et de Malines.

Voici le fait: Un jeune couple se présentait le 12 courant devant l'officier de l'état civil à Bruxelles, dont M. de Brouckere remplissait les fonctions, une pièce importante manquait et le mariage devait être différé.

M. le bourgmestre offrit de se mettre un peu plus tard à la disposition des époux; le père de la mariée partit immédiatement pour Malines. Le conseil communal se trouvait en séance. M. Brærs, bourgmestre, eut l'obligeance de faire remettre immédiatement la pièce demandée.

Le mariage ne fut donc retardé que de quelques heures et les conjoints, appartenant à la classe bourgeoise, ne savaient comment exprimer leur reconnaissance aux deux bourgmestres de Bruxelles et de Malines.

En serait-il de même si les mariés appartenaient à la classe ouvrière?...

— On lit dans un journal:

« Un effroyable malheur a été constaté avant-hier matin dans une commune des environs de Tournai. Un malheureux que le froid avait saisi et sans doute

égaré dans des en troits qui lui étaient inconnus, se réfugia près d'un chauffour pour se réchauffer mais il s'approcha si près du foyer qu'on le retrouva ne donnant plus signe de vie, l'asphyxie avait été complète. Il avait en outre un pied entièrement carbonisé. »

Et voilà comment, dans notre prospère et libre Belgique, on meurt de besoin; car, il est bien évident que si cet homme avait eu de quoi se procurer un logement, il n'eut pas été obligé de se réfugier près d'un chauffour, pour ranimer ses membres engourdis par le froid!

Hélas! chaque jour amène de nouvelles victimes de l'organisation actuelle de la société.

### LE CARNAVAL.

Nous sommes en carnaval, époque de travestissements, de déguisements et d'intrigues. Ce carnaval aura sa fin; puisse, le grand carnaval politique, qui dure depuis si longtemps, se terminer aussi, et nous donner le plaisir d'examiner nos arlequins et nos polichinelles politiques dépouillés de leurs costumes multicolores. Vu de près, et sans masques, nos paillasses, réduits à leur valeur réelle, offriraient un singulier spectacle aux yeux du peuple ébahi.

Quelle serait la surprise de ce bon peuple, en reconnaissant la lâcheté, sous l'habit de plus d'un général; l'hipocrisie, sous la mitre d'un évêque; l'iniquité, sous la robe d'un juge; l'avarice et l'orgueil sous les vêtements d'un philanthrope; la nullité sous le costume d'un homme d'Etat; la luxure et la paresse, sous la soutane d'un prêtre, l'égoïsme, la vanité, l'envie, le sot amour-propre sous le déguisement de tous!!!

Oui, l'étonnement du peuple serait grand, lorsqu'il verrait, à nu, ces hommes qui se prétendent indispensables aujourd'hui, n'être, en réalité qu'inutiles, si pas nuisibles, dans la société.

### RÉSUMÉ POLITIQUE.

Le fait le plus important en politique, est le discours prononcé au l'uileries, par le maître du logis. Nous avons donné quelques passages de ce magnifique morceau d'éloquence, d'une lucidité incomparable, et destiné à faire la pluie et le beau temps.

Au nombre des grandes mesures à prendre, dont il est question dans le discours, figure... le projet de dotation de 100,000 francs, au profit de M. de Malakof.

J.-F.-N. COULON, gérant responsable.

### IMPRIMERIE EN CARACTÈRES

DR

## LA V<sup>o</sup> BEUGNIES.

41, rue des Minimes, 41,  
A BRUXELLES.

On y fait tout ce qui a rapport à la typographie, tels que labours, journaux, prix-courants, tableaux, registres, mandats, circulaires, affiches, prospectus, ouvrages d'administrations, cartes d'adresses et de morts, étiquettes en tout genre, factures, etc., etc.; impressions en or, en argent et en toutes couleurs, enfin généralement tout ce qui concerne l'imprimerie, aux prix les plus modérés.

### AVIS INTÉRESSANT AUX TAILLEURS,

#### LE LION BELGE,

Journal des Modes de Bruxelles et de l'Étranger,  
Revue mensuelle des Tailleurs,  
Paraissant le premier de chaque mois, en français et flamand.

#### CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour un an avec Gravures non coloriées et patron découpé, par trimestre. fr. 4 60 c.  
Avec Gravures coloriées. » 5 60 »  
Avec un Patron découpé en grandeur naturelle chaque mois. en plus » 4 00 »  
Chaque Patron pris à part envoyé franco » 0 60 »  
Toute demande d'abonnement et de renseignement doit être adressée franco au bureau du journal rue du Tir, numéro 22, faubourg de Namur, à Bruxelles.

## CHAPEAUX

### IMPERMÉABLES CONTRE L'EAU ET LA TRANSPARATION.

(SYSTÈME BREVETÉ.)

FABRIQUE A PARIS ET A BRUXELLES

## DE DUPONT, PÈRE ET FILS,

Seuls inventeurs du Chapeau imperméable,

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madeleine. 3, RUE DES ÉPÉRONNIERS, A BRUXELLES. Deuxième maison en entrant par la rue de la Madeleine.

### Prix-Courant: Chapeaux imperméables.

Soie de Lyon, garniture riche, 1 <sup>re</sup> qualité.	fr. 12	Chapeaux de castor souple, toutes couleurs, pour homme.	fr. 8
Idem id. ordre 2 <sup>e</sup>	fr. 10	Idem idem pour jeune homme.	fr. 6
Idem id. id. 3 <sup>e</sup>	fr. 8	Idem idem pour enfant.	fr. 5
Idem id. id. 4 <sup>e</sup>	fr. 6		

Assortiment de Casquettes, depuis 2 fr. 50 c. jusqu'à 5 fr.

### COMMERCE DE CHARBONS.

## B. Loriaux, Vervoorn et C<sup>ie</sup>,

14, rue N.-D. du Sommeil, 14,

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A BRUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et la modicité de ses prix.

### PHARMACIE ET MAISON A VENDRE A BRUXELLES.

S'adresser pour les conditions, rue des Minimes, 41, sous les initiales J. V.

### L'ASSOCIATION FRATERNELLE

DES

## OUVRIERS TAILLEURS

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,

Etablie à Londres, 25 Great Pulteney street  
Golden Square.

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

Brux., Typ. de la V<sup>o</sup> BEUGNIES, rue des Minimes, 41

# Le Prolétaire,

ABONNEMENT  
Payable d'avance pour Bruxelles.  
Un an 2 fr. 00  
Six mois 1 50  
Trois mois 1 00

Plus de Privilège.

Tout par le Travail.

Pour la province,  
Un an 3 fr. 00  
Six mois 1 50  
Trois mois 1 00

**JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS**

LE JOURNAL  
est expédié franco  
Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. P. N. COMOX, rue de Namur, 17.

Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

MM. les abonnés de la province,  
peuvent en envoyer  
le montant en timbres postes.

On s'abonne à Londres à l'association fraternelle des *ouvriers tailleurs*, 25 Great Pulteney street, Golden square.

## AVIS.

La commission Bruxelloise, invite les citoyens porteurs de listes de souscription, en faveur de la cause Italienne, à les faire parvenir, soit au domicile de l'un de ses membres, soit au local de la *Tête d'Or*, près de la Grand'Place, où elle se réunit, tous les Dimanches, à 6 heures du soir. Pour la commission,

Le secrétaire,  
A. MARZI.

Bruxelles, 11 mars 1857.

## UN ASTRE RESPLANDISSANT.

Dans ce temps de *météores, de comètes, d'éclipses, etc.*, ou les lunettes de tous les observatoires, sont braquées sur tous les points, un de nos amis a découvert, dans la direction de Namur, un phare lumineux qui brille, depuis quelques jours, d'un éclat si vif, que ses rayons s'étendent jusqu'à Bruxelles dans la mansarde servant de bureau au *Prolétaire*.

Les termes employés dans la science astronomique, ne nous étant pas familiers, et pour cause, nous apprendrons tout bonnement à nos lecteurs, que l'astre en question a pour nom : *L'Eclaireur de Namur!!!*

Le dit *Eclaireur* a donc inséré dans ses brillantes colonnes le tout petit entrefilet suivant :

« Nous vivons dans un temps merveilleux où chacun cherche à sortir de sa sphère et à s'immiscer dans les affaires qui concernent son voisin. En ce moment nous avons à Bruxelles un certain compagnon tailleur qui fait un journal. *Le Prolétaire*, offrons hardiment de parler que ce réformateur improvisé ne sait pas faire des culottes. Ce qui ne l'empêche pas de faire très-mal son journal. »

O! *Eclaireur*, vous, qui à l'exemple de vos confrères se mouvant dans les régions éthérées, avez fait preuve de tant de mobilité, vous avez donc oublié l'immensité de l'espace éclairé par vos rayons bienfaisants ?

Eh bien, nous allons regarder en face le soleil namurois, rappeler ce qu'il était jadis, et lui montrer ce qu'il est devenu de nos jours.

*L'Eclaireur*, était autrefois démocrate (c'était permis le vent tournait de ce côté); après, libéral *exclusif*; puis, libéral modéré, métis, etc.; aujourd'hui, il en est arrivé à prendre place parmi les plus encroûtés champions du passé. Il touche au *crétinisme*! Cependant, nous ne désespérons pas de le voir revenir à son point de départ et arborer la bannière républicaine... lorsque la république sera venue.

Nous tenions, avant tout, à énumérer des titres *glorieux* du journal qui nous a foudroyé, anéanti par le *formidable* entrefilet cité plus haut.

*L'Eclaireur*, nous n'en doutons pas, est un organe rédigé, par des gens *comme il faut*, qui ont du savoir-vivre; comment se fait qu'il ait manqué aux règles de la plus vulgaire politesse, en omettant de nous envoyer le numéro où se trouvaient les six lignes dirigées contre le *Prolétaire* ?

Chez les *petites gens* de notre espèce, on n'agit pas ainsi. Quant nous avons *quelque chose sur le cœur*, c'est en face de l'adversaire que nous le déclarons, et non point derrière à la sourdine.

Il est vrai que nous ne savons pas mieux et que nous ne sommes pas exercés à ces tours d'*Escobars*.

C'est bon pour les gens bien élevés; des malotrus comme nous ne sont pas assez civilisés pour procéder de la sorte.

Donc, si notre ami n'avait pas mis le nez à sa lucarne et nous averti que le *satellite* avait daigné s'occuper de nous, la *petite perfidie* de *L'Eclaireur* serait passée inaperçue.

O *loyauté!!!*

Mais, cessons la plaisanterie et voyons ce qui a pu motiver la sortie de *L'Eclaireur*.

Peu nous importe, que le journal namurois, dise que l'un de nous ne sait pas faire des culottes. S'il venait se faire prendre la mesure pour juger des capacités de notre collaborateur, ce serait l'affaire du tailleur, et nous ne sachions pas, que le *Prolétaire*, entre pour quoi que ce soit dans la confection d'un pantalon.

Disons en passant, qu'il est heureux pour Messieurs du privilège (et au nombre de ceux-ci nous rangeons les illustres écrivains de *L'Eclaireur*), qu'il y ait des cultivateurs, des maçons, des cordonniers, des tailleurs, etc., sans quoi, ils courraient le risque de se trouver sans pain, sans abri, sans chaussures et sans vêtements.

Nous voudrions voir la longueur de leur mine, si ces Messieurs étaient forcés de se procurer par leur travail ces objets indispensables.

*Le Prolétaire* est mal rédigé dit encore *L'Eclaireur*. Soit. Mais vous ignorez donc *lumière namuroise*, que le *Prolétaire* n'a jamais affiché des prétentions littéraires.— OEuvre de quelques ouvriers, son but est d'arriver à la propagation des principes révolutionnaires, en émettant ses idées de la façon la plus claire, la plus saisissable, sans se préoccuper de la forme. S'exposant même par cette manière de procéder, aux coups d'*assomoirs* de votre critique.

A en juger par le petit échantillon de votre prose que nous avons sous les yeux, vous devez être un chef-d'œuvre de style et de haute littérature.— Nous devons nous incliner en reconnaissant votre *immense* supériorité. Quant

à nous, nous ne possédons que la science du vrai et du juste.

Vous voyez donc bien, *Eclaireur*, qu'en ce qui nous concerne personnellement, nous sommes peu touché de vos attaques.

Mais, lorsque vous dites : « Il faut rester dans sa sphère. » C'est un peu trop fort.

Vous ne voyez donc pas, *Eclaireur* mignonne, que le peuple étouffe dans sa sphère empoisonnée, qu'il veut en sortir pour respirer l'air plus pur de la liberté! Vous n'apercevez donc pas que, le travailleur aspire à vivre dans d'autres conditions que celles qui lui sont imposées, par l'égoïsme de ceux dont vous êtes le *chantre désintéressé* sans doute; vous n'avez donc pas remarqué que le système et les institutions qui nous régissent *ont fait leur temps*, et que le règne de l'exploitation et du privilège est bien près de disparaître pour faire place au règne de la justice et de l'égalité!

Il n'est point besoin d'un grand effort d'esprit pour comprendre que tout ceci nous intéresse bien un peu. Et c'est d'une outre cuidance inouïe, d'oser nous dire :

« M'élez-vous de vos affaires. »

N'en déplaise à *L'Eclaireur*, nous voulons nous en mêler, et sérieusement encore. Eh quoi! Lorsque toutes les charges de la société reposent sur le prolétariat; lorsque nous ouvriers, nous produisons sans cesse sans pouvoir atteindre à la consommation; et que le fruit de nos sueurs est dévoré par les oisifs et les faînéants; lorsque nous recherchons les causes qui amènent des effets si désastreux pour nous et nos familles, *L'Eclaireur* viendra apposer son *velo* et crier : cela ne vous regarde pas!

Nous savons bien que c'est-là la grande affaire, et que la bourgeoisie voit avec colère un élément nouveau se produire dans la lutte; elle sait que du jour où le peuple interviendra dans les affaires publiques, sa domination aura cessé.

Que *L'Eclaireur* et les siens se le tiennent pour dit : Nous sommes fatigués d'être bernés par ceux qui nous ont toujours promis monts et merveilles. Nous voulons nous débarrasser de leur tutelle; et malgré le *formidable* : « M'élez-vous de vos affaires. » Nous sommes *très-décidés* à porter nos investigations partout, à saper les vieilles institutions. Bien plus, nous voulons travailler à l'édification d'un ordre de choses, où nous pourrions, développer en toute liberté, nos facultés physiques, morales et intellectuelles!

Et, quand nous disons : nous, *candide lumière*, nous ne faisons pas seulement allusion aux quelques ouvriers fondateurs du *Prolétaire*;

nous parlons de ces milliers de travailleurs qui pensent comme nous; ce n'est plus un fait isolé car si *l'Éclair* était en contact avec la *canaille*, et s'il entendait raisonner la *populace*, il écarquillerait singulièrement les yeux, en voyant ces *vauriens* aspirer à se gouverner sans intermédiaires.

Voilà pourquoi, *resplendissant météore*, nous voulons sortir de notre sphère; et pour atteindre des régions plus pures, il faut nécessairement que nous nous en mêlions!

## LA PATRIE.

L'amour de la patrie est un mot dont les oppresseurs de toutes les nations se sont déjà trop souvent servi, en en dénaturant toute fois le vrai sens, pour lancer les peuples les uns contre les autres, pour que nous ne mettions tous nos efforts à détruire ses effets pernicieux. Non, pour cela que nous fassions un crime à un homme d'aimer le lieu qui l'a vu naître, d'éprouver au retour d'un long voyage, de la joie en retrouvant ses amis; en entendant le langage, et en retrouvant les habitudes de son pays natal.

Ce sentiment est naturel chez tous les hommes! Aussi, n'est-ce pas lui que nous tenterions d'effacer des cœurs. Ce qui fait l'objet de notre critique, ce qui jusqu'aujourd'hui a mis un obstacle à la solidarité des peuples, c'est ce stupide et orgueilleux esprit de nationalité qui les ont si longtemps divisés et qui nous le constatons avec satisfaction, diminue de jour en jour.

Oui, l'orgueil de la patrie est en décadence chez toutes les nations. Il est heureux de pouvoir l'enregistrer. Lorsqu'on voit, par exemple, des français professer un mépris profond pour les glorieux du premier empire, et ne voir dans son héros qu'un tyran, et ne parler que la honte au front, des expéditions-tragico-burlesques de ses singuliers imitateurs. D'un autre côté, lorsqu'on voit tous les autres peuples n'envisageant plus la France, malgré son gouvernement despotique, comme conquérante et voulant imposer ses lois, mettre, au contraire, son espoir dans l'initiative révolutionnaire du pays contre lequel les rois de l'Europe voudraient les exciter; on peut affirmer que cet esprit d'amour-propre national est près de s'éteindre.

Démocrates de toutes les contrées, c'est à nous d'unir nos efforts pour porter le dernier coup à un préjugé qui a été si fatal au triomphe de la cause populaire.

Nous recevons la lettre suivante, en réponse à celle de M. Bertal, insérée dans notre dernier numéro :

Bruxelles, le 10 mars 1857.

Citoyen rédacteur,

Il paraît que ma protestation relative au fameux banquet *politico-médical*, du 20 janvier, a frappé bien juste, puisque les *grandes célébrités* de la proscription s'en sont émues au point de daigner descendre, jusqu'à m'adresser dans les colonnes de votre journal ce qu'elles veulent bien appeler une réponse.

Certes, je devrais, si je ne l'envisageais qu'au point de vue de ma satisfaction personnelle, me réjouir d'une pareille publication, car il semblerait, en vérité, que ses auteurs, n'ont eu en vue, tant elle est puérile, que de faire ressortir d'avantage encore, la supériorité des principes professés par moi.

En effet, que disais-je dans ma lettre du 3 février?

« Messieurs mes compatriotes, un peu plus de respect s'il vous plaît, pour la libre volonté de vos co-religionnaires. Donnez-vous des banquets tant qu'il vous plaira; gratifiez-vous mutuellement de toutes les médailles qu'il vous conviendra de vous offrir; vous en avez le droit, personne n'a rien à y voir; et pour ma part, cela m'est tout à fait indifférent. — Mais, que vous osiez affirmer publiquement, que vous faites ces choses au nom de la proscription tout entière, quand vous savez fort bien, que, des membres de cette même proscription, ont positivement refusé d'y participer, voilà ce que je ne saurais admettre, ce que

je n'admettrai jamais. LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE EST UN BIEN TROP PRÉCIEUX, POUR LA LAISSER AINSI IMPUNÉMENT FOULER AUX PIEDS, PUT-CE MÊME À L'ÉGARD D'UN SEUL, PUT-CE MÊME DANS LES CIRCONSTANCES LES MOINS IMPORTANTES. »

« J'ai refusé toute espèce de concours à cette singulière manifestation. De quel droit vous permettez-vous d'y impliquer, contre ma volonté, ma coopération morale? »

Toute ma lettre peut se résumer dans ces quelques lignes.

Que répond à cela celle signée Bertal?

« Que je ne pouvais exiger qu'on change l'inscription des médailles. » (Tous ceux qui ont lu ma lettre, ont pu se convaincre, que cette phrase qu'on me prête si charitablement, n'est pas de moi; elle se trouve dans la protestation du citoyen *Benoist*: protestation dont ces messieurs, ne disent pas un mot, bien qu'ils y puissent le thème de leur pasquinades. O LOGIQUE! O LOYAUTÉ!) Que je pouvais dire tout simplement: « Je n'ai pas fait partie de cette manifestation. » Mais, que je ne saurais blâmer une majorité si imposante, qu'elle constitue presque l'unanimité, » que je n'ai pas le droit de trouver qu'elle m'opprime (renvoi à M. Bonaparte); puis encore, que, « le médecin à le droit de faire payer ses visites, comme le cordonnier ses chaussures, le tailleur ses habits, le coiffeur sa poudre à cheveux etc. etc.... et une foule d'autres *boniments*, d'égale force, que je passe sous silence, par respect pour la modestie des auteurs, car :

« Qui traite un beau sujet est sans peine éloquent. »

« Vous apprenez à la famille des proscrits, ajoute la mirobolante épître, que vous êtes condamné du 13 juin 1849. Tous, *excepté vous*, sont connus par la célébrité de leur nom. QUELLE CHANCE!

Connaissez-vous cette vieille chanson faubourienne?

- De leurs favoris, pour être sur la liste,
- Il faut être avocat, ou bien journalite,
- Moi, qui par malheur, ne suis qu'un ouvrier,
- Etc....

« Tous, nous nous sommes trouvés réunis dans un égal attachement à la cause républicaine; c'est ainsi que leurs noms se sont mêlés aux nôtres (ça devait faire un amas de célébrités), dans la liste de souscriptions pour les *inondés*; et dans celle des canons d'Alexandrie. Nul n'a signalé votre nom dans ces deux circonstances. »

Il faut avouer que je suis un bien grand pleutre.

Mais ne voyez vous donc pas grands.... hommes que vous êtes, que l'obscurité de mon nom est ici mon excuse. Pouvais-je décemment me permettre de le faire figurer à côté de noms tels que les vôtres? Et puis vous le dirais-je, je me serais peut-être permis, tant que j'ai peu de savoir-vivre, de donner une leçon, au républicain illustre, qui aurait osé me présenter la sèbille pour les inonés de la France impériale.

Ah! Messieurs les *hommes célèbres*! Voilà donc où vous en êtes, c'est donc là tout le fruit que vous avez retiré des terribles et sanglantes déceptions qu'a subi la démocratie depuis 1848?

Comment! Vous osez me reprocher, *très-sérieusement*, de n'avoir pas jeté cinq sous dans l'escarcelle des *inondés* de M. Bonaparte (afin sans doute, de les aider à supporter plus patiemment, et le plus longtemps possible son autorité *bienfaisante*); et de n'avoir pas donné pareille somme pour aider Sa Majesté Sarde, à devenir un jour l'opresseur de toutes les *Italiés*! . . . .

Que voulez-vous donc que je réponde à cela?

Je ne puis que vous renvoyer à l'école, car, pour traiter certaines questions, il faut être plus familier avec la langue révolutionnaire que vous ne semblez l'être.

Arrivons donc au trait le plus saillant de la pièce.

« Mais, si nous n'étions aujourd'hui qu'au 2 décembre 1851; si l'on venait vous apprendre, *comme alors*, la destruction de la république, votre coopération matérielle et morale, serait-elle acquise à cette petite phalange d'*hommes de cœur*, que le 13 juin avait jeté en Belgique, et qui couraient à la frontière française, *dès la première heure*, pour seconder leurs co-religionnaires de France. Le brave et malheureux Servient; le bon et fidèle Arago et tant d'autres que je ne crois pas devoir nommer ici, pourraient-ils compter sur votre concours? »

Ils sont de plus en plus forts, ma parole d'honneur!

Remarquez, citoyen rédacteur, ils ne me demandent pas, si la république, si la révolution, pourraient aujourd'hui *comme alors*, compter sur mon concours; mais, si ma coopération serait acquise à ce qu'ils appellent, « une phalange d'*hommes de cœur* » (il paraît que M. Bertal et ses amis savent aussi bien distinguer les hommes que les principes).

Non, mes *très-illustres* concitoyens, pas plus aujourd'hui qu'*alors*, et pour rien au monde, je ne voudrais consentir à m'embarquer avec une pareille *rolée d'étourneaux*. Je connais trop leur valeur personnelle. Ils

sont beaucoup trop *hommes de cœur* pour moi: j'en sais, par exemple, qui marchaient *bravement* à l'assaut de la *barrière de l'Etoile*, quand la fusillade grondait au quartier *St-Martin*!!!

Je voudrais bien savoir combien il y en a eu de tués, de blessés, voire même, *combien d'arrêtés*, parmi ces *hommes intrépides* qui couraient, dès la *première heure*, pour seconder leurs co-religionnaires de France?

Mais enfin, *loyaux et intelligents* démocrates, qui donc a pu vous pousser à m'adresser de pareilles questions? Jusque là vous n'étiez que ridicules, mais ici vous frisez l'infamie; ariez vous par hasard la velléité d'entrer un jour dans la magistrature?

Où serait-ce, comme on le dit tout bas, qu'il s'agit d'écraser le prolétaire assez osé pour vouloir être un homme? S'il en est ainsi, mes *célèbres amis*, je m'étonne que vous m'ayez choisi pour adversaire: car, nous sommes d'*anciennes connaissances*, et vous n'ignorez pas que, sur le terrain révolutionnaire, je vous dépasse de cent coudées. C'est même là le *seul, l'unique motif* de votre rage furibonde contre moi.

Vous en avez tellement la conscience, que vous n'avez pas osé signer votre lettre. Vous vous êtes mis à couvert sous le nom d'un pauvre diable qui n'en peut mais. (Le lecteur s'étonnera peut-être de ce que la lettre à laquelle je réponds, n'étant signée que d'un seul, je m'adresse à plusieurs.)

Je réponds à l'avance :

1° Connaisant les ficelles, je sais d'où part le trait.

2° M. Bertal, déclare dans sa lettre, qu'il n'a pas l'honneur de me connaître. Où donc alors a-t-il pu prendre les stupides et ridicules calomnies, qu'il débite sur mon compte? Il faut, de toute nécessité, qu'il soit allé les ramasser dans le crachoir où, *certaines hommes de cœur*, expectorent leur bile.

Ah! *démocratie bourgeoise*! Je te connais depuis longtemps déjà. Je te savais bien hirsute d'orgueil, pleine de fiel et de rancune; mais jamais, au grand jamais, je ne t'aurais cru dénuée d'intelligence à ce point d'oublier toute pudeur!!!

Quoi! Tu es venue, de toi-même te fourvoyer sous la férule du prolétaire. Eh bien! Sois donc satisfaite et reçois le prix de ton outre-euidance. Te voilà marquée au front d'un stigmate qui ne s'effacera pas de sitôt!

Je vous prie citoyen rédacteur, de bien remarquer, que je dis *démocratie bourgeoise*, et non *bourgeois démocrate*. On confond si souvent ces deux choses, que je crois essentiel de faire ici cette distinction.

Quant à vous M. Bertal, on m'a dit que vous étiez plutôt..... bon que méchant. Je le crois sans peine. J'ai déjà connu des hommes, dont la logique égalait au moins la vôtre, et qui n'en était pas plus mauvais garçons pour cela.

Je ne vous impute donc pas à crime d'avoir signé cette pièce; vous avez été tout *bonnement* la dupe de quelques *clampins* sans vergogne, qui pour s'élever jusqu'à moi, on eu besoin de vos épaules: mais à l'avenir, croyez moi, c'est un conseil d'ami que je vous donne, ne vous mêlez que des affaires qui sont de votre compétence.

Recevez citoyen rédacteur,

Mes salutations fraternelles,

H. MOREL.

On lit dans *l'Echo de Bruxelles* sous la rubrique: Chronique judiciaire.

« Une instruction judiciaire se poursuit avec grande activité à charge du chef d'un établissement commercial prévenu de nombreux et graves détournements. Cette poursuite nouvelle fait en ce moment tant de bruit à Bruxelles, que nous craignons bien que la presse ne puisse plus longtemps garder le silence, malgré le vif désir que nous éprouvons de nous abstenir de tout détail pendant l'instruction.

Qu'il nous suffise de dire pour le moment, que le nouveau fait judiciaire qui vient de se produire, emprunte au circonstance une incontestable gravité. Il fait depuis plusieurs jours beaucoup de bruit au palais, à cause surtout de certaine coïncidence. Il y a eu, paraît-il, arrestation. »

Une chose remarquable, ce sont les ménagements dont on use lorsqu'un individu appartenant aux classes bourgeoises et privilégiées s'est rendu coupable d'un méfait quelconque. Ce n'est que, lorsqu'il est impossible de garder plus longtemps le silence, que les journaux en font mention; et encore, avec le plus de reticences possible; mais que l'on désigne comme coupable une personne appartenant au prolétariat, à la *canaille*, comme ayant commis un délit de quelque nature que ce soit, alors c'est différent, il n'est pas besoin

de prendre des précautions et de garder des ménagements.

Le fait suivant, que nous empruntons au même journal cité plus haut, pourra en convaincre nos lecteurs.

« Il y a quelques jours, on a parlé de l'arrestation à Anvers d'une marchande de crevettes, accusée par un monsieur, de lui avoir volé sa montre d'or, au moment où elle venait de lui servir des crevettes dans un estaminet au port. La pauvre femme était innocente. En rentrant chez lui, le monsieur retrouva la montre accrochée à un clou. Il avertit la police, qui se hâta de mettre la marchande en liberté. On dit que cette dernière ne se contente pas de si peu, et va intenter une action à celui qui l'a accusée sans raison. »

Malgré que ce monsieur ne fournissait aucune preuve, aucun indice même, à l'appui de l'accusation si grave qu'il portait contre la marchande de crevettes ; la police l'a cru sur parole, et la pauvre femme, malgré ses protestations, n'en a pas moins été conduite en prison, en attendant que le monsieur retrouve sa montre attachée à un clou.

Qu'un ouvrier s'avise de dire qu'il a été volé par un monsieur et qu'il se plaigne à la police, sans avoir aucune preuve, pour voir si, séance tenante ce dernier serait arrêté sans information aucune ? On répondrait au plaignant ; prenez garde, c'est sur un homme respectable que vous faites peser une grave accusation. C'est impossible. Bien heureux dans ce cas s'il n'était pas menacé d'être arrêté lui-même.

O ! puissance de l'habit !!!

## VARIÉTÉS.

Citoyen rédacteur,

Je ne suis pas superstitieux ; je ne crois ni au diable, ni aux miracles ; cependant, envie m'est prise de vous communiquer un rêve, des plus drôles que j'ai fait la nuit passée.

Chose singulière, les événements que je vais relater, et dont j'ai été témoin, bien entendu dans mon rêve, se passaient dans le courant du mois de juin 1857.

La terrible comète, dont on nous annonce la venue, avait déjà caressé la terre de sa formidable queue rouge ; mais au lieu d'un cataclysme épouvantable, comme le prédit l'astronome allemand, et par une fantaisie bizarre, l'astre vagabond, se plût à diviser la race humaine en deux camps ; et d'un coup de sa chevelure elle nous enleva tous les privilégiés, les parasites et les exploités, qui prétendent avoir le droit de vivre aux dépens des prolétaires, parceque disent-ils : la société ne pourrait pas exister sans eux !

La comète, paraît-il ( toujours dans mon songe ), voulut s'assurer de la vérité de leur dire.

Et crac ! Le 14 juin, plus de rois, plus de ministres, plus de sénat, plus de représentants, plus de journalistes, plus de pape, plus d'évêques, plus de prêtres, plus de capucins, plus de jésuites, plus de généraux, ni d'autres mannequins à épaulettes, plus de juges, plus d'avocats, plus d'huissiers, plus de bourreaux, plus de banquiers, plus d'usuriers, plus d'exploiteurs, plus de princes, plus de barons, plus de marquis !!! Tout avait disparu !...

Et les peuples, de se regarder avec effroi.

Qu'allons nous faire ! S'écriaient les travailleurs ! Nous n'avons plus de maîtres pour nous gouverner.

Et pardieu, reprit maître Jacques, faire ce que nous avons toujours fait ! Travailler ! Seulement, nous travaillerons pour nous-même. Et le conseil fut si bien suivi, qu'au bout de quelque temps, tout le monde ayant misson, activité au service de la société, le bien-être du peuple avait triplé ; et il en jouis-

sait, à son grand étonnement, en toute liberté, sans avoir plus à craindre, ni les bienfaits du philanthrope, ni les bénédictions du prêtre.

Qu'étaient donc devenus messieurs les nécessaires ? Qu'en avait fait la farceuse de comète ? Quel sort leur avait-elle réservé ?

Vers la fin du mois de juin ( toujours le songe ), je fus désigné par les citoyens de la commune de Bruxelles, pour faire partie d'une expédition maritime, à l'effet d'opérer des échanges de produits avec les travailleurs des contrées lointaines.

Après quelques jours de mer, entraîné par des vents contraires, notre vaisseau échoua sur un banc de sable non loin d'un côté inconnue à tous les marins qui composaient l'équipage.

Nous n'eûmes pas de peine à dégager le navire et nous nous rendimes à terre pour explorer la nouvelle découverte que nous venions de faire.

Quel ne fut pas notre étonnement, lorsque nous vîmes que cette terre était habitée, et surtout, lorsque nous reconnûmes dans ces habitants, les individus dont la comète nous avait débarrassés.

Quel déplorable spectacle s'offrit à nos yeux ! La misère, la plus profonde, régnait dans cette colonie d'un nouveau genre ; quoique la malicieuse comète eut laissé des instruments de travail à la disposition de cette foule d'hommes jadis si fier de leur faux mérites.

Tous étaient nu-pieds. . . . Hélas ! ils ne savaient point faire des souliers ! Hommes, femmes et enfants n'étaient plus couverts que de lambeaux des riches habits qu'ils avaient portés autrefois. C'était surtout le travail, si l'on peut donner ce nom aux pénibles occupations auxquelles ils se livraient, qui offrait un étrange tableau.

Quelques marquis, anciens chasseurs, étaient les seuls individus qui pussent fournir quelque nourriture succulente ; deux ou trois rois et quelques princes, n'avaient été trouvés bons qu'au transport du gibier ; un ou deux empereurs experts dans la chose, servaient de bouchers pour abattre le bétail qu'on avait su prendre vivant. Un ancien usurier qui avait été apprenti tailleur dans sa jeunesse, paraissait avoir le plus d'importance parmi eux, et donnait des leçons de couture à plusieurs reines et autres dames, moyennant une ample rétribution de lièvre et de lapin ; quelques généraux faisaient la cuisine ; le reste de la bande, parmi laquelle se trouvait tout le clergé restait dans une inactivité, presque compeltte ; ils étaient obligés de se nourrir d'herbage et de racines que le hasard faisait tomber sous leurs mains, et n'avaient pour se consoler que le souvenir des paroles d'un illustre comte, jadis leur chef de file.

Le détail de tant de misère serait trop long à faire, l'imagination du lecteur y suppléera.

Lorsque nous eûmes mis pied-à-terre, nous fûmes entourés par un grand nombre de ces malheureux, qui, ayant reconnu à notre allure décidée que nous étions des travailleurs, s'agenouillèrent devant nous, et le visage baigné de larmes, s'écriaient en joignant les mains : Vrais rois de la terre ; ouvriers nos anciens frères méconnus. . . .

APPRENEZ-NOUS A TRAVAILLER !!!

Et je m'éveillais. . . . UN SONNAMBULE.

## L'ANNIVERSAIRE DU 24 FÉVRIER.

L'anniversaire de la révolution de 1848, a été célébré à Londres, le 24 février, à St-Martin

's Hall, par les proscrits de tous les pays auxquels se sont joints des démocrates anglais.

La réunion était nombreuse, 3,000 citoyens faisaient partie du meeting. Les citoyens Ernest Jones, Talandier, Wash, Shertzer, Félix Pyat, Nadaud, Choppe, Rougée y ont pris successivement la parole.

Le cadre de notre journal, ne nous permet pas de donner, dans toute son étendue, le discours du citoyen Talandier qui nous a été transmis. Nous en extrayons quelques passages.

Citoyens.

Ce n'est pas une des choses les moins remarquables de notre temps, qu'une poignée de proscrits, refoulés dans un seul lieu, en Europe, où la liberté règne encore, ne puissent se réunir pour célébrer quelque journée remarquable de leurs fastes historiques ou pour rendre les derniers devoirs à quelqu'un de leurs compagnons mort, sans que les voix vénales et calomniatrices de la presse continentale ne s'égosillent à crier à l'abomination de la désolation. Ah ! citoyens, si la république et le socialisme étaient si bien morts qu'on voudrait le faire croire, on ne craindrait pas ainsi qu'une seule parole jetée aux vents les réveille, et on ne tomberait pas dans des accès de terreur et de rage, parceque cinquante proscrits se sont réunis, dans un cimetière de Londres, autour de la tombe d'un des leurs. Merci M. de Cassagnac, de Cesana, de la Guerronnière et tutti quanti. — Merci, illustres champions de la religion, de la famille, de la propriété et du patriotisme, écrivains célèbres et qui méritez de l'être : vous êtes grands ; et tout en vous méprisant, nous ne pouvons nous empêcher d'avoir pour vous cette sorte d'admiration qu'on a pour les choses colossales, énormes, monstrueuses. — Vous avez donné à l'infamie, à la bassesse, à la vénalité, des proportions cyclopéennes. Judas n'était qu'un pleutre auprès de vous. Il ne vendit le juste qu'une seule fois et s'alla pendre le lendemain de honte et de douleur ; vous, vous vendez le juste tous les jours et à toute heure, et si l'on ne mourait que de honte, vous seriez immortels. — Merci, nous vous connaissons aussi bien que vous nous connaissez, et nous savons qu'il y a une chose que vous ne nous pardonnerez jamais : c'est de n'être pas des vendus comme vous. — Allez, messieurs, mordez vos plumes, imprégnez-les du venin de votre rage ; nous avons toujours compté sur vos dénonciations et sur vos injures, et nous serions fâchés tant que vous aurez la parole que vous ne vous en servissiez pas contre nous. Si nous pouvons souffrir quelquefois de voir des écrivains d'une presse libre se tromper sur nos intentions et sur nos actes, il n'en est pas de même quand c'est vous qui nous attaquez, vous ne vous trompez pas quand vous parlez de nous, vous savez bien que vous mentez, comme nous savons bien que vous êtes payés pour le faire, trop fiers pour vous refuser, nous portons vos injures et vos haines au compte de nos joies.

Nous ne nous appuyons sur aucune des absurdités où des horreurs religieuses, politiques, économiques qui ont régné dans le monde jusqu'à ce jour. — Nous voulons l'ordre dans la famille, et nous ne le faisons pas reposer sur la supériorité de l'homme sur la femme. — Nous voulons l'ordre dans la cité ; et nous ne voulons pas l'imposer au nom des rois et par la force des baïonnettes. — Nous voulons l'ordre dans l'industrie ; et nous prétendons qu'il y règne sans que le capital soit le maître du travail. — Nous voulons l'ordre dans les intelligences ; et nous ne les soumettons à aucun prêtre, et nous ne présentons à l'humanité aucun idole à adorer.

J'en atteste la vérité éternelle que j'adore : si après sa victoire sur les rois, les nobles et les prêtres, la bourgeoisie ne s'était pas séparée de son allié et de son frère, le prolétariat ; si elle avait voulu continuer pacifiquement l'œuvre de la conciliation des intérêts et de la fusion des classes ; — si elle avait compris que l'égalité est la loi qui doit s'accomplir et que l'histoire tout entière n'est que la prophétie de cet accomplissement ; — si elle avait travaillé à faire passer progressivement le prolétaire de la condition de salarie à celle d'associé ; — si elle avait admis pour tous ce qu'elle a admis pour elle-même : qu'il n'y a ni liberté individuelle, ni souveraineté politique, ni sécurité sociale sans la possession de l'instrument de travail qui est l'incarnation du droit humain ; — si elle avait donné, de concession en concession, une part de plus en plus grande à l'ouvrier dans les bénéfices du travail et dans l'administration des affaires communes, publiques et privées ; — non ! jamais ceux d'entre nous qui appartenaient à la bourgeoisie par leur naissance n'auraient abandonné leur classe. Nous aurions travaillé avec amour à une œuvre qui eût été dans l'histoire du genre humain la glorification de cette classe ; et en tendant la main à nos frères déshérités, nous n'aurions pas abandonnés celle de

nos frères plus heureux, mais la bourgeoisie ne l'a pas voulu.

Elle n'a pris conseil que de l'avarice et de l'orgueil. Elle s'est faite Caste — la parvenue; et elle a fini par se donner pour souverain le représentant le plus sombre, le plus odieux fraticide: — . . . . .

Qui la sauvera maintenant des colères du ciel et des malédictions de la terre qu'elle a appelées sur sa tête? — Personne. . . . car elle n'a plus le cœur de se sauver elle-même.

Nous avons fait notre devoir: rien que notre devoir. Nous avons, pendant des années, parlé à la bourgeoisie le langage de la conciliation et de la paix, nous l'avons implorée; nous l'avons suppliée: tout, jusqu'aux plus minces réformes, a été refusé aux prières, rien n'a été cédé qu'à la force.

Nous aurions voulu que l'égalité fut le résultat d'une transaction et non le prix d'une conquête. Est-ce notre faute si de ces deux alternatives on ne nous a laissé que la seconde? — Le choix ne nous a pas été permis, et notre conscience ne nous permet pas non plus, quand une fois la vérité a brillé à nos yeux, de la servir ou de l'abandonner; nous lui appartenons sans conditions: à elle notre sang; à elle notre pensée; à elle notre âme; à elle notre vie toute entière, dans le présent et dans l'éternité.

Vive la République universelle, démocratique et sociale!

#### MARTYROLOGE DU TRAVAIL.

S'il est une catégorie de travailleurs qui fournit de nombreuses victimes et laisse une longue suite des siens sur le champ de bataille du travail, c'est celle qui travaille à l'exploitation des mines, qui va fouiller les entrailles de la terre pour y chercher les richesses qui y sont enfouies.

Chaque jour on signale des accidents, des catastrophes qui viennent jeter l'épouvante et la désolation dans les familles de ces courageux prolétaires, qui, pour un modique salaire risquent leur existence à toute heure du jour.

Le Times fait le récit suivant d'une explosion qui vient d'avoir lieu à Lundhill (Angleterre).

Une épouvantable catastrophe, une explosion terrible, vient d'avoir lieu dans une exploitation de charbon située près de Barnsley, à Lundhill. On a constaté que le chiffre de morts, hommes et enfants, dans les galeries, est de cent soixante-dix!!!

La mine de charbon de Lundhill, située à un demi-mille nord du village de Hemingfield, appartient à la maison Taylor, Mondole et C. Il y a deux ans que l'exploitation a commencé. Les galeries étaient à 200 me-

tres environ de profondeur. La couche de charbon est très-riche. Trois cent cinquante hommes et adultes environ travaillent journellement dans cette mine.

Jeudi matin, 220 hommes sont descendus dans le puits; 30 à peu près sont remontés pour diner, et, au moment de l'explosion, il se trouvait dans le puits 180 personnes. A midi et demi l'explosion a eu lieu; elle a été accompagnée par un bruit souterrain entendu à la distance de deux milles, et à ce moment tout le voisinage a ressenti comme une secousse de tremblement de terre.

Vers quatre heures, plusieurs hommes ont pu descendre; ils ont trouvé un groupe de dix-neuf mineurs qui attendaient avec anxiété leur délivrance. A mesure que ces hommes, miraculeusement échappés à la destruction, paraissaient à l'entrée du puits, leur présence répandait la joie ou la consternation parmi les familles rassemblées en cet endroit.

Des émanations sulfureuses forcèrent les hommes descendus pour chercher les victimes à renoncer à avancer davantage, ayant déjà poussé leur reconnaissance jusqu'à 4 à 500 mètres environ dans les galeries, où ils avaient trouvé treize corps horriblement mutilés.

Les appareils de ventilateurs avaient été brisés, et, en conséquence, il était à presumer que les travailleurs, surpris par l'explosion, avaient dû être asphyxiés. De plus, les gaz inflammables avaient mis le feu au charbon, et bientôt une épaisse colonne de fumée suivie d'une flamme énorme vint confirmer les craintes conçues à l'égard de cet incendie souterrain.

A sept heures du soir, la flamme, dépassant de 50 à 60 pieds la cheminée de l'exploitation, éclairait au loin tout le voisinage. Il fallut faire demander des pompes à Sheffield. A huit heures et demie on était maître du feu, c'est-à-dire qu'en empêchant l'air extérieur de pénétrer dans les galeries, on diminuait la flamme; mais l'incendie souterrain durera probablement quelques jours dans cette espèce de volcan.

Un bien déplorable accident est arrivé vendredi 20, dans la commune d'Awas, près de Liège: deux ouvriers qui travaillaient dans une carrière y ont été ensevelis sous un éboulement de sable; l'un d'eux est parvenu à en sortir, l'autre est resté enfoui à une profondeur de vingt mètres. Jusqu'à présent les recherches faites pour le délivrer, sous la direction des officiers des mines, sont restées infructueuses. La victime se nomme Guillaume Galand, de Wiemme. C'était un brave et laborieux ouvrier qui n'était âgé que de 27 ans. Il pourvoyait, par son travail, à l'entretien de sa vieille mère; il laissait une femme et trois enfants en bas âge.

Un ouvrier houilleur, le citoyen Adolphe Vandois, âgé de 17 ans, a été écrasé mardi dernier, sous un éboulement survenu vers les cinq heures du soir, dans les travaux souterrains du puits numéro 10, du charbonnage du Trieu-Kaisin, à Chatelineau.

Le citoyen Pierre Libon, âgé de 26 ans, domicilié

à St-Gilles, ouvrier mineur, a été tué la semaine dernière, à la houillère du Grand-Bac, à Ougrée, à la suite d'une chute qu'il a faite dans l'intérieur des travaux.

#### LA POPULARITÉ.

Est-ce donc un besoin de la nature humaine  
Que de toujours courber le dos?  
Faut-il du peuple aussi faire une idole vaine,  
Pour l'encenser de vains propos?  
A peine relevé faut-il qu'on se rabaisse?  
Faut-il oublier avant tout,  
Que la liberté sainte est la seule déesse  
Que l'on n'adore qu'en debout?  
Hélas! nous existons dans un temps de misère,  
Un temps à nul autre pareil,  
Où la corruption ronge et pourrit sur terre  
Tout ce qu'er tire le soleil;  
Où dans le cœur humain l'égoïsme déborde,  
Où rien de bon n'y fait séjour;  
Où partout la vertu montre bientôt la corde,  
Où le héros ne l'est qu'un jour;  
Un temps où les serments et la foi politique  
Ne soulèvent plus que des ris;  
Où le sublime autel de la pudeur publique  
Jonche le sol de ses débris;  
Un vrai siècle de boue, où plongés que nous sommes,  
Chacun se vautre et se salit;  
Où, comme en un linceul, dans le mépris des hommes,  
Le monde entier s'ensevelit! A. BARRIER.

#### RÉSUMÉ POLITIQUE.

L'affaire des Docks Napoléon, qui a fait tant de bruit, vient d'avoir son dénouement, à Paris, en police correctionnelle.

Cusin est condamné à trois ans de prison et 5.000 francs d'amende; Legendre à un an de prison et 2.000 francs d'amende; Berryer à deux ans de prison et 5.000 francs d'amende; Duchêne à six mois de prison et 2.000 francs d'amende. Tous sont condamnés solidairement à restituer les sommes détournées.

Les malversations amenées par l'esprit d'agiotage qui a fait tant de progrès depuis l'inauguration de l'ère impériale, nous promettent d'autres scandales.

Tout n'est pas fini. Pauvre France!

La grande affaire du moment, c'est l'attitude du parlement qui vient de se prononcer contre lord Palmerston.

Ce dernier a annoncé la dissolution de la chambre des communes, et que le gouvernement voulait faire appel aux électeurs. L'agitation électorale est déjà commencée. Lord Palmerston sortira-t-il victorieux de la lutte et les coneurs de portefeuilles en seront-ils pour leurs frais?

Voilà la question.

Quant à la situation générale, rien n'est changé.

J.-F.-N. COULON, gérant responsable.

#### IMPRIMERIE EN CARACTÈRES

### LA V<sup>ve</sup> BEUGNIES,

41, rue des Minimes, 41,  
A BRUXELLES.

On y fait tout ce qui a rapport à la typographie, tels que labours, journaux, prix-courants, tableaux, registres, mandats, circulaires, affiches, prospectus, ouvrages d'administrations, cartes d'adresses et de morts, étiquettes en tout genre, factures, etc., etc.; impressions en or, en argent et en toutes couleurs, enfin généralement tout ce qui concerne l'imprimerie, aux prix les plus modérés.

#### AVIS INTERESSANT AUX TAILLEURS,

### LE LION BELGE,

Journal des Modes de Bruxelles et de l'Étranger,

Revue mensuelle des Tailleurs,  
Paraissant le premier de chaque mois, en français et flamand.

#### CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour un an avec Gravures non coloriées et patron découpé, par trimestre. fr. 4 60 c.  
Avec Gravures coloriées. 5 60.  
Avec un Patron découpé en grandeur naturelle chaque mois. en plus 4 00.  
Chaque Patron pris à part envoyé franco 0 60.  
Toute demande d'abonnement et de renseignement doit être adressée franco au bureau du journal rue du Tir, numéro 22, faubourg de Namur, à Bruxelles.

## CHAPEAUX IMPERMÉABLES CONTRE L'EAU ET LA TRANSPIRATION.

(SYSTÈME BREVETÉ.)

FABRIQUE A PARIS ET A BRUXELLES

### DE DUPONT, PÈRE ET FILS,

Seuls inventeurs du Chapeau imperméable,

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madeleine. 3, RUE DES ÉPÉRONNIERS, A BRUXELLES. Deuxième maison en entrant par la rue de la Madeleine.

#### Prix-Courant: Chapeaux imperméables.

Soie de Lyon, garniture riche, 1 <sup>re</sup> qualité.	fr. 12	Chapeaux de castor souple, toutes couleurs, pour homme.	fr. 8
Idem id. ordre 2 <sup>e</sup>	fr. 10	Idem idem pour jeune homme.	fr. 6
Idem id. id. 3 <sup>e</sup>	fr. 8	Idem idem pour enfant.	fr. 5
Idem id. id. 4 <sup>e</sup>	fr. 6		

Assortiment de Casquettes, depuis 2 fr. 50 c. jusqu'à 5 fr.

#### COMMERCE DE CHARBONS.

### B. Loriaux, Vervoorn et C<sup>ie</sup>,

14, rue N.-D. du Sommeil, 14,

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A BRUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et la modicité de ses prix.

#### PHARMACIE ET MAISON A VENDRE A BRUXELLES

S'adresser pour les conditions, rue des Minimes, 41, sous les initiales J. V.

#### L'ASSOCIATION FRATERNELLE

### OUVRIERS TAILLEURS

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,

Etablie à Londres, 25 Great Pulteney street Golden Square.

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

Brux., Typ. de la V<sup>ve</sup> BEUGNIES, rue des Minimes, 41

# Le Prolétaire,

ABONNEMENT  
Payable d'avance pour Bruxelles.  
Un an 2 fr. 00  
Six mois 1 • 00  
Trois mois — 50

Plus de Privilège.

Tout par le Travail.

Pour la province.  
Un an 3 fr. 00  
Six mois 1 • 50  
Trois mois — 80

**JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS**

LE JOURNAL  
est expédié franco  
Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. F. N. COUON, rue de Namur, 17.

Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

MM. les abonnés de la province  
peuvent en envoyer  
le montant en timbres postes.

On s'abonne à Londres à l'association fraternelle des *ouvriers tailleurs*, 25 Great Pulteney street, Golden square.

## AVIS.

La commission Bruxelloise informe les citoyens porteurs de listes de souscription, pour la cause Italienne, qu'une dernière séance aura lieu, dimanche 29 mars, à six heures du soir, au local de la *Tête d'Or*, rue de la Tête d'Or, près de la Grand'Place.

Après la rentrée des listes, la commission fera un compte-rendu détaillé du nombre des souscripteurs, ainsi que du montant des sommes versées.

Pour la commission :

Le secrétaire,

A. MARZI.

Bruxelles, 27 mars 1857.

Soixante années à peine nous séparent de l'époque où la bourgeoisie, après avoir lutté pendant des siècles, parvint à briser la vieille féodalité cléricale et nobiliaire.

Dans le long duel qu'elle eut à soutenir contre l'aristocratie de naissance, elle déploya une ardeur, une énergie incroyable pour vaincre les obstacles qu'on lui opposait, assurer définitivement sa conquête et établir sa domination.

L'affranchissement de la bourgeoisie ne put se faire, toutefois, sans l'intervention d'un auxiliaire, — et cet allié puissant, ce fut le peuple, courbé alors sous le vasselage des grands, qui vint peser de tout son poids dans la balance, et donner la victoire à ceux qu'il considérait comme ses libérateurs.

Le peuple, sortant de l'état de servage, ne se doutait nullement que sa victoire aurait pour résultat de lui donner des maîtres aussi impitoyables que leurs devanciers. — C'est pourtant ce qui eut lieu; et lorsque les anciens serfs voulurent participer aux bienfaits que leur promettait le nouvel ordre de choses qui venait d'être inauguré, ils se trouvèrent en présence d'une nouvelle féodalité, — la féodalité capitaliste, qui s'était constituée sur les débris de l'ancienne qu'elle venait de démolir.

Ils ne devaient plus, il est vrai, battre les étangs pour tuer les grenouilles qui troublaient le repos du seigneur; mais leur existence dépendait entièrement des nouveaux possesseurs et détenteurs des capitaux et des instruments de travail.

La nouvelle aristocratie, celle du coffre-fort, repoussa comme spoliatrice toute mesure qui

avait pour but d'apporter une amélioration dans le sort des travailleurs, *déclarés libres*. Les nouveaux parvenus, voulant, à tout prix, conserver intacts les privilèges qu'ils venaient de s'adjuger, refoulent inexorablement toute idée, toute tentative en faveur de ceux qui les avaient aidés à devenir *bourgeois*, de *manants* qu'ils étaient.

Depuis lors, la lutte est déplacée, elle est entre ceux qui possèdent, qui détiennent, et ceux qui vivent au jour le jour par leur travail, ne sont jamais assurés du lendemain.

Alors est venue la question sociale, — posée aujourd'hui de telle sorte, qu'elle doit être résolue dans un avenir très-rapproché. — Le prolétaire du XIX<sup>e</sup> siècle aspire à prendre part au banquet de la vie. — Il a fait rapidement son éducation, et tandis que la bourgeoisie, dans ses vues étroites et égoïstes, cherche à comprimer toute idée grande et généreuse, qu'elle se meurt de consommation en entassant ses écus, le prolétaire, lui, s'élève par la pensée, les idées les plus larges et les plus régénatrices se font jour dans son esprit. Il a compris qu'il était *homme*, et que, comme tel, il avait une autre mission à remplir que celle qui lui est dévolue aujourd'hui.

Malgré tout ce qui a été fait pour arrêter son élan vers un avenir meilleur, il y marche le front haut; et dans toutes ses manifestations, quelqu'en soit le caractère, on retrouve constamment les mêmes desirs, les mêmes vœux formulés : — c'est-à-dire, qu'il veut être libre et mettre fin à l'exploitation dont il souffre, moralement et physiquement.

Le travailleur a d'autant plus souffert depuis le règne de la bourgeoisie, qu'aux privations physiques sont venues se joindre les douleurs morales, et qu'il a la conscience de la situation anormale dans laquelle il se trouve.

Mais la connaissance qu'il a de sa valeur lui a donné le courage nécessaire pour vaincre les obstacles qu'on lui oppose; c'est avec calme et le sang froid que donne la conviction, qu'il voit arriver le moment où il pourra *s'appartenir* et entrer en *possession de lui-même*!

Aussi l'histoire contemporaine aura à enregistrer la rapidité avec laquelle l'intelligence populaire s'est développée pendant la période écoulée depuis 89, malgré les entraves que les ennemis du progrès véritable y ont apporté; et de montrer aux générations futures, com-

bien cette bourgeoisie si pleine de vie et de sève il y a 60 ans, reniant son origine, singeant l'aristocratie, contre laquelle elle a tant fulminé jadis, est promptement dégénérée, et qu'après un demi siècle d'existence, elle est tellement décrépète, tellement *décomposée*, que l'on peut dire aujourd'hui, *qu'elle agonise!* Qu'elle se MEURT !!!

Son suicide a commencé du jour, ou par peur, par égoïsme, elle a pactisé avec le despotisme.

## LE JOURNALISME BOURGEOIS.

RÉPONSE D'UN JOURNAL SÉRIeux :

Nous avons reçu aujourd'hui deux numéros du journal *le Prolétaire*.

Dans une tirade de trois colonnes à notre adresse, il s'élève avec force contre un de nos entre-fillets, dans lequel nous offrions de parier que le compagnon tailleur qui le rédigeait ne savait pas faire des culottes, ce qui ne l'empêchait pas de faire très-mal son journal. *Le Prolétaire* est vexé, et il a tort, — si la chose est vraie.

Déclarons d'abord que l'entre-filet dont il s'agit n'est pas de nous, mais de nous ne savons plus quel journal, que nos compositeurs, — si ce n'est nous, — ont par mégarde omis de citer.

Faisons observer en outre que cet entre-filet n'a pas dit au *Prolétaire* : « qu'il fallait rester dans sa sphère, » mais bien : « que chacun cherchait à en sortir, » ce qui est bien un peu différent, l'un étant un commencement que nous aurions fait sans titre ni droit, l'autre, un simple fait que nous constatons.

Disons enfin, que nous sommes autant que *le Prolétaire*, pour ne pas dire plus, l'adorateur passionné de la liberté, que nous exécutons tous les despotismes, aussi bien le despotisme d'un seul qui dégrade, que le despotisme de la multitude qui déprave, et que, si le journal bis-mensuel qui nous attaque aujourd'hui nous connaissait un peu, il serait convaincu que nous ne sommes pas arrivés à prendre place parmi les plus envieux champions du passé.

Ce sera là toute notre réponse au *Prolétaire*; — et pour qu'il n'en ignore, et ne nous accuse pas gratuitement de déloyauté, — voir son numéro du 12 courant, — quand il n'y a que négligence, nous mettons nous-mêmes et à son adresse le présent numéro à la poste.

Nous croyons inutile de relever ce qu'il y a de *singulier* dans les *explications de l'Eclair*. — Nos lecteurs apprécieront tout ce qu'il y a d'inconséquent dans la manière de faire du journal *bourgeois*, honnête et modéré, — donnant place dans ses colonnes à un article qui n'émane pas de sa rédaction, tiré d'une feuille dont il ignore le nom et que ses compositeurs ont oublié de citer.

Comme Pilate, il s'en lave les mains !!!

Nous n'insisterons donc pas. — Nous demanderons seulement à *l'Eclair*, ce qu'il entend par « le despotisme de la foule qui

déprave. » Nous serions curieux de savoir comment il y aurait dépravation, si tous les citoyens étaient appelés à discuter librement leurs intérêts?

### ENCORE UNE MYSTIFICATION.

Un journal, *La Bourse du Travail*, AVEC LE CONCOURS DE QUELQUES AMIS DEVOUÉS DES CLASSES OUVRIÈRES, fait circuler en ce moment, à Bruxelles, une pétition adressée à la chambre des représentants, demandant l'abrogation des articles 414, 415, 416 et 417 du code pénal, concernant les coalitions et les enrôlements des ouvriers pour l'étranger.

Une chose digne de remarque, c'est que jamais, quand il s'agit des affaires qui concernent le travailleur, Messieurs les *faiseurs* ne se donnent la peine de le consulter; cependant, puisqu'on se targue de parler en son nom, il serait assez naturel, ce nous semble, de lui demander son avis au préalable.

Si les auteurs s'étaient bornés à ce qui semble devoir être l'objet de la pétition, nous nous serions bien gardé de les déranger en quoi que ce soit. Les *innocentes plaisanteries* de Messieurs les économistes n'ayant pas à ce point le don de nous émouvoir; mais ces Messieurs se sont permis une *toute petite incartade* que nous ne pouvons passer sous silence, surtout émanant de gens qui affichent si haut la prétention d'être : « *des amis dévoués des classes ouvrières.* »

Après avoir étalé, avec une certaine complaisance, les bienfaits de ce qu'ils appellent : « *la liberté du travail,* » les *pétitionneurs* ajoutent :

« Nous acceptons, pour notre part, pleinement ce régime. Nous ne sommes pas de ceux qui prétendent que la liberté a été un présent funeste pour les classes ouvrières. Nous sommes convaincu, au contraire, qu'elle seule peut permettre à l'ouvrier d'améliorer sa condition matérielle et morale, et nous protestons énergiquement contre les doctrines du socialisme ou du communisme, qui, sous le prétexte de nous délivrer des maux de la liberté, nous replongeraient dans l'abjection de la servitude. »

Ainsi, voilà qui est bien entendu, les socialistes en général et les communistes en particulier, sont les ennemis nés de toute civilisation, de toute liberté; et s'ils prêchent l'émancipation des prolétaires, ce n'est que pour replonger la société « *dans l'abjection de la servitude.* »

Nous sommes partisans de la liberté, dans l'acceptation la plus complète, la plus absolue que comporte ce mot. Nous ne sommes partisans de la liberté, que parce que nous sommes socialistes, et nous déclarons dans toute la sincérité de nos convictions, qu'en dehors du socialisme radical, nous voyons bien des baladins, des charlatans politiques; mais, des amis de la liberté, point!

Nous disons aux amis dévoués des classes ouvrières : Votre pétition n'est qu'un traquenard tendu à la bonne foi des prolétaires pour les détourner de la voie révolutionnaire qu'ils suivent avec tant d'énergie et de persévérance, au grand désespoir de Messieurs les exploités.

Et si *La Bourse du Travail* veut nous prouver le contraire, nous lui proposons une discussion dans ses colonnes et dans les nôtres sur les questions suivantes :

Qu'est-ce que la liberté du travail?

Qu'est-ce que le socialisme?

Le travailleur peut-il jouir de la liberté sous le régime actuel, en admettant même l'abrogation des articles du code, qui font l'objet de la pétition?

Notre confrère paraît tellement convaincu de l'incompatibilité du socialisme avec la liberté, que nous ne doutons pas de son empressement à accepter notre proposition.

Nous attendons sa réponse.

### UNE ŒUVRE PATRIOTIQUE.

Donnez votre superflu à ceux qui manquent du nécessaire.

On s'occupe beaucoup dans le public de l'annonce faite dans plusieurs journaux, que le gouvernement aurait l'intention de demander aux chambres une dotation de 500,000 francs, au profit de la princesse Charlotte, pour laquelle vont s'allumer les flambeaux de l'hyménée.

Connaissant la pénurie des caisses de l'Etat; pénurie, qui est constatée par les difficultés qu'éprouvent, pour se faire payer, les entrepreneurs et les fournisseurs qui ont fait des avances pour les fêtes du 25<sup>e</sup> anniversaire du règne de *Sa Majesté Léopold premier*;

Sachant, en outre, que les contribuables sont surchargés d'impôts et qu'ils se plaignent vivement de l'augmentation dont ils sont frappés cette année;

Considérant enfin, qu'une jeune fille, fût-elle même de *haute condition*, ne peut décemment se présenter devant le bourgeois de l'endroit, sans être nantie d'une dot quelconque;

Devant ces considérants, et après avoir consulté plusieurs de nos amis, nous pensons faire acte de *haut patriotisme* en informant nos lecteurs, qu'aussitôt que la demande sera faite officiellement, nous prendrons l'initiative d'une souscription, à l'effet de réunir la modeste somme qui doit servir à doter la fille de notre *bien aimé Souverain* !!!.....

Nous comptons, dans cette *circonstance solennelle*, sur le concours actif des prolétaires. Nous avons assez de confiance dans la générosité de leurs sentiments, pour être certains d'avance, qu'ils *retrancheront, avec bonheur*, quelque peu de leur *superflu*, afin que notre entreprise ne tourne pas en eau de boudin!

C'est aux papas qui ont des demoiselles à marier que nous nous adresserons de préférence. — En bons pères de famille ils sentiront mieux que les autres l'avantage qu'il y a de voir doter leurs filles sans bourse delier.

En somme ce n'est qu'une *bagatelle*, et les travailleurs qui ont joui de vingt-cinq années de *bonheur et de prospérité*, qu'ils doivent à la *sagesse* du père, tiendront à honneur de le récompenser dans la personne de sa fille.

Qu'on se le dise!

### UN BON JUGE.

Un banquier, trompé par l'obscurité, s'était laissé choir dans le canal de l'III.

Au bruit de sa chute, un homme qui passait, un portefaix, se jette à l'eau tout habillé, et parvient à ramener sain et sauf au rivage le maladroit financier.

Celui-ci remercie vivement son sauveur, il lui prend les mains et ne veut plus le quitter avant de l'avoir récompensé.

Arrivé chez lui, le banquier raconte son accident, puis il s'écrie :

— Que l'on donne quinze sous à brave homme.

— Oh! monsieur, répliqua le portefaix justement blessé, vous êtes trop bon, et je ne mérite pas tant. Quand je rapporte un paquet, c'est vingt sous; quand je rapporte un banquier... ce n'est rien.

Rarement on a vu une estimation faite d'une façon aussi juste; et nous félicitons le citoyen qui a si bien su apprécier la *valeur* d'un banquier.

### UN CARNAVAL CARACTÉRISTIQUE.

Chose particulière, les journées du carnaval et celle de la mi-carême, ont donné occasion à l'opinion populaire, sourdement irritée, de faire une démonstration énergique.

A Gand, à Malines, à Eecloo et surtout à Bruxelles, dans la soirée de dimanche dernier, les ouvriers ont manifesté, dans cette circonstance, et cela sans se gêner aucunement, leur manière de voir sur l'ordre social actuel et n'ont même pas cherché à voiler les sentiments qui les animent.

De nombreuses sociétés parcourent la ville et les établissements publics, faisant entendre des chansons en langue flamande et française. — On eût dit que les auteurs de ces chants s'étaient entendus pour leur donner le même cachet.

L'émancipation du travailleur, des comparaisons fort piquantes entre le riche improductif et oisif, et le prolétaire pauvre et laborieux, des critiques amères sur les exploités de toute catégorie; enfin, l'espoir d'un meilleur avenir pour le peuple, faisaient le thème de toutes les chansons.

En dépit des esprits sévères et rigides qui pourraient trouver le moment mal choisi, ce mouvement spontané de laisser-aller non équivoque, de la part des classes ouvrières, prouve qu'elles comprennent fort bien qu'elles ne sont pas condamnées à subir éternellement la misère, les privations et l'état d'abaissement dans lequel on veut les maintenir.

L'ouvrier sent fort bien qu'il est *quelque chose*, et il vient de le dire par des chansons, n'en déplaise à certaines oreilles.

Parmi les sociétés qui se sont fait entendre dans les établissements publics de Bruxelles, nous citerons entre autres, une compagnie très-nombreuse, — celle de la *comète*. Elle avait à sa tête un vieillard à cheveux blancs et à longue barbe grise, représentant le Père Éternel, accompagné de la Mort à la longue faux et de la comète du 18 juin.

Dans les couplets chantés, le vieillard disait aux hommes :

« Je vous ai fait tous libres et égaux; comment se fait-il qu'aujourd'hui, il y ait tant de différence entre vous! »

« Je vous ai donné la terre, disait-il aux ouvriers; et cela ne vous appartient plus! »

Dans les autres couplets, hommes et choses étaient passés en revue dans le même esprit, et les conclusions étaient très-radicales.

### LA MENDICITÉ OFFICIELLE.

S'il est une chose qui est en progrès depuis quelques années en Belgique, dans un certain monde, c'est sans contredit la... mendicité.

Une véritable fièvre de philanthropie s'est emparée d'un certain nombre de nos concitoyens.

C'est à qui organisera des fêtes, des divertissements quelconques, au profit des *pauvres plus ou moins honteux* !!!

Festins et concerts; bals et offices; mascarades et sermons; tout sert de prétexte pour mettre en pratique ce que les lois défendent aux gens nécessiteux.

On ne rencontre partout que mendiants sous les costumes les plus bigarrés, qui viennent tendre l'escarcelle au profit des malheureux.

Catholiques et libéraux; prêtres et nonnettes; capucins et gens masqués se font à l'envi pourvoyeurs des pauvres.

Bientôt on verra se livrer une grande bataille à la chambre législative. Les deux partis qui divisent nos honorables, vont se disputer, afin de savoir auquel des deux appartiendra le monopole de faire l'aumône !!!

Voilà les moyens que l'on emploie pour moraliser le peuple; c'est là le seul remède que nos *grands* hommes ont à appliquer pour extirper les maux occasionnés par le paupérisme!

## TOUS LES BELGES SONT ÉGAUX DEVANT LA LOI.

Nos lecteurs se rappellent qu'au mois d'août dernier, un citoyen belge, André Hollmann, fut expulsé du pays par un arrêté contresigné par le ministre de la justice belge.

Ce malheureux, ballotté d'une frontière à l'autre, vient enfin d'obtenir justice par arrêt de la Cour d'appel de Liège, où l'avocat général s'est joint à la défense de Hollmann pour reconnaître l'illégalité de l'arrêté d'expulsion et réclamer l'acquiescement du prévenu. La Cour d'appel a fait droit et acquitté Hollmann.

Six mois se sont écoulés depuis que ce père de famille expulsé illégalement, ait pu obtenir enfin justice.

Quant aux conséquences qui en ont résulté pour cet homme et pour sa famille, on comprendra facilement qu'elles ont dû être terribles. Séparé violemment de sa femme et de son enfant, qu'elles n'ont pas du être ses angoisses, pendant ce laps de temps écoulé avant que la justice ait reconnu son erreur!

On lit dans le *National* :

Est-il vrai qu'un ecclésiastique a été récemment compromis dans une déplorable affaire, du côté du quartier Léopold ?

Est-il vrai qu'une enquête judiciaire a eu lieu, que des témoins ont été entendus, et que le fait a été constaté ?

Est-il vrai que l'enquête a été envoyée à l'autorité ecclésiastique ?

Est-il vrai, enfin, que le prêtre en question en a été quitte pour une peine disciplinaire et un exil temporaire dans nous ne savons quelle espèce de maison de correction religieuse, par ordre de ses supérieurs ?

Nous interrogeons, nous n'affirmons pas. Nous aimons même à croire qu'on nous a inexactement informés. Nous ne pouvons admettre qu'en l'an 1857, l'autorité judiciaire abdique au profit et entre les mains de la juridiction ecclésiastique. — Quoi qu'il en soit, cette rumeur a pris une telle consistance, qu'il nous paraît utile qu'elle fut démentie ou expliquée. — Au besoin, nous pensons pouvoir bientôt préciser davantage nos interrogations.

## UNE BONNE ACTION.

L'administration des hospices et des établissements de bienfaisance de la ville de Bruxelles, vient de prendre récemment une détermination qui fait honneur aux sentiments d'humanité qui l'anime.

Cette disposition prise par l'administration des hospices, montre qu'avant tout elle est inspirée par les sentiments les plus nobles, les plus généreux.

Elle a décidé qu'à l'avenir, les femmes étrangères à la ville de Bruxelles, ne seraient plus admises à l'hospice de la maternité !

Ainsi la porte de cet établissement est fermée pour une foule de malheureuses femmes sans ressources, n'ayant aucun asile pour mettre au monde leurs enfants; et cela, parce qu'elles ne sont pas domiciliées à Bruxelles.

Quel est donc le motif qui a pu dicter une mesure aussi inhumaine ?

Serait-ce, par hasard, que l'administration des hospices manque de ressources ?

Evidemment non. On sait assez que ses revenus sont considérables et plus que suffisant pour l'entretien des maisons dont elle tient en ses mains la gestion.

Ils auront sans doute été poussés par un mouvement de charité et c'est dans un élan des *cœurs* que Messieurs les administrateurs auront pris cette bonne mesure.

Après la suppression des *tours*, ces Messieurs ne pouvaient mieux faire, que d'empêcher les femmes étrangères à la ville, d'entrer à l'hospice de la maternité.

Et l'on s'étonne après cela, que beaucoup d'enfants soient abandonnés sur la voie publique ! Que des infanticides, mêmes, soient commis, après tout ce qui se fait par la gent officielle dans l'intérêt des *bonnes mœurs* !

En vérité c'est à se demander si nous vivons dans un pays civilisé, ou si nous habitons les contrées les plus sauvages !

## LES PAUVRES PÈRES !!!

Un journal de Bruges affirme que la fortune de la compagnie de Jésus s'élève déjà à 20 milliards, en y comprenant la valeur de 350 navires marchands.

C'est à fendre le cœur de voir comment ces bons pères jésuites sont dans la gêne.

En voilà qui doivent rire dans leur barbe de l'imbécillité de ceux qui leur donnent des gros sous.

Il est vrai que pour cela, ils délivrent à leurs amis des passe-ports pour pénétrer en paradis sans faire antichambre, et que le bonhomme St-Pierre, leur en ouvre tous de suite les portes; mais les révérends, au risque de devoir aller loger chez *Lucifer*, préfèrent beaucoup mieux les biens terrestres, que les béatitudes de la vie céleste.

Ils disent : après nous la fin du monde !

Le catholicisme, se dit être possesseur de la vérité en toute chose. Pourquoi donc, craint-il la discussion ?

La vérité se comprend et ne s'impose pas.

— Le libéralisme a détrôné Dieu, ou du moins il a proclamé la liberté de croire ou de ne pas croire. Il a donc détruit la plus grande autorité possible; mais, il a rendu, dans son esprit étroit, le monarque inviolable.

Inconséquence et stupidité.

— Le catholicisme, veut que l'on ne discute rien et qu'on se soumette; le libéralisme permet la discussion des mystères religieux et la critique des spéculations cléricales; mais, si l'on porte ses investigations sur les institutions que nous a léguées la bourgeoisie, il crie au sacrilège, à l'impiété !

— Les papes comme les rois; les prêtres comme les capitalistes; les jésuites comme les banquiers, sont pour le peuple, aussi nuisibles, aussi ennemis de son bonheur et de son émancipation les uns que les autres.

— Les capucins et autres moines, renoncent au mariage et vivent de mendicité. Ils prétendent pourtant servir d'exemple aux autres hommes.

Que deviendrait l'humanité si l'exemple était suivi ?

## LES INTÉRÊTS DU PEUPLE.

Pour démontrer jusqu'à quel point nos législateurs prennent en main les intérêts des consommateurs pauvres, il suffit de jeter un coup-d'œil sur quelques articles du projet de loi relatif à la révision du tarif des douanes et de faire ressortir quelques chiffres.

Article 9. Conserves alimentaires : à l'eau-de-vie, au miel, au sucre, 75 cent. par kilogramme.

Article 20. Laines : en masse, libres, peignées ou teintes, 25 fr. par 100 kilogrammes.

La laine si utile pour vêtir le peuple et dont la consommation est si grande est fortement imposée; et les conserves, qui servent à satisfaire les goûts raffinés du palais des riches; presque rien !...

## MARTYROLOGE DU TRAVAIL.

Dans la nuit de jeudi, au charbonnage de Petit-Try sous Lambusart, un ouvrier mineur travaillant à la veine, a été tué par la chute d'un bloc de pierre qui lui a fracassé la tête. Il laisse une veuve et des enfants en bas âge.

— Un accident est arrivé hier, vers 3 heures de l'après-midi, aux travaux de la dérivation de la Meuse, derrière le séminaire, à Liège. Un ouvrier a été pris dans le volant d'une machine d'épousinage et en a été retiré par ses camarades dans un état affreux. Transporté à l'hôpital de Bavière, on lui a prodigué les premiers soins. On désespère de le sauver.

— Mercredi dernier, un éboulement a eu lieu à la houillère Hainhamps, à Seraing, sous lequel trois ouvriers ont été enveloppés. Deux ont été tués : ce sont les citoyens L. Dubois, âgé de 17 ans, demeurant à Seraing, et J.-J. Heyné. Le troisième a reçu de graves blessures.

— Un accident du même genre est également arrivé ces jours-ci aux Awirs à la houillère Henri-Guillaume.

Un ouvrier âgé de 16 ans, le citoyen Mastesse, domicilié en cette commune, a perdu la vie sous un éboulement.

— Un terrible malheur est arrivé à la houillère du Bois d'Avroy. Un ouvrier, le citoyen Antoine Galoppin, a été entraîné dans les travaux de la bure par une berline et a été tué.

Ce malheureux était marié et père de cinq enfants qu'il laisse sans soutien.

— Un triste accident est arrivé avant-hier dans la commune de Grand-Reng. Le citoyen Antoine Halbreck, célibataire, conduisant un waggon attelé d'un cheval et chargé de terre, destinée au chemin de fer en construction de Manage à Erquennes. Arrivé au bois Collin, au moment où il s'appretait à lancer le waggon, pour le décharger sur le remblai, le véhicule, mis subitement en mouvement, l'entraîna à l'improviste. Les roues lui passèrent sur le corps. La mort a été immédiate.

— Un ouvrier carrier, le citoyen Juvénal Notiaux, veuf, âgé de 52 ans, a été broyé jeudi dernier par une chute d'un énorme bloc de granit, qui s'est détaché d'une paroi de la carrière Sainte-Philomène, à Chinray, où il travaillait à l'extraction des pierres pour la construction du chemin de fer. Son corps a été retiré horriblement mutilé et sans vie.

## LES MALTHUSIENS.

Les Malthusiens ! quelle est donc cette engence ?

Dit en riant le peuple travailleur :  
Est ce un canard rouge, blanc, ou régence,  
Frais emplumé par quelque écrivain ?  
Ne riez pas, tremblez plutôt, mes frères !  
C'est une secte, à qui l'Anglais Malthus  
Osa léguer ses arrêts funéraires,  
Dont je traduis le sombre prospectus.  
Qu'attendez-vous ! Enfants du prolétaire ?  
Vous qui n'avez ni travail, ni crédit.  
Celui qui chôme est trop sur la terre,  
Allez-vous-en, les Malthusiens l'ont dit ! <sup>bis</sup>

La foi chez nous, au cœur est encore vive,  
L'instinct du vrai n'est point paralysé ;  
Quand nous disons : « que tout le monde vive, »  
Nous voulons voir ce vœu réalisé.  
Mais les barons, les sbires de la presse,  
Les financiers, les chacals du parquet ;  
Tous Malthusiens engraisés de paresse,  
Ont répondu : Pour nous seuls le banquet !  
Qu'attendez-vous, etc.

Qu'ont-ils besoin de bras et de services,  
Quand les produits ont dépassé leurs vœux !  
Toi qui t'assais à gorgier tant de vices,  
Va paria ! Maudis-les si tu veux !  
Ils en feront d'amères ironies ;  
Et si tu viens pleurer sur leur chemin,  
Ils ont des gens pour mettre aux gémonies,  
Des spectres nus qui leur tendent la main.  
Qu'attendez-vous, etc.

Pour toi, qu'hélas ! L'inaction torture.  
Une famille est un mythe moqueur ;  
Tu dois, rebelle aux lois de la nature,  
De par Malthus, ossifier ton cœur.  
La faim sevit sur la plebe inutile  
Et tord l'enfant à son corps suspendu ;  
N'approche plus la femme trop fertile ;  
Comme le pain, l'amour l'est défendu.  
Qu'attendez-vous, etc.

Blasphémateurs, leur suprême impudence  
Ose appeler de pareilles horreurs,  
Œuvre du Ciel ! Loi de la providence !  
Le prêtre même épouse leurs fureurs.  
Le front souillé de cette immonde tache,  
Vendant aux juifs son dogme partial ;  
Nouveau Judas, chaque jour il attache  
Un nouveau Christ au gibet social !!!  
Qu'attendez-vous, etc.

Allez-vous-en ! Partez, race flétrie !  
Ce sol ne peut contenir tous vos rangs ;  
Le champ des morts est la seule patrie  
Qu'à leurs maudits réservent les tyrans ;  
Et si bientôt, la misère est trop grande,  
Pour vous tirer de cet horrible enfer ;  
Ils l'aideront. L'ordre, à la main sanglante  
Aura pour vous des canons et du fer.  
Qu'attendez-vous, etc. V. RAUBINEAU.

## PETITE CORRESPONDANCE.

Au cit. G., à Londres. Reçu vos lettres. Nous vous écrirons.

## RÉSUMÉ POLITIQUE.

Si on jugeait de la situation réelle des affaires de l'Europe sans l'approfondir, on pourrait croire que tout va pour le mieux et que les questions graves qui ont surgi depuis la guerre d'Orient, vont être réglées à la satisfaction générale.

Il n'en est rien cependant, et plus que jamais, on peut prévoir une foule de complications surgir en voyant les tiraillements qui existent dans les rapports de Messieurs les despotes.

Les affaires de la Suisse dont on s'occupe à Paris traînent en longueur. Sa Majesté prussienne met des bâtons dans les roues et ne prétend aucunement se désister de ce qu'il appelle *ses droits* sur la principauté de Neuchâtel. Les *diplomates* suisses, se fiant aux promesses du gouvernement français et se croyant sûrs de l'appui de M. Bonaparte, avaient consenti à se désaisir sans aucune garantie, du seul gage qui eût mis le roi de Prusse dans la nécessité d'entrer en négociation d'une manière sincère; ont, par là mise en liberté des royalistes arrêtés après l'échauffourée de septembre, perdu tout espoir d'arriver à un arrangement de nature à pouvoir être acceptée par le peuple des cantons Helvétiques.

A présent il est certain que les *cousins* réunis s'arrangeront selon leur bon plaisir, et dicteront à la Suisse les conditions qu'ils jugeront les plus favorables à leurs intérêts particuliers.

A Paris, les divertissements vont leur train en même temps que les sermons du carême. Les nuits s'écoulent dans les plaisirs et dans le jour on entend les prédications.

Le père Ventura a prêché plusieurs fois aux Tuileries devant l'élite de la cour. Il a tonné contre les débordements du siècle, les fortunes scandaleuses, les banqueroutes plus scandaleuses encore. Il en déduit que la religion peut seule, avec son autorité supérieure, neutraliser les vices de l'industrie et de la spéculation.

Puis après avoir démontré que la religion catholique doit être protégée *exclusivement*, parcequedit-il c'est la religion révélée. S'adressant directement à M. Bonaparte, il ajoute : « Je n'ai pas de conseil à donner, mais, ministre de l'Évangile, j'ai la vérité à dire; et je ne crains pas de dire ici, Sire, qu'une semblable politique est faite pour perdre l'empire le plus fort et le plus puissant.

N'en doutez pas, d'ailleurs, les populations, insouciantes en apparence, ne tarderaient point, si l'on n'y prenait garde, à se révolter contre un gouvernement qui ferait un bon marché de ce que les consciences ont de plus précieux et de plus cher dans la vie. Ce gouvernement verrait le mépris s'amasser contre lui dans les masses. Et vous le savez bien, Sire, un empire méprisé est emporté au moindre vent avec autant de facilité qu'un fêtu de paille.

Ainsi voilà M. Bonaparte sommé de prendre hautement les intérêts du culte catholique; ou sinon, gare la bombe!

Il est de fait qu'il lui doit bien quelque chose pour les *Te Deum* chantés par ses ministres.

En attendant, l'évêque de Moulins qui est en querelle avec plusieurs curés de son diocèse, va être réprimandé par le conseil d'État.

Il paraît qu'il se dispose à tenir tête et on annonce qu'à son tour il vent protester.

L'école polytechnique est menacée de dissolution. Toute une section a été licenciée par ordre du gouvernement à la suite de troubles dans l'intérieur de l'école.

Silence dans les rangs!

Il en est de même au sujet des journaux. A tout bout de champ des avertissements.

La *Presse* publie en tête de ses colonnes l'avertissement dont la teneur suit :

« Le ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur.

» Vu le feuilleton intitulé *Daniella*, publié

dans le journal la *Presse*, dans son numéro du 25 mars courant, et signé *George Sand*;

» Considérant que ce feuilleton contient des attaques violentes contre le souverain pontife et son gouvernement;

» Arrête :

» Art. premier. Un avertissement est donné à la *Presse* dans la personne de M. H. Rouy, gérant, et de Madame George Sand, signataire du feuilleton.

Le rappel de l'ambassadeur autrichien est enfin accompli. Les deux cours de Vienne et de Turin se boudent mutuellement. Dans ces querelles d'empereur à roi, il n'a rien qui intéresse le peuple italien. Si les autrichiens étaient forcés d'abandonner l'Italie, Sa Majesté Sarde s'apprête à recueillir à la succession et les italiens resteront *Gros-Jean* comme auparavant.

Le professions de foi pullulent en Angleterre. Tous les candidats lancent des manifestes électoraux qui sont remplis de promesses les plus brillantes.

Tous sont partisans des réformes; ils veulent réaliser des améliorations, des économies; enfin, le bien-être de la nation.

Ca ce passe toujours ainsi en fait d'élections!

Il est question de doter la fiancée du prince de Prusse. L'Angleterre fournira à la jeune princesse pour cadeau de noce, la somme de 70,000 livres sterling. (1,750,000 fr.)

Joli denier. — Aussi cette mesure, comme on le pense bien est *très-populaire*!

La guerre contre la Chine va continuer. Il y eu un tempt d'arrêt, parceque le commandant des troupes anglaises à du attendre des renforts qui sont expédiés.

Les nouvelles qui transpirent du royaume de Naples, sont toujours les mêmes. Espionnage, arrestations, enfin la terreur y règne toujours.

J.-F.-N. COULON, gérant responsable.

## IMPRIMERIE EN CARACTÈRES

DE

## LA V<sup>o</sup> BEUGNIES.

41, rue des Minimes, 41,

A BRUXELLES.

On y fait tout ce qui a rapport à la typographie, tels que labours, journaux, prix-courants, tableaux, registres, mandats, circulaires, affiches, prospectus, ouvrages d'administrations, cartes d'adresses et de morts, étiquettes en tout genre, factures, etc., etc.; impressions en or, en argent et en toutes couleurs, enfin généralement tout ce qui concerne l'imprimerie, aux prix les plus modérés.

### AVIS INTÉRESSANT AUX TAILLEURS,

### LE LION BELGE,

Journal des Modes de Bruxelles et de l'Étranger,

Revue mensuelle des Tailleurs, Paraissant le premier de chaque mois, en français et flamand.

### CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour un an avec Gravures non coloriées et patron découpé, par trimestre. fr. 4 60 c.

Avec Gravures coloriées. fr. 5 60 »

Avec un Patron découpé en grandeur naturelle chaque mois. en plus » 4 00 »

Chaque Patron pris à part envoyé franco » 0 60 »

Toute demande d'abonnement et de renseignement doit être adressée franco au bureau du journal rue du Tir, numéro 22, faubourg de Namur, à Bruxelles.

## CHAPEAUX

IMPERMÉABLES CONTRE L'EAU ET LA TRANSPARATION.

(SYSTÈME BREVETÉ.)

FABRIQUE A PARIS ET A BRUXELLES

DE DUPONT, PÈRE ET FILS,

Seuls inventeurs du Chapeau imperméable.

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madelaine. 3, RUE DES ÉPÉRONNIERS, A BRUXELLES. Deuxième maison en entrant par la rue de la Madelaine.

**Prix-Courant : Chapeaux imperméables.**

Soie de Lyon, garniture riche, 1 <sup>re</sup> qualité. . . . .	fr. 12	Chapeaux de castor souple, toutes couleurs, pour homme. . . . .	fr. 8
Idem id. ordre 2 <sup>o</sup> id. . . . .	fr. 10	Idem idem pour jeune homme. . . . .	fr. 6
Idem id. id. 3 <sup>o</sup> id. . . . .	fr. 8	Idem idem pour enfant. . . . .	fr. 5
Idem id. id. 4 <sup>o</sup> id. . . . .	fr. 6		

Assortiment de Casquettes, depuis 2 fr. 50 c. jusqu'à 5 fr.

### COMMERCE DE CHARBONS.

**B. Loriaux, Vervoorn et C<sup>ie</sup>,**

14, rue N.-D. du Sommeil, 14,

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A BRUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et la modicité de ses prix.

### PHARMACIE ET MAISON A VENDRE A BRUXELLES.

S'adresser pour les conditions, rue des Minimes, 41, sous les initiales J. V.

### L'ASSOCIATION FRATERNELLE

DES

### OUVRIERS TAILLEURS

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,

Etablie à Londres, 25 Great Pulleney street, Golden Square.

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

Brux., Typ. de la V<sup>o</sup> BEUGNIES, rue des Minimes, 41

# Le Prolétaire,

ABONNEMENT  
Payable d'avance pour Bruxelles.  
Un an 3 fr. 00  
Six mois 1 fr. 50  
Trois mois 50

Plus de Privilège.

Tout par le Travail.

Pour la province.

Un an. 3 fr. 00  
Six mois 1 fr. 50  
Trois mois 50

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

LE JOURNAL  
est expédié franco  
Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. F. N. COULON, rue de Namur, 17.

MM. les abonnés de la province,  
peuvent en envoyer  
le montant en timbres-postes.

Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

On s'abonne à Londres à l'association fraternelle des ouvriers tailleurs, 23 Great Pultney street, Golden square.

Bruxelles, 12 avril 1857.

La lutte établie depuis quelque temps, en Belgique, entre les *protectionnistes* et les *libres-échangistes*, prend un caractère de plus en plus passionné.

Après les scènes de Gand, où la réunion des *libres-échangistes* fut troublée par des individus appartenant au système protecteur, sont venues les mascarades de Tournai, lesquelles ont eu un dénouement tragique à propos d'un meeting qui devait avoir lieu dans cette dernière ville.

L'annonce de cette réunion a provoqué des scènes tumultueuses qui ont fourni aux *bons gendarmes*, l'occasion de déployer leur zèle ainsi que leur *modération*!

Des deux camps opposés, on invoque l'intérêt des populations; ces messieurs n'agissent, disent-ils, que par amour des travailleurs.

Selon les *protectionnistes*, une réforme un peu large dans le tarif des douanes, conduirait l'ouvrier à sa perte, apporterait la ruine et la misère dans sa famille.

Suivant leurs adversaires, la liberté commerciale amènerait de grandes améliorations dans la condition du travail, et l'application du libre échange ouvrirait une ère nouvelle de prospérité et de bien-être parmi les classes laborieuses.

Il faut avouer que le peuple belge est un peuple fortuné, né sous une heureuse étoile; et si l'âge d'or ne vient pas lui rendre pour lui, ce n'est pas faute d'amis dévoués prêts à tout entreprendre pour la défense de ses intérêts.

Mais les motifs qui font agir ces Messieurs sont-ils tout-à-fait désintéressés?

Croirait-on, par hasard, que les *protectionnistes* ne sont mis par aucun mobile autre que celui qu'ils invoquent (être utile aux ouvriers qu'ils exploitent); et que c'est uniquement pour eux qu'ils ne reculent devant aucun moyen pour déconsidérer ceux qui combattent le système protecteur?

Et d'un autre côté, les avocats du libre-échange n'auraient-ils en vue de répandre, par l'application de leur système, le bien-être et l'abondance parmi les prolétaires?

Ce serait se tromper étrangement sur le compte de Messieurs les bourgeois que de s'amuser à croire qu'ils sacrifieraient les intérêts de leur boutique à ceux des masses.

Le peuple ne doit pas plus se laisser prendre

aux déclamations des *protectionnistes* qu'aux prédications de leurs ennemis.

Les uns et les autres se disputent en ce moment à qui exploitera le mieux le travailleur. Les *protectionnistes* les plus ardents se trouvent dans les centres où les fabricants sont les plus nombreux; à l'abri du système protecteur ils trouvent le moyen de débiter à haut prix les produits et de réaliser de beaux bénéfices, qui leur permettent d'arrondir leur fortune aux dépens du consommateur.

Aux *libres-échangistes*, qui parlent de liberté à tout bout de champ, on pourrait leur demander: liberté de qui? Est-ce la liberté d'un simple individu, en présence d'un autre individu. Non, c'est la liberté qu'a le capital d'écraser le travailleur!

Que le peuple ne se passionne donc pas pour des débats qui ne concernent que ses maîtres et qu'il sache résister aux instigations de ceux qui ont des intérêts opposés aux siens; que les ouvriers, au lieu de mettre des entraves à la liberté de discussion, cherchent au contraire à la protéger, à y prendre part s'ils le jugent convenable.

Prolétaires! pénétrons-nous bien de ceci: Messieurs les *protectionnistes* et les *libres-échangistes* qui s'injurient mutuellement, qui se traitent de *socialistes*, seraient parfaitement d'accord pour étouffer tout mouvement socialiste; leurs rancunes se fondraient dans une touchante union pour écraser l'infâme, si le monstre s'avisait de toucher à un seul de leur privilèges.

On ne verrait plus les *protectionnistes* s'indigner contre les *bons gendarmes* qui ont dispersé la foule à Tournai; et leurs adversaires ne diraient plus que les agents de l'autorité ont au contraire été battus.

La force armée serait l'arche sainte qui devrait sauver les exploités et leurs privilèges.

Laissons-les se débrouiller, portons ailleurs nos investigations et étudions les questions sociales de manière à être prêts à les résoudre, au jour de la rénovation.

La Bourse du Travail ne paraît que médiocrement satisfaite de la façon dont nous avons apprécié sa pétition; elle semble même prendre la mouche, et va jusqu'à nous ranger dans la catégorie des exploités du peuple.

Les privilégiés, dit la Bourse du Travail, ne veulent pas de l'abrogation des lois sur les coalitions,

parce qu'ils trouvent commode et avantageux de maintenir l'ouvrier à la discrétion du maître dans le débat du salaire. Les communistes n'en veulent pas non plus, parce qu'ils craignent qu'en réduisant pacifiquement les griefs des ouvriers, on ne les détourne de la voie révolutionnaire, laquelle peut seule amener l'avènement du communisme.

En d'autres termes, les privilégiés repoussent la pétition, parce qu'ils veulent conserver l'ouvrier à leur merci dans le présent, les communistes parce qu'ils veulent l'avoir à leur merci dans l'avenir.

Vraiment, nous sommes à nous demander s'il y a ici mauvaise foi ou ignorance; nous inclinons plutôt à croire que notre confrère a cédé à un mouvement de colère irréfléchie; car, bien que nous connaissions, depuis longtemps déjà, le savoir-faire de messieurs les économistes, il nous répugne cependant d'admettre qu'ils débitent sciemment d'aussi grossières hérésies.

En effet, nous n'avons point dit que nous repoussions l'abrogation des lois sur les coalitions; mais que nous considérions comme une plaisanterie de mauvais goût, de venir présenter au prolétaire comme chose d'importance majeure, une réforme dont le résultat (si tant est que résultat il y ait) ne peut apporter aucune amélioration à sa condition. Et si, nous avons employé le mot traquenard, que nous maintenons du reste, c'est que les auteurs de la pétition nous en ont fait eux-mêmes une nécessité, en montrant par trop le bout de l'oreille dans la digression calomnieuse contre le socialisme, qui n'avait que faire en cette occurrence.

Les lois sur les coalitions, dites-vous, sont des entraves à la liberté des citoyens. Eh bien Dieu qui le nie? Croyez-vous donc que pour comprendre des vérités aussi banales, qu'il soit absolument nécessaire d'appartenir à ce parti d'eunuques politiques qu'on appelle les économistes?

Que Monsieur Adam Smith ait demandé il y a cent ans l'abrogation de ces lois, qu'est-ce que ça prouve? Rien. Si ce n'est qu'en faisant de cela aujourd'hui une affaire capitale, vous retournez d'un siècle en arrière.

Ignorez-vous donc, que depuis votre illustre maître et malgré la plupart de ses disciples, quelques douzaines de révolutions sont venues changer la face des choses en Europe? Et que les conditions des sociétés ne sont plus ce qu'elles étaient alors?

Le prolétaire, aujourd'hui, n'en est plus à attendre, qu'il plaise à Messieurs ses maîtres de lui octroyer quelques bribes de liberté afin de lui faire supporter plus patiemment le joug; il veut rentrer en possession de lui-même, il veut être libre enfin; et pour arriver à ce résultat, il sent que toutes les pétitions du monde sont, et seront toujours impuissantes; qu'il ne

doit pas demander, mais qu'il doit prendre lui-même sa liberté.

Que la *Bourse du Travail* cesse donc de feindre de ne pas comprendre le motif qui nous a porté à accueillir sa pétition comme nous l'avons fait; travailleurs nous-mêmes, nous sentons aussi bien qu'elle, si pas mieux, tout ce qu'ont d'odieux les lois dont elle demande l'abrogation; mais nous savons aussi, tout le danger pour la cause populaire, de s'arrêter à poursuivre un but qui ne peut apporter aucun changement sérieux dans les conditions sociales.

Nous poursuivons et nous conseillerons toujours, à nos frères les travailleurs, de poursuivre avec nous, non la suppression d'une loi, mais de toutes les lois qui s'opposent à l'affranchissement intégral des masses: c'est le seul moyen d'arriver au règne de cette liberté, dont Messieurs les économistes semblent être si passionnément amoureux.

Que la *Bourse du Travail* cesse donc ses attaques gratuites à notre adresse; et surtout, qu'elle s'abstienne dorénavant de nous représenter comme exprimant l'opinion « d'une infime minorité de révolutionnaires » et comme, « l'organe du communisme. »

Nous n'exprimons l'opinion et ne sommes l'organe d'aucune secte; nous sommes, tout simplement, les soldats d'un principe, le principe révolutionnaire; d'une idée, l'idée socialiste.

Rien de plus, rien de moins.

La *Bourse du Travail* déclare qu'elle ne demande pas mieux que d'engager avec nous la discussion à laquelle nous l'avons convié; elle aurait bien dû alors, ce nous semble, commencer par répondre aux questions que nous lui avons adressées.—Ne l'ayant pas fait, nous croyons devoir les lui réitérer.

Qu'est-ce que la liberté du travail?

Qu'est-ce que le socialisme?

Le travailleur peut-il jouir de la liberté sous le régime actuel, en admettant même l'abrogation des articles du code, qui font l'objet de la pétition?

Comme elle, nous affirmons la liberté du travail; mais nous nions énergiquement qu'elle soit possible avec l'organisation actuelle de la société.

Pour nous, travail et capital, sont deux choses incompatibles et qui hurlent de se trouver en présence.

Nous affirmons que les travailleurs ne peuvent être complètement libres, aussi longtemps qu'ils devront subir les dures étreintes des privilèges capitalistes; et si notre adversaire voulait nous démontrer que nous sommes dans l'erreur, nous lui déclarons, par avance, que dans ce cas, nous n'hésiterions pas à abandonner notre manière de voir et à nous ranger franchement sous son drapeau.

Pour nous convaincre, nous ne lui demandons que l'explication du sens de ces paroles de l'une des autorités de son parti, M. F. Bastiat:

« Ce qui est privilège pour l'un est servitude pour l'autre. »

## LE GOUVERNEMENT.

Nous avons souvent parlé de l'inutilité des gouvernements, de leurs tendances rétrogrades et tyranniques; nous avons fait voir qu'il était impossible qu'ils fussent autrement, tous les gouvernements étant l'émanation des classes dominantes et privilégiées.

Nous tâcherons de démontrer, que non-seulement, ils sont chez tous les peuples une barrière au progrès, un obstacle au développe-

ment de la liberté, mais encore un empêchement au bien-être matériel du peuple.

En effet, un gouvernement occasionne, à la nation qui l'a cru nécessaire à son existence, des dépenses énormes et ravit au travail un grand nombre de producteurs.

Le fait du gouvernement cause donc deux pertes réelles à un peuple.

En citant la Belgique, nous ne prendrons que quelques faits saillants pour exemple.

L'armée coûte annuellement en moyenne 35,000,000; en admettant que les individus qui la composent, pourraient donner la même somme de produits s'ils n'avaient été forcés d'être enlevés au travail, 35,000,000.

Même calcul pour le clergé, dépense et perte de production, soit 8,000,000.

En faisant le même calcul pour toutes les fonctions que nécessite un gouvernement, tout en tenant compte des dépenses faites pour rétribuer des fonctionnaires dont nous croyons le travail nécessaire et utile, tels que les employés du chemin de fer, de la poste et autres, en les retranchant de la somme totale du budget annuel, nous arrivons à constater que le gouvernement a enlevé à la Belgique (coût et perte de production) en 26 années d'existence, l'énorme somme de cinq milliards deux cent millions, ce qui dépasse de beaucoup le capital de la fortune publique.

Ajoutons à cela, ce que le travail a fourni à l'exploitation, à la rente, à la propriété et même à la mendicité, le véritable producteur comprendra facilement la *mince part* qu'il retire de ses labeurs, dans une société où il est en but à des vexations sans nombre, et où il ne trouve aucune protection dans les lois d'un gouvernement qui lui coûte si cher.

## DOUCEUR DU RÉGIME BOURGEOIS.

On a beau nous dire, que nous ne sommes plus au temps de la féodalité ou les seigneurs, nos maîtres, se faisaient un jeu de la liberté et de la vie de leur serfs; que, la révolution de 89 a fait bonne justice des vieux abus; et que depuis cette époque mémorable, une ère de liberté a commencé pour le peuple.

Les intérêts au maintien du régime bourgeois établi depuis 60 ans, ont beau nous chanter, que, le règne du *bon plaisir* a été remplacé par le règne des lois et de la justice.

Pourtant dans les institutions dont nous a doté la bourgeoisie, on retrouve le même caractère de barbarie qui ferait croire à l'existence du régime du bon plaisir.

Et la seule différence, qu'avant la révolution de 89, c'était le maître qui ordonnait et qu'à l'époque actuelle, c'est la loi qui commande!

Journellement les faits abondent pour nous démontrer que les noms seuls sont changés, et que le fond des choses est identique pour les prolétaires.

Jeudi 2 avril, les habitants de Bruxelles, ont pu voir un jeune milicien de la commune de Berghem, gravement malade, amené dans une charrette, étendue sur un matelas, à la porte du conseil de milice siégeant à l'Hôtel-de-Ville.

Quels motifs avaient donc poussé l'autorité à en venir à de pareilles extrémités que de faire amener un homme presque mourant pour passer le conseil?

Hélas! il faut que la loi s'exécute!

Nous ne pouvons que constater le fait. Nous ignorons les détails. Toujours est-il que la vue de ce malheureux a produit une profonde sensation parmi les spectateurs et que l'indignation soulevée par cet acte de la part de

l'autorité, se manifestait d'une manière énergique.

On n'a qu'à s'incliner devant des lois aussi justes, aussi paternelles, que celles qui nous sont imposées!

## FAITS CLÉRICAUX.

On lit dans l'*Observateur*:

« Il y a quelque jours, un ouvrier de carrières de Lessines était tué, au milieu de son travail, par la chute d'une pierre. La mort fut instantanée; le malheureux n'eut pas le temps de proférer une parole, d'exprimer un désir. Bientôt la population apprit, avec une vive émotion, que le clergé refusait la sépulture ecclésiastique à la dépouille mortelle de l'ouvrier. »

Le Dieu tout puissant, bon et juste des catholiques, souverain maître des destinées du monde, avait probablement une dent contre le travailleur des carrières de Lessines, car ce n'est pas sans motif que l'on tue un homme.

Dans ses décrets qui sont impénétrables, il aura ordonné à une pierre de se détacher et d'écraser le malheureux carrier (le catholicisme nous apprend que rien ne se fait sans sa volonté); recommandant bien à la susdite pierre, instrument de sa céleste vengeance, de tuer raide mort le citoyen contre lequel elle était dirigée; par ce motif, que si le malheureux carrier avait survécu quelques heures à sa blessure, il aurait pu se réconcilier avec le Dieu miséricordieux par l'entremise du confesseur, lequel aurait pu adresser un rapport favorable sur la fin édifiante du travailleur atteint mortellement la par pierre.

Ce rapport aurait pu mettre dans l'embarras le Père Éternel, pour le prononcé du jugement; l'acquiescement aurait pu s'en suivre, ou du moins le coupable en aurait été quitte pour quelques années de purgatoire, et c'était une proie de moins pour monsieur Lucifer!

Monsieur le curé de Lessines, présentant les intentions d'en haut, et pour que le défunt ne puisse invoquer en sa faveur le bénéfice des circonstances atténuantes, a refusé le concours de ses prières et a fermé pour lui les portes de son église.

Quant à sa dépouille mortelle, il est bien évident que le cadavre d'un homme dont l'âme a pris directement le chemin de l'enfer, ne pouvait être logé parmi ceux présumés élus. Une si bonne compagnie lui étant interdite.

C'est donc pour ce motif que le corps du carrier a été mis à part dans un coin non béni du cimetière.

Monsieur le curé de Lessines a parfaitement appliqué l'axiome: « Hors de l'église, point de salut. » Il a été conséquent avec les principes du catholicisme.

On aura beau dire, que, dans des cas tels que celui qui nous occupe, le clergé devrait faire preuve de plus de tolérance, vu l'impossibilité matérielle, pour cette malheureuse victime du travail, de se confesser; M. le curé est dans son droit et l'on est mal venu d'y trouver à redire.

Le prêtre, dit-on, est un fonctionnaire public, payé par l'Etat, et comme tel, il doit remplir ses devoirs.

Mais on oublie, en parlant ainsi, que pour le clergé, il est un pouvoir qu'il place bien au-dessus du pouvoir civil; l'autorité spirituelle dont il s'est emparé est à ses yeux bien autrement importante que toutes les autorités civiles.

Pour se convaincre de la vérité de nos assertions on n'a qu'à lire un fragment de la lettre suivante, adressée au *Journal de Gand*, par M. D'Haens, aumônier de la garnison, en réponse à M. Wocquier, professeur de philosophie à l'université de Gand.

Gand, 2 avril 1857.

Monsieur l'éditeur du *Journal de Gand*,

Vous venez de m'adresser le dernier numéro de votre journal. J'y trouve une lettre de M. Wocquier, professeur à l'université de Gand, à mon adresse. Elle me fait un grief d'avoir prévenu le sieur X... à Longwy, que sa fille, domestique chez M. Wocquier, allait quitter le service de ce dernier et retourner dans sa famille.

Dans ma lettre au sieur X..., je me suis exprimé en ces termes :

Monsieur,

Je vous écris au nom de votre fille.

La famille dans laquelle elle est placée n'est pas, comme on l'a cru, à Longwy; elle n'est rien moins que chrétienne.

Certainement, il ne manque pas ici de bons services chez de braves gens; mais on ne les trouve pas lorsqu'on le désire.

Votre fille me prie donc de vous faire savoir qu'elle se mettra en route mardi, à 9 heures un quart du matin; elle pense arriver à Longwy le vendredi.

Agréez, etc.

Vous me sommez, monsieur l'éditeur, de produire immédiatement et publiquement la preuve de ces assertions, sous peine d'être déclaré par vous un lâche calomniateur.

Je vous ferai observer d'abord, monsieur, que la menace d'être taxé par vous de lâche calomniateur, ne m'émue en aucune façon. Certaines injures proférées par certains journaux laissent un honnête homme insensible.

Quant au fond de la question que M. Wocquier a cru devoir porter devant le public, voici ma réponse :

Je n'ai pesé en aucune façon sur la résolution de la jeune fille X. En ma qualité de prêtre et de confesseur, je n'ai pas d'explications à vous donner sur les motifs qui l'ont fait agir. Illettrée, elle est venue me prier itérativement d'écrire à son père pour lui faire connaître qu'elle s'était trompée, ainsi que ses protectrices de Longwy, sur le compte de la famille Wocquier; que celle-ci n'était rien moins que chrétienne, et qu'elle était décidée à quitter ce service.

Cette lettre, dans laquelle je n'ai fait que reproduire les paroles de la jeune fille X..., je ne la désavoue aucunement; je l'écrirais encore.

Le clergé ne se moque pas mal des jérémiades des journaux libéraux; il aspire à reconquérir sa suprême domination. Pour y arriver, il emploie tous les moyens, et celui qui lui est le plus efficace pour arriver à ses fins, c'est le confessionnal, et il s'en sert activement; quant au pouvoir civil, il ne compte avec lui que pour percevoir ses émoluments.

En présence de cet état de chose, n'est-ce pas pitié que de voir l'attitude des journaux libéraux, protestant à la fois de leur amour de la liberté, et relatant avec complaisance dans leurs colonnes les pompes des cérémonies catholiques.

Le passage des libéraux au pouvoir après 1847, a été plus favorable au clergé que celui des catholiques. C'est sous le fameux ministère libéral du 12 août, qu'il a pu s'emparer de toutes les positions; car pour peu que les libéraux eussent été conséquents avec les principes qu'ils affichent si haut, le pays ne serait pas où il en est aujourd'hui.

Mais toucher aux immunités du clergé, c'eût été un sacrilège; et d'ailleurs, pour ces messieurs, ne faut-il pas une religion pour maintenir le peuple dans l'ignorance et dans la servitude.

Le clergé, lui, est logique, il va la tête haute dans sa marche rétrograde.

Le peuple sera aussi logique que lui, le cas échéant, pour se débarrasser de son joug!

### LES HABLES.

Tandis que partout, le clergé prête les mains aux plans liberticides du despotisme, qu'il travaille avec ardeur à démolir toutes les libertés, il n'en est pas à ignorer les conséquences inévitables de l'oppression qui pèse sur les peuples; et dans la prévision des événements qui se préparent, il se préoccupe dès aujourd'hui des moyens à employer pour enrayer le mouvement révolutionnaire lorsqu'il fera explosion.

Les membres les plus clairvoyants, les plus habiles

de cette nombreuse agrégation d'homme qui vent avant tout le maintien de sa domination, ne se trompent pas sur la portée de la révolution future; ils savent bien qu'elle ne peut pas avoir à l'époque actuelle, un caractère purement politique et qu'elle est appelée à changer radicalement les rapports sociaux.

On se rappelle que dans les premiers jours qui suivirent la révolution de Février 1848, le clergé se montra des plus enthousiaste pour la république; qu'il chantait des *Te Deum* pour célébrer l'avènement de cette nouvelle forme de gouvernement que le peuple Français venait de se donner; on n'a pas oublié toutes ses oraisons, ses bénédictions des arbres de la liberté, etc.

L'habileté qu'il déploya à cette époque mémorable, ne lui fait pas défaut aujourd'hui, et pour capter la confiance des populations, il tonne contre les vices de la société, contre la soif des richesses et l'agiotage sans frein dans lequel sont vautés les spéculateurs, les accapareurs.

En même temps que le père Ventura prêche aux Tuileries contre le despotisme, le père Félix, dans des conférences qui ont lieu à l'église de Notre-Dame, fait le tableau le plus sombre et le plus saisissant de la société livrée aujourd'hui aux hommes de la finance et de l'agio.

Il signale une partie de ces odieux mystères, qui ne se révéleront que plus tard, et qui cachent tant de sang, de ruines et de larmes; ces fortunes acquises ou plutôt improvisées du jour au lendemain, et par quels moyens? Par des voies salariées, par une presse vénale, par un télégraphe passif; ces cavernes de l'agiotage, ces spoliations savantes, ces iniquités habiles, etc., etc.

Après avoir tracé un tableau saisissant des désordres privés qu'entraînent les jeux de bourses, dont le suicide n'est que trop souvent la conséquence, le père Félix s'écrie :

Mais je veux bien que toutes ces péripéties de la cupidité n'amènent pas à ces tragiques dévouements : qui dira à quelle bassesse descend cette âme faite pour contempler le ciel et posséder l'infini?... Quel spectacle! un homme qui ne voit, ne connaît et ne comprend plus que ces trois choses qui font autour de lui le triangle où s'enferme toute sa vie : LE CAPITAL, LA BOURSE, LE CHIFFRE.

Et plus loin :

Comment nommer ces desseins forcés par lesquels un homme se dit dans un rêve de cupidité : « Je n'ai rien, je vais tenter la fortune : voici mon plan; il me faut à la base un capital de cent millions. Si je réussis, dans trois mois, je suis millionnaire; si je ne réussis pas, dans trois mois, cent familles, au contre-coup de ma chute; tomberont dans la misère !... » Et la cupidité lui crie : « AVANCE, RÉUSSIR EST POSSIBLE. » Cet homme avance, et cent familles avec lui tombent au gouffre ouvert par sa cupidité.

Voilà l'hameçon tendu à ceux qui seraient tentés d'y mordre et de se laisser aller aux impressions du prétendu réformateur.

Dans une autre partie de son discours, le père Félix fait en ces termes l'apologie de la noblesse féodale :

Ah! ce qui a développé dans l'aristocratie séculaire dont notre histoire a gardé les vestiges glorieux, la noblesse des âmes, ce fut la passion de toutes les grandes choses et un mépris généreux et fier de la vile aristocratie de l'or. Les vrais nobles prenaient leurs titres dans les dévouements mis au service de la patrie, et dans les fonctions d'autant plus honorables qu'elles étaient plus gratuites; ils trouvaient sur le champ de bataille des écussons tout brillants de l'éclat de leur propre gloire.

Dans ces temps généreux où les aspirations allaient en haut, la noblesse ne consistait pas à amasser autour de soi un peu plus de ce fumier de la terre : si on ne dédaignait pas l'éclat de l'or comme un reflet de la noblesse, on ne le regardait pas comme la noblesse même. Par là, l'aristocratie gardait sa tendance naturelle, elle tendait à monter; et mettant sous ses pieds ce qu'il y a de plus vil, elle travaillait à s'élever à ce qu'il y a de meilleur.

Le père Félix croit sans doute que l'on a oublié, comme il feint de l'oublier lui-même, l'origine de cette aristocratie qu'il représente comme le type de toutes les vertus, de tous les grands dévouements.

On ne sait que trop de combien de crimes, s'est convertie cette noblesse, implantant sa domination par la force, ne vivant que de vols et de brigandages de toutes sortes; et l'histoire nous raconte assez à quel prix les titres de noblesses ont été pour la plupart accordés.

Sans doute, il faut être armé d'une certaine dose de courage pour oser dire publiquement de telles choses dans la capitale où règne en souverain maître le parvenu; dont l'illustration entourage est parvenu si rapidement à réaliser des fortunes princières; mais malgré les foudres lancées contre les personnes qui spéculent d'une façon aussi scandaleuses, on sait bien que le clergé lui-même prend part aux tripotages, le pape lui-même vient de nous l'apprendre en autorisant les corporations religieuses à placer des capitaux dans les entreprises des chemins de fer.

Le père Félix aurait pu signaler en même temps que la contagion depuis longtemps déjà a gagné le clergé,

et qu'il est en même temps qu'oppresseur de l'intelligence, détenteur d'immenses capitaux.

Le peuple le sait, père Félix!  
On ne l'y prendra plus!!

### VARIÉTÉ.

#### LES PROPRIÉTAIRES JUGÉS PAR EUX-MÊMES.

M. Mad... est propriétaire d'une magnifique maison, rue Rivoli, qui lui rapporte de vingt-cinq à trente mille francs, les impôts payés, et pendant il habite une maison de la rue Montorgueil, au cinquième étage. Au mois de décembre dernier, le concierge monte chez lui et lui présente un petit écrit sur lequel on lui demande d'apposer sa signature; il s'agissait d'accepter une augmentation de 50 fr. par an sur un logement de 550.

C'était déjà quelque chose. M. Mad... joue l'étonnement et prétend que le concierge s'est trompé d'étage : « Ce ne peut être pour moi; que diable! Per... (c'est le propriétaire) est mon ami, et il ne peut ainsi me traiter; c'est bien, je le verrai. — Mossien, continue le concierge, en tournant sa casquette entre ses doigts, c'est que j'ai ordre, dans le cas où mossien ne signerait pas, d'aller chez l'huissier pour lui faire signifier le congé; c'est aujourd'hui le dernier jour. » Mad... prend le papier et le signe, « 600 fr. de loyer, dit-il, c'est effrayant »

Le 20 mars, nouvelle visite du concierge, qui lui remet un écrit sur lequel il lit ces mots : « Je m'engage à payer à M. Per... la somme de 650 fr. par an, à partir du 1<sup>er</sup> avril prochain, pour loyer de l'appartement que j'occupe dans sa maison, rue Montorgueil, n°... »

On ne saurait décrire l'état de M. Mad...; il étouffe, sa langue est comme paralysée, aucun son ne peut se faire entendre; il quitte sa robe de chambre, endosse son paletot, et le papier à la main, il se précipite vers la porte de sortie.

— Est-ce que mossien sort? dit le concierge.

— Comment, si je sors! mais je vais trouver votre propriétaire; c'est une indignité! augmenter ainsi ses loyers!

— Pardon, mossien, fit le concierge, c'est que je ferai observer à mossieu qu'il sort avec son bonnet de nuit.

Dans sa précipitation, M. Mad... avait oublié de prendre son chapeau. L'échange fait, il se rend en toute hâte chez M. Per...

— En vérité, mon cher, s'écrie M. Mad..., cherchant à dissimuler l'émotion qu'il éprouve, si je n'avais reconnu votre écriture, je ne vous aurais jamais cru capable d'un acte semblable.

— Eh! mon Dieu, de quoi s'agit-il pour être dans un tel état d'exaspération?

— Comment, de quoi il s'agit! continue Mad... Que voulez-vous que devienne un malheureux locataire? En six mois, voilà une augmentation de 100 francs, mais c'est indigne. Ah! les propriétaires! les propriétaires!

— Mais calmez-vous, reprend Per..., revenez à la raison, et ne blasphémez pas contre les propriétaires; car enfin, vous, vous êtes aussi propriétaire.

— Je suis propriétaire, je suis propriétaire; est-ce une raison pour m'étrangler?

— Allons, mon cher ami, asseyez-vous et écoutez-moi : — Il y a quelques jours, j'eus occasion de rencontrer l'un de vos locataires, de mes amis; il me dit que, depuis un an, l'appartement qu'il avait d'abord payé 3,000 fr. il vous le paie aujourd'hui 3,000, et que l'augmentation a été proportionnelle pour tous vos locataires.

— Soit, reprit M. Mad...; mais ma maison est rue de Rivoli.

— Aussi, répliqua le propriétaire de la rue Montorgueil, mes appartements sont moins chers.

— N'importe, payer 650 fr. un appartement dans la rue Montorgueil et au cinquième étage, c'est trop cher, est-il m'est impossible d'accepter cette augmentation.

— Alors, et à mon grand regret, je serai obligé de vous donner congé.

— Vous me donnerez congé, c'est bel et bon; mais où irai-je? c'est partout horriblement cher.

— Comment, où vous irez! mais vous prendrez un appartement dans votre maison de la rue de Rivoli.

— Dans ma maison de la rue de Rivoli! répond aussitôt M. Mad...; est-ce que je suis assez riche pour loger chez moi?

A ce trait sublime et qui révèle tout ce qu'il y a de calcul et de spéculation dans l'âme d'un propriétaire, M. Per..., qui est propriétaire et en même temps homme d'esprit, dit à M. Mad... : « Je vous avoue, mon cher, que je n'aurais pas eu pareille idée. »

M. Mad... se retire furieux. « C'est égal, dit-il en sortant avec colère, je suis propriétaire; mais j'avoue que je n'ai pour les propriétaires aucune estime. »

## MARTYROLOGE DU TRAVAIL.

Lundi 30 mars, un jeune homme de 44 ans, travaillant dans une carrière de sable au hameau de Tincelle, commune de St-Georges (province de Liège), a été tué par un éboulement.

— Il y a quelques jours, à Grimberghes, vers 9 heures du soir, le citoyen Henri Moerenhout, âgé de 23 ans, menuisier, a été tué par la chute d'un bloc de bois qu'il avait placé sur des tréteaux pour être scié en planche et qu'il avait voulu soulever.

— Un ouvrier peintre en train de travailler sur une petite échelle, rue de la Fourche, est tombé dans la vitrine d'une boutique et a eu le poignet droit engagé dans un carreau de vitre. Le sang ruissela bientôt, car le malheureux avait une artère coupée par le verre. On a dû le transporter à l'hôpital Saint-Jean où il est demeuré en traitement. C'est un pauvre père de famille.

— Jeudi dernier, le citoyen Bartholomé Lefèvre, chauffeur à la fosse n° 15 des charbonnages réunis, au faubourg de Charleroi, a eu le bras gauche entièrement séparé du tronc, en voulant engraisser le ventilateur en mouvement.

— Il y a quelques jours, un jeune homme de la commune de Hatrival (Luxembourg), le citoyen Jules Godfroid, chargé de la conduite des chevaux servant à trainer les wagons sur les travaux du chemin de fer en construction dans cette commune, ayant voulu passer d'un wagon dans l'autre pendant leur marche, a fait une chute sur les rails et a eu les deux jambes broyées par les roues d'un des véhicules. Le malheureux et jeune homme est mort pendant qu'on lui pratiquait l'amputation.

## RÉSUMÉ POLITIQUE.

Les nouvelles politiques sont de l'aspect le plus sombre, chaque jour apporte une complication nouvelle dans les rapports internationaux.

Les conférences de Paris, au sujet du différend entre la Suisse et la Prusse sont suspendues. Les conditions que le roi de Prusse prétend dicter à la Suisse sont inacceptables. Qu'on juge après ce qui s'est passé à Neuchâtel, s'il est possible à la confédération de souscrire aux demandes de Sa Majesté prussienne.

### VOICI CES CONDITIONS :

Amnistie entière pour ceux qui ont pris part aux événements de septembre.

Conservation du titre de prince de Neuchâtel. Payement au roi par la confédération helvétique de deux millions comme compensation des revenus de Neuchâtel.

Restitution des biens de l'église réunis en 1848 au domaine de l'Etat.

Payement par la confédération helvétique des dépenses résultant des événements de septembre et de l'occupation.

Contribution par tous les habitants de Neuchâtel aux dépenses à la charge de l'Etat.

Amnistie pour les délits politiques et de presse antérieurs aux événements de septembre.

Garantie par l'Etat des capitaux et rentes des fondations pieuses, hospices, etc., et notamment des legs du baron de Purg.

Suspension de tous débats sur la constitution de Neuchâtel jusques après l'expiration d'un délai de six mois.

Des malfaiteurs se sont introduits nuitamment chez vous, y ont tout saccagé. Vous mettez la main dessus; eh bien, la punition que vous leur infligerez sera celle-ci :

La table et le logement (nourriture succulente surtout) aussi longtemps qu'ils ne seront pas bien remis de leurs fatigues; vous soignerez ceux qui se seront blessés en cassant les vitres; argent et provisions pour s'en aller; voyage à petites journées pour ménager leur chère santé; de plus, vous leur donnerez argent comptant, une forte somme et plus tard, vous leur fournirez une rente perpétuelle réversible sur leurs héritiers; puis, vous leur accorderez le droit de gérer une partie de vos biens; non contents de cela, vous les consulterez sur la manière de faire votre cuisine pendant un certain temps.

Si vous faites cela, vous serez à l'avenir les meilleurs amis du monde.

Les diplomates suisses ont bien fait des bévues, mais il faudrait pour qu'ils acceptent

les propositions de Berlin, avoir perdu la raison.

— En France, les avertissements, les suppressions de journaux sont à l'ordre du jour, le *Progrès du Pas de Calais* vient d'être condamné et supprimé. La liste des journaux avertis est longue et on peut s'attendre à en voir bon nombre rester sur le carreau.

Un certain nombre d'arrestations ont été opérées à Paris et dans les départements. C'est pour ne pas en perdre l'habitude.

Le gouvernement a trouvé que l'établissement pénitencier de Cayenne était trop rapproché; il a donné des ordres pour qu'une autre colonie du même genre soit établie dans la nouvelle Calédonie, à trois mille lieues plus loin!

Touchante sollicitude!!!

Le conseil d'Etat vient de réprimander l'évêque de Moulins. Mauvaise note à ajouter à l'avertissement de l'*Univers*.

— Dans les autres contrées on ne voit que des préparatifs de guerre. L'Angleterre contre la Chine; la Russie contre les Montagnars du Caucase; l'Espagne contre le Mexique; l'Autriche et le Piémont prêtes à s'entretenir; les principautés Danubiennes en proie à des déchirements intérieurs; le Monténégro livré au Malaise et l'Italie sur un volcan; l'Allemagne divisée par les intérêts opposés; voilà bien le bilan général après la pacification générale.

— En Espagne on vient d'effacer les derniers vestiges des organisations de libérales. Sous le vain prétexte de société secrètes, le général Zapatero, gouverneur militaire de la Catalogne, a proscrit par un *bando* les associations ouvrières. Les opposants à cette mesure seront justiciables du conseil de guerre.

J.-F.-N. COULON, gérant responsable.

## IMPRIMERIE EN CARACTÈRES

### LA V<sup>te</sup> BEUGNIES,

41, rue des Minimes, 41,  
A BRUXELLES.

On y fait tout ce qui a rapport à la typographie, tels que labours, journaux, prix-courants, tableaux, registres, mandats, circulaires, affiches, prospectus, ouvrages d'administrations, cartes d'adresses et de morts, étiquettes en tout genre, factures, etc., etc.; impressions en or, en argent et en toutes couleurs, enfin généralement tout ce qui concerne l'imprimerie, aux prix les plus modérés.

### AVIS INTÉRESSANT AUX TAILLEURS,

#### LE LION BELGE,

Journal des Modes de Bruxelles et de l'Étranger, Revue mensuelle des Tailleurs, Paraissant le premier de chaque mois, en français et flamand.

#### CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour un an avec Gravures non coloriées et patron découpé, par trimestre. fr. 4 60 c.  
Avec Gravures coloriées. » 5 80 »  
Avec un Patron découpé en grandeur naturelle chaque mois. en plus » 4 00 »  
Chaque Patron pris à part envoyé franco » 0 60 »  
Toute demande d'abonnement et de renseignement doit être adressée franco au bureau du journal rue du Tir, numéro 22, faubourg de Namur, à Bruxelles.

## CHAPEAUX

### IMPERMÉABLES CONTRE L'EAU ET LA TRANSPIRATION.

(SYSTÈME BREVETÉ.)

FABRIQUE A PARIS ET A BRUXELLES

### DE DUPONT, PÈRE ET FILS,

Seuls inventeurs du Chapeau imperméable,

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madelaine. 3, RUE DES ÉPÉRONNIERS, A BRUXELLES. Deuxième maison en entrant par la rue de la Madelaine.

### Prix-Courant : Chapeaux imperméables.

Soie de Lyon, garniture riche, 1 <sup>re</sup> qualité.	fr. 12	Chapeaux de castor souple, toutes couleurs, pour homme.	fr. 8
Idem id. ordre 2 <sup>e</sup> .	fr. 10	Idem idem pour jeune homme.	fr. 6
Idem id. id. 3 <sup>e</sup> .	fr. 8	Idem idem pour enfant.	fr. 5
Idem id. id. 4 <sup>e</sup> .	fr. 6		

Assortiment de Casquettes, depuis 2 fr. 50 c. jusqu'à 5 fr.

### COMMERCE DE CHARBONS.

### B. Loriaux, Vervoorn et C<sup>ie</sup>,

14, rue N.-D. du Sommeil, 14,

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A BRUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et la modicité de ses prix.

### PHARMACIE ET MAISON A VENDRE A BRUXELLES.

S'adresser pour les conditions, rue des Minimes, 41, sous les initiales J.V.

### L'ASSOCIATION FRATERNELLE

### DES OUVRIERS TAILLEURS

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,  
Etablie à Londres, 25 Great Pulteney street  
Golden Square.

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

Brux., Typ. de la V<sup>te</sup> BEUGNIES, rue des Minimes, 41

# Le Prolétaire,

ABONNEMENT  
Payable d'avance pour Bruxelles.  
Un an 2 fr. 00  
Six mois 1 » 00  
Trois mois 50

Plus de Privilège.

Tout par le Travail.

Pour la province.  
Un an 3 fr. 00  
Six mois 1 » 50  
Trois mois 80

**JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.**

LE JOURNAL  
est expédié franco  
Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. F. N. COUJON, rue de Namur, 17.

Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

MM. les abonnés de la province,  
peuvent en envoyer  
le montant en timbres postes.

On s'abonne à Londres à l'association fraternelle des ouvriers tailleurs, 25 Great Pultney street, Golden square.

Bruxelles, 8 mai 1857.

Que le peuple Belge tourne en ce moment ses regards vers le palais législatif. Que les prolétaires portent pour un instant leur attention sur la grande officine, où les mandataires des électeurs à 20 florins ont établi leur siège, ils pourront y contempler la lutte qui se livre entre les deux partis qui fractionnent le pays... *legal*.

Que les travailleurs suivent attentivement cette discussion sur l'organisation de la charité, qu'ils examinent les discours prononcés, qu'ils méditent les paroles proférées; et à travers les artifices de langage ils verront que l'on pose comme chose certaine, immuable l'éternité de la misère et du paupérisme!

Catholiques et libéraux, pas plus les uns que les autres ne veulent rien changer aux conditions actuelles du prolétariat; représentants du privilège, ils en veulent le maintien *quand même*; et si la lutte prend des proportions si grandes, c'est que ces messieurs se disputent, le monopole si doux à leurs yeux : *de nous faire l'aumône!!!*

Le bilan des classes ouvrières en Belgique, a été sous les yeux de la chambre dans le cours de la discussion. — Il est effrayant. — L'accroissement de la misère et du paupérisme a pris de telles proportions que les privilégiés sentent qu'il faut de toute nécessité donner au peuple un os à ronger, jeter quelques miettes dans la gueule du monstre! car :

On n'arrête pas le murmure  
Du peuple, quand il dit : J'ai faim!

Dans le cours de la discussion, nos honorables, invoquent tour à tour l'intérêt des pauvres; ils cherchent à faire croire que toutes leurs sympathies sont acquises aux classes déshéritées.

Que M. De Liedekerke (catholique), appelant les adversaires du projet de loi au pied de la croix, leur dise : « Que le paupérisme, la mendicité et les peines exorbitantes contre le vagabondage datent de la réforme. »

Que M. Tesch (libéral), lui répondant, dise à son tour : « que ce sont de graves erreurs, que tout cela existait avant, et a persisté après la réforme. Qu'aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, l'opinion de tous les écrivains est que le seul remède au paupérisme, à la

» mendicité, au vagabondage, est dans la centralisation des secours, etc., etc. »

Que ces messieurs s'accusent mutuellement d'intolérance, d'exclusivisme, de ne travailler que dans l'intérêt de leur domination politique, rien ne doit nous étonner; il en est ainsi chaque fois que le *clérical* entre en lice avec le *libéral*. Que signifient au fond tous ces discours? Rien.

On se disputera pendant longtemps de cette façon sans avancer en rien la solution du problème social.

En un mot, toute cette discussion qui fait tant de fracas et qui tient en haleine les budjetivores de toutes nuances, peut se résumer ainsi : La misère est un mal inhérent à la nature humaine. Il n'est qu'un moyen capable d'arrêter la marche ascendante du paupérisme.... L'AUMÔNE!!!

Quand à ce qui est de le détruire, c'est autre chose : fi donc! Ces messieurs n'y pensent même pas. Ils savent fort bien, libéraux et catholiques, que la destruction de la misère, entraînerait fatalement l'anéantissement de leurs privilèges; car, comme l'a dit l'un d'eux, M. De Perceval, le seul qui ait entrevu la question sous son véritable jour :

« La solution de la question du paupérisme à dit le député de Malines, ne réside ni dans la liste des legs et donations, moyens stériles; ni dans le rétablissement des personnifications civiles, moyen équivalent à un danger social. La solution du problème de la misère ne consiste pas à chercher le salut des vivants dans le dogme délétère de la résignation ou dans les dispositions testamentaires de quelques morts; non, ce que je veux, c'est que les vivants puissent se suffire à eux-mêmes et sous le stimulant de leur responsabilité personnelle; ce que je veux, c'est de voir sortir le bien-être de tous de sa source féconde : le travail. »

Allons, M. De Perceval! encore un pas. Vous avez fait la négation de la question révolutionnaire en affirmant courageusement la cause du mal. Il vous reste encore la moitié du chemin à faire.

Indiquez! Indiquez au peuple du haut de la tribune parlementaire, les moyens d'arriver à la suppression de la misère, et vous aurez plus fait, à vous seul, que vos collègues ensemble; et vous aurez bien mérité de la patrie et de l'humanité!!!

Les Jésuites les plus dangereux ne sont pas ceux qui portent soutane.

Le peuple n'est qu'un enfant qu'on amuse avec des hochets; toute la science gouvernementale consiste à couvrir ses chaînes d'un vernis de liberté.

(Tous les exploités).

La Bourse du Travail, au lieu de répondre à notre dernier article, se fâche tout rouge, nous accable d'épithètes qui ne sont pas toutes marquées au coin de la politesse et des convenances; après tout, nous ne devons pas trop nous en plaindre, car cela prouve tout simplement que notre confrère a reconnu lui-même son impuissance à entrer en lutte avec nous sur le terrain des principes, autrement, en sa qualité de disciple de MM. Smith, Say, Simondi et autres Malthus, il n'aurait pas manqué cette occasion de nous donner sur les doigts; et de réduire à néant la jactance de ces petits drôles qui osent se permettre de discuter ce qu'elle avance, elle, la Bourse du Travail, organe de la science économique, chargée par les grands maîtres actuels d'inculquer à la classe ouvrière les vérités profondes que renferme cette science si éminemment sociale et populaire!

Qu'on juge de sa logique et de sa loyauté! Nous avons dit :

« Travailleurs nous-mêmes, nous sentons aussi bien que la Bourse du Travail, si pas mieux, tout ce qu'ont d'odieux les lois dont elle demande l'abrogation; mais, nous savons aussi tout le danger pour la cause populaire, de s'arrêter à poursuivre un abus qui ne peut apporter aucun changement sérieux dans la condition sociale.

» Nous poursuivons et nous conseillerons toujours, à nos frères les travailleurs, de poursuivre avec nous, non la suppression d'une loi, mais de toutes les lois qui s'opposent à l'affranchissement intégral des masses. »

La Bourse du Travail répond :

« Apparemment que le Prolétaire ignore que les lois sur les coalitions, dont il croit indigne de lui de s'occuper, font chaque année de nombreuses victimes, qu'il en juge par le tableau suivant. »

Et notre confrère de dérouler un tableau afin de nous apprendre qu'on avait en Belgique, condamné des ouvriers pour délit de coalition (QUIL'AURAIT CRU); et le spirituel journal ajoute : « Nous espérons bien mettre un jour sous les yeux (les yeux du Prolétaire), la série entière des victimes que ces lois ont faites depuis 1849, jusqu'aujourd'hui. »

Naïf journal va! Que ne nous apprend-il aussi la prise de Sébastopol!

La Bourse du Travail, ne pourrait-elle (puisque la statistique paraît être si fort de son goût) joindre à son tableau le nombre de ceux, qui, pendant la même période sont tombés victimes de l'organisation sociale; combien de prolétaires succombent chaque année, moissonnés par la misère et les privations; elle pourrait aussi y ajouter le nombre des indigents, des vagabonds pour cause d'incapacité de travail; l'accroissement inouï de la population des prisons, etc., etc.; en un mot, la série entière de ces innombrables martyrs de l'exploitation capitaliste.

Peut-être, alors, sentirait-elle qu'il y a quelque chose de mieux à faire que de demander l'abrogation de quatre articles du code pénal, sous le prétexte spécieux, que leur abolition produirait « d'heureux résultats sur la situation économique des ouvriers. »

Mais, la Bourse du Travail, nous le craignons bien, ne voudra pas en démordre, car sa fameuse pétition, semble être à ses yeux, le *ne plus ultra* de la science sociale, le dernier terme du progrès humain; et quiconque se refuse à la signer, ou en fait la critique, est considéré par elle comme un *ennemi de toute liberté*, voulant « replonger la société dans l'abjection de la servitude. »

Ainsi, êtes-vous socialiste, révolutionnaire, effrayé de l'immensité des plaies sociales, de la profondeur du gouffre béant et toujours grandissant de la misère?

(« Il n'est pas en notre pouvoir d'empêcher la misère de se développer sous la double influence de l'accroissement de la population et du morcellement des terres. » M. T'Kint de Nayer. Discussion de la loi sur l'organisation de la charité).

Êtes-vous sans cesse occupé à rechercher les causes de tant de maux, de tant de souffrances? Vous livrez-vous, avec toute la passion qu'inspire l'amour de l'humanité à l'étude des questions qui doivent amener la solution du grand et incommensurable problème des temps modernes, l'abolition du prolétariat? Prenez garde! La Bourse du Travail est là pour vous dire, que vous êtes des docteurs empiriques, dissertant gravement sur une maladie dont n'est point atteint le malade au lieu de signer la pétition, seul remède efficace.

Signez! signez la pétition d'abord, et le reste vous sera donné par surcroît!

Voilà, prolétaires nos frères, quand exténués par un travail incessant, fonctionnant avec toute la monotonie d'une machine, ne recevant sous forme de salaire que ce qui est strictement nécessaire au rétablissement de nos forces épuisées, pour recommencer à fonctionner encore, afin de produire plus, et toujours plus pour grossir la fortune de nos maîtres; nous créons toutes ces immenses richesses qui font le bonheur et les délices de la vie, et nous ne connaissons de la vie que l'amertume et l'humiliation. Quand succombant à la tâche où nos pères, usés et vieillis avant l'âge, sont tombés avant nous, nous ne léguons à nos enfants que la servitude et l'abjection. La famille elle-même, cette douce et suprême jouissance des êtres, ne nous apparaît que comme une charge nouvelle ajoutée à notre fardeau déjà si lourd; quant enfin, sans lendemain, sans avenir, nous n'avons en perspective, que la misère! Toujours la misère! Rien que la misère!!!

Voilà, disons-nous, ce que ces hommes qui se disent: « Les amis dévoués des classes ouvrières, » ont à nous offrir pour remédier à une situation aussi épouvantable!

Quand à la discussion à laquelle nous l'avions convié, et qu'elle avait d'abord accepté. La Bourse du Travail semble s'être ravisée et nous abandonne le terrain. Cela ne nous surprend

pas le moins du monde, on n'entre point en lutte avec la certitude d'être vaincu. Notre adversaire préfère nous injurier. C'est un rôle qui convient assez à certaines gens; il n'est pas très-honorable, il est vrai, mais il a le mérite de se rapprocher beaucoup de l'école d'Escobar. Or, il en est des jésuites comme des oiseaux de proie, il y en a de toutes couleurs; et les plus dangereux ne sont pas toujours ceux qui portent soulane!

Dans notre prochain numéro, nous nous proposons de disséquer la pétition et de répondre en même temps, à la magnifique lettre, signée: un ouvrier, que la Bourse du Travail s'est fait adresser.

#### L'ENRICHI DEPUIS 89.

La propriété est sacrée! s'écrie un gros bourgeois, rouge de colère à la lecture de quelques articles du *Proletaire*; c'est la base de toute société, une condition d'existence, sans laquelle l'ordre ne peut être maintenu; il faut être buveur de sang pour oser soutenir le contraire.

Tout beau, M. le bourgeois, calmez-vous et voyons si vous avez raison de vous démener ainsi.

Pour sanctifier quelque chose et afin que cette chose inspire du respect, il faut pouvoir la faire connaître, préciser sa nature: les intriguants de la tonsure ont du moins indiqué à la foule des croyants les objets qu'ils devaient honorer, vénérer; à Hal, c'est un vieux morceau de bois noirci, à Walcourt, à Montaigu une autre marionnette, mais au moins c'est quelque chose de visible, d'entier, de palpable, mais vous, M. le bourgeois, montrez-nous, ou plutôt définissez-nous clairement cette propriété à laquelle vous semblez rendre un culte si fervent.

La propriété de 200 à 300 nègres, la trouvez-vous sacrée? — Non, c'est une infamie. — C'est pourtant une propriété comme une autre; mais ici vous avez assez d'ouvriers, vous n'avez pas besoin de nègres esclaves.

Est-ce la propriété avec le droit d'aînesse, comme en Angleterre, qui fait votre adoration? — Non, tous les frères d'une même famille doivent avoir des droits égaux: je suis le cadet, moi; vous comprenez bien que je n'entends pas ça! — Bien! mais cependant... c'est encore la propriété!

Aimez-vous mieux la propriété à la Russe, où les hommes et la terre font partie du domaine? ou bien celle de Turquie où tout est à l'empereur?

La propriété se présente chez toutes les nations sous des formes différentes. Faites-nous donc connaître, s'il vous plaît, la vraie propriété, la seule sainte? Celle qui fait la base de toute bonne société et dont vous et les vôtres n'avez jamais été ennemis, montrez-la nous, s'il vous est possible.

Pour nous, mon cher bourgeois, jusqu'à preuve du contraire, la propriété, ou plutôt le capital, puisqu'il faut l'appeler par son nom, sous la forme bourgeoise comme sous l'empire de la féodalité, employant pour soumettre à son joug et exploiter le travail, tantôt la force brutale, tantôt la ruse et l'intrigue, est toujours le même oppresseur, le même tyran.

Travaille et à moi le fruit de tes labeurs, sinon le fouet ou la potence!

Travaille pour moi à la condition que je t'impose ou meurs de faim!

Nous comprenons fort bien que vous cherchiez à sanctifier la propriété telle que vous l'avez faite en 89 et dont vous et les vôtres n'êtes et n'avez jamais été les ennemis, tout comme le seigneur disait: tenir de Dieu même les droits féodaux, mais comme le temps des

canonisations est passé, qu'il n'est plus possible de faire de nouveaux saints, vous nous permettez de considérer le capital, quel que soit le manteau qui le couvre, comme l'ennemi naturel et irréconciliable du travail.

Vous sentez bien, M. le bourgeois, que nous ne pouvons raisonnablement pas partager votre adoration pour un saint dont nous apercevons les griffes sous sa robe.

Nous n'allumerons pas de chandelle au diable.

#### LE PAYS LE PLUS LIBRE DU CONTINENT.

La Feuille d'Ostende et la Flandre maritime dénoncent un nouveau fait d'arrestation d'une légèreté incroyable, suivie d'une obstination plus incroyable encore. Un pêcheur, nommé Jean Villain, né à Ostende, habitant d'Ostende, marié à Ostende, père de famille, a été arrêté par la gendarmerie, renseignée par la police d'Ostende, sur la Grand'Place d'Ostende, à dix heures du matin, au milieu de ses amis et connaissances, pour être Jean Falley, déserteur à l'étranger. La femme Villain, ses enfants, les voisins et voisines, amis et connaissances ont en vain réclamé. En vain Jean Villain a présenté son livret dont il était porteur au moment de son arrestation.

En vain on a présenté d'autres justifications, Jean Villain a été détenu et mis en prison, et serait parti le lendemain pour Bruges avec les gendarmes si la police maritime, à son tour, n'était venue la pour reconnaître et redresser les torts de la police locale et de la gendarmerie.

En présence de tels faits qui se reproduisent si fréquemment en Belgique, où les autorités montrent un tel souci de la liberté individuelle, on ne peut que s'écrier avec Monsieur Delfosse:

« La liberté pour faire le tour du monde, n'a pas besoin de passer par chez nous!!! »

#### NAPOLÉON LE GRAND.

Les grands guerriers de toutes les époques, ont presque tous été représentés comme des héros dont la magnanimité égalait le courage et on a constamment dépeint ces hommes comme étant des types de franchise et de loyauté. Au commencement de ce siècle, un de ces conquérants dont le bruit des armes à rempli le monde et qui pour satisfaire ses desseins ambitieux a jonché le sol de l'Europe de tant de cadavres, fut aussi représenté par ses adulateurs, comme un héros, un demi-dieu, est aujourd'hui estimé à sa juste valeur. Les documents historiques abondent pour démontrer, que, le plus grand capitaine des temps modernes, fut l'être le plus fourbe, le plus cruel, et qu'il ne reculait devant aucun moyen pour satisfaire ses projets de domination.

Voici comment M. Brialmont, dans son *Histoire du duc de Wellington*, résume la correspondance de Napoléon avec son frère Joseph, nommé roi d'Espagne, après l'insurrection de ce pays, à l'aide du machiavélisme de plus effrontée:

« A peine le roi imposé à l'Espagne a-t-il franchi la frontière qu'il écrit de Vittoria à l'Empereur: « Peronne n'a dit jusqu'ici la vérité à Votre Majesté. Le fait est qu'il n'y a pas un Espagnol qui se montre en ma faveur, excepte le petit nombre de personnes qui voyagent avec moi. » Le 24 juillet 1808, il fait de nouveau entendre ces paroles alarmantes: « Les honnêtes gens ne sont pas plus pour moi que les coquins. » Non, Sire, vous êtes dans l'erreur, votre gloire échouera en Espagne. » Et le 13 juillet 1809, toujours à son frère: « Je crois que cela finira mal, et très-mal. » Et l'année suivante à sa femme Julie: « Si l'on continue dans le système commencé en février toute l'Espagne sera bientôt une ardente fournaise, d'où personne ne sortira avec honneur. »

« A ces lettres sensées et d'un caractère prophétique, l'Empereur répondait: « Portez-vous bien; ayez courage et gaieté et ne doutez jamais d'un plein succès. » Puis, au commencement de 1809, il écrivait dans un autre ton: « Faites donc pendre une douzaine d'individus à Madrid. Je trouve ridicule qu'on livre les brigands à la justice; on doit les traduire devant une commission militaire et les faire pendre. Il faut nommer une commission militaire pour faire juger

les trente acquittés, ou seulement condamnés à la prison par la cour des alcades : faites fusiller les coupables... Dans le style impérial, les coupables, les coquins, les brigands, étaient les patriotes défendant le sol de leur patrie, et acquittés ou non, ils devaient être passés par les armes. Tels étaient les principes que professait l'Empereur quant au droit de la guerre. On sait aussi quelle était sa manière de voir au respect de la propriété, de la famille, de la justice et de la religion.

### ÉGALITÉ DEVANT LA LOI.

On lit dans le *Courrier de la Sambre* :

Un jeune homme âgé d'environ 25 ans, étranger à nos localités, où toutefois il travaillait, était amené avant hier à la barre du tribunal de la justice de paix de notre ville, escorté de deux gendarmes, comme s'il eût été un malfaiteur de la pire espèce, un bandit, enfin quelque chose de bien mauvais comme qui dirait un chauffeur du temps passé.

En attendant l'ouverture de l'audience, chacun avait les yeux fixés sur lui; chacun se demandait ce qu'il avait fait.

Sa main droite était enveloppée d'un linge qui cachait une blessure.

— Vous êtes prévenu, lui dit le magistrat, d'avoir menti.

— C'est vrai, répond l'accusé, mais j'ai reçu à la main une blessure telle que je ne puis travailler. Je ne possède rien au monde; je n'avais pas un centime dans ma poche; j'avais faim; je suis honnête homme; j'ai cru qu'il valait mieux mendier que de voler.

Le délit prévu par la loi n'existait pas moins. L'officier public chargé de l'accusation se leva et requit l'application de nous ne savons quel article du Code pénal relatif à la mendicité.

Le juge, sur cette réquisition, appliquant la loi, condamna ce malheureux à une détention.

Nous ne critiquons pas les décisions de la magistrature. La loi existe; elle l'applique aux faits qui se présentent. Voilà tout.

Mais il nous semble que c'est bien le cas de demander encore une fois si les Récollets, qui mendient tous les jours, sont au-dessus de la loi.

Ces moines vont de maison en maison, quêtant pour leur église, leur couvent, leur cave, leur grenier et leur refectoire. Leurs sollicitations sont même très fatigantes. Si on leur refuse cent sous, ils en demandent dix; si on ne veut pas même leur donner ces dix sous, ils réclament autre chose.

On les laisse faire, quoiqu'ils n'aient pour excuses ni l'état de leur santé, ni la vieillesse, ni des blessures, ni des infirmités. Vigoureux, taillés pour la plupart en Hercule, ils sont bons à tous les travaux. Mais ils n'en font aucun, préférant trouver dans les aumônes de quoi vivre, acheter des châteaux, bâtir des églises vastes et riches comme des cathédrales.

Sans doute, si la mendicité est interdite aux uns, elle devrait l'être à tous; mais les bons pères, eux qui travaillent dans l'intérêt du ciel, c'est différent.

S'ils acquièrent des biens terrestres, c'est uniquement dans le but de nous sauver. L'intérêt des sommes qu'ils soutirent aux fidèles, leur sera payé au centuple et fera pencher la balance en leur faveur lorsqu'ils se présenteront devant le Père Éternel!

Qui donc aurait le courage de refuser aux pauvres moines ?

Ils sont si..... MAIGRES!!!

### LA PROPRIÉTÉ EST SACRÉE!

Respectez-la, l'origine en est pure!!!

Voici, d'après l'*Union continentale*, les moyens employés par M. Mirès pour gagner plusieurs millions :

M. Mirès avait acheté les mines de Portes et Sénéchas, qui primitivement avaient été vendues 38,000 fr., plus tard 200,000 fr., et enfin payées par lui 2,500,000 fr., en actions. Il créa sur cette mine une société au capital de 7 millions 500,000 fr. On dit qu'il a gardé forcément pour 5 millions de ces actions rendues invendables.

En créant l'usine de Marseille, il croyait donner de la vie à ces actions improductives; mais il n'en a rien été, car les actions du gaz ont éprouvé une perte de

33 p. c., et les actions de Portes et Sénéchas sont toujours restées invendues et menacées de s'éterniser ainsi.

En désespoir de cause, M. Mirès a fait convoquer les actionnaires du gaz en assemblée générale pour le 28 courant, afin d'obtenir la fusion des mines de Portes et Sénéchas avec le gaz de Marseille.

Pour faciliter cette opération, M. Mirès a fait acheter tout ce qu'il y avait d'actions du gaz à Marseille; ce qui a servi à les faire monter à 285 fr. Leur émission est de 300 fr. et lui assure la majorité dans l'assemblée. Par cette opération il lui sera facile d'obtenir la fusion demandée.

Une fois cette fusion obtenue, il ne manquera pas de faire savoir au public qu'il a obtenu une élévation de prix pour le gaz de Marseille (ce qu'il est sur le point d'obtenir); alors les actions s'ébranleront, monteront au-dessus du pair et il profitera de la hausse pour se débarrasser adroitement de ses 5 millions d'actions de Portes et Sénéchas qui pour lui sont purs bénéfices.

Que de fortunes réalisées de la même manière et dont les possesseurs disent qu'ils l'ont gagnée honorablement!!!

### LE MILITAIRE EN BELGIQUE.

Sommes nous donc en pays conquis? Une armée étrangère a-t-elle envahi la Belgique, que tous les jours de nouveaux faits de brutalité de la part de militaires sont signalés par les journaux des diverses localités?

A Bruxelles, à Anvers, à Malines, à Mons, à Charleroi, etc., partout enfin, ces messieurs se permettent de mettre flamberge au vent, contre des bourgeois désarmés.

Les soutiens de l'ordre, s'en donnent à cœur joie de cette petite distraction et à chaque instant le *pekin* est menacé par les gracieux tourlourous.

Ce qui n'empêche pas qu'à chaque ouverture des Chambres, on consacre un paragraphe spécial pour faire ressortir l'esprit d'ordre, de discipline et de dévouement qui anime l'armée!

Si dévouement il y a, nous trouvons qu'on nous le fait payer un peu cher, et que l'argent prélevé chaque année sur le travail, pour payer un énorme budget de la guerre, pourrait être mieux employé qu'à entretenir une armée qui ne sert qu'à nous molester.

Payer pour être battu, c'est un peu fort! Qu'on juge si nous avons lieu d'être... contents!!!

### SOIXANTE MILLE FRANCS BIEN EMPLOYÉS.

Qui donc prétend que les finances de la ville de Bruxelles sont obérées, et que des travaux urgents d'améliorations, d'assainissements sont retardés ou suspendus par le manque de fonds? Ce ne peut-être, évidemment, que des gens malveillants pour l'administration qui font courir des bruits aussi absurdes.

Les finances de la ville de Bruxelles sont dans un état de prospérité toujours croissante.

Qu'on en juge :

Le conseil communal a voté dernièrement la somme de cinquante mille francs pour les fêtes qui auront lieu lors du mariage de la princesse Charlotte; plus, dix mille pour la kermesse de Bruxelles, laquelle coïncide avec l'époque fixée pour la *noce*.

Les ouvriers pourront sortir de leur taudis malsain où l'eau suinte des murs et où ils engendrent des maladies; y rentrer le ventre creux, après avoir vu défiler une cavalcade quelconque.

Par compensation, quelques entrepreneurs auront réalisé des bénéfices, et les ouvriers devront s'estimer bien heureux de posséder une administration qui leur procure de l'agrément pour leur argent, si bien employé du reste.

### MARTYROLOGE DU TRAVAIL.

Mardi, vers une heure et demie de relevée, le citoyen Debelle, ouvrier de la carrière de M. Paternotte, à Arquennes, a été tué en mettant le feu à une mine qui a éclaté plus qu'on ne le pensait. Il laisse une femme et trois enfants en bas âge.

Samedi, vers six heures du matin, un malheur est arrivé à la houillère du Bois-d'Avroy. Les citoyens Mathieu Jos. Clentjens, âgé de 41 ans, né à Norbeck (duché de Limbourg) domicilié à Housse; et Servais, Jos. Lechanteur, âgé de 31 ans, né à Trembleur et domicilié à Saint Remi, venaient de reprendre leur ouvrage de taille dans une galerie lorsque survint un éboulement sous lequel ils furent ensevelis. Malgré de prompts secours, on n'a pu les sauver.

Un malheur déplorable est arrivé samedi dernier à Rhisnes, dans une fosse d'extraction à la mine de plomb. Au moment où un ouvrier se disposait à descendre, il mit le pied à côté du crochet et fit une chute de vingt toises au moins. Quand on le releva, il ne donnait plus que quelques signes de vie. Il expira presque immédiatement. La victime de cet accident laisse une femme et trois enfants en bas âge.

Samedi dernier, un malheur est arrivé à une fabrique rue des des Ecoliers, à Liège. Le citoyen Audrien, âgé de 56 ans, né à Bombay, domicilié à Bellaire, a été pris dans les courroies d'une machine et horriblement mutilé. Il est mort immédiatement. Cet homme laisse une veuve et cinq enfants.

Samedi dernier, vers six heures du matin, le citoyen Joseph Lalingros, né à Auvélais, et travaillant à Châtelet, au charbonnage du Carabinier Français (Charleroi), a été tué en descendant dans le puits numéro 2.

Un malheur est arrivé ces jours derniers, dans les travaux souterrains de la houillère de Ster, commune d'Ans (Liège). Un ouvrier a été tué et un autre grièvement blessé. Le premier laisse une veuve et deux enfants.

Un couvreur est tombé lundi du toit d'une maison située à St-Gilles.

Ce malheureux, transporté à l'hôpital St-Pierre, toutes ses blessures ont été jugées graves.

### LES BARRICADES.

Air : de Paris et le Village.

En ce beau temps de pape, d'empereur,  
De vieux arguments, de vieux hommes,  
On se déchaine avec fureur  
Contre les plus saints axiomes.  
On oppose à notre raison  
Mille barrières retrouvées.  
Et ce n'est pas la révolution  
Qui fait le plus de barricades.

Lois des brouillards d'un égoïsme étroit  
La pensée a franchi l'espace.  
Le travailleur, fort de son bon droit,  
Au soleil veut prendre sa place.  
Mais déjà la réaction  
Sur lui lance des fusillades.  
Non ce n'est pas, etc.

Nous demandons un combat tout d'amour,  
Un progrès doux et pacifique.  
Nous voulons enfin qu'en plein jour  
On proclame la République.  
Mais de Monsieur N.....  
Voici les sbires, les alcades.  
Non ce n'est pas, etc.

A l'artisan, quand un libre penseur,  
Voudrait apporter la science,  
On condamne le travailleur,  
A l'esclavage, à l'ignorance.  
Le code et la religion  
Compriment les cerveaux malades.  
Non ce n'est pas, etc.

Quand le travail et la fraternité,  
Deux sources par qui tout féconde,  
Dans les champs de l'égalité  
Feront éclore un nouveau monde;  
Quand la haine et l'ambition  
Seront à bas de leurs estrades,  
Nous ferons bien la révolution  
Sans recourir aux barricades.

Alfred NICOLAS.

## RÉSUMÉ POLITIQUE.

Paris est en liesse, tout le monde officiel est en émoi pour fêter la venue en France du grand duc Constantin.

Les banquets, les concerts, les spectacles et les revues se succèdent. — L'hôtel-de-ville, les ministères s'empresment d'ouvrir leurs portes au chef de l'armée navale russe.

Des toast sont portés par les Russes à la brave armée française et par les Français aux braves défenseurs de Sébastopol.

Il y a deux ans, les braves des deux armées s'entregorgeaient mutuellement. Les éléments de destruction dont ils disposaient étaient sans cesse occupés à vomir la mort dans les rangs de leurs ennemis, porter le carnage et la dévastation dans un pays dont les habitants n'en pouvaient mais... et qu'ils n'avaient jamais vu.

Aujourd'hui les chefs s'embrassent, se donnent la main, se félicitent et s'adressent des compliments. Leur politique a coûté la vie à un demi million d'hommes; mais peu leur importe, ils ont atteint leur but et les peuples, eux, en sont pour payer les frais occasionnés par ces horribles boucheries.

Le fils de Jérôme joue le mécontent, il fait semblant de bouder et il a paru n'accepter qu'à regret la mission d'aller recevoir le Constantin à son arrivée à Paris. Les héritiers présomptifs, les cadets de souche impériale et royale font toujours un *tantinet* d'opposition. Ça pose bien et on prend les badauds à cet hameçon; puis, il faut bien faire quelque chose pour ceux qui ne sont pas partisans de l'alliance avec la Russie et qui aiment à *croquer* du russe.

Malgré les festins et les parades, le système inauguré en France va son train; les arrestations se succèdent et on a toujours soins de pourvoir Cayenne de nouvelles victimes qui vont remplacer celles qui succombent au cli-

mat meurtrier et au régime que la *bonté impériale* fait subir aux incorrigibles.

Les élections qui vont avoir lieu prochainement préoccupent bien un peu le pouvoir; mais, comme on a été satisfait en *haut lieu* des députés dont le mandat expire, on les désignera de nouveau aux électeurs et ça passera comme une *lettre à la poste*.

Ce que le pouvoir redoute le plus, c'est l'abstention.

Les affaires de la Suisse n'avancent guère. — *Le Moniteur* a fait savoir à la confédération qu'il n'était pas convenable et que c'était de l'indiscrétion au premier chef de livrer à la publicité les secrets de la diplomatie, que cette manière de procéder pourrait compromettre les négociations entamées et porter atteinte aux sentiments bienveillants qui animent le gouvernement français pour la cause helvétique.

Les peuples peuvent être vendus; mais ils ne peuvent le savoir qu'après la vente.

— La bien-aimée reine de toutes les Espagnes a ordonné l'ouverture des chambres. Heureuse de se retrouver avec les représentants du pays, elle aime à constater l'entente cordiale qui existe entre les cours étrangères et son gouvernement et le rétablissement des relations amicales avec le Saint-Père.

La reine annonce dans son message la présentation de divers projets de loi qui devront modifier ce qui sent encore trop la révolution de 1854, et rendront les institutions à peu près semblables à celles qui font le *bonheur* du peuple français.

D'après des nouvelles arrivées récemment, des troubles auraient éclaté à Malaga. La ville aurait été mise en état de siège.

Occasion superbe pour les hommes du pouvoir, de montrer leur sollicitude pour les *sujets* de la reine.

— Dans ce moment-ci où les despotes sont tant épris de l'amour des voyages, le Pape n'a

pas voulu rester en arrière et il se dispose à se mettre en route.

Ça coûte si peu à ces gens-là. Le peuple n'est-il pas là pour payer leurs fantaisies?

— Le roi Maximilien de Bavière est allé solliciter à Rome les bonnes grâces du Pape, pour tâcher de concilier les intérêts religieux et princiers de sa famille au sujet du trône de Grèce. Ne pouvant amener ses frères à une abjuration, et la constitution grecque exigeant du chef de l'Etat qu'il professe la religion du pays; il fallait pouvoir obtenir du Saint-Père des dispenses toutes particulières; cela pourra s'arranger sans doute. N'y a-t-il pas avec le ciel des accommodements de conscience? surtout lorsqu'il y va de l'intérêt majeur de certaines têtes couronnées.

— Le ministère, en Prusse, voit contrecarrer ses plans financiers par les deux assemblées. Quand la chambre des députés adopte un projet d'impôt, il est repoussé par la chambre des *seigneurs* et *vice-versa*.

— En Angleterre, le parlement nouveau vient de se réunir. On prévoit que la position de lord Palmerston sera difficile s'il n'aborde pas certaines réformes sollicitées depuis longtemps.

— Le roi de Danemarck, chose étrange, ne peut parvenir à former un ministère.

— Les dernières nouvelles de la Chine signalent l'énergie avec laquelle les mandarins continuent à exciter le peuple chinois à une guerre d'extermination contre les nations européennes.

A Whampoa, trois négociants chinois ont été condamnés à mort pour avoir entretenu des relations commerciales avec les Anglais.

A Canton, les autorités chinoises ont fait saisir toutes les marchandises achetées par les Européens.

J.-F.-N. COULON, gérant responsable.

## IMPRIMERIE EN CARACTÈRES

DE

## LA V<sup>o</sup> BEUGNIES.

41, rue des Minimes, 41,  
A BRUXELLES.

On y fait tout ce qui a rapport à la typographie, tels que labours, journaux, prix-courants, tableaux, registres, mandats, circulaires, affiches, prospectus, ouvrages d'administrations, cartes d'adresses et de morts, étiquettes en tout genre, factures, etc., etc.; impressions en or, en argent et en toutes couleurs, enfin généralement tout ce qui concerne l'imprimerie, aux prix les plus modérés.

### AVIS INTÉRESSANT AUX TAILLEURS,

### LE LION BELGE,

Journal des Modes de Bruxelles et de l'Étranger,  
Revue mensuelle des Tailleurs,  
Paraissant le premier de chaque mois, en français et flamand.

#### CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour un an avec Gravures non coloriées et patron découpé, par trimestre. fr. 4 60 c.

Avec Gravures coloriées. » 5 00 c.

Avec un Patron découpé en grandeur naturelle chaque mois. en plus » 4 00 c.

Chaque Patron pris à part envoyé franco » 0 60 c.

Toute demande d'abonnement et de renseignement doit être adressée franco au bureau du journal rue du Tir, numéro 22, faubourg de Namur, à Bruxelles.

## CHAPEAUX

### IMPERMÉABLES CONTRE L'EAU ET LA TRANSPIRATION.

(SYSTÈME BREVETÉ.)

FABRIQUE A PARIS ET A BRUXELLES

### DE DUPONT, PÈRE ET FILS,

Seuls inventeurs du Chapeau imperméable.

Deuxième maison en entrant  
par la rue de la Madeleine.

3, RUE DES ÉPÉRONNIERS, A BRUXELLES.

Deuxième maison en entrant  
par la rue de la Madeleine.

### Prix-Courant : Chapeaux imperméables.

Soie de Lyon, garniture riche, 1<sup>re</sup> qualité. . . . . fr. 12  
Idem id. ordre 2<sup>e</sup> id. . . . . fr. 10  
Idem id. id. 3<sup>e</sup> id. . . . . fr. 8  
Idem id. id. 4<sup>e</sup> id. . . . . fr. 6

Chapeaux de castor souple, toutes couleurs, pour  
homme. . . . . fr. 8  
Idem idem pour jeune homme. fr. 6  
Idem idem pour enfant. . . . . fr. 5

Assortiment de Casquettes, depuis 2 fr. 50 c. jusqu'à 5 fr.

### COMMERCE DE CHARBONS.

### B. Loriaux, Vervooen et C<sup>o</sup>,

14, rue N.-D. du Sommeil, 14,

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A BRUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et la modicité de ses prix.

On demande

des *Brunisseurs d'orfèvrerie*,  
Marché-aux-Herbes, 95, à Bruxelles.

### L'ASSOCIATION FRATERNELLE

DES

### OUVRIERS TAILLEURS

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,

Etablie à Londres, 25 Great Pulteney street  
Golden Square.

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

Brux., Typ. de la V<sup>o</sup> BEUGNIES, rue des Minimes, 41

# Le Prolétaire,

### ABONNEMENT

Payable d'avance pour Bruxelles.  
 Un an 2 fr. 00  
 Six mois 1 fr. 00  
 Trois mois 50

Plus de Privilège.

**JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.**

Tout par le Travail.

Pour la province.  
 Un an 3 fr. 00  
 Six mois 1 fr. 50  
 Trois mois 80

### LE JOURNAL

est expédié franco  
 Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. F. N. COULON, rue de Namur, 17.

Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

M. les abonnés de la province peuvent en envoyer le montant en timbres postés.

On s'abonne à Londres à l'association fraternelle des ouvriers tailleurs, 25 Great Pulteney street, Golden square.

Bruxelles, 2 juin 1857.

L'éméute a grondé ces jours derniers dans les rues de Bruxelles.

Après avoir possédé le pouvoir pendant sept ans, et n'ayant ni pu ni voulu faire le bien, le libéralisme devenu par ses propres fautes et son incapacité minorité parlementaire, de majorité qu'il était, en est réduit aujourd'hui à jouer le rôle d'éméutier.

Rien de plus drôle que l'aspect de cette foule d'agitateurs à gants jaunes et à l'habit fin. Ces messieurs ne dédaignent plus de fouler les pavés de nos ruelles tortueuses; mais, nenni, le travailleur ne bougera pas; il ne risquera plus sa vie pour soutenir une cause qui n'est pas la sienne.

Les moines veulent vous escamoter vos héritages, messieurs, cela doit vous mécontenter fortement, il est vrai, mais que diable, voulez-vous que l'ouvrier aie à voir, ou à démêler dans cette affaire-là? Il est déshérité depuis longtemps et vous êtes les premiers à repousser toute revendication de sa part.

Que ce soit moine ou laïc qui mange le gâteau qu'il a produit, s'il ne peut en diner lui-même, le peuple se moquera de la dispute.

Robert-Macaire hurle parce que Tartuffe veut s'emparer de ces larcins.

Querelle de filous! voilà tout.

### AUX PROLÉTAIRES.

Nous l'avons dit dans notre dernier numéro, nous le répétons plus haut, la question qui agite si profondément le pays légal, est exclusivement une question *bourgeoise* et à laquelle le travailleur est complètement désintéressé.

Pour les libéraux, pour les bourgeois, il est évident que la loi sur la charité a une certaine importance, et nous comprenons la résistance qu'ils opposent à son adoption. Il est positif que l'influence politique des libéraux serait perdue en même temps qu'ils seraient lésés dans leurs intérêts si la loi était en vigueur.

Nous ne saurions trop le répéter, le prolétaire, lui, est déshérité en naissant, vivant au jour le jour par son travail, il ne veut pas plus de l'aumône cléricale que de l'assistance philanthropique du bourgeois.

Le travailleur en s'abstenant, a compris instinctivement la position qui lui est faite; il a senti que la querelle entre libéraux et cléricaux n'était pas la sienne et que pour lui, l'avantage qui pouvait en résulter, serait... de payer les pots cassés.

Le peuple a montré du tact. Il a bien fait. Ce n'est pas tout.

Bien que les hostilités soient suspendues par l'ordonnance royale qui ajourne indéfiniment les Chambres, rien n'est changé, au contraire, la situation n'en est que plus grave et voici comment :

Si le pouvoir avait eu l'intention de céder, déjà on aurait appris la retraite du ministère, ce qui impliquerait le retrait de la loi et la dissolution des Chambres, mais il n'en est rien.

Le gouvernement encouragé, probablement par les *conseils diplomatiques*, montre l'intention de passer outre et de poursuivre sa marche; les mesures qu'il vient de prendre, telles que la concentration de troupes nombreuses dans la capitale et ses environs, le rappel de plusieurs classes de permissionnaires, ainsi que le commandement de la division militaire de la province, remis au général Chazal, dont on connaît l'esprit, sont des symptômes non équivoque des projets qui se mitonnent en haut lieu.

Ces jours derniers on a montré une certaine modération envers les bourgeois lorsque ces messieurs criaient : *A bas la calotte!* mais il n'en serait pas de même si les prolétaires, cédant aux excitations de la bourgeoisie, fournissaient le prétexte à la répression.

*Ceux-là ne seraient pas épargnés!*

Ouvriers nos frères, vous avez fait preuve de sagacité, de prudence au milieu des troubles; soyez vous-mêmes :

*Ne vous laissez pas entamer!*

**RÉSERVEZ VOUS, POUR LA BELLE!**

La discussion de la loi sur la charité qui dure depuis six semaines, les débats animés qui ont eu lieu à la chambre des représentants, avaient jetés une certaine émotion parmi la bourgeoisie; lorsque mercredi, jour où furent votés les articles qui renferment le principe de la loi, le public des tribunes ayant donné des marques d'approbation aux membres opposants à la loi, le président ordonna de faire évacuer les tribunes; cet ordre fut le signal de l'explosion, le public protesta et quelques cris furent poussés à l'intérieur, tandis qu'au dehors de l'assemblée, les groupes qui s'étaient formés étaient en proie à une grande agitation et où se manifestaient des sentiments hostiles contre la majorité catholique.

Le lendemain, après la séance de la Chambre des représentants, la foule qui stationnait aux abords du Palais législatif s'est mise en marche dans divers direction, en faisant retentir les cris de : *A bas la calotte! à bas les couvents! à bas Malou!* Ces groupes mouvants étaient entièrement composés d'étudiants, de gens appartenant à la classe bourgeoise, appuyés de milliers de gamins que la chose amusait fort.

La classe ouvrière s'est entièrement abstenue.

Les couvents des Jésuites, des Capucins, des Rédemptoristes, etc., ont été visité par l'éméute. Des vitres ont brisées.

Vers 8 heures du soir, un rassemblement

composé plus de 3,000 individus s'est rendu de la place de l'Hôtel de-Ville à la place de la Monnaie, au moment où le duc et la duchesse de Brabant entraient au théâtre; les cris ont recommencé de plus belle.

Les imprimeries des journaux catholiques et l'Hôtel du représentant Malou ont été à plusieurs reprises assaillis à coups de pierres par les rassemblements devenus fort nombreux et qui ont sillonné la ville en tous sens fort avant dans la soirée.

Deux régiments de cavalerie et plusieurs d'infanterie sont venus renforcer la garnison, vendredi matin. Le même jour, vers 3 heures, la rue de la Loi où stationnait la foule a été occupée par la gendarmerie; le Parc a été évacué par un bataillon de chasseurs. Plusieurs personnes, dit-on, ont été blessées.

Les soirs, les troupes avait pris position sur plusieurs places de la ville.

L'éméute a recommencé, plusieurs rixes ont lieu contre la police et les anti-catholiques, soixante-dix arrestations ont été faites.

Vers minuit et demi, le calme semblait être rétabli.

Samedi, la soirée s'est passée tranquillement. L'ajournement indéfini des Chambres, a calmé l'effervescence des derniers jours, et depuis la tranquillité n'a plus été troublée.

Des scènes analogues à celles qui se sont passées à Bruxelles, ont eu lieu dans diverses villes des provinces, à Anvers, à Gand, à Mons, à Liège, à Namur, il y a eu des manifestations anti-catholiques; les cris : *A bas la calotte! à bas les couvents!* etc., se sont fait entendre. Les vitres ont été brisées dans plusieurs établissements appartenant aux congrégations.

A Liège et à Mons, la gendarmerie a fait des charges en même temps que la troupe intervenait, plusieurs personnes ont été blessées.

On a remarqué que partout, la classe ouvrière ne figurait qu'en très-petit nombre parmi les rassemblements, et encore les ouvriers n'étaient ils là qu'en spectateurs, à l'exception des gamins pour qui c'est un divertissement de casser les vitres.

A la séance de samedi 30 mai, le ministre de l'intérieur a donné lecture de l'arrêté suivant :

Leppol, roi des Belges, à tous présents et à venir, salut!

Vu l'art. 72 de la Constitution, et de l'avis de notre conseil des ministres,

Avons arrêté et arrêtons :

Art. 1<sup>er</sup>. Le sénat et la chambre des représentants sont ajournés indéfiniment.

Art. 2. Notre ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Il y a donc une trêve momentanée entre les parties. Quelle sera l'issue du différent?

Nos lecteurs se rappellent l'opinion que nous avons émise sur la pétition dont la *Bourse du Travail*, flanquée de quelques amis dévoués des classes ouvrières, sont les promoteurs.

Le journal en question, après avoir déféré à l'invitation faite par le *Proletaire* de discuter les avantages sérieux pour les travailleurs de l'abrogation des articles du Code pénal contre les coalitions, a en brave qu'il est, abandonné la lutte et en réponse à nos articles il ne nous a adressé que des injures.

Nous avions annoncé l'intention de dissequer la fameuse pétition, nous voulions démontrer avec les preuves à l'appui, que la liberté du travail, telle que l'entend la *Bourse du Travail*, n'était qu'une leurre, égalant au moins en logique, la fameuse liberté politique dont jouissent les travailleurs dans notre fortunée Belgique. Nous comptions analyser la mirifique pétition en elle-même, mettre sous les yeux des prolétaires, trop souvent fourvoyés, le véritable but de ses auteurs et le résultat tout-à-fait négatif que produirait la réussite de leur démarche; en un mot, nous voulions faire seul ce que nous aurions fait si la *Bourse du Travail*, ayant eu le courage de son opinion, était entrée en discussion avec nous.

Mais la *Bourse du Travail*, s'est chargée de faire elle-même notre besogne en publiant dans ses colonnes le discours prononcé par M. G. De Molinari sur l'objet de la pétition dans une réunion qui a eu lieu dernièrement à Bruxelles.

Nous ne croyons donc pouvoir mieux faire que de publier les passages les plus saillants de ce discours; il prouvera surabondamment, combien nous avions raison de qualifier de *mystification* l'entreprise de des messieurs, comme nous l'avons fait.

En Angleterre, dit M. De Molinari, on a compris que ces lois étaient incompatibles avec un régime de liberté du travail, et on les a abolies en 1824. En France même, on a cru devoir les modifier en 1850. Chose digne de remarque! en Angleterre, les coalitions sont devenues moins fréquentes depuis que les lois qui les interdisent ont été abrogées. D'où cela vient-il? Cela vient de ce que les coalitions en elles-mêmes sont plutôt nuisibles qu'utiles aux ouvriers; et de ce que les travailleurs anglais, ont fini par se convaincre de cette vérité, qu'ils ont appris, à leurs dépens, après avoir payé les frais d'une foule de coalitions qui ont tourné contre eux. L'orateur explique que pourqu'il les coalitions ne peuvent être utiles aux ouvriers. Cela tient, dit-il, à la loi économique qui détermine le taux des salaires. Il n'est pas vrai, comme on le répète trop souvent, que le taux des salaires dépende soit du maître, soit de l'ouvrier. Le prix du travail ou le taux des salaires dépend, comme celui de toutes les marchandises, de l'offre et de la demande. Quand il y a plus d'ouvriers qu'il n'y a de travail, le salaire baisse, et dans ce cas, aucune coalition ne pourrait empêcher de baisser.

Ainsi voilà qui est bien entendu, les promoteurs du pétitionnement le reconnaissent et le proclament eux-mêmes, les coalitions ou les grèves mêmes libres, sont plutôt nuisibles qu'utiles aux ouvriers; et lorsqu'après s'être donné beaucoup de mouvement pour être libres de se coaliser, les travailleurs demanderont à leurs amis dévoués la manière de s'en servir, on leur répondra d'après M. de Molinari professeur d'économie politique, c'est toujours lui qui parle:

Quand le salaire baisse par suite de l'encombrement des bras, les Anglais débarrassent le marché des bras surabondants, soit par l'émigration à l'intérieur, soit par l'émigration au dehors. Leurs *trades unions*, associations de métiers, dont les fonds servent autrefois à alimenter des coalitions, consacrent maintenant une partie de leurs ressources à payer les frais de déplacement des ouvriers surabondants, dont la présence fait baisser les salaires. Les *trades unions* ont des correspondants dans les diverses parties de l'Angleterre; elles informent les ouvriers sans ouvrage des endroits où ils peuvent en trouver et elles répartissent

ainsi le travail de la manière la plus utile pour les maîtres comme pour les ouvriers. L'orateur expose encore que la *Bourse du Travail* a été fondée en vue d'accomplir le progrès que ces *trades unions* ont commencé à introduire en Angleterre; qu'elle a pour but d'éclairer l'arène du travail, de manière à arriver à une répartition plus utile des bras, mais qu'elle ne pourra atteindre ce but, sans le concours des associations ouvrières. Or, aussi longtemps que les lois sur les coalitions subsisteront, elles apporteront un obstacle sérieux à la constitution des associations ouvrières, poursuivant un but analogue à celui des *trades unions* de l'Angleterre.

Voilà donc ce que répondront aux ouvriers, libres de se coaliser, leurs amis dévoués; pour eux le dernier terme du progrès consiste à amener le peuple belge à vivre sous le même régime que les travailleurs anglais.

Nous sommes loin de nier la puissance et la grandeur de l'Angleterre; mais qu'on ne parle pas de la condition des prolétaires, on ne sait que trop qu'elle est misérable.

Les *trades unions*, empêchaient-elles dernièrement que, 150,000 ouvriers ne parcourussent les rues de Londres, demandant du travail et du pain!!!

C'était sans doute la loi économique qui le voulait ainsi.

C'est une affreuse blague d'oser présenter comme le seul, l'unique remède l'émigration à l'intérieur ou à l'étranger; en d'autres termes: Il y a 10,000 ouvriers à Bruxelles, il n'y a d'occupation que pour 6,000, que doit-on faire des 4,000, qui ne servent qu'à encombrer le marché?

Le moyen est trouvé, selon M. G. De Molinari, on les expédie soit à Gand, soit à Mons, ou dans toute autre ville de la Belgique, même à l'étranger.

Et la farce est jouée!

On pourrait bien objecter, il est vrai: 1° que les autres villes pourraient se trouver encombrées également; 2° que bon nombre d'ouvriers préféreraient continuer à travailler à Bruxelles; 3° enfin, que les salaires sont généralement plus bas dans les villes de provinces que dans la capitale.

Ces objections n'arrêtent pas nos réformateurs-bornes. La loi économique est là, il faut obéir.

Et ces hommes appellent cela: la liberté du travail!

Et ils se disent les soldats de cette liberté, et c'est dans une assemblée de travailleurs qu'ils osent d'imiter de si grossières bêtises!

Et il ne s'est pas trouvé là un prolétaire assez indépendant pour remettre à leur place et l'envoyer à l'étude des grandes lois scientifiques, ces orateurs qui viennent faire parades de leur éloquence de pacotille, afin de capter la confiance de ceux que dans leurs conversations intimes, ils appellent la vile populace.

Ah! plus que jamais, nous regrettons que la *Bourse du Travail* n'ait pas accepté la discussion que nous lui avions offerte, nous l'aurions réduits à néant, elle et son papa l'*Economiste* (ce dernier journal a publié dans son avant-dernier numéro, l'article de la *Bourse du Travail* à notre adresse dont chaque ligne respire le mensonge et la calomnie), et démontrer à nos camarades par A. plus B. que ces grands coups de tam-tam ne sont que du charlatanisme.

La *Bourse du Travail* a poussé l'outrecuidance jusqu'à intituler de « réponse au *Proletaire* », un petit article rempli de fiel et de bêtises.

Nous ne descendrons pas jusqu'à elle. Nous nous contenterons de lui dire une fois pour toutes: quand on a d'abord accepté la discussion comme vous l'avez fait avec nous, et qu'on abandonne lâchement la partie sans combat, on n'a qu'un seul droit, celui de se taire.

Quant à la lettre signée: un Ouvrier (!!) et de la

quelle nous avions promis de nous occuper, nous avons jugé qu'elle n'en méritait pas la peine. Il nous répugne, d'ailleurs, d'entrer en discussion avec des ouvriers qui se cachent sous le voile de l'anonymo.

## LA VIE DU TRAVAILLEUR.

Nous donnons plus loin, à l'article *Martyrologe du travail*, des détails sur l'accident arrivé lundi 18 mai, au quartier Louise, où plusieurs ouvriers terrassiers ont trouvé la mort.

Malgré la fréquence des accidents dus à l'imprévoyance et à l'incurie des hommes à qui incombe le soin de prendre toutes les précautions nécessaires pour les prévenir et sauvegarder la vie des travailleurs, c'est toujours la même insouciance.

Une enquête, dit-on, est ouverte afin de connaître les causes qui ont amené ce désastre.

Sur qui doit peser la responsabilité d'un malheur aussi affreux? Quels sont donc les coupables?

Il est impossible de croire que les hommes appelés à diriger les travaux, n'aient pas compris et signalé le danger qu'il y avait de laisser circuler les voitures à proximité de l'égoût en construction.

La cause serait, si nous en croyons la rumeur publique, dans la *lévinerie* des autorités de la commune de St Gilles, qui auraient refusé d'indemniser l'entrepreneur de la barrière près de laquelle s'exécutaient les travaux.

Peut-on pousser aussi loin l'indifférence, le mépris pour la vie des travailleurs!

Et quand, après une pareille catastrophe, les curieux auront jeté quelques centimes dans la sébille du prêtre qui demande des secours pour les veuves et orphelins, ou quand les bourgeois auront assisté à un concert, à une représentation théâtrale au profit des familles de ces citoyens tués si malheureusement, ils feront sonner bien haut la part qu'ils auront prise à cette belle action, rentreront chez eux satisfaits et vantant le bonheur d'un pays où l'infortune trouve toujours un allègement à son malheur et où la générosité est inépuisable.

Prendra-t-on à l'avenir plus de précaution? — Nullement. Demain pareil malheur pourra se renouveler.

Est-il besoin de s'occuper de cela. Quand un travailleur succombe, ce n'est que deux bras de moins et ils sont à si bon marche!!!

## L'ALIMENTATION DU PEUPLE.

Tout est matière à fraude dans cette société égoïste et pour laquelle le veau d'or est tout. Rien n'est respecté. Les objets de consommations les plus nécessaires à la vie ne sont pas à l'abri de la fraude, les médicaments mêmes, fournis aux malades, sont de mauvaise qualité, avariés, et par conséquent de nature à exercer les plus grands ravages sur la santé de ceux qui les emploient.

Les journaux annonçaient il y a quelque temps, que trois pharmaciens de Molenbeck-St-Jean, fournisseurs du bureau de bienfaisance, étaient poursuivis pour avoir livré des médicaments dont la mauvaise qualité pouvait compromettre l'existence des habitants pauvres de la commune.

Plus récemment, on a découvert à Louvain un meunier qui opérait la falsification des farines en grand! On a saisi vingt sacs de mélanges qu'on a pris d'abord pour de la sciure de bois moulu. Après examen on a trouvé que ces sacs renfermaient du decorticage de riz. On a trouvé en outre deux sacs renfermant une matière blanche, qui paraît être de la terre de pipe.

Combien de fraudes, de falsifications n'échappent-elles pas à l'œil si vigilant de la justice! Combien y a-t-il de ces honnêtes marchands qui livrent sans vergogne des denrées falsifiées aux consommateurs, et cela pour entasser des écus, devenir rentiers, propriétaires et jouir plus tard de la considération qui est due à une fortune si honorablement acquise.

Et cependant, les lois répressives ne manquent pas. Il y en a tout un arsenal; mais toutes les lois du monde n'empêcheront pas les hommes qui veulent gagner de l'argent à tout prix pour atteindre le but qu'ils poursuivent; c'est-à-dire d'arriver à posséder des richesses avec la possession desquelles on arrive à tout!

Quelle forêt de Bondi!

#### LA VIERGE INCENDIÉE.

Plusieurs journaux rapportent que le 20 mai, à Audenarde, pendant un service funèbre à l'église de Notre-Dame de Pamele, paroisse de la ville, une étincelle tomba sur l'autel, mit le feu aux ornements nombreux accumulés pour le mois de Marie; les flammes s'élevèrent rapidement et, avant tout secours possible, il y eut de grands dommages, les riches vêtements de l'image de la vierge furent brûlés. On se rendit enfin maître du feu, les pompiers arrivèrent, mais tout danger avait disparu.

Il a fallu que la vierge, la vraie, celle qui est la haut vivante et animée, eût de bien grandes distractions, (à la campagne peut-être pour jouir des beaux jours du printemps) ou que les riches vêtements qui ont été dévorés par l'incendie ne fussent plus de son goût, pour ne pas faire un miracle pour éteindre l'incendie.

En fille d'Ève qu'elle est, trouvant sa garde-robe passée de mode, elle l'aurait laissé brûler dans l'espoir que les fidèles d'Audenarde la lui renouvellerait.

Dans ce cas, ce serait plus grave. Il y aurait préméditation.

QUI SAIT!

On nous transmet le discours prononcé par le citoyen Félix Pyat sur la tombe de Rougée, proscrit, mort à Londres, en avril dernier.

Citoyens,

Ce concours, ce recueillement, ce deuil général disent assez quelles funérailles nous faisons aujourd'hui. La démocratie européenne a perdu un de ses plus nobles enfants. Courage, patience, modestie, savoir, désintéressement, dévouement, droiture d'esprit, de cœur, de mœurs, toutes les vertus républicaines, nous enterrons tout cela aujourd'hui. De là notre douleur! Jamais cœur plus pur ne fut joint à une tête plus sage; jamais esprit plus ferme à une âme plus tendre. Il était comme ces métaux bien trempés, doux et fort à la fois, inflexible pour les principes, indulgent pour les hommes. Sa foi avait la certitude scientifique, le calme et l'impartialité d'une science exacte, des mathématiques mêmes dont il était maître. Nous, proscrits français de la Commune révolutionnaire, qui avions l'honneur de le compter dans nos rangs, nous pouvons dire que nous avons perdu le meilleur de tous: notre ami, notre orgueil, notre modèle, notre guide, Jean-Baptiste Rougée n'est plus.

Sa vie se résume en peu de mots: Etude et Travail; Exil, Prison et Tombeau. C'est tout. Mais quelle voix assez éloquente pourrait louer comme il le faut, cette vie exemplaire si courte et si pleine. Moi, hélas! je ne puis que gémir avec vous sur cette nouvelle et chère victime: mon Dieu qu'elle soit la dernière et qu'elle nous rachète par sa vertu! Ainsi, pendant que le meurtrier crie contre nous à l'assassin, il nous tue toujours, il tue les meilleurs après les bons; et, ce n'est pas assez de tuer, il poursuit au delà. Dès que nous l'aurons inhumé pieusement, ami, ses chieus viendront déterrer tes restes, s'acharner sur tes débris; les cadavres conspignent à ces féroçités. Quand finira cette orgie de monstres? N'est-il pas temps de venger les morts et de sauver les vivants? Lorsqu'un homme, à force de crimes, s'élève au-dessus de la justice publique, il doit tomber sous la vindicte privée!

En attendant, Rougée ne pouvait manquer son glorieux sort; il devait être livré aux bêtes du cirque; il avait tout ce qu'il faut pour être l'apôtre et le martyr du christianisme nouveau, de notre église démocratique et sociale. Nature prédestinée, nature d'élite, choisie pour représenter un principe, pour servir d'anneau et de lien entre l'ouvrier et le bourgeois, il avait toutes les qualités, toutes les facultés requises pour accomplir cette mission de paix, ce pacte d'alliance qui a été proposé sur d'autres tombes et que nous aurions voulu ratifier sur la sienne. Il le méritait. Il avait par un accord merveilleux le raffinement d'esprit que donne l'exercice littéraire et le bon sens pratique que donne le labeur manuel. Surpris, j'en conviens, de l'excellence et de l'étendue de ses connaissances, de la portée et de la précision de ses vues, je m'expliquais mal tant de capacité ou si vous voulez tant d'instruction dans un artisan; la science et la main d'œuvre n'ont guères le temps de se hanter. C'était pour moi un problème, une énigme. Je me demandais si ce n'était pas un lettré, un penseur devenu ouvrier comme tant d'autres par les nécessités de l'exil. Non, c'était un ouvrier, un véritable ouvrier devenu penseur par la force de sa volonté. Il s'était fait lui-même. Voici comment.

Né à Lyon, dans la ville du travail et du combat, Rougée était fils de chapelier, ouvrier chapelier lui-même, compagnon du tour de France, appartenant à cette corporation avancée qui a donné plus d'un soldat à la Révolution. Mais ce chapelier, cet ouvrier, ce compagnon, avide de science, ambitieux de lumière, dérobaît aux heures des repas et du repos le temps de s'instruire, de suivre les cours publics; ni loisirs, ni sommeil, assiduité et veilles, travail forcé; apaisant les nuits aux jours, il devint bachelier en lettres, bachelier en sciences, bref, professeur de mathématiques à Montpellier, où il allait être docteur en médecine, étudiant même en enseignant, lorsqu'éclata la Révolution de Février. J'ai trouvé jusqu'à des leçons d'Arabe dans ses pauvres papiers! Et ne croyez pas que cette passion de la science fut vaine curiosité, ou intérêt sordide. Rien d'égoïste en lui. Il se perfectionnait pour les autres. Il apprenait pour eux. Convaincu que l'aspiration et l'instinct ne suffisent pas, que la science est l'arme du droit, il la voulait pour la mettre au service de tous. Aussi l'employa-t-il à ses risques et périls, contre le premier effort de la Réaction. Il fut condamné pour cela à deux ans de prison d'abord qu'il fit à Belle-Île en compagnie de Blanqui; puis, il devait être proscrit et il le fut. N'a-t-il pas dit: «L'exil est un honneur»? Il fut donc, comme de juste, malgré la prison faite et la maladie qu'il en retirait, il fut enchaîné avec son digne ami, Banmann et envoyé à Londres, où il reprit enfin la lutte jusqu'à la mort.

Là, vous connaissez tous sa conduite laborieuse et dévouée, sa dévorante activité. Non content d'éclairer la Commune pour les affaires spéciales de notre pays, l'infatigable, il trouvait encore du temps et des soins pour le Comité Inter-National et la Loge maçonnique qui vous diront mieux que moi ses travaux et ses services. Il fallait en outre gagner le pain quotidien: oui, citoyens, quand il avait gagné son salaire à la sueur de son front, quand il devait être harassé comme l'est tout travailleur, après sa journée faite, il rentrait, pour se reposer, vous croyez? non — il rallumait sa lampe, rouvrait ses livres et étudiait! Double tâche trop lourde pour un seul, quelle que soit sa force, tâche incessante, excessive même pour deux! Il devait succomber — il est mort d'une fièvre cérébrale en quatre jours, à l'âge de 38 ans! Il s'est usé, épuisé, consumé, pour rester à la hauteur des théories et être prêt au jour de l'application. Fidèle à la haute pensée qu'il formulait ainsi: «L'homme est la matière transformable au moyen de laquelle le Progrès s'élabore, et il s'est sacrifié à ce Dieu-Progress dont il était le prêtre et l'hostie. Repose en paix cher et saint ami, repose dans la paix de ta conscience et le sentiment du devoir rempli. Nous n'entendrons plus ta parole inspirée. Nous ne verrons plus briller la flamme de ton esprit ardent. Ton généreux cœur ne battra plus au signal de la bataille, à l'appel de la patrie, aux cris de tes vieux parents et de ta jeune femme éplorée; mais ton exemple reste du moins comme une preuve vivante, comme un témoignage immortel de la victoire des tiens; ton talent est un gage de plus de l'aptitude du prolétariat; ton nom est à joindre à cette légion d'ouvriers illustres, de porte-flambeaux qui annoncent, qui assurent, qui justifient l'avènement du Travail. Savoir c'est pouvoir. Quand la Bourgeoisie dut remplacer la Noblesse, Voltaire et Rousseau préparèrent et garantirent Robespierre et Danton. Maintenant que c'est le tour du Peuple, Dieu merci! la lumière est aux siens; le rayon vient d'en bas. Nous avons Pierre Leroux, imprimeur, Proudhon, teneur de livres, Hégésippe Moreau, prote, Tillier, maître d'école, Claude Genoux, porte-balle, Poney et Naudaud, maçons et tant d'autres, tous fils de leurs œuvres, poètes, philosophes, orateurs, artistes qui proclament le Peuple roi par la grâce du génie, par le droit de l'intelligence et l'intelligence du droit.

Aussi le Passé se lamente, s'effraye et s'écie; comment ces barbares pour qui l'Empire a tant fait, cuisent, logent, pain et jouir, bougent encore, bougent toujours. Eh oui! jusqu'à ce que leur règne arrive. C'est que la Révolution n'est pas seulement une question de pain; c'est que le Peuple est affamé de pensée aussi, c'est qu'il a le cœur au-dessus du ventre, c'est qu'il a une âme comme un corps, des droits comme des besoins, droits impérissables, imprescriptibles, et souverains, dont tu as vu le triomphe, ami, dans les profondeurs de l'Avenir, avec la foi de la logique et la seconde vue de la raison.

Oui, oui tu l'as vu dans ta prescience, ô savant ouvrier, tu l'as vu d'avance démontré comme une proposition d'Euclide, aussi clair et aussi sûr que la justice est la vérité.

Ah! quand des deux bouts du Monde civilisé, des deux extrémités de la Société moderne, deux dévoués comme vous, toi, Worcelle descendant des sommets du privilège dans les enfers de la pauvreté, toi, Rougée montant des limbes du prolétariat aux sublimités de l'idéal, quand, dis-je, deux dévouements si divers et pourtant si pareils concourent pour le salut de la même cause, il nous est impossible à nous-mêmes de douter.

Donc, citoyens, quel que soit la grandeur de nos pertes, quelque vide qu'elles laissent dans nos rangs, quelque regret qu'elles laissent dans nos cœurs, nous nous garderons de désespérer. Ce serait outrager la religion de ces morts. L'idée féconde qui a produit ces précieux serviteurs en refait d'autres à leur image. Si nos ennemis, les royalistes, qui incarnent leur principe dans un homme ou une race, ont pu dire: *le roi est mort, vive le roi!* nous, démocrates, démocrates unitaires qui n'incarnons notre principe plus vaste ni dans un, ni dans plusieurs, ni dans une famille, ni dans une caste, mais dans tous, mais dans l'humanité toute entière; nous qui croyons à l'éternité du droit, à l'infinité du temps et à l'immensité du nombre, nous devons dire ici pour la plus grande gloire de ce martyr: *Un Républicain est mort, vive la République! vive la République démocratique et sociale universelle!*

#### MARTYROLOGE DU TRAVAIL.

Un accident est arrivé au puits d'extraction n° 10 du charbonnage du Trieu-Kaisin, à Gilly. Un fort éboulement survint dans une taille en exploitation, a causé la mort de deux ouvriers et occasionné des contusions assez graves à quelques autres.

Le citoyen Alexandre Brumans, âgé de 49 ans, charbonnier, a été tué en tombant dans la bure du charbonnage Sainte-Euse (Haine-St-Pierre).

Un ouvrier de nuit de la station de Charleroi, 16 citoyen Hauvin, a eu le bras gauche pris dans les huttoirs. La blessure est très-grave.

Un terrible malheur est arrivé le 4 de ce mois, vers le soir, à Kieldrecht. Le domestique du cultivateur Charles Van Hulst, le citoyen Constantin Pisters, conduisait un chariot; les deux chevaux ayant pris le mors aux dents, il tomba sous la roue et se cassa la jambe gauche. La citoyenne Antoinette Picavet, âgée de 19 ans, servante qui se trouvait à côté de lui, voulant sauter du chariot, tomba à la renverse et fut écrasée. Lorsqu'on la releva, elle avait cessé de vivre.

Le citoyen Charles Bouteux, journalier, à Roulers, en travaillant dans la station de Roulers, a eu le pied droit écrasé sous les roues d'un wagon de marchandises.

Dans une des carrières de Gaurain (Hainaut), un ouvrier avait chargé et mis le feu à une mine, pour faire éclater un banc de pierre. La mine n'éclatait pas, et le malheureux s'approchait pour y mettre le feu de nouveau, lorsque la détonation eut lieu; la pierre vola en éclats et mutila les deux mains de l'ouvrier, qui devra peut-être subir l'amputation des deux bras, tant ses blessures sont graves.

Il y a quelques jours, deux ouvriers terrassiers occupés au chemin de fer du Luxembourg, sur le territoire de la commune de Waha, près de Marche, dans la tranchée dite Jozeuse-Haye, ont été surpris par un éboulement de terre et de pierres et blessés grièvement tous les deux.

Le 11 de ce mois, au charbonnage de la Louvière, le citoyen Joseph Scorcière, marié, père de 6 enfants en bas âge, est tombé accidentellement dans le puits d'extraction de ladite fosse.

Le 12 de ce mois, le citoyen Alexis Carlis, de 23 ans, maçon, travaillant à la fosse n° 4 du charbonnage le Martinet, à Monceau-sur-Sambre, a été tué en tombant d'un échafaudage.

Le 12 mai, le citoyen Norbert Carivet, âgé de 60 ans, domicilié à Haine-St-Paul, est tombé, par suite de la rupture d'une corde, dans le puits n° 4 du charbonnage de Boussa. Il laisse une veuve et 6 enfants, dont 3 en bas âge.

— Un déplorable accident est arrivé hier au château de Taintegnies (Hainaut). Un engin avait été dressé pour monter les fortes pierres de taille du fronton, et déjà l'opération avait réussi plusieurs fois sans encombre, lorsqu'un moment où l'une de ces pierres arrivait au sommet, la corde se rompit, la pierre tomba avec fracas, et deux ouvriers qui la dirigeaient du haut, perdant leur point d'appui, furent lancés dans l'espace; l'un d'eux, père de 4 enfants, fut relevé dans un état désespéré; l'autre a reçu une forte contusion à la cuisse et s'est cassé le bras; par une espèce de miracle, aucun des ouvriers du cabestan n'a été blessé.

— Un accident épouvantable est arrivé lundi dernier vers midi, au Quartier-Louise, à environ cent cinquante mètres de la porte.

On construit en ce moment un égout de grande dimension sur la chaussée de Waterloo. On avait négligé de placer un piquet pour interdire le passage des voitures. Vers onze heures et demie, une charrette chargée de paille a pris cette direction pour entrer en ville, mais à peine était-elle passée, qu'un éboulement considérable se déclara avec une telle rapidité que sept ouvriers furent enterrés vivants.

On s'pressa immédiatement d'arriver à leur secours; mais malheureusement il était trop tard. Quatre d'entre eux avaient cessé de vivre, et les autres, grièvement blessés, ont été transportés à l'hôpital St-Jean.

Plusieurs des victimes sont de très-malheureux pères de familles. L'un d'eux laisse une veuve et 9 enfants. La charité publique a été invoquée aussitôt pour ces familles si cruellement éprouvées.

Les cadavres des quatre ouvriers terrassiers, tués sur le coup, ont été déposés à la morgue de la commune à côté de l'église de St-Gilles.

Beaucoup de personnes ont voulu les voir, tandis que les familles des victimes en proie au plus violent désespoir venaient les reconnaître.

Toutes sortes d'épisodes émouvantes se sont passés pendant ce drame lugubre. Un fils aîné d'un des ouvriers enseveli et qui travaillait là tout près, s'est précipité éperdu au secours de son père, qu'il devait, quelques instants après, voir retirer mort.

La mère de ce jeune homme, qui était dans un état de grossesse assez avancée, a accouché à proximité de la fatale tranchée après avoir lutté en désespérée contre ceux qui voulaient l'empêcher de se précipiter dans la fosse où son mari venait de périr. Une scène des plus déchirantes se passait en même temps à quelques pas de là. Une mère au comble du désespoir venait de perdre son fils qu'elle appelait à grands cris.

Voici les noms de ces malheureux citoyens victimes de cet éboulement :

1° Valentin Vandeveld, âgé de 24 ans, terrassier, demeurant à Bruxelles, rue des Renards: 18, ayant servi au 2° régiment de chasseurs à pied;

2° François De Schauwer, terrassier, âgé de 50 ans, originaire de la Flandre, père d'une nombreuse famille, marié en secondes noces, demeurant rue de la Rasière, à Bruxelles;

3° François Van Mechelen, âgé de 23 ans, terrassier, né à Mariakerke sur-Lieve (Flandre orientale), demeurant à Bruxelles, impasse Meert, 11, marié et père de famille;

4° Charles Vanderplanken, né à Bruges, âgé de 36 ans, terrassier, demeurant à Saint-Josse-ten-Noode, rue de la Limite, impasse du Petit-Louis, ayant servi aux cuirassiers; était sur le point de se marier, de même que Vandeveld, la première victime retirée.

Le terrassier blessé, qui a été transporté à l'hôpital St-Pierre, rue Haute, se nomme P.-J. De Meyer, demeurant impasse des Prêtres, 2, rue des Marolles.

Enfin, le sixième terrassier, qui moins malheureux que ses compagnons, a pu être retiré sain et sauf, est le nommé Frédéric Capelle, âgé de 48 ans, né à Nederbrockel, demeurant impasse des Prêtres, rue des Marolles.

Ce dernier, après qu'il eut été complètement enseveli et délivré assez à temps pour ne pas être asphyxié, s'est mis ensuite à travailler au sauvetage avec une ardeur que ne pouvait modérer même l'imminence du danger nouveau auquel il s'exposait. C'était le plus courageux de tous.

Au surplus, les ouvriers terrassiers sans exception, qui sont accourus au secours de leurs camarades, ont fait preuve du plus sublime dévouement.

Comme on le voit, la liste des victimes du travail est longue cette fois!

C'est à faire frémir d'épouvante en présence de tant d'existences brisées et de tant de familles dans la détresse par la perte de leurs soutiens!!!

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Au moment où nous mettons sous-presse, la même incertitude plane sur la situation; le gouvernement n'a pas encore pris de décision.

Le bruit circule que le ministère a donné sa démission, mais rien de positif n'est annoncé à cet égard.

La position reste donc la même qu'elle était vendredi dernier, après les tentatives faites par les chefs des deux partis, pour amener un arrangement au moyen de concessions réciproques.

On sait que ces tentatives de rapproche-

ment ont échoué et que les conférences n'ont pas abouti.

Décidément, messieurs les bourgeois veulent que l'émeute fasse le tour de la Belgique, au nombre des localités qui ont fait leur émeute, il faut ajouter Bruges, Louvain, Verviers et Jemmapes; dans cette dernière commune, on s'est porté à des excès.

Là, dimanche soir, vers 9 heures, un groupe d'une centaine de personnes, composé de jeunes gens et de gamins, s'est promené dans les principales rue de la commune, criant: *A bas la calotte*, et en chantant la *Brabançonne*. — A 10 heures, ce groupe considérablement grossi, se rendit à l'établissement des Frères-Ignorantins où les mêmes cris commencèrent avec accompagnement de sifflets et de huées. Une grêle de pierres tombe dans les vitres. Les volets de fenêtres du rez-de-chaussée furent enfoncés à coups de pavés.

Les émeutiers sautèrent dans l'intérieur où ils brisèrent littéralement tout ce qui leur tomba sous la main. Rien ne fut épargné. Les frères s'enfuirent à l'exception de trois, qui opposèrent une assez vive résistance et qui reçurent des coups dans la mêlée.

Tout le mobilier fut jeté par les croisées et on en fit un auto-dafé, matelas, linges, meubles, argenterie furent livrés aux flammes et on en fit un jeu de joie, sur la place au bruit des clameurs et des applaudissements.

Voilà les exploits de messieurs les *modérés*! Depuis 1830, à plusieurs reprises, des scènes de ce genre se sont passées à l'instigation, tantôt des catholiques, tantôt des libéraux, toutes par des hommes qui s'intitulent: *« les amis de l'ordre! »*

Quel dommage que l'on ne puisse pas mettre sur le compte des républicains, des *buveurs de sang, de ces hommes avides de pillage*, tout ce qui s'est passé depuis 8 jours en Belgique!

Le parti républicain est le seul auquel on ne puisse pas reprocher d'avoir prêté les mains à de pareilles choses.

Lorsqu'on venait assaillir les démocrates réunis dans un banquet au *Prado*, c'était aussi les *hommes d'ordres* qui avaient instigué les envahisseurs.

J.-F.-N. COULON, gérant responsable.

## IMPRIMERIE EN CARACTÈRES DE L. V. BEUGNIES,

41, rue des Minimes, 41,  
A BRUXELLES.

On y fait tout ce qui a rapport à la typographie, tels que labours, journaux, prix-courants, tableaux, registres, mandats, circulaires, affiches, prospectus, ouvrages d'administrations, cartes d'adresses et de morts, étiquettes en tout genre, factures, etc., etc.; impressions en or, en argent et en toutes couleurs, enfin généralement tout ce qui concerne l'imprimerie, aux prix les plus modérés.

## AVIS INTÉRESSANT AUX TAILLEURS, LE LION BELGE,

Journal des Modes de Bruxelles et de l'Étranger,  
Revue mensuelle des Tailleurs,  
Paraissant le premier de chaque mois, en français et flamand.

### CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour un an avec Gravures non coloriées et patron découpé, par trimestre. fr. 4 60 c.  
Avec Gravures coloriées. fr. 5 80 c.  
Avec un Patron découpé en grandeur naturelle chaque mois. en plus fr. 4 00 c.  
Chaque Patron pris à part envoyé franco fr. 0 60 c.  
Toute demande d'abonnement et de renseignement doit être adressée franco au bureau du journal rue du Tir, numéro 22, faubourg de Namur, à Bruxelles.

## CHAPEAUX IMPERMÉABLES CONTRE L'EAU ET LA TRANSPARATION.

(SYSTÈME BREVETÉ.)

FABRIQUE A PARIS ET A BRUXELLES

## DE DUPONT, PÈRE ET FILS,

Seuls inventeurs du Chapeau imperméable.

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madeleine. 3, RUE DES ÉPÉRONNIERS, A BRUXELLES. Deuxième maison en entrant par la rue de la Madeleine.

Prix-Courant : Chapeaux imperméables.

Soie de Lyon, garniture riche, 1 <sup>re</sup> qualité.	fr. 12	Chapeaux de castor souple, toutes couleurs, pour homme.	fr. 8
Idem id. ordre 2 <sup>e</sup> .	fr. 10	Idem idem pour jeune homme.	fr. 6
Idem id. id. 3 <sup>e</sup> .	fr. 8	Idem idem pour enfant.	fr. 5
Idem id. id. 4 <sup>e</sup> .	fr. 6		

Assortiment de Casquettes, depuis 2 fr. 50 c. jusqu'à 5 fr.

## COMMERCE DE CHARBONS.

B. Loriaux, Vervoorn et C<sup>ie</sup>,

14, rue N.-D. du Sommeil, 14,

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A BRUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et la modicité de ses prix.

On demande  
des *Brunisseurs d'orfèvrerie*,  
Marché-aux-Herbes, 95, à Bruxelles.

## L'ASSOCIATION FRATERNELLE

DES

## OUVRIERS TAILLEURS

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,

Etablie à Londres, 25 Great Pulteney street

Golden Square.

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

Brux., Typ. de la V. BEUGNIES, rue des Minimes, 41

# Le Proletaire,

ABONNEMENT  
Payable d'avance pour Bruxelles.  
Un an 2 fr. 00  
Six mois 1 . 00  
Trois mois 50

Plus de Privilège.

Tout par le Travail.

Pour la province.  
Un an 3 fr. 00  
Six mois 1 . 50  
Trois mois 80

**JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.**

LE JOURNAL  
est expédié franco  
Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. F. N. COPTON, rue de Namur, 17.

Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

MM. les abonnés de la province,  
peuvent en envoyer  
le montant en timbres postes.

On s'abonne à Londres à l'association fraternelle des ouvriers tailleurs, 25 Great Pulteney street, Golden square.

Bruxelles, 16 juin 1857.

Nous avons fait ressortir à plusieurs reprises les tendances du clergé catholique à remonter vers le passé, ses efforts continus pour arriver à rétablir son ancienne domination; nous l'avons montré attaché au corps social en parasite et le rongeur éternel.

Plusieurs de nos amis sachant que nous estimons le clergé à sa juste valeur, ont paru surpris de l'attitude prise par le *Proletaire* au sujet des événements qui ont si vivement impressionné la Belgique depuis un mois, et de ce que seul, pour ainsi dire parmi tant d'organes, alors les passions étaient soulevées contre le projet de loi sur la charité, nous ayons conseillé aux prolétaires, aux démocrates l'abstention la plus complète.

Nous nous attendions à ces objections. Nous y répondrons d'une façon claire et précise, ainsi que nous l'avons fait chaque fois que notre manière de voir soulevait quelque critique.

Le but que nous poursuivons et duquel rien ne peut nous détourner, c'est l'avènement de la révolution sociale; c'est de voir le peuple réintégré dans ses droits usurpés et reconquérir les biens dont on l'a dépossédé par la force et par la ruse; en un mot, de voir le travailleur débarrassé à tout jamais des entraves qui s'opposent à sa liberté, à son bien-être implanter sa souveraineté de telle façon, qu'aucune caste aujourd'hui dominante ne puisse plus la lui ravir.

Or, quel était donc l'intérêt majeur pour la cause révolutionnaire qui se trouvait en jeu, pour pousser ses défenseurs à se jeter la tête baissée dans ce conflit suscité par le projet de loi sur la charité?

Aucun assurément.

Travailler à faire revenir les libéraux au pouvoir! mais c'est absolument la même chose: que les catholiques dirigent le *char de l'État*, ou que leurs adversaires soient les maîtres de nos destinées, il n'y a rien de changé, sinon que l'opposition qui siège aujourd'hui à gauche serait à droite, et vice-versa.

Les reproches d'intolérance et d'exclusivisme partiraient de l'autre côté.

Pour faire arriver leurs hommes au pouvoir, les deux partis font des programmes magnifiques, ils promettent de rétablir l'équilibre

dans les finances, de restreindre les dépenses, etc., et une fois arrivés, ils imitent leurs prédécesseurs et les budgets augmentent constamment.

Les contribuables en savent quelque chose.

Les libéraux crient: *A bas les couvents! A bas les jésuites!* Mais le reste? Le clergé séculier par exemple, cette armée dont le chef est à Rome et qu'on appelle l'église. Est-ce que les libéraux n'en sont pas les plus fermes soutiens? Est-ce que leurs journaux n'étaient pas avec complaisance les comptes rendus des cérémonies aussi pompeuses que ridicules du culte catholique? En un mot, ne se déclarent-ils pas les vrais amis de la religion lorsqu'ils accusent leurs adversaires de la compromettre par leurs excès.

Et lorsque ces messieurs, déçus dans leurs vues ambitieuses et tombés du pouvoir, font retentir la salle des séances en lançant de grandes phrases, faisant ronfler les mots de patrie, de liberté, d'indépendance, de progrès même, voudraient que le peuple épouse leur querelle et les hisse de nouveau dans les hôtels ministériels. C'est fini, on ne vous croit plus.

Égosillez-vous tant qu'il vous plaira, messieurs les libéraux, mais nous vous le disons, c'est aujourd'hui peine perdue. Le peuple ne se passionne plus pour vos boniments. Il a vu le fond de votre sac.

Que certains grands journaux qui se disent démocrates, fassent *chorus* avec les pourfendeurs du clergé, nous le comprenons; mais que la démocratie populaire, aille se mettre à la remorque de ce parti batard qui depuis soixante ans s'est mis constamment entre le peuple et l'aristocratie qu'il singe aujourd'hui; semant l'agitation et fomentant des troubles lorsque ses passions ou ses intérêts sont en jeu; faisant des efforts inouïs pour comprimer l'élan populaire lorsque le mouvement provoqué par eux est poussé plus loin et menace de les déborder, donnant alors la main aux jésuites par peur, quitte à leur faire la guerre dès qu'ils ne tremblent plus pour leurs privilèges.

Non, non, trop souvent le peuple a été victime de sa confiance et de sa bonne foi, pour qu'il retombe dans les mêmes fautes. Ce serait de la duperie et courir au devant d'immenses déceptions, choses auxquelles pour notre part, nous ne voulons pas prêter les mains.

Loin de chercher à donner de l'influence à ce parti composé de bourgeois arrogants et ambitieux, nous préférons le voir reléguer au second plan; et afin qu'on ne s'y trompe pas, voici en ce qui concerne ces hommes toute notre pensée: nous ne serions nullement fâché qu'ils fussent réduits à l'impuissance; d'ailleurs, que vient donc faire le juste milieu, aujourd'hui que la question est posée entre l'absolutisme et la liberté.

Une fois débarrassé des faiseurs de phrases, le peuple aura facilement raison de ses ennemis naturels, et le triomphe de sa cause n'en sera que plus prochain!

Dans les manifestations émeutières faites par le parti bourgeois libéral, le peuple n'a pris aucune part. Ceci est un fait acquis, avéré. Ce n'est cependant pas faute d'excitation que la classe ouvrière ne s'est pas mêlée de ce *grubuge*.

Était-ce qu'elle penchait pour le parti catholique?

Éprouvait-elle de la sympathie pour la loi proposée?

Non. La cause de l'abstention du peuple n'est certes pas son amour pour les cléricaux.

Il était facile de reconnaître que si l'ouvrier n'a pas bougé, en cette circonstance, il a été retenu par des considérations qui prouvent en faveur de son intelligence.

En effet, quel autre parti aurait-il pu prendre?

En se déclarant pour l'une ou l'autre coterie gouvernementale, quel avantage en aurait-il pu retirer? Il a fort bien compris, qu'en se mêlant de la partie, il aurait été exploité sous le ministère dit libéral (l'expérience instruit) tout aussi bien que sous le ministère ultramontain.

Nous avons entendu des ouvriers dans leur langage populaire et énergique, définir la situation avec beaucoup de netteté.

Il est vrai disaient-ils, le parti catholique est composé de grands propriétaires, d'évêques, de prêtres et de moines qui cherchent à nous appauvrir pour mieux nous dominer et qui voudraient faire de nous un peuple de mendiants. Mais les autres! valent-ils mieux? Malgré tous leurs grands mots d'indépendance, de liberté, de patrie, ont-ils jamais, pendant leur passage au pouvoir, fait quelque chose

pour le peuple? Ont-ils jamais proposé sérieusement des mesures propres à améliorer le sort des classes laborieuses? D'ailleurs n'est-ce pas parmi eux que se trouvent les financiers, les accapareurs et les exploités de toute sorte... Et nous irions nous exposer pour eux... A coup sûr, s'il nous prenait envie de descendre dans la rue, ce ne serait pas pour condescendance pour l'un ou l'autre parti qui agitent aujourd'hui la Belgique....

Voilà le mot de l'énigme.

Le *Journal de Bruxelles*, en reproduisant deux articles du dernier numéro du *Proletaire*, les fait précéder des réflexions suivantes :

• L'honneur des glorieuses journées du libéralisme a été revendiqué par la « classe intelligente et aisée, » si dignement représentée par l'*Indépendance* et l'*Observateur*. Nous en avons pris acte. En effet, ce n'est pas le peuple, qui travaille, qui prie pour sanctifier son travail, qui sait combien de consolations et d'aumônes versent dans son sein les associations religieuses, ce n'est pas le vrai peuple qui s'est livré à d'odieuses saturnales.

• Mais le peuple est en butte à d'incessantes excitations, en Belgique comme en d'autres pays. Que la spontanéité foudroyante de messieurs les libéraux fasse fléchir le pouvoir légal, et les prolétaires aiguillonnés par l'exemple, pourrait bien céder à la tentation de descendre aussi dans la rue avec une spontanéité foudroyante.

Que le *Journal de Bruxelles* se serve de nos articles pour les besoins de sa cause, ça nous est indifférent, seulement ne pouvons passer sous silence le premier paragraphe où il traite du vrai peuple.

Selon le *Journal de Bruxelles*, il ne suffit pas de travailler pour faire partie du vrai peuple, il faut encore y joindre la prière, sinon il vous classe où? dans le faux peuple sans doute. Le saint journal aurait pu ajouter le jeûne; mais, puisque les associations religieuses versent dans son sein (du vrai peuple) « les consolations et les aumônes » rien ne peut lui manquer.

Quant aux consolations on n'a qu'à aller en chercher au confessionnal, on s'ait ce qu'elles sont; et pour ce qui concerne les aumônes, le *Journal de Bruxelles*, qui se connaît en miracles, trouve le moyen d'en faire distribuer par les moines qui ne font rien aux travailleurs qui les nourrissent.

#### QUELLE DIFFÉRENCE Y A-T-IL ENTRE LES CATHOLIQUES ET LES LIBÉRAUX?

Les journaux catholiques se plaignent amèrement de la mollesse des autorités de certaines localités, qui n'ont pas employé des moyens assez énergiques pour faire cesser les troubles qui ont eu lieu à propos de la loi sur la charité. Ils auraient voulu que l'on mit en vigueur les instructions renfermées dans la circulaire émanant du ministre Lebeau-Rogier, lors des scènes de pillage en 1834, auxquelles les catholiques prirent une part très-active.

La teneur de cette circulaire prouve que ces messieurs, catholiques ou libéraux, lorsqu'ils sont au pouvoir, ont le même amour pour la répression par des moyens violents et qu'ils sont toujours au service du peuple des arguments pour le faire rentrer dans l'ordre et faire respecter l'autorité.

Voici cette pièce que nos lecteurs pourront méditer :

• Vu l'art. 406 du Code d'instruction criminelle et les art. 131 et 232 de la loi du 28 germinal an vi;

• Tout officier commandant les troupes, détachements, postes, patrouilles, etc., a l'ordre de se conformer aux dispositions suivantes :

• 1° En cas d'attaque violences ou voies de fait exercées contre des personnes ou des propriétés, le commandant doit, sans réquisition ni sommation préalable, et même en faisant usage des armes, s'il y a résistance, arrêter, s'il est possible, les assaillants et ceux qui les excitent, ou au moins les écarter, et défendre les personnes et défendre les personnes et les maisons attaquées;

• 2° En cas d'attaque contre une propriété, si la troupe ne peut arriver que lorsque cette propriété est déjà envahie, le commandant fera immédiatement arrêter tous ceux qui se trouveront à l'intérieur. En cas de résistance, la force des armes sera employée;

• 3° Les commandants de troupes stationnées dans les rues et places publiques doivent, à la première réquisition émanée de l'autorité municipale, dissiper tout rassemblement. En cas de résistance, la force des armes sera employée, et ceux qui pourront être saisis seront arrêtés;

• 4° Dans tous les cas mentionnés ci-dessus, la troupe pourra faire usage de ses armes, sans réquisition ni sommation préalable, contre tous ceux qui exerceraient contre elle des violences ou voies de fait.

Dernièrement, on a cassé des vitres, donc, atteinte à la propriété. — Par conséquent, les libéraux couraient le risque de se voir appliquer les principes d'humanité qu'ils énonçaient dans la circulaire de 1834; et les commandants pouvaient ordonner aux troupes, de faire usage de leurs armes SANS RÉQUISITION, NI SOMMATION PRÉALABLE.

Que le peuple lésé dans ses droits, dans sa liberté réclame justice, qu'il demande le retrait de l'une de ces lois odieuses par lesquelles il est opprimé, et que le pouvoir soit aux mains des catholiques ou des libéraux, c'est absolument la même chose. Il aura toujours à faire à des ennemis implacables de son affranchissement et de sa liberté.

Nous avons reçu le numéro spécimen d'une revue mensuelle, le *Bulletin de l'Association Internationale*, publié à Londres par les soins de l'Association Internationale fondée depuis un an.

Tout en nous réservant d'examiner à fond les principes et l'organisation de l'Association, nous croyons faire chose utile en mettant sous les yeux de nos lecteurs la réponse du comité de Londres au comité Américain, dans lequel des explications sont données sur le but de l'Association Internationale.

#### Extrait de la réponse du Comité de Londres au Comité de New-York.

Il y a, citoyens, dans l'histoire des sociétés et de leur gouvernement, un fait bien remarquable, et qui doit appeler au plus haut point l'attention des hommes qui veulent avoir une influence réformatrice sur le gouvernement des sociétés. Ce fait consiste en ce que c'est toujours une minorité qui gouverne, et que l'histoire n'est qu'une longue suite de dictatures agissant tantôt dans un sens et tantôt dans un autre, mais dont les oscillations font cependant accomplir à l'humanité un progrès dont la lenteur est le désespoir des hommes ardents et révolutionnaires, mais dont la certitude est la consolation des savants et des philosophes. Personne plus que nous, révolutionnaires, ne doit tenir compte de ce fait; car bien que nous soyons sans réserve pour la souveraineté du peuple, pour la liberté de chacun et de tous, pour l'égalité entre tous, nous devons reconnaître qu'entre l'idéal et la réalisation, entre le droit et le fait, entre la souveraineté du peuple et la dictature, il y a à nous préoccuper de la transition, de ce qui tient des deux sans être ni l'un ni l'autre, de ce qui doit les résoudre l'un par l'autre, la Révolution. Ce n'est donc pas à la majorité directement que nous nous adressons, quoique nous nous adressions à elle indirectement. C'est à une minorité : à une minorité d'hommes

convaincus et audacieux, qui existent certainement et qui n'ont qu'à se réunir et à s'entendre pour avoir, à un moment qui sera fatalement donné par l'histoire contemporaine, une influence prépondérante sur les destinées de l'humanité.

Est-ce à dire, citoyens, que nous aspirions au gouvernement, et que nous cherchions à devenir un jour nous-mêmes des dictateurs? — Pas du tout. Nous pensons que l'instrument le plus puissant sur les destinées du monde est la parole, et, quoique nous voulions pour tous et pour nous-mêmes les autres instruments de pouvoir, l'arme et l'outil, nous croyons pourtant que c'est par la parole surtout, par la presse et le club, qu'une minorité socialiste et révolutionnaire pourra exercer une espèce de dictature, qui ne serait pas la dictature d'un homme mais la dictature des révolutionnaires socialistes partout où ils se trouveraient. Et, remarquez-le bien, nous croyons l'exercice de cette sorte de dictature parfaitement compatible avec la liberté de la presse et des clubs la plus entière, et voici pourquoi :

Ce qui fait que la presse aux mains de nos ennemis est l'arme la plus dangereuse, c'est l'inégalité sociale, la richesse des uns et la pauvreté des autres. Si donc nous ne voulions que d'un changement politique, d'une révolution de forme, nous serions peut-être enclins à nous placer au point de vue de ceux qui pensent à mettre des entraves à la liberté de la presse, pour placer au-dessus de toute discussion l'établissement de la forme nouvelle, la République; mais nous ne sommes pas seulement révolutionnaires républicains, nous sommes socialistes, et nous pensons qu'une révolution profonde dans l'ordre social doit accompagner la révolution dans l'ordre politique. Pour vous dire toute notre pensée, nous croyons que les prolétaires sont toujours les peuples conquis; que la propriété actuelle, la domination de l'homme sur l'homme par le coffre-fort, est la suite et la transformation de la propriété féodale, de la domination de l'homme sur l'homme par le château-fort. La révolution est pour nous un mouvement en sens inverse de la conquête; et si le Peuple accomplit ce mouvement et s'empare des biens temporels sans lesquels le droit n'est qu'une fiction et un rêve, alors les hommes des anciennes castes ne seront plus à craindre : ce sera sur les prolétaires eux-mêmes qu'il faudra veiller pour les empêcher de reconstruire entre leurs mains une propriété exclusive, qui laisserait encore des pauvres sur la terre. Donc, prise de possession par la force, révolutionnairement, de l'instrument de guerre, de l'instrument de travail, de l'instrument de propagande, et dictature morale de la minorité républicaine socialiste, au moyen de ce troisième instrument : voilà comment nous comprenons la révolution (1). Quand aux hommes que la future révolution portera au pouvoir, peu nous importe qui ils seront, si l'arme, l'outil, la presse sont aux mains du Peuple; (nos ennemis intimes seraient même étonnés d'apprendre combien, dans ces conditions, il nous est indifférent de les voir arriver au pouvoir), mais si la révolution sociale n'accompagne pas la révolution politique, si la liberté et l'égalité ne reposent pas pour le Peuple sur la possession même des biens qui sont la base et la garantie de la souveraineté, quels que doivent être les hommes portés au pouvoir, nous n'espérons que bien peu de chose d'une pareille révolution, et nous nous voyons condamnés à prédire au Peuple une nouvelle et plus profonde déception.

Eh bien, citoyens, c'est à la formation d'une minorité capable de pousser les peuples dans cette voie que nous travaillons. Il faut naturellement que cette minorité s'organise, qu'elle ait dans tous les pays des centres d'action afin qu'au moment donné une impulsion, une dans son essence et multiple dans son action, imprime aux différents peuples le même mouvement. Le temps qu'une pareille organisation demandera, si une pareille minorité sera prête quand la révolution arrivera, ou

(1) Il est bien entendu que la question n'est pas, dans les pays où règne la liberté, posée de la même manière; mais les plus pacifiques réformateurs de l'Angleterre ou de l'Amérique doivent reconnaître, s'ils sont de bonne foi, que la suppression de toutes les libertés sur le continent y a forcément fait de toute question de progrès une question de Révolution et non de Réforme.

si, au contraire, la crise imminente en Europe éclatera prenant le parti socialiste au dépourvu : ce sont choses qui ne dépendent pas malheureusement de notre bon vouloir et sur lesquelles nous ne pouvons vous répondre. Ce que nous pouvons dire, c'est que nous travaillons à l'organisation de cette minorité avec toute l'ardeur dont nous sommes capables.

On écrit de Rosenheim (Haute-Bavière) au *Courrier de Versiers* :

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi de vous raconter un fait qui s'est passé dernièrement près de Salzbourg (Autriche). Il s'agit de l'évêque de cette dernière ville et du curé d'un petit village nommé Gniel près Salzbourg.

L'évêque se promenait dans les environs, assis dans une magnifique voiture, traînée par quatre superbes chevaux. Il rencontre le curé de Gniel, un gros radis à la main, une longue pipe à la bouche et une blague à tabac pendant au bouton de son habit. Le prélat fait arrêter sa voiture et demande au curé où il va ? — Je vais, répond celui-ci, boire une masse de bière et m'amuser un peu plus loin, pour retourner ensuite à 7 heures. — Savez-vous, dit l'évêque, que ce n'est pas ainsi que les apôtres ont passé leur vie sur la terre. — Je n'en sais rien, fait le curé, je ne les ai jamais connus ; mais ce que je sais et ce que je puis vous assurer, c'est que Jésus-Christ ne s'est jamais promené dans une aussi belle voiture que la vôtre. Adieu, monseigneur, et notre curé de partir.

Arrivé à la cave (Keller) le curé raconte son aventure en disant qu'il pourra être suspendu de ses fonctions. Mais le contraire a eu lieu, et j'apprends que l'évêque, appréciant la franchise du pasteur, l'a appelé à une place plus élevée.

Ce curé est un homme d'esprit. — Il fera son chemin, et comme son supérieur, il pourra se promener un peu plus tard dans un équipage magnifique.

Ces gens savent fort bien qu'il est préférable de bien vivre ici-bas, en attendant qu'ils aillent en paradis. C'est toujours ça de pris.

### Correspondance particulière du Proletaire.

Paris, 12 mai 1857.

Citoyen rédacteur,

Nous sommes depuis quelque temps déjà, entrés dans la phase électorale.

Votera-t-on, ne votera-t-on pas. Telle est la grande question à l'ordre du jour parmi les républicains de toute nuance.

J'ignore quel sera, en définitive, l'opinion qui prévaudra chez messieurs les républicains *musqués* ; mais, ce que je puis affirmer d'une manière absolue, c'est que les vrais, les sincères républicains, les révolutionnaires aux mains calleuses ; en un mot, ceux qui voient dans une révolution tout autre chose qu'un déménagement de boutiquiers ; ceux-là dis-je, ne voteront pas.

Eh ! Pourquoi voteraient-ils en effet ?

Serait-ce pour obéir aux injonctions surannées de MM. Ledru-Rollin et Louis Blanc, ces deux excorpiées de la mascarade tragico-comique de 48, ou dans l'espoir de voir Goudchaux grille-sous, et Cavaignac boucher, figurer au nombre des élus de l'élu.

Non ! mille fois non, et quoi qu'en disent les républicains à courte-vue, nous ne prendrons aucune part au scrutin du 21 juin. Nous préférons laisser M. Plein de clémence cuire dans son jus, que de prêter les mains à cette comédie ridicule qu'on décore du nom de suffrage universel.

Vous faites-vous une idée, citoyen, de ce troupeau d'imbéciles, de bœufs s'en allant sur la foi de la circulaire Bil...boquet, déposer leur bulletin dans les boîtes à double fond de M. très-délicat.

C'est bien ici le cas de le dire : l'absurde le dispute au ridicule, et ce serait à désespérer de l'avenir si on ne savait qu'à côté de cette foule de dupes, il y a le parti révolutionnaire sérieux, qui en fait d'élection, s'occupe à préparer les voies à la révolution prochaine. Les membres de ce parti attendent, eux aussi, et avec la plus vive impatience, le jour où ils pourront mettre leur bulletin dans l'urne ; seulement, pour bulletin ils

ont des bulles et ils savent à l'avance quelles sont les urnes dans lesquelles ils devront les déposer.

En attendant, nous nous organisons, nous étudions la pratique de la liberté ; et n'allez pas croire, citoyen, que ce parti se compose seulement de quelques individus épars çà et là, ce serait une grande erreur. Il est au contraire très-nombreux et parfaitement organisé.

Les hommes notables n'y figurent pas, il est vrai en très-grand nombre, mais les prolétaires y abondent ce qui vaut infiniment mieux ; car vous le savez aussi bien que moi : c'est dans le prolétaire que réside et la force et l'avenir de la révolution, le bourgeois n'étant plus de nos jours bon qu'à empiler des écus ou à faire de la politique à la façon de *Polichinelle* ; aussi, nous avons un avantage très-grand. Considérant toujours, malgré l'évidence qui crève les yeux, le prolétaire comme un être inférieur et incapable de rien entreprendre de sérieux sans le concours des boutiquiers, on s'occupe beaucoup moins de nous que de ces derniers. On nous laisse à peu près tranquilles ; nous en profitons pour préparer à cette société *mercantile et bourgeoise* un tout petit vaudeville à l'instar de celui que la bourgeoisie a joué à la noblesse à la fin du siècle dernier.

Comme vous le voyez, citoyen, ces principes qui sont ceux de la masse révolutionnaire de Paris, ne sont guère compatibles avec le suffrage universel ; ils nous expliquent suffisamment pourquoi les prolétaires ne coopèrent pas à l'élection des manequins de M. Bonaparte.

Je ne sais si vous avez le temps de lire les journaux français. Ils sont très-curieux. Il faut voir avec quelle éloquente conviction, avec quelle entente cordiale, le *Siècle*, la *Presse*, voire même les *Débats* (quelle touchante trilogie), nous invitent à ne pas manquer au rendez-vous du 21 juin ; avec qu'elle vertueuse indignation patriotique ils gourmandent les partisans de l'abstention. « Il faut montrer au monde, s'écrient-ils avec une voix à faire trembler l'édifice impérial, que la vie politique n'est pas encore éteinte en France ! »

Oui, bons et intelligents bourgeois, la vie politique voilà votre cheval de bataille aujourd'hui ; mais nous savons ce que cela veut dire dans votre bouche, aussi, nous ne nous en soucions guère ; que vous cherchiez à reconstruire votre ancienne prépondérance, nous le comprenons sans peine ; mais que vous osiez encore compter sur notre concours, que vous nous croyiez toujours assez niais pour continuer, comme par le passé, à servir d'instrument à votre plate ambition, voilà ce qui dépasse les bornes du bon sens ; sachez donc une fois pour toutes, qu'à mesure que votre cerveau s'étiole et se rabougrit au contact des idées étroites de mercantilisme et de lucre, l'intelligence du prolétaire se développe, s'élève, grandit tous les jours au contact des idées larges et généreuses qui bouillonnent dans tous les cerveaux révolutionnaires.

Votez donc, mes bons amis nos ennemis. Nommez vos avocats, vos écrivains, vos généraux, etc., etc., nous vous regarderons faire en haussant les épaules, voilà tout.

Voulez-vous, aimables boutiquiers, que je vous indique la ligne de conduite des prolétaires ?

La voici en deux mots :

Bonaparte, pour opposer une barrière *infranchissable* à la marche ascendante du progrès, à ramassé, réuni en un faisceau tous les éléments du privilège, tous les tronçons épars du vieux monde. Sous son despotisme sans nom, sans prestige, sans raison d'être, il essaye de reconstituer le passé. Hé bien ! pour lui opposer, nous aussi, une barrière infranchissable, pour le faire rentrer dans son lit, nous sommes sans cesse occupés à réunir, à grouper toutes les forces vives de la révolution ; nous nous préparons à la lutte suprême qui doit inévitablement et définitivement assurer le triomphe de l'avenir.

Vous voyez donc bien, *estimables ventrus*, que nous n'avons pas le temps de nous occuper de votre liste électorale.

Quant à toi, bourgeoisie idiote et stupide, tu es destinée, de quelque côté que penche la balance, à payer les pots cassés : Trop couarde, trop entichée de tes in-

justes privilèges pour te mettre résolument à la tête du mouvement révolutionnaire, tu es également trop *têtu* pour te mettre à couvert sous le drapeau du despotisme : Tu seras donc broyée entre les deux. De la *cravache* de Bonaparte, tu retomberas infailliblement sous la *trique* du prolétaire !

Ce que je dis là, citoyen rédacteur, se réalisera, soyez-en certain. C'est le lot des partis intermédiaires. — L'histoire est là...

Que les bourgeois votent tant qu'ils voudront, ni l'astucieux et perfide Favre, ni le sanglant Cavaignac ne pourront les tirer de ce dédale.

Ou le despotisme, ou la liberté !

Ou Bonaparte, ou la *populace* !

Salut fraternel.

L...

Le *Moniteur* du 14, publie un rapport au roi, suivi d'un arrêté qui déclare close la session de 1856-1857.

Le *Moniteur* contient en outre, une lettre de Léopold, adressée au ministre de l'intérieur, dans laquelle la couronne gourmande un peu tout le monde, majorité et minorité.

Un fait nouveau à constater, c'est que la couronne se met à découvrir et intervient directement dans la lutte des partis.

Dans les différents qui surgissent entre les hommes qui se *dévouent* à la mission si haute de nous gouverner et de travailler à notre félicité, c'est toujours sur le dos du peuple qu'ils se livrent combat, et c'est le travailleur qui paye les frais de la guerre.

Ainsi le rappel des classes que le gouvernement vient d'ordonner aura des suites désastreuses pour les permissionnaires forcés de quitter leurs travaux. Quelles pertes pour les familles dont les membres sont appelés *sous les drapeaux* ! Combien d'ouvriers auront perdu leur emploi lorsqu'ils seront congédiés de nouveau ! Combien de familles privées de leur gagne pain !

Avant de parler de charité, d'aumônes, vous devriez bien, messieurs nos maîtres prendre un peu plus de souci de nos personnes et ne pas jeter chez nous la perturbation et la misère !

### ON DEMANDE DES MARIS.

La *Gazette de Brunswick* constate, dans son numéro du 6 juin, que cinquante princesses allemandes sont actuellement en âge de se marier.

Nous leur conseillons de suivre les avis des économistes et de s'affilier aux *trades unions*, lesquelles ont pour but de déverser le trop plein du marché lorsqu'il y a *engorgement* ; et pour trouver le placement de cinquante princesses, ce n'est pas chose facile sans recourir à l'émigration.

Quelle progéniture de principicules nous avons en perspective !

Comment parviendra-t-on à les caser !

### MARTYROLOGE DU TRAVAIL.

Un éboulement qui a coûté la vie à plus de cinquante travailleurs a eu lieu dans le tunnel du Hauenstein (Bâle). Ces malheureux ouvriers ont succombé à l'influence délétère des gaz ré-

pandus dans le tunnel où ils étaient emprisonnés.

Un journal de Genève, le *Carillon de saint Gervais*, publie une pièce de vers, au sujet de cette épouvantable catastrophe, que nous reproduisons avec plaisir.

#### SINISTRE DU TUNNEL DE HAUENSTEIN.

*Lasciate ogni speranza!*

(DANIE.)

Ils sont là, sous un mont, cinquante ensevelis;  
Ce roc est leur suaire, et, sous ses rudes plis,  
Ainsi qu'un mort-vivant qui rouvre sa paupière  
Dans sa fosse, et se heurte aux planches de sa bière,  
En entendant le bruit que fait, sur le gazon,  
Le pas du fossoyeur rentrant dans sa maison.  
Ils râlent; à chaque angle, ils se froissent la tête,  
Car le granit partout se dresse et les arrête,  
Humide, glacial, comme si, de l'effroi,  
La sueur eût suinté sur sa sombre paroi.  
Que faire! Toute issue est hors de leurs atteintes:  
Pierre ici, flammes là; les lampes sont éteintes;  
Une haleine empestée écarte tout secours.  
La nuit, la faim, la soif, implacables vautours,  
S'abattent, effrayants, sous ces voûtes funèbres;  
Tout à la fois, soudain, manque dans ces ténèbres:  
A la lèvres le pain, comme l'air aux poumons.  
Un de ces drames qui toucheraient des démons,  
Dans son antre ferait frissonner la panthère,  
Se déroule et se joue à huit cents pieds sous terre.  
O douleurs! ô torture! ô désolation!  
O scènes! devant qui l'imagination  
De Dante eût reculé! Car, sûre de sa proie,  
La faucheuse, dont l'œil phosphorescent flamboie,  
Dans cette épaisse nuit se glissant à pas lents,  
Vient saisir tour à tour ces hommes pantelants;  
Elle semble, sur eux, épuisant son génie,  
Se plaire à saturer de fiel leur agonie;  
Car tout espoir a fui, car ces infortunés,  
Qui ne respirent plus que gaz empoisonnés,  
Savent qu'ils auront tous même sort que leurs lampes;  
Car le sang, comme un glas, bourdonne dans leurs tempes;  
Car, avant d'expirer, chacun de ces mourants,  
Dans son vertige, voit dans des groupes navrants,  
Des pères, des enfants, des femmes égarées,  
Des filles invoquant les foules effarées,  
Qui se pressent autour du sinistre entonnoir;  
Car demain, cet hiver, ô sombre désespoir!  
La famille verra sans doute la misère  
S'asseoir à son foyer, et la faim, sous sa serre,  
Torturer à la fois la mère et l'orphelin;  
Car notre temps, hélas! à ses tours d'Ugolin,  
Et plus d'un ouïvre sencor, lorsque souffle la bise,  
Le supplice inflige par l'évêque de Pise.  
— Mais gloire à vous surtout, martyrs du Hauenstein!  
Intrépides lutteurs, car, bien que le destin  
Ait trompé constamment vos efforts héroïques,  
Vous n'en fûtes pas moins magnanimes stoïques,  
Et, par votre courage et votre humanité,  
Dignes d'être acclamés par la postérité.  
Car celui qui le mieux mérite une statue  
Est bien la main qui sauve et non le bras qui tue.  
— Quand ces hommes ainsi se sont sacrifiés,  
Il faudrait que les cœurs fussent pétrifiés,

Et plus froids que l'acier, et plus durs que des roches,  
Pour ne point compatir aux douleurs de leurs proches,  
Car le père c'était et le bois du foyer,  
Et le pain de la huche, et le mois de loyer;  
Ce flet d'eau, lui mort, est tari dans sa source!  
Vous tous qui, sans danger, recueillez à la Bourse  
Le fruit de ses labeurs, allons, soyez humains,  
Et qu'un peu de votre or s'échappe de vos mains,  
Si vous ne voulez point que les cœurs se révoltent  
De voir les uns semer pour que d'autres récoltent;  
Et vous toutes, surtout, à qui le ciel sourit;  
Qui possédez des champs où l'épi d'or mûrit,  
Des bois pleins de chansons et de nids dans leurs branches,  
Des prés tout constellés de marguerites blanches,  
Qui n'avez pas connu ces drames désolants,  
Donnez, car vous pouvez, pour un de ces volants  
En cascade étagés sur votre crinoline,  
Procurer un abri, du pain à l'orpheline,  
Un refuge au vieillard, un linge au nouveau-né,  
A la veuve une jupe, au pauvre infortuné  
Qu'on voit sur les chemins, crâne nu, sans chaussures,  
Que recouvre un haillon, saignant par vingt blessures,  
Au futur vagabond, qui n'a pour hôtelier  
Que l'azur, assurer un toit hospitalier.

SYLVIE.

Genève, 4 juin 1857.

#### BULLETIN

#### DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE.

Le *Bulletin* paraît une fois par mois. — Tous les abonnements se paient d'avance en timbres-poste ou en un mandat sur la poste de Bloombury, Londres, au nom de M. L. Oborski, au bureau du journal.

#### PRIX DE L'ABONNEMENT :

Un an . . . . .	2 s. 0
Six mois . . . . .	1 s. 0
Un numéro . . . . .	2 s. 0

Port et timbre en plus.

Toutes lettres et correspondances doivent être adressées au bureau du journal, 178 et 179, High Holborn à Londres, à M. A. Talandier. — Les manuscrits déposés ne seront pas rendus.

#### On lit dans un journal :

L'hôtel qu'occupait le baron Verseyden de Varick, rue du Marais (Neyboom), à côté de l'hôtel de Marnix, vient d'être acheté par Mgr le cardinal-archevêque de Malines, pour y établir une école de commerce, avec cours de philosophie. Des pourparlers existent pour acheter plusieurs propriétés voisines. Des constructions seront faites pour approprier les bâtiments à leur destination. Il sera également établi à Gand une école de même espèce.

Nous pouvons assurer d'avance que le clergé formera d'excellents élèves dans ces nouveaux

établissements, s'il parvient à leur inculquer les grandes connaissances commerciales.

Personne mieux que lui ne s'entend si bien au trafic de toutes choses; pour ses membres tout est matière à profit.

#### RÉSUMÉ POLITIQUE.

La question qui domine toutes les autres, en France, c'est la question, nous pourrions dire la force électorale qui se jouera dimanche 21 juin. Le gouvernement fait tous ses efforts pour déterminer les électeurs à prendre part au scrutin, sachant à l'avance, que le résultat sera favorable à l'empire.

En effet, tout est à son avantage. Prendre part au vote, n'est-ce pas reconnaître, l'égiter, pour ainsi dire, le 2 décembre et ce qui s'en est suivi? Il est certain que quelques candidats en opposition avec ceux que le pouvoir désigne comme dignes de représenter leurs concitoyens sortiront victorieux de la lutte, de manière que, la circulaire Billaut aidant, on proclamera que les électeurs ont usé en toute liberté, de leurs droits de citoyens, et que la majorité du peuple français est décidément acquise à l'empire.

Entre temps, on a fait une fournée de sénateurs, ce qui doit prouver que la situation financière du pays est en voie de prospérité toujours croissante!

Les affaires de la Suisse vont se terminer.

Le Conseil national suisse, dans sa réunion du 11 juin, a donné son approbation au traité du 26 mai 1857, relatif à l'affaire de Neuchâtel. Le lendemain 12, le conseil des Etats a voté dans le même sens.

Un seul député, M. James Fazy, s'est abstenu de paraître à la séance. Il explique cette abstention dans une lettre insérée dans la *Revue de Genève*.

« Aujourd'hui, dit-il, de quoi s'agit-il? D'une ratification impossible à refuser. Ce rôle d'approbateur obligé de toute une tractation, que je considère dans sa forme comme une atteinte portée à la dignité de la confédération, telle qu'elle avait été reconnue par les traités de 1815, soit dans ce qui concernait l'annexion de Neuchâtel à la Suisse, comme canton, soit comme indépendance absolue de la confédération entière de toute puissance étrangère, me répugne. »

Au moins, une voix a protesté contre l'œuvre des diplomates qui ont dicté leurs conditions à la Suisse.

En Espagne, comme ailleurs, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, la question sociale est agitée. Protestations contre la cherté des denrées, réclamations contre l'insuffisance des salaires; enfin, malaise général.

A tout cela le pouvoir répond par l'emploi de la force, arrestations, mise en état de siège et se préparant toujours à sauver la société!

J.-F.-N. COULON, gérant responsable.

#### IMPRIMERIE EN CARACTÈRES

DE

### LA V<sup>o</sup> BEUGNIES.

41, rue des Minimes, 41,

A BRUXELLES.

On y fait tout ce qui a rapport à la typographie, tels que labours, journaux, prix-courants, tableaux, registres, mandats, circulaires, affiches, prospectus, ouvrages d'administrations, cartes d'adresses et de morts, étiquettes en tout genre, factures, etc., etc.; impressions en or, en argent et en toutes couleurs, enfin généralement tout ce qui concerne l'imprimerie, aux prix les plus modérés.

#### AVIS INTÉRESSANT AUX TAILLEURS,

### LE LION BELGE,

Journal des Modes de Bruxelles et de l'Étranger,

Revue mensuelle des Tailleurs, Paraissant le premier de chaque mois, en français et flamand.

#### CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour un an avec Gravures non coloriées et patron découpé, par trimestre. fr. 4 60 c.  
Avec Gravures coloriées. 5 60 c.  
Avec un Patron découpé en grandeur naturelle chaque mois. en plus 4 00 c.  
Chaque Patron pris à part envoyé franco 0 60 c.  
Toute demande d'abonnement et de renseignement doit être adressée franco au bureau du journal rue du Tir, numéro 22, faubourg de Namur, à Bruxelles.

## CHAPEAUX

IMPERMÉABLES CONTRE L'EAU ET LA TRANSPIRATION.

(SYSTÈME BREVETÉ.)

FABRIQUE A PARIS ET A BRUXELLES

### DE DUPONT, PÈRE ET FILS.

Seuls inventeurs du Chapeau imperméable,

Deuxième maison en entrant

par la rue de la Madeleine.

3, RUE DES ÉPÉRONNIERS, A BRUXELLES.

Deuxième maison en entrant

par la rue de la Madeleine.

**Prix-Courant : Chapeaux imperméables.**

Soie de Lyon, garniture riche, 1 <sup>re</sup> qualité. . . . .	fr. 12
Idem id. ordre 2 <sup>e</sup> . . . . .	fr. 10
Idem id. id. 3 <sup>e</sup> . . . . .	fr. 8
Idem id. id. 4 <sup>e</sup> . . . . .	fr. 6

Chapeaux de castor souple, toutes couleurs, pour homme. . . . .	fr. 8
Idem idem pour jeune homme. . . . .	fr. 6
Idem idem pour enfant. . . . .	fr. 5

Assortiment de Casquettes, depuis 2 fr. 50 c. jusqu'à 5 fr.

#### COMMERCE DE CHARBONS.

### B. Loriaux, Vervoorn et C<sup>ie</sup>,

14, rue N.-D. du Sommeil, 14,

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A BRUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et la modicité de ses prix.

On demande

de *Brunisseurs d'orfèvrerie*,  
Marché-aux-Herbes, 95, à Bruxelles.

#### L'ASSOCIATION FRATERNELLE

DES

### OUVRIERS TAILLEURS

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,

Etablie à Londres, 25 Great Pulteney street  
Golden Square.

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

Brux., Typ. de la V<sup>o</sup> BEUGNIES, rue des Minimes, 44

# Le Prolétaire,

ABONNEMENT  
Payable d'avance pour Bruxelles.  
Un an 2 fr. 60  
Six mois 1 50  
Trois mois 50

Plus de Privilège.

Tout par le Travail.

Pour la province.  
Un an 3 fr. 00  
Six mois 1 50  
Trois mois 80

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

LE JOURNAL  
est expédié franco  
Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. F. N. COLLOX, rue de Namur, 17.

Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

MM. les abonnés de la province  
peuvent en envoyer  
le montant en timbres postés.

On s'abonne à Londres à l'association fraternelle des ouvriers tailleurs, 23 Great Pulteney street, Golden square.

Bruxelles, 1<sup>er</sup> juillet 1857.

Dans une correspondance adressée de Bruxelles au *Journal de Charleroi*, organe des cléricaux de cet arrondissement, et qui reproduit avec commentaires, quelques fragments d'un article de notre dernier numéro, on lit le singulier passage que voici :

« Ce n'est pas moi, dit l'auteur de la lettre, qui perdrai mon temps à démontrer au « peuple » que le parti catholique ne s'est jamais rendu coupable des choses que lui reproche le *Prolétaire*. Je dirai seulement que, dans aucune circonstance, le grand parti de l'ordre n'a été hostile aux mesures qui avaient pour but l'amélioration morale et matérielle de l'ouvrier.

• Il n'a en aucun cas laissé échapper l'occasion de témoigner ses sympathies envers ceux qui souffrent, et la liberté l'a toujours vu en tête de ses plus fervents adeptes. Faites le bilan de la droite et de la gauche, et dites-moi je vous prie, de quel côté se trouvent les titres les plus recommandables. La gauche a voulu perdre les conservateurs dans l'esprit des masses pour se hisser au pouvoir, mais, comme ceux qui sèment des ronces, elle ne recueille que des épines. Elle s'est affaiblie en voulant affaiblir ses adversaires. »

Haïte-là! monsieur le correspondant; ce langage ne vous sied guère; votre parti ne jettera pas plus de la poudre aux yeux du peuple que celui de vos adversaires; l'ouvrier y voit clair aujourd'hui et ne se laissera pas plus prendre à ces témoignages de sympathies pour celui qui souffre, ce qui, soit dit en passant, ne coûte pas beaucoup, qu'aux ronflantes promesses des charlatans politiques de toutes les couleurs qui convoitent le pouvoir. Il connaît votre savoir faire en fait d'amélioration morale et matérielle, messieurs du grand parti de l'ordre; il n'a oublié, ni la loi de famine, ni l'active propagation des miracles de la salette et de l'immaculée conception, choses qui servent incontestablement au développement de son intelligence.

Héritiers du génie, oppresseur du duc d'Albe et des Philippe II! Cessez ces avances maladroites, ces lourdes cajoleries à l'adresse du peuple, vous avez beau vous déguiser et prendre, selon les besoins du moment, tous les masques possibles, le bout de l'oreille perce toujours! Aux parfums de vos fleurs et de votre encens, se mêle une odeur de bûcher de l'inquisition!

Parlez-nous d'autorité et d'obéissance, d'infaillibilité du Pape et de soumission aveugle à ses décrets; dites-nous que la raison égare et

que la science corrompt; à la bonne heure, c'est là votre vrai rôle, nous vous aimons mieux comme ça; mais ne venez donc plus, nous vous en prions au nom de tous les saints de votre Paradis, vous poser majestueusement en fervents adeptes de la liberté; cela n'est comparable qu'aux parades de Tartupin ou de Frise-Poulet; car, si les classes déshéritées voulaient un jour rentrer en possession de leurs droits au nom de cette liberté dont vous vous dites les plus fervents apôtres, l'on vous verrait, comme par le passé, le cœur attendri, tendre les bras à ces frères terribles de la maçonnerie sur lesquels vous lancez tout le venin de votre sainte fureur.

Le voile est levé. Assez de comédie, le peuple n'en veut plus!

S'il ne s'est pas prononcé pour l'un ou l'autre parti, on ne doit pas se tromper sur la portée de son abstention; ce n'est certes pas par affection pour le catholicisme, loin de là, il comprend que le catholicisme est et sera toujours l'ennemi de son émancipation; mais aujourd'hui il envisage la question à un plus haut point de vue. S'affranchir de la domination du coffre-fort et du goupillon est le seul but auquel tendront désormais ses efforts.

Aussi, est-il surprenant de voir quelques journaux soi-disant avancés, qui n'aguère encore faisaient une guerre acharnée au libéralisme gouvernemental, au lieu de porter bien haut le DRAPEAU de la démocratie, se démener, en pure perte, au plus pointu de la queue libérale.

La *Correspondance parisienne*, insérée dans notre dernier numéro, a éveillé des susceptibilités et donné lieu à diverses protestations.

Plusieurs lettres relativement à ce sujet nous ont été adressés. — Fidèles au principe que nous avons adopté, d'exposer un grand jour les critiques, quelque anères qu'elles soient, de notre ligne conduite, nous mettons ces lettres sous les yeux de nos lecteurs.

Bruxelles, 19 juin 1857.

Au citoyen COLLOX, gérant responsable du journal le *Prolétaire*.

Citoyen,

Vous avez laissé passer dans votre n<sup>o</sup> du 17 de ce mois, un article intitulé : *Correspondance particulière du Prolétaire*. J'y lis cette phrase :

« Serait-ce pour obéir aux injonctions surannées de

MM. Ledru-Rollin et Louis Blanc, ces deux ex-coryphées de la *Mascarade tragico-comique* de 48. »

J'étais au fond du Berri, en France, quand Ségur, d'Aguesseau et Rouher à la tribune, appelèrent la révolution de Février, la catastrophe de Février. Je disais alors à mes amis, que si j'avais fait partie de la Chambre, j'aurais imprimé sur la face des insulteurs le stigmate du mépris.

Aujourd'hui je suis en Belgique, sur la terre d'exil; je ne puis me permettre des allures que j'aurais prises sur la terre natale; mais je m'empresse de protester contre cette ignoble expression dont s'est servi votre correspondant L... pour qualifier l'admirable révolution de 48, que je considère comme l'aurore du socialisme.

Agréé, etc.

Bruxelles, 20 juin 1857.

Citoyen COLLOX, rédacteur du journal le *Prolétaire*,

C'est avec une surprise égale à mon indignation que je viens de lire dans le dernier numéro de votre journal, la *Correspondance* signée L...

Je respecte, sans la partager, l'opinion qu'elle soutient au sujet des élections françaises.

Je n'ai pas à défendre des hommes, bien qu'il soit au moins bizarre, de voir un journal socialiste, accoler dans la même reprobation les deux noms de Ledru-Rollin et Louis Blanc.

Ce qui me révolte et que je ne puis laisser passer sans une protestation énergique, c'est la qualification de *Mascarade tragico-comique*, infligée à la révolution de 48 notre mère.

Je ne comprends pas comment vous avez pu insérer une aussi ignoble injure, et je m'étonne de vous voir dupe d'un pareil correspondant.

En rapprochant cette infamie de la trique dont la fin de l'article menace si maladroitement la bourgeoisie, il est bien évident que cette correspondance est l'exécution d'un mot d'ordre et a été rédigée par un agent aux gages de la police française; car aujourd'hui, il n'y a plus que les mouchards Bonapartistes pour tenir un pareil langage.

Recevez, etc.

Nous laisserons à notre correspondant le soin de répondre aux accusations dont il est l'objet. — En ce qui nous concerne, nous dirons seulement que notre religion n'a *aucunement* été surprise et que nous avons lu attentivement la correspondance avant de la livrer à la publicité. Nous ne sommes pas dupes de notre correspondant.

Cependant, comme les auteurs des lettres qui précèdent ont particulièrement incriminé cette phrase : « la *Mascarade tragico-comique* de 48, et l'ont interprétée de façon à faire croire que cette phrase s'appliquait à la révolution de Février en elle-même, et non à la mise en scène, ainsi qu'il ressort clairement de la pensée de l'auteur, nous croyons de voir rap-

peler les termes dans lesquels notre correspondant L... dans une lettre publiée antérieurement dans le *Proletaire*, appréciait la révolution de Février 1848.

Nous citons :

« Depuis longtemps déjà, je voulais vous écrire et demander la permission de vous envoyer de temps à autre, et à titre de correspondance, les quelques faits que je tâche de glaner çà et là; mais le temps m'a toujours manqué, et aujourd'hui encore, e n'aurais pu mettre mon projet à exécution, si vous n'aviez annoncé votre prochain N° pour le 24 février; oh alors! me suis-je écrié, plus de retard possible. Il faut que ma première correspondance soit publiée ce jour là!

« C'est que voyez-vous citoyen! *Tout mon sang bouillonne*, rien qu'à l'énoncé de cette date mémorable.

« Quel est en effet, le révolutionnaire qui ne sent pas son cœur battre d'admiration au souvenir de ce glorieux anniversaire! il y a aujourd'hui huit ans que le peuple vainqueur, proclamait la république sur les débris encore fumants du trône et de l'échafaud; il chassait en même temps, et le roi et le bourreau; ces deux figures patibulaires, « *qui sont au monde moral ce que les monstres sont au monde physique*, » Louis-Philippe, ce vieux tyran astucieux, avait employé 18 années d'hypocrisie et de corruptions, de fourberies et de crimes, à consolider son despotisme; et dans l'espace de quelques heures, le peuple réduisait en poussière tout cet échafaudage de honte et de dégradation. Ah! citoyen, si vous l'aviez vu ce peuple de Paris, comme il était beau dans son élan révolutionnaire, quelle énergie! quelle générosité! quelle abnégation!!! Et cette révolution de février comme elle était grande et magnanime! quelle ère de liberté et de bonheur elle promettait au monde. Aussi, avec quelle rapidité son influence tutélaire se répandit d'un bout à l'autre de l'Europe. Du Nord au Midi, de l'Orient à l'Occident; tous les peuples saluèrent son avènement comme le signal de l'affranchissement universel. Ce fut une commotion électrique. Rome proclamait la république, Vienne chassait de ses murs le tyran autrichien, et Berlin forçait Frédéric-Guillaume à saluer la révolution victorieuse; c'est que, quand Paris à la fièvre, le monde entier frissonne, et le 24 février semblait être aux yeux de tous, la réalisation de ce que le refrain de Béranger :

- « Des nations aujourd'hui la première,
- « France, ouvre leur un plus large destin.
- « Pour ranimer le monde à ta lumière :
- « Dieu t'a dit brille, étoile du matin. »

« Ce refrain était vrai alors, Paris battait la charge, et les nations y répondaient par un long cri de guerre contre les tyrans; mais aujourd'hui!!! ah! le rouge me monte au front, nous ne sommes plus un peuple, nous sommes un troupeau d'esclaves, Paris n'est plus le cerveau du monde, ce n'est plus qu'un arsenal immense, où se forgent les chaînes des nations. Non! vous ne pouvez vous faire une idée du monstrueux état de choses que nous subissons; c'est à n'y pas croire. Cependant citoyen, et malgré les apparences, ne désespérez pas du peuple de Paris, il se relèvera, croyez-moi et plus tôt qu'on ne pense; surtout ne le maudissez pas, car si la démocratie européenne a payé du plus pur de son sang, les fautes la démocratie française; le crime n'en doit point être imputé au peuple parisien; hélas! il en a été la première victime... »

Bornons là nos citations.

Nous croyons qu'il est difficile de tenir un langage plus élevé en parlant de la révolution de Février 1848; chaque ligne respire le sentiment le plus pur et les idées les plus larges; quand au reste, ainsi que nous l'avons dit plus haut, nous laisserons à notre correspondant L... le soin d'y répondre.

Les lettres qui précèdent, ainsi que les réflexions que nous y avons ajoutées, étaient déjà composées lorsqu'une troisième nous est parvenue.

Bruxelles, 29 juin 1857.

Citoyen,

Votre numéro du 17 de ce mois contient une correspondance particulière qui n'est autre chose qu'une série d'invectives contre la bourgeoisie.

Comme je ne sais au juste où finit la bourgeoisie et où commence le prolétariat, je ne sais si je dois prendre pour moi une partie de ces gracieusetés. Là n'est pas la question, car mon dévouement est acquis quand même à votre estimable journal. Mais tout ce que j'entends dire autour de moi me prouve que si vous continuez dans cette voie fatale, vous vous priverez de l'appui matériel d'un assez grand nombre de bourgeois qui pour n'avoir pas les mains calleuses, n'en sont pas moins des démocrates très-avancés, et surtout très-décidés à ne pas recevoir plus de coups de trique du prolétaire

qu'ils n'ont reçu de coups de cravache de M. Bonaparte.

Les injures ne sont pas des raisons: vous avez trop de bons sens pour ne pas le comprendre. C'est pourquoi, dans l'intérêt de votre journal, qui par sa publicité peut devenir un organe précieux de la démocratie, je me permets une observation sur la responsabilité que vous acceptez en insérant des correspondances qui ne tendent qu'à désunir le parti au moment même où nous avons besoin de toutes nos forces pour anéantir le despotisme. Seulement, le despotisme en blouse ne me paraît pas préférable au despotisme en habit noir.

SALUT ET FRATERNITÉ.

En vérité c'est inouï!

Nos contradicteurs s'imaginent-ils que c'est à la légère, sans méditation aucune que nous avons adopté cette marche?

On nous dit: « vous heurtez maladroitement la bourgeoisie, vous l'injuriez, etc. » Par cette manière de procéder, vous vous privez de l'appui matériel de démocrates avancés, etc.

Comment! des gens qui se disent révolutionnaires s'effarouchent et qualifient « d'injures » ce qui n'est que l'exacte vérité, tout cela parce que nous appelons les choses par leurs noms!

Nos correspondant font erreur évidemment, en supposant qu'il faille encore avoir recours à ces vieilles tactiques où l'on ménageait la chèvre et le chou.

C'est pourquoi nous leur disons :

Si la fibre révolutionnaire se fait sentir en vous; si vous êtes partisans de la liberté; en un mot, si vous voulez poursuivre avec nous l'anéantissement de *tous les privilèges*, vous devez comprendre que pour arriver, à une rénovation complète, il faut de toute nécessité, battre en brèche cette caste mercantile aussi impitoyable que celle dont elle a démoli à son profit, les institutions féodales en 89; et les soldats qui entrent franchement dans le camp de la révolution ne peuvent se trouver froissés, parce que nous avons pour habitudes de dire ce que nous sentons, sans farder notre pensée, et en l'exprimant crûment.

S'il en était autrement, nous leur dirions vous vous êtes trompé, ce n'est pas dans le camp des *proletaires*, mais dans celui des *bourgeois* qu'est votre place.

Pour nous, la bourgeoisie finit où la révolution commence.

#### LES ÉLECTIONS EN FRANCE.

La farce électorale est jouée, elle vient d'avoir son dénouement.

Le résultat des élections est venu mettre à néant les *petites combinaisons* des *grands politiques*; et malgré les appels reiterés des journaux coalisés pour faire triompher leurs candidats, la grande armée révolutionnaires, a montré par son abstention, qu'elle est bien décidée, désormais, à ne plus suivre, comme autrefois, l'impression donnée par les faiseurs et les intrigants.

Quand on envisage froidement la situation, et que l'on compare l'élévation des vues des partisans de l'abstention aux mesquines préoccupations des fameux stratégestes de la *Presse*, du *Siècle*, des *Debats*, etc., on est frappé d'une chose, c'est que les masses ont un guide bien plus sûr en suivant l'instinct qui les pousse, qu'en se laissant traîner à la remorque des journaux, organes des coteries et des mesquines ambitions.

Pour justifier cette assertion, il n'est besoin que de jeter un coup-d'œil sur les chiffres constatant le nombre des électeurs qui ont pris part au scrutin.

Sur neuf millions de citoyens inscrits sur les listes électorales, quatre millions se sont abste-

nus; à Paris seulement, près de cent cinquante mille citoyens, n'ont pas voulu prêter les mains à cette jonglerie, par la raison, que, voter dans les conditions actuelles c'était reconnaître la constitution impériale, octroyée, on sait dans qu'elles conditions.

C'est ce que les révolutionnaires ne veulent pas.

Notre correspondant était donc bien informé lorsqu'il nous écrivait que « le parti révolutionnaire sérieux ne prendrait point part à cette ridicule comédie, et en faisant ainsi, les prolétaires se sont montrés bien supérieurs aux bourgeois (il est constaté que se sont les ouvriers pour la plupart qui n'ont pas votés), qui ont espoir en faisant passer quelques-uns de leurs candidats d'obtenir quelques bribes de liberté, afin de satisfaire leur amour-propre et de faire de l'opposition au pouvoir impérial.

Or, quel effet immense n'eut pas produit l'abstention générale. Si le silence le plus complet, le vide le plus absolu se furent fait autour du deux décembre; si à l'exemple des cent cinquante mille parisiens, des quatre millions de citoyens enfin qui ont dédaigné de se faire entendre, on eut vu se rendre au scrutin, les soudards, les fonctionnaires, les sergents-de-ville et les quelques bonapartistes que contient la France.

Aussi, ce que le pouvoir redoutait le plus, ce qui faisait l'objet de ses plus sérieuses préoccupations, c'était la crainte de voir le système de l'abstention prévaloir; cette crainte se manifestait dans les journaux à sa solde, et par la pression des autorités pour entraîner les citoyens aux urnes.

Certes, le gouvernement impérial ne peut pas chanter victoire; car, si l'on défalquait du nombre des voix données à ses candidats, toutes celles qui ne sont pas sous sa dépendance, et malgré les efforts de ses agents, le chiffre en serait bien petit; il doit sentir que la France ne lui est *guère sympathique*; ça se comprend, du reste, après ce qui s'est passé depuis 1851.

Mais le fait le plus important et qui domine tout, c'est la logique suivie par la grande armée démocratique. L'on peut dire aujourd'hui, avec certitude que l'espoir et l'avenir de la révolution, réside, dans le prolétariat qui comprenant parfaitement la situation a jugé, que certaines choses *ne se discutent pas*.

On lit dans les journaux français :

« MM. les préfets des départements-frontières ont été invités à recommander aux agents de surveillance la stricte exécution des règlements concernant les passeports et livrets, et à donner des ordres positifs pour qu'à l'avenir l'accès du territoire de l'empire soit refusé aux ouvriers étrangers qui, outre l'exhibition des passeports ou livrets nationaux réguliers, ne justifieront pas qu'ils ont des moyens d'existence ou du travail assuré d'avance dans le lieu de leur destination. »

C'est curieux assurément. — De demander que les ouvriers qui veulent aller travailler en France, justifient de leurs moyens d'existence, il nous paraît que leurs bras répondent suffisamment et que leur demander autre chose c'est tout bonnement leur refuser l'entrée de ce *fortuné pays*.

Le gouvernement français ne veut plus admettre que des capitalistes comme *travailleurs*.

Il y a donc bien de la besogne à la bourse?

#### NÉCROLOGIE.

Nous en avons à faire part à nos lecteurs de la mort du journal, la *Bourse du Travail*, nous espérons que le *vide* laissé par sa disparition, sera bientôt comblé, et que d'autres amis de

voués des classes ouvrières, reprendront la tâche qu'avait entreprise le journal dont nous annonçons le trépas.

Nous sommes heureux d'ouvrir les colonnes du *Proletaire* au travail suivant qui nous a été communiqué.

Bien que nous n'acceptons pas toutes les conséquences que l'auteur a voulu en tirer, nous considérons comme un devoir de prêter notre concours à une œuvre qui a pour but de jeter quelque lumière sur l'existence du citoyen Blanqui, le révolutionnaire le plus éminents de notre époque, sur lequel la calomnie s'est tant acharnée durant son long martyrologe; et qui, aujourd'hui encore, est plongé dans les cachots du despotisme où la république bourgeoise l'a précipité.

#### QUELQUES MOTS

A propos d'une biographie de A. BLANQUI,

Par M. H. CASTILLE.

On respecte le peuple en armes;

on balaye les cohortes désarmées.

A. B.

L.

S'il est un homme qui ait, depuis vingt ans, profondément remué l'imagination des peuples; s'il est un homme qui, pendant sa traînée d'éternelle agonie, soit devenu l'être légendaire par excellence; un homme, enfin, tout à la fois le plus réprouvé par les uns, le plus exalté par les autres, le moins connu par tous, cet homme-là — c'est Blanqui.

Nous disons le moins connu, et nous l'expliquons par l'effrayante et mystérieuse odyssee de ce martyr républicain.

La vie de Blanqui, cette vie scellée dans un cercueil de pierre, et cela pendant vingt ans! met une heure de fièvre dans les âmes les plus calmes, et, comme l'abîme donne le vertige, cette existence sans un rayon de soleil, sans une éclaircie, sans un seul jour de calme; cette existence qui se résume en trois mots formidables: bataille, chaînes, cachots! horripile les esprits les plus froids, fausse leur jugement, et finalement, les jette dans des appréciations qui, le plus souvent, divorcent avec la vérité.

M. H. Castille nous a donné, il y a peu de temps, une étude biographique de l'homme célèbre dont nous nous occupons aujourd'hui.

Dans ce petit livre, nous reconnaissons volontiers toutes les qualités, indéniables de l'auteur: rapidité, élégance de style, franchise d'opinion, recherche sévère de la vérité, tout ce qui constitue le suprême mérite d'un auteur, tout excepté ce que nous enissions voulu plus particulièrement y rencontrer, et ce qu'en un mot l'auteur ne pouvait pas improviser, à savoir, la connaissance intime du sujet qu'il s'est donné la mission de traiter.

La partie simplement biographique, du petit livre de M. Castille, nous a paru telle qu'elle devait être, en considérant que l'auteur n'avait eu, sans doute, à sa disposition qu'un trop faible lot de matériaux, pour largement raconter cette vie que les tortures ont rendu sans seconde.

Là où nous nous permettrons de discuter le biographe, ce sera dans l'élément purement critique de son travail; ce sera encore dans les différentes appréciations générales auxquelles l'auteur se livre, en pesant dans sa droite l'œuvre révolutionnaire de Blanqui.

La première proposition de M. H. Castille, celle où nous nous permettrons de l'arrêter un moment, est la suivante:

L'auteur dit:

« Si enveloppée que puisse être l'âme de M. Blanqui, par exemple, il est aisé d'en distinguer un trait principal.

« Il a eu trop de foi dans la force et pas assez de confiance dans l'idée.

« Il a voulu résoudre par la force le problème de la démocratie; la force a eu raison de lui. »

Et d'abord, si l'histoire générale des peuples ne ve-

naît point condamner, malheureusement, la théorie de M. Castille sur l'idée, triomphante par sa propre essence, les événements qui se sont déroulés sous nos yeux, depuis dix ans, suffiraient surabondamment, pour ramener ses esprits dans la rude voie des réalités pratiques.

Si jamais page d'histoire — à cette époque de lutte civilisée où nous sommes parvenus — proclame l'indéniable suprématie de la force, c'est la page lugubre écrite dans ces derniers temps, avec la pointe sanglante d'une bayonnette de Soudard...

Comment! il suffira pour maintenir de monstrueux privilèges dans la sein de l'infime minorité d'une nation, il suffira, dis-je, d'organiser la brutalité armée pour faire triompher toutes les iniquités, pour imprimer au front d'un pays, au front de l'humanité entière un de ces hideux stigmates qui souillent à travers les temps et les âges; il suffira d'une soldatesque avinée pour couronner en un jour, et sur une seule tête toutes les ignominies; un canon chargé de mitraille, fera- raison suprême! acclamer celui que les consciences les plus déflorées ne nomment qu'avec dégoût, et vous nous dites que le révolutionnaire Blanqui a eu trop de foi dans la force! Passons.

La Force est souvent l'arme du crime; tâchons d'en faire l'arme du droit. L'organisation de la Force doit être la constante préoccupation de ceux-là qui veulent faire sérieusement triompher le juste et le vrai.

Si la carabine Minié a suffi pour plonger les nations les plus généreuses de l'Europe dans la fange de l'esclavage, cette arme aura-t-elle perdu sa puissance alors qu'elle brillera dans la main du citoyen combattant pour la liberté?

Avec la foi avengle, le temps de l'apostolat est passé. Désormais le VERBE ne s'énoncera plus qu'au nom de la raison et des droits de l'humanité.

Pour sauver l'avenir de la pourriture du vieux monde, le VERBE devra s'incarner dans la force.

Tant que durera cette période de dissolution sociale, c'est à l'arme intelligente qu'il faudra demander la guérison des blessures faites par l'arme liberticide.

Prêcher la résignation devant la violence; tendre la deuxième joue au deuxième soufflet, c'est consommer, pour le peuple, l'éternisation de son avilissement; c'est renouveler, avec l'abjection, le pacte qui dure depuis deux mille ans.

Si tu redescends sur la terre,  
Viens armé, Seigneur.

CAMPANELLA.

#### II.

M. H. Castille débute, dans son étude biographique du citoyen Blanqui, par la citation de la fameuse parole du Christ à Pierre: « Celui qui frappe de l'épée périra par l'épée. » Notre auteur ajoute « qu'il a longuement médité ces paroles »; nous ne pouvons nous empêcher de manifester un regret, c'est de voir que M. Castille ne nous ait point admis à partager le fruit de ses méditations. Quoiqu'il en soit, sa conclusion ne peut nous échapper, car nous la retrouvons clairement exprimée dans la phrase citée plus haut: « M. Blanqui a eu trop de foi dans la force et pas assez de confiance dans l'idée. »

Certes, nous sommes des premiers à reconnaître, que notre auteur a montré une certaine vaillance dans le récit, quelque incomplet qu'il soit, qu'il a fait de la plus grande existence révolutionnaire de notre époque; — il est toujours noble et généreux d'arracher le lapide du monceau de pierres sous lequel l'envie et la haine l'avaient enseveli — aussi pourquoi faut-il, qu'à l'encontre du sens intime de sa pensée, nous en sommes convaincu, M. Castille, par sa tenacité à ne montrer qu'un seul levier, celui de la force brutale agissant dans la cervelle de Blanqui, aboutisse à faire considérer ce dernier comme un casse-cou politique? Et voyez, ô! faillibilité de l'homme! Voici un peu plus loin, notre auteur adressant à Blanqui le reproche, inattendu, de n'avoir point compris l'usage qu'il pouvait faire de la force. Je cite.

« Le 25 février (1848) il (Blanqui) était à Paris, et, le soir même, à huit heures, plusieurs centaines d'hommes armés se pressaient autour de lui dans la

« salle du Prado. Ces hommes lui offraient leurs bras pour renverser le gouvernement provisoire où dominait l'élément monarchiste. Sa croyance dans la force lui faillit à cette heure propice où nulle installation sérieuse n'existait encore. Il opta pour l'expectative: il était perdu. »

Prenons garde! nous avons fait de notre républicain un homme puissamment intelligent, mais, malheureusement, arc-bouté à cette fatale idée de la force considérée comme raison suprême de la démocratie, et voici que l'heure venant à sonner où l'application de cette force peut et doit triompher, il hésite, il fléchit, il recule... Ceux-là qui connaissent Blanqui, se plaisent à reconnaître unanimement, que c'est bien gratuitement qu'on lui prête une pareille inconséquence.

Blanqui vous paraît très-susceptible, à une heure donnée, de dire à Pierre de remettre son épée au fourreau; mais c'est qu'alors le moment d'agir lui semblerait inopportun. Dès que l'heure propice sonnera, si Blanqui peut tirer le glaive, il en jettera le fourreau, au loin, derrière lui.

Et, à propos de ces paroles de suprême résignation prononcées par le Christ, nous demanderions volontiers la permission d'instituer un procédé de raisonnement qui, nous le croyons, pourrait singulièrement modifier l'ordinaire interprétation du commandement fait par le maître à son disciple.

Ce qui nous a toujours frappé, dans le récit de cette scène, ce ne sont point les mots: « Remettez votre épée au fourreau, etc. » Non, c'est de voir, Pierre, le simple pêcheur, l'homme dont l'arme de travail était un filet de pêche, se présenter au rendez-vous du Christ, les reins ceints et le glaive sur la cuisse.

Mais, pour ainsi s'armer contrairement à toutes ses habitudes, Pierre n'obéissait-il qu'à son inspiration propre, ou bien le disciple ne faisait-il qu'exécuter les ordres du maître?

S'était-il seulement armé pour la défense de la vie du Christ, ou bien voulait-il tenter de faire entrer dans les faits, par la force des armes, la large doctrine humanitaire du grand réformateur?

Nous concluons tout-à-l'heure.

Dites-nous avant toutes choses, si la bouche, qui a prononcé ces paroles, ardentes de haine contre la lâcheté des hommes; qui a lancé ces foudroyants anathèmes contre l'iniquité, n'était point faite aussi pour pousser le cri d'extermination que Moïse fit jadis retentir sous les tentes d'Israël.

« Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre: je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'épée (1). »

« Races de vipères! comment pouvez-vous dire de bonnes choses, vous qui êtes méchants? Car c'est de la plénitude du cœur que la bouche parle (2). »

« Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que sous prétexte de vos longues prières, vous dévorez les maisons des veuves; c'est pour cela que vous recevrez un jugement plus rigoureux (3). »

« Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous êtes semblables à des cercueils blanchis, qui au-dehors paraissent beaux aux yeux des hommes, mais qui au-dedans sont pleins d'ossements de morts, et de toute sorte de pourriture (4). »

« Serpens, races de vipères, comment pourrez-vous éviter d'être condamnés au feu de l'enfer (5). »

Quelle vigoureuse haine respire dans ces paroles! Quel souffle ardent dans la poitrine du superbe réformateur! — Il ne lui manquait, pour soulever une formidable insurrection à travers la Judée, qu'un peu plus de confiance dans le courage, médiocre il est vrai, du peuple Juif.

Hélas! il fallut bien remettre l'épée au fourreau, les courageux étaient rares, et les cohortes de César étaient là, faisant de l'ordre, comme toujours; il fallut ployer devant la force organisée, et le Jésus fut mis en croix, mourut pour la cause de l'humanité, alors qu'il eût tant voulu vivre et triompher avec elle!

(1) Évangile S. S. Mathieu, chap. X, v. 34.

(2) E. S. S. Math., chap. XII, v. 34.

(3) E. S. S. Math., chap. XXIII, v. 14.

(4) E. S. S. Math., chap. XXIII, v. 27.

(5) E. S. S. Math., chap. XXIII, v. 33.

Si de nos jours la question est, au fond demeurée la même, les éléments d'actions qui sont appelés à la résoudre, se trouvent singulièrement transposés. Les peuples modernes, il faut hélas! le reconnaître, retombent trop souvent encore, dans des affaissements qui navrent, désespèrent les âmes impatientes de justice, mais ce qui doit rassurer pour l'avenir c'est de savoir, que vingt fois depuis un siècle, ces mêmes peuples se sont victorieusement mesurés avec les soldats de César!

Aujourd'hui, le prolétaire connaît mieux qu'un vieux courtisan, le chemin qui conduit aux palais des despotes.

(La suite au numéro prochain.)

#### LES BONNES SOEURS.

Le *Mémorial de Courtrai* raconte le fait suivant : Une femme, inscrite au bureau des mœurs, étant tombée malade, on la transporta à l'hôpital de Courtrai, où elle ne tarda à entrer en convalescence. Sur le point de quitter l'hospice, une religieuse lui demanda si elle ne se sentait aucun désir de quitter son infâme métier, elle lui proposa un service dans une maison respectable de Bruges.

La fille accepta. Le mardi 16 juin, elle fut extraite de l'hôpital et conduite par une religieuse et une autre personne à Bruges, où, au lieu de la placer en service, on la conduisit dans un couvent, malgré la répugnance qu'elle manifestait à y entrer.

Le surlendemain, jeudi, comme elle se trouvait dans la chapelle de la communauté, une religieuse vint l'appeler et la mène dans une chambre particulière, où, après l'avoir fait asseoir, elle se met en demeure de lui couper les cheveux, qui étaient magnifiques. La femme résiste. Mais un renfort de cinq religieuses arrive, et tandis que chacune d'elles lui tient qui la tête, qui un bras, qui une jambe, la première reprend les ciseaux et accomplit son œuvre de dévastation, au milieu des cris de la malheureuse qui en était victime.

L'exécution terminée, celle-ci s'épuise en violences, en cris et en injures, de telle sorte qu'il devient impossible de la garder au couvent et qu'on la laisse sortir, sans lui avoir rendu ses cheveux.

Une fois dehors, cette fille ne connaissant absolument personne à Bruges, est revenue à Courtrai, où elle s'est présentée dans plusieurs endroits publics en racontant les faits qui précèdent. Pareille déclaration a été faite par elle au bureau de police.

Si le fait est vrai, et il n'y aurait rien de surprenant qu'il en fut ainsi, n'y aurait-il pas, une fois de plus, à admirer la conduite de ces bonnes religieuses, dont la vie est si exemplaire, et dont l'existence toute entière, suivant leurs apologistes, est vouée au soulagement de l'humanité.

Hypocrisie et cruauté!

#### FAITS CLÉRICAUX.

On écrit de Houffalize :

La vieille Anne Joseph de chez L... est morte dimanche dernier; le doyen qui avait été la confesser, accompagné de deux témoins afin de la faire renoncer à donner à boire pendant les offices, a prêché à deux reprises pendant les deux messes du dimanche; il a pris pour texte de son sermon, la confession de la pauvre vieille et à raconté à ses ouailles ce qui lui avait été confié par elle.

Cette affaire a produit un scandale et le bourgmestre a porté plainte à l'évêque. Je souhaite que nous soyons bientôt débarrassé du doyen.

Le curé de Schelle (Anvers) vient de mettre en émoi la population de l'endroit par un refus de sépulture.

Ce refus a été motivé sur ce que le citoyen qui venait de décéder, faisait partie de la société d'harmonie à laquelle le curé a voué une haine implacable; toutes les démarches tentées pour faire revenir le curé sur sa résolution ont été repoussées et malgré que le défunt eut reçu les sacrements pendant la maladie, le curé a été intraitable et à répondu à ceux qui sollicitaient son concours: « Non, il sera enterré » comme un chien. »

Le bourgmestre, qui fait partie également de la société d'harmonie, a procédé à l'enterrement qui s'est fait avec le concours d'un grand nombre des habitants de la commune ainsi que des communes voisines. Plus de 6.000 personnes faisaient partie du convoi funèbre.

Des faits de cette nature devraient cependant ouvrir les yeux et décider les citoyens à se passer entièrement du concours du clergé et de ses prières, mais non. Pour le premier des faits que nous signalons, le bourgmestre se plaint à l'évêque. Qu'espère-t-il obtenir? le changement de ce doyen?

On le remplacera par un autre et ce sera la même chose. ou l'évêque donnera raison à son doyen, ce qui est le plus probable; car celui-là est un bon pasteur qui ne fait aucune concession.

Il est de même pour le curé de Schelle: le bourgmestre a déploré dans le discours prononcé sur la tombe la conduite du curé.

Vous aurez beau faire entendre des jérémiades, le clergé poursuivra sa route, il peut donner ou refuser son concours selon sa fantaisie en se retranchant derrière la loi de l'église catholique.

Tant que les citoyens ne prendront sur eux de se passer complètement du prêtre en toute circonstance il en sera ainsi.

Où il faut tout admettre, ou tout repousser: faire appel à sa raison, ou de se soumettre aux décrets du prêtre. Il n'y a pas de milieu.

#### RÉSUMÉ POLITIQUE.

On a parlé d'un complot contre la vie de M. Bonaparte; jusqu'à présent rien n'est venu confirmer ce fait. Il a bien fallu donner un prétexte pour motiver les nombreuses arrestations qui ont eu lieu dans Paris et dans les départements, à la suite des élections. — On devait s'y attendre.

Les journaux anglais, pour la plupart, ont été saisis, les motifs de cette rigueur sont dans les appréciations qu'ont faites les journaux d'outre-Manche au sujet des élections, qu'ils qualifient de comédie.

Une insurrection qui a pris des proportions assez grandes vient éclater dans les possessions anglaises, aux Indes. Les régiments indigènes se sont révoltés, ont massacrés leurs officiers, se sont emparés de plusieurs places et proclamé roi, le fils du grand Mogol.

Les Anglais se préparent à réprimer cette insurrection d'une façon énergique. — On sait ce que cela veut dire.

L'Italia del Popolo mentionne en ces termes tentative faite contre la vie du roi de Naples.

« Une personne arrivée de Naples par le *Vésuvio*, raconte qu'un hussard a tiré un coup de pistolet au roi, à Gaëte, le fait est arrivé le 11. Le roi est légèrement blessé. Le hussard, après le coup s'est suicidé. »

On apprend par Turin, qu'une conspiration, sur la nature de laquelle on ne s'explique pas, venait d'être découverte à Gènes. Quarante arrestations ont été opérées.

J.-F.-N. COULON, avant responsable.

#### BULLETIN

##### DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE.

Le *Bulletin* paraît une fois par mois. — Tous les abonnements se paient d'avance en timbres-poste ou en un mandat sur la poste de Bloombury, Londres, au nom de M. L. Oborski, au bureau du journal.

##### PAIX DE L'ABONNEMENT :

Un an . . . . . 2 s. 0  
Six mois . . . . . 1 s. 0  
Un numéro . . . . . s. 2

Port et timbre en plus.

Toutes lettres et correspondances doivent être adressées au bureau du journal, 178 et 179, High Holborn à Londres, à M. A. Talandier. — Les manuscrits déposés ne seront pas rendus.

#### AVIS INTÉRESSANT AUX TAILLEURS,

##### LE LION BELGE,

Journal des Modes de Bruxelles et de l'Étranger, Revue mensuelle des Tailleurs, Paraissant le premier de chaque mois, en français et flamand.

##### CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour un an avec Gravures non coloriées et patron découpé, par trimestre. fr. 4 60 c.  
Avec Gravures coloriées. » 5 60.  
Avec un Patron découpé en grandeur naturelle chaque mois. en plus » 4 00 »  
Chaque Patron pris à part envoyé franco » 0 60 »  
Toute demande d'abonnement et de renseignement doit être adressée franco au bureau du journal rue du Tri, numéro 22, faubourg de Namur, à Bruxelles.

## CHAPEAUX

### IMPERMÉABLES CONTRE L'EAU ET LA TRANSPIRATION.

(SYSTÈME BREVETÉ.)

FABRIQUE A PARIS ET A BRUXELLES

### DE DUPONT, PÈRE ET FILS,

Seuls inventeurs du Chapeau imperméable.

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madeleine.

3, RUE DES ÉPÉRONNIERS, A BRUXELLES.

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madeleine.

#### Prix-Courant : Chapeaux imperméables.

Soie de Lyon, garniture riche, 1 <sup>re</sup> qualité. . . . .	fr. 12	Chapeaux de castor souple, toutes couleurs, pour homme. . . . .	fr. 8
Idem id. ordre 2 <sup>e</sup> id. . . . .	fr. 10	Idem idem pour jeune homme. . . . .	fr. 6
Idem id. id. 3 <sup>e</sup> id. . . . .	fr. 8	Idem idem pour enfant. . . . .	fr. 5
Idem id. id. 4 <sup>e</sup> id. . . . .	fr. 6		

Assortiment de Casquettes, depuis 2 fr. 50 c. jusqu'à 5 fr.

#### COMMERCE DE CHARBONS.

### B. Loriaux, Vervoorn et C<sup>ie</sup>,

14, rue N.-D. du Sommeil, 14,

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A BRUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et la modicité de ses prix.

On demande

des *Brunisseurs d'orfèvrerie*,  
Marché-aux Herbes, 95, à Bruxelles.

#### L'ASSOCIATION FRATERNELLE

DES

### OUVRIERS TAILLEURS

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,

Etablie à Londres, 25 Great Pulteney street  
Golden Square.

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

Brux., Typ. de la V<sup>e</sup> BEUGNIES, rue des Minimes, 41

# Le Prolétaire,

## ABONNEMENT

Payable d'avance pour Bruxelles.  
Un an 2 fr. 00  
Six mois 1 50  
Trois mois 50

Plus de Privilège.

Tout par le Travail.

Pour la Province.

Un an 3 fr. 00  
Six mois 1 50  
Trois mois 50

**JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.**

LE JOURNAL

est expédié franco  
Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. F. N. COULON, rue de Namur, 17.

Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

MM. les abonnés de la province  
peuvent en envoyer  
le montant en timbres postes.

On s'abonne à Londres à l'association fraternelle des ouvriers tailleurs, 25 Great Pulteney street, Golden square.

## AVIS.

Les membres de la commission bruxelloise, pour la cause Italienne, invitent leurs concitoyens à une dernière réunion, qui aura lieu le dimanche 2 août, à six heures du soir, à l'Estaminet de la Lanterne, rue des Pierres, afin de leur donner communication du résultat de la souscription en faveur de l'indépendance Italienne.

Pour la commission :

Le secrétaire, A. MARSY.

Bruxelles, 25 juillet 1857.

La marche suivie par *le Prolétaire* a donné lieu, depuis quelques temps, à une foule d'observations, d'objections, d'accusations même... de la part d'hommes appartenant aux diverses nuances du parti républicain. Loin de nous en lâcher, nous nous en rejoyissons, au contraire, parce que tout en ayant l'avantage d'élargir le cercle des discussions, cela nous fournit l'occasion d'examiner un à un les arguments dont on se sert pour combattre notre manière de comprendre les choses, et de soumettre à l'appréciation de nos lecteurs, la valeur, la solidité des raisons qu'on nous oppose.

Ce qui est répété souvent par ceux qui n'approuvent pas notre ligne de conduite; c'est cette phrase que l'on devrait stéréotyper à l'usage de toutes les coteries politiques :

« Il faut rester dans les limites du possible. »

Le possible ! Mais quel est donc ce moule dans lequel doivent venir se fondre toutes les révolutions ?

Faites-le nous connaître ce grand *sine qua non* de réussite ? où est-il donc ?

Se trouve-t-il caché au sein de quelque association politique, où dans les bureaux d'un journal d'opposition ?

Le possible du *Drapeau*, devient l'impossible pour le *National*.

Le possible du *National* est une utopie pour le *Congrès Libéral*, dont les idées ne paraissent pas praticables à l'*Observateur*; l'*Observateur* à son tour reçoit souvent sur les ongles par sa sœur aînée l'*Indépendance*, toujours au sujet des susdites limites.

Et chacun de prétendre posséder le *vrai possible*.

Pour nous, qui ne sommes les champions d'aucune école, ni les apôtres d'aucun système, nous croyons que la seule tâche du parti populaire est de faire connaître aux classes déshéritées les entraves, les barrières qui aujourd'hui s'opposent à sa liberté et à son bien-être.

Nous déions à qui que ce soit le droit de venir dire au peuple : Vous n'irez pas plus loin.

Au peuple seul la solution du problème.

## AMUSEZ-VOUS BRUXELLOIS !

La société officielle est en émoi dans ce petit coin de terre qu'on nomme la Belgique. Heureux pays ! où les fêtes se succèdent sans interruption, et sont tellement rapprochées, que, c'est à peine si les lampions de l'une, sont éteints et *payés*, que l'on recommence de nouveau à festoyer.

Ce qui donne lieu à ces jours de liesse dans lesquels nous entrons, c'est le mariage de la fille du roi des Belges avec un archiduc autrichien ; et afin de donner plus d'éclat aux fêtes matrimoniales, M. De Brouckère, d'accord avec le doyen de Sainte-Gudule, ont retardé de huit jours la kermesse de Bruxelles.

Ce retard de la kermesse à un motif si louable, qu'il nous est impossible de passer sous silence les raisons fournies à l'appui, par le bourgmestre de Bruxelles, dans la séance du 27 juin dernier.

« Les ouvriers, a-t-il dit, chôment ordinairement pendant toute la semaine de la kermesse. Aucun ne travaille pendant les quatre premiers jours, et très-peu les deux derniers jours de la semaine. »

On ne peut s'empêcher de louer la sollicitude paternelle du premier magistrat de la capitale dans cette circonstance; et la façon toute spéciale, de montrer combien il porte intérêt à la classe des travailleurs.

Beaucoup de ces derniers seront surpris, il est vrai, d'apprendre qu'ils chôment d'habitude toute la semaine de sa kermesse; mais M. le bourgmestre l'ayant déclaré, ils seront bien obligés de le croire.

Quoiqu'il en soit, tout est arrangé de façon à ce que petits et grands puissent prendre part aux divertissements.

Pour le *beau monde* : banquets, spectacles, concerts; pour les prolétaires : l'agrément de pouvoir..... *flâner toute la semaine* !

Afin de répondre aux objections qui pourraient être faites par ceux, que leurs moyens d'existence ne permettent pas le chômage, un

seul jour, une abondante distribution de pain (14,000). Se fera par les soins des bureaux de bienfaisance.

Ce sera une magnifique compensation aux 60,000 frs. que vont coûter aux contribuables les fêtes matrimoniales.

Au résumé, s'il y a des indigestions à craindre, ce ne sera pas parmi ceux qui n'assisteront pas aux galas officiels.

## Correspondance particulière du Prolétaire.

Paris, 22 juillet 1857.

Citoyen Rédacteur,

Permettez-moi tout d'abord de vous témoigner la surprise que m'a causé la lecture des trois lettres que vous avez publiées dans votre dernier numéro, en réponse à ma correspondance sur les élections. J'étais loin de m'attendre, croyez-le bien, en vous l'écrivant, que je vous causerais de semblables tribulations. J'en suis vraiment peiné pour vous.

Qui diable aussi, aurait jamais pu s'imaginer, que le simple énoncé de faits connus de tout le monde, eut pu soulever des récriminations aussi acerbes ? En vérité c'est à n'y pas croire !

Car, au demeurant, que me reprochent vos trois correspondants bruxellois (dont un Berrichon) ? d'avoir dit, en parlant de MM. Ledru-Rollin et Louis Blanc : « Ces 2 ex-coryphées de la *mascarade tragico-comique de 48*. »

« Je m'empresse, dit l'auteur de la première de ces lettres, de protester contre cette ignoble expression, dont s'est servi votre correspondant L..., pour qualifier l'admirable révolution de 48... »

Le second ajoute : « En rapprochant cette infamie de la *trique*, dont la fin de l'article menace si maladroitement la bourgeoisie, il est bien évident que cette correspondance est l'exécution d'un mot d'ordre et a été rédigée par un agent aux gages de la police française; car, aujourd'hui, il y a plus que les manchards bonapartistes pour tenir un pareil langage. »

Quand au troisième, lui, il n'a vu dans tout cela qu'une série d'invectives contre la bourgeoisie; et comme il ne sait trop s'il doit en prendre une partie pour lui, il conclut en déclarant : « que le despotisme en blouse ne lui paraît pas préférable au despotisme en habit noir !!! »

En vérité, je le répète, c'est à n'y pas croire, et je cherche vainement le motif qui a pu diriger ces trois champions de la caste boutiquière, dans la confection de leurs sympathiques et fraternelles épîtres.

Allons donc ! Messieurs les demi-bourgeois, vous ne croyez pas un mot de ce que vous dites.

A qui persuaderez-vous, par exemple, que l'expression « *mascarade tragico-comique* » dont je me suis servi pour qualifier la machiavélique et odieuse conduite de ces hommes de 48, puisse s'appliquer à la grande et immortelle révolution de la même époque ? Tout le monde ne sait-il pas, en effet, qu'à côté de l'œuvre populaire : la conquête de la liberté et l'affirmation du principe révolutionnaire moderne, il y a eu l'œuvre bourgeoise, le rétablissement de l'ordre ! La reconstitution de l'autorité !

On sait ce que cela signifie !

Le peuple, lui, avait en trois jours, affranchi la France et par contre-coup l'Europe entière du long règne de la tyrannie; il avait brisé la royauté sous toutes les formes, fondé la république, posé la question du travail, la vraie, la seule question révolutionnaire de notre époque.

Généreux et magnanime dans son triomphe, autant que désintéressé dans ses aspirations, il ne se réserva rien, lui, à qui tout appartient; lui, qui venait de tout reconquérir au prix de son sang. Il confia la garde de ses intérêts à « ses frères aînés en révolution, » et afin de leur donner le temps nécessaire pour organiser et consolider sa victoire, il mit à leur service, trois mois de MISÈRE !

Comment ont-ils répondu à cette confiance du peuple, ces grands citoyens bourgeois, eux qui ne se disaient préoccupés que du soin d'assurer son bonheur? Quelles grandes mesures ont-ils prises pour améliorer sa condition? Quelles réformes ont-ils tentées? En un mot, qu'ont-ils fait pour organiser la révolution, pour faire respecter la république?

Ils avaient pour mission de faire connaître et aimer la république, surtout dans les campagnes, et ils lui ont aliéné le cœur des paysans par l'impôt des 45 centimes.

La révolution de février, avait ranimé l'amour de l'indépendance et de la liberté chez tous les peuples du continent; ils ont refoulé ces aspirations, ces sentiments, en reconnaissant par la publication d'un manifeste, trop fameux, les traités de 1815, œuvre de la sainte alliance des rois!

Ils n'existaient que par la volonté du peuple, ils disaient ne vouloir reconnaître d'autre souverain que le peuple, et ils lui déniaient le droit d'intervenir dans les affaires, en répondant aux délégués de la pacifique manifestation du 17 mars, qui venaient leur transmettre les doléances du souverain: « Qu'ils ne pouvaient délibérer sous la pression du peuple!!! »

La révolution avait posé le problème du prolétariat; ils étaient chargés de le résoudre, tout au moins de l'étudier; ils y ont répondu en lançant, le 16 avril, au cri de: *Mort aux communistes!* les bourgeois contre les prolétaires.

La démocratie leur demandait à grands cris de ne s'appuyer, dans les relations internationales, que sur le principe de la solidarité des peuples; ils ont répudié ce principe si éminemment républicain, en répondant par la prison, à ceux qui le 15 mai, étaient venus à l'assemblée réclamer l'appui de la France républicaine en faveur de la Pologne.

Enfin que vous dirais-je? Ils avaient accepté la mission d'organiser les forces révolutionnaires, de consolider les institutions républicaines; et, mandataires infidèles, ils n'ont usé de leur mandat, que pour tromper les espérances du peuple et renouer une à une, toutes les mailles de la lourde chaîne que nous avions brisée le 24 février.

Et lorsque fatigué de tant de déceptions, las d'être victime de la trahison des uns, de l'ineptie des autres, le peuple voulut ressaisir son bien, il était trop tard: le lion était muselé. Le chacal seul était libre. On ne laissa au premier que l'alternative de subir le joug, ou d'avoir recours à de nouvelles barricades. Son choix ne pouvait être douteux, il se décida pour la lutte. C'était ce que demandaient ses généreux amis chargés d'assurer son bonheur; ils espéraient en finir une bonne fois avec cette engeance de socialistes, ces barbares du XIX<sup>e</sup> siècle.

La lutte s'engagea donc: lutte gigantesque s'il en fut jamais; et dans laquelle l'héroïsme et l'abnégation des prolétaires, n'eurent d'égal que la lâcheté et la barbarie des bourgeois!

Rien ne fut épargné de la part de ces modérés et honnêtes républicains pour réduire ces féroces prolétaires, qui osaient se plaindre que les promesses de février n'avaient pas été tenues: Calomnies infâmes, odieux guet-à-pens, assassinats nocturnes, massacres des prisonniers, etc., etc.....

Nous succombâmes, vaincus par le nombre!..... La moitié de la France était accourue à la voix de nos bons gouvernants, pour écraser, anéantir « cette horde de sauvages, de forçats libérés, de bandits qui ne rêvaient que le pillage et l'incendie!!! »

C'est ainsi que les chefs de cette république, conquise par nous, nous désignaient à la mansuétude de nos concitoyens.

Mais, ô déception des déceptions! La république bourgeoise, après avoir fait massacrer, emprisonner, transporter la moitié de la population prolétarienne de Paris, croyait en avoir fini avec la république sociale. Point. Elle seule était atteinte, son triomphe fut un suicide!

« Sang de chrétien, semence de chrétien, » a dit un auteur.

Sang de socialistes, semence de socialistes, répétait l'écho révolutionnaire de cette grande et mémorable époque, repercutant ainsi le rôle poussé par les héroïques enfants du peuple tombant sous les balles des bourreaux patentés!

Et le socialisme prit droit de cité; et la république bourgeoise dut désormais céder le pas à la république populaire.

Voilà les faits, citoyen rédacteur, bien imparfaitement racontés, sans doute (je ne suis pas un écrivain, moi), mais dont l'exactitude défie toute contestation.

D'un côté: abnégation, dévouement, héroïsme!

De l'autre, cruauté, perfidie, lâcheté!

Voilà l'œuvre prolétaire, voilà l'œuvre bourgeoise pendant la période révolutionnaire de 48!!!

Que les révolutionnaires sérieux apprécient qu'ils prononcent entre nos adversaires et nous.

Et lorsqu'après avoir été témoin et victime de ces ignobles et dégoûtantes saturnales; après avoir vu les meilleurs et les plus énergiques de ses camarades, égorgés par une horde de cannibales, qui s'affublaient ironiquement du titre de: *républicains modérés*, ou trainés dans ces hécatombes d'outre-mers, décorées du nom pompeux de: *colonies pénitentiaires*, un prolétaire, élève la voix pour crier à ses frères en révolution: Qu'il y a urgence, nécessité absolue à répudier cette oruelle et perfide démocratie bourgeoise, sous peine de voir recommencer la sanglante mascarade de 48, il se trouvera des..... je ne sais quels ergoteurs, pour vous écrire en toutes lettres, que ce prolétaire ne peut être: « Qu'un agent aux gages de la police française..... »

Merci messieurs, merci! L'insulte du bourgeois ne peut que réhausser le mérite du prolétaire!

On vous a écrit aussi, citoyen rédacteur, que cette façon d'agir, aurait pour unique résultat d'effrayer la bourgeoisie; qu'il faudrait, au contraire, la ménager, nous unir avec elle, afin de grossir par cette alliance, les rangs de l'armée révolutionnaire, etc., etc.

Méfiez-vous! méfiez-vous de ces perfides conseils. Les bourgeois ne parlent ainsi, que, parceque tombés du pouvoir, ils sentent l'impossibilité d'y remonter sans le concours des prolétaires.

Ils! Quand après notre défaite, en juin 48, obligés d'errer la nuit dans les rues de Paris, traqués comme des bêtes fauves, quelques-uns d'entre nous tombaient entre ces mains gantées qu'on nous tend aujourd'hui; demandez à ces républicains au cœur noble et généreux, ce qu'ils faisaient alors de leurs prisonniers; ils ne s'inquiétaient guère, eux, s'ils nous effrayaient, et si notre frayeur amènerait ou non la perte de la république; ils emmenaient nos malheureux camarades dans quelques lieux isolés, et nul n'en entendait plus parler; seulement, au milieu du silence de la nuit, les cris des victimes, les vociférations des bourreaux; puis, quelque coup mat et lugubre dont l'écho se répercutait douloureusement au fond de nos cœurs, venaient nous apprendre qu'une victime de plus avait payé son dévouement à la cause de la liberté, qu'une balle bourgeoise avait une fois encore accompli son horrible mission!

Je vous le répète, citoyen rédacteur, méfiez-vous de ces perfides conseils. Continuez, continuez à tenir haut et ferme le drapeau de la république prolétarienne, sans vous inquiéter davantage des petits aboiements de ces vieux roquets édentés, et l'avenir vous dira que vous avez bien mérité du peuple.

Maintenant, un dernier mot aux trois citoyens qui m'ont adressé de si aimables choses:

Messieurs, vous avez pris, inconsidérément, j'en suis certain, la mouche au sujet de quelques mots dont vous n'avez pas compris toute la portée; là-dessus vous avez confectionné chacun une lettre qui ne fait guère honneur à votre sagacité; mais dans la nécessité de vous répondre, ne fut-ce que pour faire ressortir vos sottises diatribes, j'ai déroulé le tableau (autant du moins que le cadre d'une lettre peut le permettre) des événements accomplis pendant les quatre premiers mois de la révolution de 48; j'ai mis en regard, l'œuvre de la démocratie bourgeoise, et l'œuvre de la démocratie populaire. L'exactitude de ce tableau ne peut être contesté. Et maintenant que pensez-vous de vos lettres? croyez-vous qu'on puisse, sans profanation, employer l'expression qui vous a mis si fort en colère: *Mascarade tragico-comique de 48.*

Quand à vos jérémiades, en faveur de cette pauvre et intéressante démocratie bourgeoise, croyez-moi, elles ne sont plus de saison. On ne ressuscite pas les morts, on les enterre. Si vous avez eu en vue de réciter une oraison funèbre sur le cadavre de votre vieille idole, rien de mieux, mais, permettez-moi de vous le dire, ce n'est point ainsi que l'on crée l'unité révolutionnaire.

Etes-vous des démocrates radicaux? Acceptez-vous toutes les conséquences de la révolution sociale? La destruction complète du vieil édifice capitaliste et propriétaire? La suppression absolue de tous les privilèges, sans aucune exception. La réédification immédiate, d'un ordre social nouveau, basé sur la liberté absolue, sur l'égalité des conditions?

Dans ce cas, donnons-nous la main et marchons ensemble à la conquête de l'avenir.

Si au contraire, vous admettez à la façon des jésuites et des républicains bourgeois, le système des restrictions mentales dans l'application de vos principes, ô alors

guerre, et guerre implacable; car, avec les principes révolutionnaires, il n'y a pas, il ne peut y avoir d'accommodement; cet homme l'a si bien dit le Prolétaire: « La bourgeoisie finit où la révolution commence! »

Salat faternel, L...

P. S. Dans ma dernière correspondance, à l'avant dernier alinéa, vos compositeurs m'ont fait dire, les bourgeois ne sortiront pas de ce dédale, etc. C'est dilemme qu'il faut lire.

Le Journal de Bruxelles termine ainsi un article à l'adresse des libéraux:

..... Maintenant quelles seront les conséquences de la guerre engagée contre l'Eglise? Ces conséquences, les Quinet, les Sue et Tutti Quanti se sont chargés de les faire toucher du doigt. Que la bourgeoisie, à laquelle on s'adresse, y songe sérieusement. Veut-elle aller jusqu'à la destruction violente de tout culte, de toute religion? C'est à cette œuvre révolutionnaire qu'on la convie; et encore n'est-ce pas tout ce qu'on exige d'elle. Derrière le radicalisme de l'apologiste de Marx, qui se contente momentanément de la ruine du catholicisme, se dresse déjà le prolétariat, beaucoup plus logique et partant beaucoup plus exigeant que cette démocratie bâtarde qui s'arrête devant la rigoureuse application de ses principes. Le prolétariat, lui, ne transige pas avec la bourgeoisie, si dévouée qu'elle soit au culte des iconoclastes. Pour Vindex, Spartacus reste suspect; il faut qu'il abdique, car la bourgeoisie finit, — comme dit le Prolétaire, — où la révolution commence.

C'est donc un fait avéré, acquis désormais à l'histoire (nos ennemis le reconnaissent eux-mêmes), le prolétariat se relève et aspire à la vie sociale; il veut secouer le joug sous lequel on l'a maintenu jusqu'à ce jour. Victime de toutes les iniquités, en proie à tous les genres d'exploitations, le prolétaire, sait aujourd'hui que, pour conquérir sa liberté et travailler à son bien être, il ne doit plus s'en rapporter à d'autres qu'à lui; c'est pourquoi il ne veut plus confier ses destinées et faire régir son patrimoine par des tuteurs quels qu'ils soient.

Lors qu'autrefois, le prolétaire plaçait sa confiance dans les hommes qui prétendaient posséder seuls la science pour diriger ses affaires, il n'avait pas, comme à présent, conscience de sa puissance et de sa valeur.

#### AVIS AUX PEUPLES.

On sait dans quelles conditions se trouve aujourd'hui l'Espagne, livrée pieds et poings, liés à une réaction des plus furieuses.

Depuis le coup d'Etat de juillet 1856, des soulèvements partiels contre les despotes de la camarilla, qui a ressaisi le pouvoir ensanglanté dans les rues de Madrid, et qui ne s'y maintient que par les moyens de compression les plus violents.

En dernier lieu, dans la province de Malaga, des citoyens ont levé l'étendard de l'insurrection; ils ont protesté contre la tyrannie qui pèse sur la malheureuse Espagne, aux cris de: *Vive la république!*

Leur généreuse tentative a échoué, et en ce moment presque tous ont payé de leur sang le crime d'avoir voulu délivrer leur pays.

La frayeur a été grande parmi les hommes du pouvoir et leur complices, on a tremblé en haut lieu à l'énoncé de ces nouvelles; et ce qui y a le plus contribué, c'est que le dernier soulèvement s'est fait non plus au nom de Christine, d'Espartero, de Don Carlos, mais, chose nouvelle en Espagne, au nom de la république!

Voici dans quels termes, le duc de Valence (Narvaez), rend compte de la situation à la chambre des députés, dans la séance du sept juillet.

Le gouvernement a-t-il dit, a reçu aujourd'hui des dépêches du capitaine général de Grenade; il envoie un bulletin officiel publié à Malaga par le commandant général; je vais avoir l'honneur d'en donner lecture à la chambre:

Gouvernement militaire de la place et province de Malaga.

La bande de 150 brigands qui, sous un drapeau politique discrédité, s'était formée à Utrera, et qui, après avoir répandu l'épouvante et la désolation dans les villes d'Archal et de Pruna, avait pénétré hier dans la ville de Benaolan, incendiant les édifices publics et particuliers, pillant et commettant toute sorte de crimes, a été mise en déroute dans la matinée du même jour, à un quart de lieue d'ici, par les forces envoyées à sa poursuite; elle a eu 20 hommes tués et 22 prisonniers; ils ont dû, à cette heure, expier leurs criminels projets et leurs horribles attentats.

Le commandant général s'exprime ainsi parce que j'ai envoyé l'ordre qu'ils fussent fusillés immédiatement. Le reste de cette horde de bandits, dispersé, fuit cherchant un refuge à Gibraltar; mais poursuivis activement par la troupe qui occupe la Serronia, la retraite étant coupée du côté d'Algésiras, il est plus que probable que tous les hommes de cette bande tomberont au pouvoir des troupes et qu'ils subiront un châtement exemplaire et mérité.

Ceci est publié dans un bulletin officiel extraordinaire; on espère que pas un seul habitant ne sera assez égaré pour se laisser séduire par cette bande farouche d'incendiaires et d'assassins.

Malaga, le 4 juillet 1857, à quatre heures du soir.

Le gouverneur militaire,

(Signé) MANUEL GOSSET.

Il est indubitable que les insurgés ne pourront pas entrer dans la place de Gibraltar, attendu qu'il y a des forces disposées entre Algésiras et San Roque, et l'ordre a été donné de les fusiller aussitôt qu'on les aura pris; c'est un châtement que ces mauvais Espagnols méritent.

Le gouvernement a donné l'ordre au conseil de guerre qui siège à la Carolina de ne pas attendre le résultat définitif du procès, et de faire châtier immédiatement, suivant toute la rigueur des règlements militaires, tous ceux qui auront fait partie de la faction ou en auront été les instigateurs, lorsque le fait sera avéré. On agira de même vis-à-vis de tous ceux qui tenteront de troubler l'ordre en faveur de cet indigne drapeau socialiste qui a été arboré.

Si nous étions Espagnols, nous dirions à nos concitoyens: Voyez comment nos gouvernants en agissent avec leurs ennemis! Regardez comment ils frappent! Ils ordonnent à leurs agents de fusiller les prisonniers sans attendre le résultat de la procédure, et d'en faire de même à ceux qui seront soupçonnés d'avoir prêté les mains à l'insurrection!

Gémissant sous la tyrannie et quand le désespoir nous met les armes à la main, nous sommes vainqueurs des soldats lancés contre nous par le despotisme dont ils sont les instruments; nous nous contentons de chanter victoire, sans jamais rechercher quels sont les auteurs des massacres qui portent la désolation dans nos cités; jamais nous ne punissons ceux qui donnent des ordres aussi impitoyables. Nous laissons à nos bourreaux le loisir de recommencer, lorsque par la luse ou par la force, ils ont ressaisi le pouvoir.

Les oppresseurs seront-ils toujours seuls logique et les peuples ne profiteront-ils jamais des leçons qu'ils reçoivent?

QUELQUES MOTS

A propos d'une biographie de A. BLANQUI, par M. H. CASTILLE (suite et fin).

« Je n'oserais jurer que pour affirmer la république nous n'ayons un jour besoin de la jurisprudence des despotes. » Camille DESMOULINS.

III.

Nous ne repasserons pas, avec M. Castille, par ce rude sentier du Calvaire dont les principales stations sont: la Conciergerie, Vincennes, Mazas, St-Michel, Doulens, Belle-Ile et cent autres lieux de torture! non; l'auteur de la biographie de Blanqui a trouvé, dans son cœur, les élans d'une noble indignation, pour flétrir ces lâches suppôts du despotisme qui, non contents de mar-

tyriser un vaincu dans sa chair, se plaisent à instruire chaque jour sur son âme et à jeter en pâture à la folie les plus belles intelligences. Dans la peinture de ce long martyre, la voix de M. Castille a trouvé un écho dans toute poitrine d'homme, libre ou digne de l'être.

M. Castille manifeste un regret, reproche presque à Blanqui de n'avoir point abrité sa forte personnalité sous les deux grandes ailes d'une renommée littéraire, historique, philosophique, etc. Ce regret se transforme en étonnement, alors que notre auteur en vient à citer quelques-unes de ces phrases, comme Blanqui doit les marteler, et qui prouvent, surabondamment, combien il a su maîtriser la forme et la rendre esclave de sa pensée.

Quant à nous, disons-le de suite, nous comprenons très-bien qu'un homme politique de la valeur de Blanqui, ne veuille pas escompter son lingot d'or contre les gros sous d'une gloire littéraire. Nous comprenons très-bien qu'un homme sérieusement pratique, vivant au cœur d'une époque aussi révolutionnairement agitée que la nôtre, ne veuille pas non plus, se mettre au travers du visage, ce masque de papier noirci qu'on nomme un programme politique.

En vérité, c'est une triste et décevante manie que la manie des programmes! tel homme politique, qui hier encore, attirait vers lui les regards tout trempés d'espérance de la partie la plus énergique de la démocratie, qui devient aujourd'hui impossible par la publication factum dont le moindre défaut est l'inutilité.

Le programme des révolutionnaires, dont la prétention au gouvernement des affaires publiques est plus ou moins justifiée, se résume en deux mots: Tirer, d'une révolution une fois lancée, tout ce que l'on peut en tirer au plus grand profit de l'humanité, — je veux dire — en allant aussi loin que possible dans le renouvellement radical et des hommes et des choses.

Pour l'honneur de l'humanité nous ne voulons point nous arrêter devant ces sales tripotages, qui nous montrèrent, chose douloureuse à raconter! — des compétiteurs ahuris, divorçant à ce point avec toute dignité, que nous les vimes appeler au secours de leur aveugle haine l'une des plumes les plus saines de la réaction de 1848.

Le temps a fait son œuvre; les calomnies sont tombées... mais ce qui ne s'effacera point, ce qui restera attaché comme un fer rouge aux entrailles des hommes qui ont noyé la République française dans le sang de juin, c'est la réponse que leur fit Blanqui.

M. Castille cite, de cette réponse, les lignes suivantes que nous reproduisons.

« Parmi mes compagnons, écrivait-il, qui a bu aussi profondément que moi à la coupe d'angoisses? Pendant un an, l'agonie d'une femme aimée, s'éteignant loin de moi dans le désespoir; et puis, quatre années entières, un tête-à-tête éternel, dans la solitude de la cellule, avec le fantôme de celle qui n'était plus: tel a été mon supplice, à moi seul, dans cet enfer du Danté. J'en sors les cheveux blanchis, le cœur et le corps brisés. Et c'est moi, triste débris qui traîne par les rues un corps meurtri sous des habits rapés, c'est moi qu'on foudroie du nom de vendu, tandis que les valets de Louis-Philippe, métamorphosés en brillants papillons républicains, voltigent sur les tapis de l'Hôtel-de-Ville, flétrissant du haut de leur vertu, nourrie à quatre services, le pauvre Job échappé des prisons de leur maître! »

Et M. Castille de s'écrier:

« Comme il est éloquent, le cri de ce Job qui, sur le fumier que lui fait la calomnie, dit au peuple: « Vois ma misère et mes douleurs! » Mais aussi comme chacune de ses paroles creuse un abîme autour de lui! comme on sent que Job à trop souffert pour pardonner à ses ennemis! Quelle menace dans le grêle gémissement de cette voix lamentable qui s'élève du fond du gouffre! »

Voici, sans contredit, une réflexion parfaitement exprimée; malheureusement la fantaisie y domine à ce point que la vérité ne peut trouver à s'y faire le moindre jour. — M. Castille, vous n'avez point connu le personnage dont vous nous entretenez, mais il est une chose que vous pouviez ne pas ignorer, c'est que les

hommes comme Blanqui vengent une nation, la rachètent, par la vigueur de leur génie et la grandeur de leur dévouement à l'aviissement du despotisme; les hommes comme Blanqui méprisent les vengeances personnelles.

La conclusion du petit livre que nous avons sous les yeux, nous paraît tout au moins singulière; elle surprendra ceux qui nous liront tout autant que nous avons pu l'être nous-mêmes.

Et d'abord — d'après M. Castille — Blanqui est « une impossibilité politique. » Veut-on savoir sur quelle donnée sérieuse il étaye cette proposition, je veux dire cette proscription? — Sur ce que Blanqui est un homme trop net, trop vertueux et que « la France a une incroyable horreur du mot vertu. »

« Ce qui l'a empêchée (la France) d'adopter sincèrement la république essayée par deux fois, c'est qu'elle s'est imaginée que la république et la vertu étaient une seule et même chose. Elle s'imaginait que la république allait lui arracher ses chers vices, la galanterie, l'élégance, le tapage, l'amour du plaisir, et elle aimerait mieux mourir, devenir cosaque ou tartare, que de les perdre. »

Doucement, monsieur, ô doucement... Le débit vous entraîne et vous ne vous apercevez point que la confusion domine dans votre esprit. Ne prenez vous pas, ici, la partie pour le tout? ne dites-vous point: la France, alors que l'image seule de « la société » vient s'offrir à votre pensée? Dites-nous donc — nous vous supplions — ce que trente millions de Français ont à faire avec « les chers vices, l'élégance, le tapage, l'amour des plaisirs, etc.? »

Rendons à la France, ce qui appartient à la France, et à « la société » ce qui est à « la société. »

A l'une, tous les travaux, toutes les luttes, toutes les misères!

A l'autre...

Mais analysons d'abord les éléments qui la constituent cette société sacro-sainte.

Il existe, en France, une masse flottante de quatre ou cinq cent mille individus, à laquelle, par une déplorable aberration, on a donné le nom de: « société. »

Cette société a pour principe, en morale comme en politique l'indépendance la plus radicale.

Le but que se propose cette société est bien défini: C'est la JOUISSANCE.

Sans hésiter, partout où se dresse un ratelier rempli, une mangeoire, une auge, qu'elle soit de pierre, de marbre ou d'or, elle se rue de ce côté, s'attable, s'accroupit, se vautre, et dévore.

Cette société n'est point dépourvue d'une certaine conscience obscure des choses infâmes qu'elle accomplit; aussi, se sentant profondément gangrenée, attaquable par le fer et le feu, elle a eu soin pour plus de sécurité de renfermer la table des orgies, au centre d'un quintuple rempart. — C'est ce rempart qu'il faut détruire pour pénétrer jusqu'à elle.

Dans ces derniers temps surtout, cette société pour constituer ses lignes de défense, a appelé à grands cris le ban et l'arrière ban des dépravés de la terre; au centre du festin, où sa place était marquée, le despote, à la joue pendante comme une larve informe, à l'œil et au front ahuris, est venu prendre sa place.

A ses côtés, tiennent dignement leur rang, le soldat payé pour tuer ceux-là qui voudraient troubler le festin; le juge qui fit servir la justice de complice aux plus sales trahisons.

Sur les ailes, sur les flancs, au Nord et au Midi, à l'Est et au Couchant, se massent d'innombrables bataillons de mouchards, de filles et de femmes perdues de haute et basse futaille; de maquignons, d'entremetteurs, de chiens et de valets! voilà la société!

La société qu'il faut sauver! Et elle en a grand besoin, car, je le dis en l'honneur de la France, elle est attaquée par tous. Pour la guérison des autres maux sociaux le régime seul pourra suffire. Mais quand à ce qui est de ce cancer invétéré... vraiment! M. Castille, nous ne croyons pas qu'en France, on soit bien disposé à laisser à cette « société, ses chers vices, ses élégances, ses tapages, ses amours des plaisirs, toutes ces choses mignones payées et garanties avec du sang de peuple! Non, non, on sait, aujourd'hui, leur complicité à toutes les machinations assassines, on sait leurs violences

atroces exercées à l'ombre des cachots. — Ah! qu'ils soient éternellement maudits, ces hommes toujours prêts à tendre la corde au bourreau que ce dernier ait une couronne, une simarre, ou une épée.

Toujours ils ont dans le lendemain sur les cadavres de ceux devant qui, la veille, ils s'étaient courbés.

Qu'ils soient maudits! C'est le cri redoutable que l'on entend sortir des monceaux d'ossements qui blanchissent aux rivages de Cayenne!

C'est assez.

Ces gens-là seront « dérangés » pour cause d'utilité publique.

La France fatiguée, les vomit de son sein.

Elle n'eût pas eu, cette France, au fond de ses entrailles, un profond instinct démocratique républicain, que l'odieux contact de cette société sans pudeur ni vergogne eut suffi, pour la transformer et la faire républicaine.

Pour l'arracher aux entraves qui l'oppriment, pour la sauver, il faut armer l'idée, il faut armer le droit des mêmes armes dont, jusqu'ici, le despotisme s'est réservé le privilège, afin d'éterniser la servitude et l'avidité des peuples.

La France est Républicaine dans le cœur de ses enfants; ses institutions vicieuses l'ont laissée monarchique dans son organisation matérielle. — Chez elle l'arbre de la civilisation est enserré dans une écorce de fer.

Quel sera le rôle de Blanqui lors de l'éclosion de la nouvelle épopée révolutionnaire?

Ce rôle, nous nous abstenons de le préjuger.

## RÉSUMÉ POLITIQUE.

Jamais un gouvernement n'a exposé au grand jour les terreurs qui l'agitent, comme le gouvernement de M. Bonaparte vient de le faire, lors des funérailles de Béranger.

Béranger, mort le 16 de ce mois, à 5 heures du soir, a été enterré le lendemain à midi.

Le 17 au matin, une proclamation émanant de la préfecture de police et signée Pietri, apprenait aux parisiens la mort du célèbre chansonnier, en même temps qu'elle leur défendait de se joindre au cortège funèbre et d'accompagner ses dépouilles mortelles jusqu'au Père-Lachaise.

Voici ce que l'on trouve dans cette *singulière* affiche :

« J'apprends que des hommes de parti ne voient dans cette triste solennité qu'une occasion de renouveler des désordres qui, dans d'autres temps, ont signalé de semblables cérémonies.

Le gouvernement ne souffrira pas qu'une manifestation tumultueuse se substitue au deuil respectueux et patriotique qui doit présider aux funérailles de Béranger. »

Un déploiement extraordinaire de forces s'étendait sur tout le parcours du convoi. Dès le matin, les maisons faisant l'angle des rues, étaient occupées militairement, et place de la Bastille, se trouvaient 12 pièces de canons.

Ce gouvernement si fort, si sûr disait-il, n'aguère encore des sympathies de la France, à montre toute sa faiblesse dans cette circonstance; on voit combien il tremble à moindre manifestation; et dans sa peur, il a froissé le sentiment public, en dérochant pour ainsi dire, le cadavre encore chaud de Béranger.

On fait grand bruit du complot contre le gouvernement de M. Bonaparte; lequel, vient de déclarer par son *Moniteur*, que : « depuis longtemps, la police était au courant des plans des conjurés; que ce projet avait été ourdi à Londres; et qu'il n'a fait suspendre les poursuites que pour éviter que l'éclat de ce procès ne fut considéré comme moyen d'influencer les élections.

Voilà ce que l'on appelle de la loyauté en fait d'élections!

La diplomatie est en campagne, afin d'obtenir du gouvernement anglais l'éloignement des réfugiés, qui, au dire du *Moniteur*, sont impliqués dans cette affaire.

*The Times* fait chorus avec les journaux réactionnaires du continent et demande lui aussi leur expulsion.

Parlez donc du sacerdoce de la presse.

Nous ne supposons nullement, le gouvernement anglais dans l'intention de satisfaire à cette demande, ce serait de sa part un acte de folie.

L'agitation continue en Italie, bien que les

dernières tentatives aient échoué. A Livourne, des proclamations, appelant le peuple à la vengeance, continue à circuler.

On a saisi, à Gênes, les papiers du colonel Pisacane, mort les armes à la main, dans l'insurrection qu'il dirigeait contre le despotisme du roi de Naples; dans ses papiers se trouve un testament politique où les idées socialistes les plus radicales sont émises. Il y dit: que l'on doit faire tourner au profit de tous ce qui maintenant tourne au profit de quelques uns.

Le saint-père Pie, est toujours en tournée, et son voyage n'aura pour résultat que de couvrir beaucoup d'argent. Il paraît qu'en fait de réforme, il en veut opérer autant que son voisin Ferdinand.

A Rome les luttes sont continues entre les habitants et les soldats de Bonaparte.

Lors de l'enterrement du général Farina, un coup de sifflet a donné une panique générale; on croyait que c'était le signal de l'insurrection et tous les établissements et les magasins ont été fermés instantanément.

Les nouvelles de l'Inde sont attendues avec anxiété. Le bruit a couru que les troupes du Bengale sont en insurrection; il règne en Angleterre une sorte de pressentiment qui fait envisager la situation sous les couleurs les plus sombres. Une lettre de Calcutta, représente les événements comme plus graves encore que les journaux anglais. Il y est dit, que l'empire d'Oude, est perdu pour l'Angleterre.

L'Amérique s'est affranchie et le tour de l'Inde pourrait bien être venu de briser le joug qui pèse sur elle.

En Espagne on porte à cent le nombre des exécutions qui ont eu lieu, et à quinze cent le nombre des arrestations opérées.

Maintenant que l'on a fusillé, Narvaez a fait savoir qu'aucune exécution n'aurait plus lieu avant que la reine n'ait examiné les charges qui pèsent sur les accusés.

C'est ainsi que cela se pratique, les grâces arrivent quant il est trop tard.

J.-F.-N. COULON, gérant responsable.

## BULLETIN

### DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE.

Le *Bulletin* paraît une fois par mois. — Tous les abonnements se paient d'avance en timbres-poste ou en un mandat sur la poste de Bloombury, Londres, au nom de M. L. Oborski, au bureau du journal.

#### PRIX DE L'ABONNEMENT :

Un an . . . . . 2 s. 0  
Six mois . . . . . 1 s. 0  
Un numéro . . . . . s. 2

Port et timbre en plus.

Toutes lettres et correspondances doivent être adressées au bureau du journal, 178 et 179, High Holborn à Londres, à M. A. Talandier. — Les manuscrits déposés ne seront pas rendus.

### AVIS INTÉRESSANT AUX TAILLEURS,

#### LE LION BELGE,

Journal des Modes de Bruxelles et de l'Étranger, Revue mensuelle des Tailleurs, Paraissant le premier de chaque mois, en français et flamand.

#### CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour un an avec Gravures non coloriées et patron découpé, par trimestre. fr. 4 60 c.

Avec Gravures coloriées. » 5 60 »

Avec un Patron découpé en grandeur naturelle chaque mois. en plus » 4 00 »

Chaque Patron pris à part envoyé franco » 0 60 »

Toute demande d'abonnement et de renseignement doit être adressée franco au bureau du journal rue du Tri, numéro 22, faubourg de Namur, à Bruxelles.

## CHAPEAUX

### IMPERMÉABLES CONTRE L'EAU ET LA TRANSPARATION.

(SYSTÈME BREVETÉ.)

FABRIQUE A PARIS ET A BRUXELLES

### DE DUPONT, PÈRE ET FILS,

Seuls inventeurs du Chapeau imperméable.

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madeleine. 3, RUE DES ÉPÉRONNIERS, A BRUXELLES. Deuxième maison en entrant par la rue de la Madeleine.

### Prix-Courant : Chapeaux imperméables.

Soie de Lyon, garniture riche, 1 <sup>re</sup> qualité. . . . .	fr. 12	Chapeaux de castor souple, toutes couleurs, pour	
Idem id. ordre 2 <sup>e</sup> id. . . . .	fr. 10	homme. . . . .	fr. 8
Idem id. id. 3 <sup>e</sup> id. . . . .	fr. 8	Idem idem pour jeune homme. . . . .	fr. 6
Idem id. id. 4 <sup>e</sup> id. . . . .	fr. 6	Idem idem pour enfant. . . . .	fr. 5

Assortiment de Casquettes, depuis 2 fr. 50 c. jusqu'à 5 fr.

### COMMERCE DE CHARBONS.

### B. Loriaux, Vervoorn et C<sup>ie</sup>,

14, rue N.-D. du Sommeil, 14,

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A BRUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et la modicité de ses prix.

On demande

des *Brunisseurs d'orfèvrerie*,  
Marché-aux-Herbes, 95, à Bruxelles.

### L'ASSOCIATION FRATERNELLE

DES

### OUVRIERS TAILLEURS

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,

Etablie à Londres, 25 Great Pulteney street  
Golden Square.

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

Brux., Typ. de la V<sup>e</sup> BEUGNIES, rue des Minimes, 41

# Le Prolétaire,

**ABONNEMENT**  
 Payable d'avance pour Bruxelles.  
 Un an 2 fr. 00  
 Six mois 1 50  
 Trois mois 50

**Plus de Privilège.**  
**JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.**

**Tout par le Travail.**  
 Pour la province.  
 Un an 3 fr. 00  
 Six mois 1 50  
 Trois mois 80

LE JOURNAL  
 est expédié franco  
 Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. F. N. COUDON, rue de Namur, 17.

Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

MM. les abonnés de la province peuvent en envoyer le montant en timbres postes.

On s'abonne à Londres à l'association fraternelle des ouvriers tailleurs, 23 Great Pulteney street, Golden square.

Bruxelles, 14 août 1857.

## AVIS.

Le Comité de la société d'Affranchissement, à l'honneur d'informer ses membres que les réunions mensuelles, auront lieu à la Bécasse, rue St-Nicolas.

Les séances ont lieu tous les seconds lundis du mois, à 8 heures et demie du soir.

Le Secrétaire,  
 J. PELERING.

Rappelons quelques articles du règlement de cette association fondée à Bruxelles le 21 août 1854.

ARTICLE PREMIER. La société a pour but d'affranchir l'homme des préjugés; spécialement en ce qui concerne la manière dont les enterrements se sont faits jusqu'aujourd'hui.

Les associés reconnaissent qu'ils n'ont pas besoin de l'intervention du clergé au moment de mourir.

ART. 2. Au décès d'un associé, la société se charge de faire les frais du cercueil, des convocations et de l'enterrement.

Dans aucun cas, ces frais ne peuvent être réclamés au nom de l'associé qui, avant de mourir accepte l'assistance du clergé ou est enterré avec son concours.

ART. 4. Tous les membres sont tenus d'assister à l'enterrement de chacun des associés.

Ceux qui manqueront à ce devoir verseront à la caisse chacun vingt-cinq centimes; le produit de ces versements servira à soulager la veuve ou les orphelins délaissés par les associés morts pauvres ou les personnes qui leur auraient été les plus dévouées à leurs derniers moments.

ART. 6. Chaque associé fournit une cotisation mensuelle de dix centimes au minimum.

ART. 14 S'il arrivait qu'une personne étrangère à la société manifestât l'intention d'être enterrée civilement, la société se charge des frais d'enterrement.

Lors de la publication des statuts, les journaux cléricaux, le Bien Public, l'Emancipation et le Journal de Bruxelles, ne manquèrent pas l'occasion de fulminer contre l'association dans le langage élevé dont se servent les journaux orthodoxes, lorsqu'ils ont à faire à des gens qui veulent se soustraire à la domination du prêtre.

Le seul journal qui prit en main la défense de l'association fut le National rédigé, à cette époque, par le rédacteur en chef du Drapeau.

Depuis l'époque de sa fondation, c'est-à-dire depuis trois ans, l'association, n'a cessé de voir grossir le nombre de ses adhérents.

On lit dans le Drapeau, numéro du 2 août.

### Association pour l'enterrement civil.

• Nous annonçons dernièrement qu'un certain nombre de citoyens voulant mettre en pratique les

principes professés par la majorité des libres-penseurs, mais laissés jusqu'aujourd'hui à l'état de théorie, avaient résolu l'organisation d'une association prenant pour point de départ l'enterrement en dehors de toute cérémonie catholique. L'initiative prise par ces hommes conséquents avec les principes vint d'obtenir un premier résultat. Après plusieurs réunions où les bases de l'Association ont été débattues et arrêtées, un comité provisoire a été composé, et l'Association définitivement constituée dans la soirée du mercredi 29.

• Une déclaration de principes sera prochainement publiée sous forme de circulaire. Nous pouvons dès aujourd'hui en faire connaître le sens. L'Association prend l'enterrement civil comme point de départ pour arriver à la suppression successive de toutes les pratiques catholiques. Comme moyen, elle arrête la fondation d'une caisse à l'aide de la cotisation et des souscriptions volontaires, destinée à des œuvres de propagande, de secours et de solidarité générale entre travailleurs.

• L'Association n'arbore point de drapeau politique. Elle adresse son appel à tous ceux des libres-penseurs qui ne voyant pas attendre des Révolutions la mise en pratique d'idées pour lesquelles l'intelligence est mûre dans ce pays, reconnaissent que le temps est enfin venu de faire succéder l'action aux paroles.

La cotisation mensuelle est fixée à 1 franc.

• Le Comité central siège à Bruxelles. Il se mettra immédiatement en relation avec les Comités des provinces de manière à imprimer à l'Association le caractère d'unité et de solidarité qui doit en assurer la marche et le succès.

• Nous publierons les renseignements qui nous seront transmis après les premiers travaux du comité central.

Nous sommes heureux d'avoir à constater que l'exemple donné par les *affranchis*, a porté ses fruits, et qu'une seconde association s'est fondée dans le même but.

### BOURGEOIS ET PROLÉTAIRES.

Les institutions surannées qui régissent la société et sur lesquelles s'appuie une minorité privilégiée pour la rançonner, la maintenir dans l'oppression et la misère, disparaîtront sous peu, c'est inévitable. La société ne peut pas périr ayant en main les moyens de se régénérer, et elle mourrait si un autre régime ne vient la sauver.

L'Europe entière marche donc vers une révolution qui doit avoir pour but d'arracher le travail des griffes du capital.

Il y a quelques années, lors de la révolution de février 48, (\*) les peuples espèrent, voir enfin s'ouvrir une ère de liberté et de bien-être pour l'humanité; mais leur espoir fut déçu.

Cependant, les phases douloureuses traversées par les peuples qui avaient entrevu leur

affranchissement ont apportés avec elles des enseignements dont la démocratie populaire doit faire profit, pour qu'au jour de délivrance, elle sache quels sont les obstacles qu'elle doit briser, afin que l'avenir de la révolution ne soit plus livré au hasard, à l'ambition, à l'intrigue et à la trahison.

Depuis cette époque de février surtout, deux tendances opposées se sont manifestées dans la démocratie. Le parti *républicain bourgeois* (et là dedans nous comprenons tous ceux qui ne voient qu'un changement de nom et qu'un déplacement dans le personnel gouvernemental) qui a tenu dans ses mains les rênes du pouvoir, a comprimé l'élan révolutionnaire; il a persécuté, proscrit les hommes du mouvement, les révolutionnaires sérieux, qui prévoyant les conséquences fatales qui devaient résulter de l'inaction, ne cessaient de leur crier: *marchez en avant!* vous perdez la révolution et vous livrez la république à ses ennemis les plus acharnés.

La suite n'a que trop démontré, malheureusement, qu'ils étaient dans le vrai et comment se perdent les révolutions, lorsque tout ce qui constitue la force de la vieille société n'a pas été brisé au préalable.

C'est ce que sentaient instinctivement, alors, c'est ce que comprennent parfaitement à cette heure les *démocrates prolétaires*.

Lorsque le principe d'autorité est ébranlé par la comotion qui a renversé par les pouvoirs existants, la *démocratie bourgeoise* ne se préoccupe que du soin de le restaurer sous d'autres formes; vivant du privilège, elle se garde bien d'y toucher. A un peuple qui veut être affranchi et faire litière des lois et des institutions d'une autre époque, elle ne parle que d'opérer quelques réformes, de faire quelques changements dans la législation, d'abroger quelques articles des codes pour les mettre en harmonie avec la civilisation (et encore avec infiniment de précautions dans la crainte d'ébranler l'édifice); de rogner quelques appointements trop scandaleux; de supprimer quelques sinécures toutes choses insignifiantes, tous palliatifs qui ne peuvent amener un changement notable dans les conditions du prolétariat.

Pour la *démocratie bourgeoise*, aller plus loin, c'est remonter à la sauvagerie et elle n'a pas d'anathème assez fort pour lancer sur les *barbares* qui veulent mettre la main sur l'arche *saéro-sainte* qui renferme les privilèges des exploités et des parasites.

La *démocratie prolétarienne*, au contraire, guidée par l'étude des questions révolutionnaires et par l'amour de la liberté, est convaincue qu'il faut rompre avec un passé si déplorable,

(\*) Si nous prenons souvent pour exemple ce qui s'est passé en France en 48, c'est que pendant les six mois qui ont suivi la révolution de Février, la lutte a été constante entre la démocratie bourgeoise et la démocratie populaire.

pénétrer franchement, hardiment au cœur de la question en sapant les vieilles institutions monarchiques et propriétaires; effaçant d'un seul coup, par le fait révolutionnaire, tous les codes, toutes les lois qui sont autant de liens dans lesquels la liberté des citoyens est garrotée; ne reconnaissant à aucune autorité le droit de s'imposer aux peuples et de leur dicter de nouvelles lois.

La *démocratie prolétarienne*, veut voir le travail s'organiser dans la plus grande liberté, débarrassé désormais des étreintes du capital.

En un mot, la *démocratie bourgeoise*, veut le replâtrage d'une société qui s'écroule; la *démocratie prolétarienne* veut en fonder une nouvelle basée sur le travail et la liberté.

*A continuer.*

Chez tous les peuples, on ne peut le mettre en doute, une partie de la nation vit aux dépens de l'autre en vertu de certains privilèges. Cette exploitation de l'homme par l'homme, se trouve partout sous des formes différentes et à divers degrés, il est vrai, mais les résultats sont, et ont toujours été, en tous temps et en tous lieux, les mêmes pour les producteurs: la misère et l'oppression.

Ce n'est donc que par la suppression totale des privilèges, sans tenir aucun compte, ni des individus qui en jouissent, ni même des avantages qu'ils en retirent, si minimes qu'ils soient, que le peuple peut arriver aux résultats opposés: le bien-être et la liberté.

Il nous semble que rien n'est plus logique, le simple bon sens le démontre.

Aussi, nous ne voyons pas pourquoi le peuple devrait intervenir dans les luttes entre les classes qui se disputent la domination de la société; ni de quel intérêt serait pour lui le triomphe de l'une ou de l'autre de ces classes.

On nous parle souvent, avec emphase, des hommes qui se sont sacrifiés pour la cause du peuple, de leur mérite, de leur fermeté, de leur dévouement constant, etc. etc. et ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on nous les représente comme des adversaires des idées nouvelles qui se font jour et dont le *Proletaire* n'est que l'écho.

Les hommes du parti populaire, auraient certes grand tort de refuser le concours de qui que ce soit. Un citoyen appartient-il à la classe qui occupe aujourd'hui le premier rang dans la société, s'il accepte franchement, et sans restriction les idées révolutionnaires et leurs conséquences; ou même ne les partageant pas, s'il accepte une discussion loyale, ne saurait être repoussé à cause de sa position sociale élevée.

Mais si des individus, fussent-ils ouvriers, se faisaient l'organe de cette conception bâtarde des principes populaires, afin de faire alliance avec cette partie de la bourgeoisie, qui prévoyant la révolution voudrait la diriger pour l'enrayer, nous ne pourrions le considérer que comme un ennemi de plus.

Les transactions de parti ont toujours perdu les révolutions; et ont toujours été cause de l'avènement d'un système plus funeste à la nation que celui qu'elle avait détruit.

#### LES FÊTES DU MARIAGE.

Quel plaisir d'aller à la noce,  
Surtout quand il n'en coûte rien.

Madame Gibou.

Règle générale, se sont les mariés qui paient les frais de noces, seulement il y a des exceptions

à cette règle lorsque les conjoints sont de souche royale.

Nous en avons eu, une fois de plus, l'expérience il y a quinze jours, c'est le peuple qui a payé, mais il n'en a pas profité. On a bien étalé, dans les journaux, il est vrai, le menu (et quel menu!) du banquet, mais le peuple n'en a même pas eu l'odeur; aussi, les mines étaient-elles très allongées pendant les jours de *réjouissances*, dites publiques.

Les travailleurs à qui on avait imposé le chômage pendant trois ou quatre jours, ne voyaient en perspective, que des repas plus maigres encore, que ceux auxquels leurs estomacs sont habitués, étant obligés de subir la perte de salaire de plusieurs journées.

En résumé, pour l'aristocratie, festins somptueux et concerts où l'on a soin de rassembler les meilleurs artistes afin de charmer ses oreilles délicates; quand aux prolétaires ils peuvent faire comme leur argent, danser au son de... la musique des pompiers.

Les journaux, organes du privilège, ont souvent dit et répètent encore que les socialistes sont des voleurs, des brigands, des assassins et autres gentilleses du même genre.

Cela rappelle un proverbe d'une vérité frappante.

« Quand des filous sont poursuivis, ils crient au voleur! plus fort que les autres.

Nous citerons à l'appui de ce proverbe deux petits dialogues. Personne ne pourra nier que de tels colloques n'aient pas lieu tous les jours.

I.

*Le Paysan.* — Comment, monsieur, pour ce misérable coin de terre que vous me louez, vous exigez une augmentation annuelle de cent francs?

*Le propriétaire.* — Certainement! votre terre est bien plus fertile qu'elle ne l'était, il y a trois ans.

*Le paysan.* — Mais c'est par mon travail que je l'ai rendue telle, et voilà que je suis puni au lieu d'être récompensé de mon labeur.

Vous persistez donc.

*Le propriétaire.* — C'est mon droit.

*Le paysan.* — C'est le droit du plus fort.

*Le propriétaire.* — Peu m'importe.

*Le paysan.* — C'est fort bien, monsieur, je suis très content de votre conclusion en matière de droit, j'en tiendrai note pour l'avenir.

II.

*L'industriel.* — Pourquoi refusez-vous de travailler?

*L'ouvrier.* — Parce que au taux auquel vous avez réduit le salaire, je ne puis plus même me procurer le strict nécessaire. D'un autre côté, on augmente le prix des denrées et des loyers. Comment voulez-vous que je continue de travailler pour vous aux conditions que vous voulez m'imposer?

*L'industriel.* — Réfléchissez bien mon cher, ne faites point de folie, car après quelques jours de mauvaise tête, vous serez bien forcé d'accepter mes conditions.

*L'ouvrier.* — Cependant si tous mes camarades faisaient comme moi.

*L'industriel.* — Nous avons là une bonne petite loi, qui saurait bien les en empêcher.

*L'ouvrier.* — Je le sais: c'est le sort de l'ouvrier; il a en son pouvoir si peu de moyens de défendre son seul patrimoine, le travail contre

l'avidité de ceux qui volent le code à la main, qu'en définitif, il est obligé de se soumettre ou de périr de misère.

Nous extrayons les passages suivants d'une lettre qui nous est adressée.

Londres, 30 juillet 1857.

Citoyen rédacteur,

Voulez-vous me permettre de dire mon mot dans une question qui a déjà peut-être occupé dans votre journal beaucoup de place, mais qui a un certain intérêt, parce qu'elle est souvent l'occasion de disputes entre gens qui, s'entendant au fond, ne s'entendent pas sur la forme, sur les mots.

Vous avez mille fois raison quand vous dites que « la bourgeoisie finit où la révolution commence. » Mais on est fonde à dire, je crois avec une égale vérité, que le *proletariat doit finir* aussi, où commence la révolution: car la révolution n'a pas pour but de faire de tous les hommes des prolétaires, mais d'en faire des citoyens libres et égaux, c'est-à-dire, des hommes nouveaux qui ne seront ni bourgeois ni prolétaires.

Seulement, le titre de votre journal est très-bon et votre voie est juste, parce que la révolution est en effet la lutte du prolétariat contre la bourgeoisie. Ceux qui sont donc vraiment socialistes et révolutionnaires, combattent dans les rangs du prolétariat, et ne doivent pas prendre pour eux le mot de bourgeois, quoiqu'ils aient pu naître dans les rangs de la bourgeoisie. Ils ne doivent pas non plus dire que la révolution se fait par la bourgeoisie, parce que (permettez-moi de citer des paroles que j'ai écrites ailleurs). « De même qu'il eût été insensé de dire que la révolution de 89 était faite par la noblesse, quoique beaucoup de nobles, jeunes, généreux, intelligents, eussent abandonné les intérêts de leur caste, pour marcher dans les rangs de la révolution, de même il est insensé de dire, que, la révolution actuelle, se fait ou peut se faire par la bourgeoisie, quoique beaucoup de bourgeois préfèrent aux intérêts de leur caste, la poursuite de la justice, mais ces derniers ne sont plus des bourgeois: ils sont, et c'est là leur mérite, des *démagogues* comme vous et moi. »

Pensez-vous qu'un homme puisse organiser le travail? — Non, très-heureusement non; car, cet homme, l'humanité pourrait bien se mettre à l'adorer comme un Dieu. Heureusement, le temps des incarnations et des révélations est passé. Ce n'est plus dans un homme, c'est dans l'humanité que la vérité s'incarnera. Ce n'est pas un homme qui organisera le travail; c'est le travail qui s'organisera lui-même. Chaque travail selon son espèce, quand la révolution, la vraie, la seule dont nous devions nous soucier, aura mis l'instrument de travail dans la main souveraine du travailleur.

Agréez, etc.

A. T.

#### SI LE PEUPLE LE SAVAIT.

Malgré la leçon que viennent de recevoir du Roi Léopold, les deux partis qui divisent la Belgique *légal*, l'horizon s'assombrit de nouveau.

La lutte continue, seulement les lutteurs se servent d'autres armes.

Une pluie de manifestes, de circulaires, d'adresses, de brochures, a fait irruption de tous les points; nous en sommes pour ainsi dire inondés.

On lit dans une de ces publications, d'émanation catholique, répandues à profusion, le passage que voici:

« Par ces longs discours, tissus de mensonges et de calomnies, la discussion de la loi sur les *établissements de bienfaisance* a rempli 35 séances de la Chambre des Représentants; chaque séance coûte au pays environ 2,200 fr.; si l'on avait continué la discussion, on aurait dû employer encore autant de séances; la somme déjà dépensée à la *loi des pauvres* est d'environ 77,000 francs. Cet argent est donc perdu, et ne profite à personne. Si l'on avait eu en vue que d'être utile aux pauvres, on n'aurait presque pas dû discuter; on aurait au moins épargné les deux tiers de cette somme. Il y avait là de quoi nourrir plusieurs pauvres, de quoi fonder plusieurs lits dans des hôpitaux, dans des hospices. Tout cela est de l'argent perdu, et perdu par la faute de quelques libéraux!

Si les pauvres le savaient !

Les dégâts commis dans la seule localité de Jemmapes s'élèvent à 25,000 francs. Et cette émeute n'a servi qu'à détruire le bien des pauvres, la maison et les meubles des Frères de la doctrine chrétienne, ces amis des indigents et des nécessiteux. Avec 25,000 francs, que de pain, que de charbon, que d'habits, que de couvertures on aurait pu acheter pour les pauvres ! que de lits on aurait pu fonder !

C'est juste, messieurs les cléricaux ; avec les valeurs perdues, vous eussiez pu faire bien des choses. Mais aussi avec ce que le pauvre peuple se laisse arracher pour entretenir dans le luxe, l'abondance et l'oisiveté, cette foule de parasites et de privilégiés, qui aujourd'hui se disputent pour savoir qui d'entre eux aura le soin de lui jeter quelques miettes de leurs somptueux repas, que n'aurait-il pas fait lui-même pour son propre bien être ? Que de choses qui à présent lui manquent, ne se serait-il pas procuré avec les quatre millions que lui coûte le clergé ; les trois millions absorbés par la cour ; bref, avec les 300 à 400 millions, prélevés sur son travail par l'impôt, l'exploitation et la rente.

Rançonner le peuple à outrance et faire des lois sur la charité !

Il y avait jadis dans les environs de Nivelles, un bandit nommé Panache ; qui, après avoir dépouillé un voyageur, se faisait un cas de conscience de lui remettre de quoi terminer son voyage. Il pratiquait la charité à sa manière !

Nous ne voulons pas priver nos lecteurs du discours prononcé par le Bourgmestre de Bruxelles, lors de la célébration du mariage de la princesse Charlotte avec l'archiduc Maximilien.

C'est aussi éloquent que véridique. — Qu'on en juge.

Monseigneur, Madame,

Je suis profondément ému. C'est que je comprends que l'acte qui vient de s'accomplir, présage d'un heureux avenir pour vous, met le comble au vœu du Roi ; c'est que je ressens surtout qu'il donne un jour de bonheur de plus à une Reine tant de fois et si rudement éprouvée.

Aussi, j'ose à peine dire devant elle que les vertus des grands réagissent puissamment sur les masses. Et cependant où irions-nous prendre de bons exemples si ce n'est dans les familles des princes auxquels est confié le gouvernement des peuples ?

VV. AA. II. et RR. n'en donneront jamais que de salutaires.

Vous, Monseigneur, vous poursuivrez, sur un autre terrain, la carrière que vous avez parcourue avec autant d'intelligence que de succès : vous, madame, en emportant les souhaits et les regrets de la Belgique dans votre nouvelle patrie, vous y ferez revivre les qualités inappréciables de votre mère ; tous deux vous vous montrerez de dignes héritiers de l'illustre aïeule qui a laissé de si glorieux souvenirs parmi nous.

Désormais, un lien nouveau nous rattache à l'Autriche. Nous reporterons sur VV. AA. RR. et II. une part de l'attachement que nous avons voué au Roi, et nous suivrons vos traces avec le plus vif intérêt.

Monseigneur, Madame, je ne saurais assez me féliciter d'avoir été l'instrument de la loi, de pouvoir ainsi vous exprimer les sentiments de respect et de dévouement de la capitale et, j'en ai la conviction, du pays tout entier.

Dans ce petit *speech*, M. De Broukère, à complètement effacé l'histoire, en nous représentant ceux qui sont chargés de gouverner les autres, comme des modèles de vertus publiques et privées.

Jusqu'à ce jour on avait pu croire que de grands criminels avaient existé parmi les têtes couronnées ; que des actes d'atroce barbarie avaient été exécutés par leurs ordres.

D'après M. le bourgmestre, il n'en est rien.

Les monarques n'ont jamais eu en vue que le bonheur de leurs sujets ; jamais ils ne les ont ni persécutés, ni dépouillés.

Pour ne pas remonter bien haut, Charles IX donnant le signal des massacres de la St-Barthélémy ; Philippe II ordonnant à son lieutenant, le duc d'Albe, de porter la mort et le ravage dans nos contrées ; Louis XIV révoquant l'édit de Nantes, et tant d'autres dont nous ne parlerons pas, donnaient l'exemple des vertus publiques et du désintéressement !

Dans la vie privée, les princes et les princesses, n'ont jamais n'ont plus étalé le scandale de vies dissolues, ni ruiné le pays pour subvenir aux dépenses extravagantes de leurs favoris ; on peut donc les prendre pour modèles des vertus conjugales.

L'ambition ne leur a pas fait commettre des crimes. Ce serait une grave erreur de croire que des fils ont empoisonné leur père, que des mères ont fait assassiner leurs maris, leurs enfants ; des frères massacrer leurs frères pour s'emparer de la succession et régner à leur place.

M. le bourgmestre aura pu ne pas croire à la véracité de l'histoire, frappé qu'il est des qualités éminentes qui distinguent aujourd'hui les souverains.

Les empereurs, les rois et les reines du siècle présent, sont infiniment plus vertueux que leur devanciers : Napoléon 1<sup>er</sup>, Nicolas, Frédéric, François-Joseph, Ferdinand ; Christine et sa digne fille ; Soulouque et Napoléon III, ne se sont-ils pas montrés dignes du prix Monthyon !

#### COUPS DE MARTEAUX.

Quelle différence il y a-t-il entre le Pape et Bonaparte ? — C'est qu'au moins celui qui gouverne à Rome est un chef spirituel.

Je n'aime pas les français, disait dernièrement une demoiselle, ils parlent trop, ils disent tout ce qu'ils pensent. — Ils sont bien corrigés depuis le deux décembre, disait une personne présente. — Mais que font-ils donc alors ? — Ils pensent tout ce qu'ils ne disent pas.

Vous croyez sans doute, que c'est pas peur que le gouvernement impose ce mutisme à la France. — Vous êtes ami lecteur dans une profonde erreur. — C'est tout bonnement pour ne pas faire mentir le proverbe « qui ne dit rien consent ».

Quelle différence y a-t-il entre certaine nation et le vin de Champagne ? — Aucune chez tous les deux l'écume est en haut.

#### BIENFAITS DE L'ORGANISATION SOCIALE.

Le 4 de ce mois, le nommé Van Gyseghem, journalier à Scheldewindeke, fut surpris par un domestique en flagrant délit de vol de pommes de terre dans le verger du sieur Van Caneghem, de cette commune. Il paya cher son larcin ; à la suite de coups de fouet, il fut transporté chez lui dans un état alarmant, et le 7 de ce mois, il mourait des suites des mauvais traitements dont il avait été l'objet.

Ce n'est pas la première fois qu'un malheureux paie de sa vie, le crime d'avoir faim et de se trouver dans l'alternative de voler quelques aliments ou de mourir de misère.

Un homme de 50 à 55 ans, offrant les apparences d'une profonde misère, et dont les manières dénotaient l'éducation et le savoir-vivre, se présentait le 31 juillet, au bureau de police de l'Hôtel-de-Ville, en disant qu'il venait de voler un foulard ; qu'au moment de chercher à s'en défaire le remords s'était emparé de lui, et que dénué de toute ressource, il avait pris le parti de se constituer prisonnier.

La spontanéité de cette déclaration, corroborée par le dépôt du foulard, ne permettant aucun doute sur la véracité du fait, l'étranger dut être mis en état d'arrestation.

Tout ce qu'on peut savoir de lui, c'est qu'il était originaire de l'île de Cuba, et qu'il avait été autrefois établi à la Guadeloupe. Quant à son nom, il refusa formellement de le faire connaître, et il fut impossible d'obtenir de lui aucune indication propre à révéler son identité.

Un calepin contenant quelques notes au crayon et à demi effacées, composait tout l'avoir de ce malheureux.

L'une de ces notes indiquait la résolution toute récente de mourir de faim et était ainsi conçue : le 28, quelques douleurs d'estomac. — Le 29, idem et le soir soif. — Le 30, douleurs et soifs violentes. — Le 31 la faim et la soif ont été plus fortes. Je n'ai pu leur résister.

Sur un fragment de journal, on lisait : « J'ai cru pouvoir mourir de faim. La nature a été plus puissante que ma volonté, 84 heures de jeûne suffirent pour me tirer de l'erreur..... ».

Depuis son arrestation, ce malheureux n'a pas cessé de montrer le plus grand calme et de rester dans son état de mutisme absolu sur tout ce qui peut contribuer à la découverte de son identité. De plus, il a refusé depuis vendredi, toute espèce d'alimentation, et paraît déterminé à chercher de nouveau la mort dans les horreurs de la faim et de la soif.

Il a comparu devant le tribunal de simple police sous la prévention de vagabondage. C'est en vain que le président a passé près d'une demi-heure à lutter contre son refus obstiné de se faire connaître, et à l'exhorter à mettre lui-même l'administration en position de lui venir en aide, s'il est vraiment digne de sympathie ; il a obstinément résisté à toutes les prières, comme à toutes les injonctions, et a déclaré que son nom, qui est celui d'une très honorable famille, ne serait jamais révélé par lui-même.

Condamné à cinq jours d'emprisonnement et être mis, à l'issue de sa peine, à la disposition du gouvernement, il n'a manifesté aucune impression. Son attitude, il faut le dire, ne manque en aucune circonstance de convenance et dignité.

#### NECROLOGIE.

Engène Sue est mort il y a quelques jours à Annecy, Ce fut un des écrivains les plus féconds de notre époque ; après avoir publié une série de romans de mœurs, il entreprit la peinture de la société sous la forme romantique ; il y mit à nu tous les vices de l'organisation.

Ses ouvrages qui obtinrent le plus de succès, furent : les *Mystères de Paris*, le *Juif-errant*, *Martin l'Enfant Trouvé* et les *Mystères du peuple* ; ce dernier ouvrage traçait le tableau du long martyrologe du prolétariat, et des tortures infligées par les conquérants de toutes les époques, depuis César jusqu'à nos jours.

Eugène Sue était libre-penseur ; sentant sa fin s'approcher, il dit à ses amis qui l'entouraient : « Je veux mourir comme j'ai vécu : en libre-penseur. »

C'est là son plus beau titre et ce qui doit faire honorer sa mémoire.

#### MARTYROLOGE DU TRAVAIL.

Un horrible accident est arrivé il y a quelques jours à la scierie de marbre de MM. Geill et C<sup>o</sup>, hors la porte de Bruxelles, à Gand. Un jeune ouvrier d'une quinzaine d'années, s'étant imprudemment approché d'un engrenage, a été littéralement broyé. On n'a plus trouvé que quelques lambeaux de chair ensanglantée. La tête était horriblement défigurée. La mère de la victime est dit-on dans un état désespéré.

Le citoyen François Masse, ouvrier houilleur, domicilié à la Hestre, âgé de 36 ans et travaillant au charbonnage en construction de Saint-Arthur, à Morlanwelz, est tombé accidentellement du couffat qui le remontait, dans le fond de la bure, d'une hauteur de 40 mètres environ. Le malheureux a eu la tête entièrement fracassée. Il laisse une veuve et quatre enfants en bas âge.

Mardi dernier, vers 5 heures de l'après midi, un accident malheureux est arrivé à l'usine de Grivegnée, à Liège. Un ouvrier dirigeant un petit chemin de fer à l'usage de l'établissement, des waggons chargés de minerais, est tombé et a eu les deux jambes brisées par les waggons. Il a été transporté à l'hôpital de Bavière dans un état désespéré.

Samedi, un accident est arrivé à la houillère de la Chartreuse, à Liège ; deux ouvriers, descendant dans la bure, sont tombés des échelles, à une certaine hauteur, et se sont très grièvement blessés.

On lit dans journaux de Londres :

Une terrible explosion a eu lieu vendredi dernier, vers une heure, à Ashton-Tyne, dans le puits n° 1 d'une mine de charbon appartenant à MM. J. Kenworthy et frère. Un certain nombre d'ouvriers qui travaillaient dans le puits n° 2, remontèrent lorsqu'ils entendirent le bruit de l'explosion.

Aussitôt que possible on descendit dans le puits n° 1, où on ne tarda pas à retrouver le mécanicien Elliot, respirant encore, mais grièvement brûlé. Samedi matin à 9 heures, on avait déjà retrouvé vingt-deux cadavres. Dimanche à quatre heures de l'après-midi, trente et un corps avaient été retirés.

Samedi dernier le fils d'un maçon d'Anvers, M. Krekels, travaillait au haut d'une maison du Marché-aux-Gants. Ayant attaché une corde et voulant la serrer, celle-ci se rompit et le malheureux fut précipité du haut de la maison sur le pavé. Heureusement sa chute fut amortie par un échafaudage qu'il rencontra en route, mais auquel il lui fut impossible de se raccrocher. On l'a relevé blessé très grièvement.

Le 7 août, vers huit heures du soir, une explosion du gaz hydrogène carbonné a fait écroulé la cheminée d'aérage d'une ancienne houillère, dite *Machine à feu d'Estenne*, à Jemmapes, sur une petite maison habitée, qui s'est effondrée sous les matériaux de la cheminée. Malheureusement, quatre personnes se trouvaient à l'intérieur de cette habitation. Deux d'entre elles, les nommées Victoire Letor, âgée de 53 ans, charbonnière, et Désirée Urbain, âgée de 13 ans, ont été tuées. Les deux autres, Alphonse Syte et Cantigneau François, ont reçu des blessures qui laissent peu d'espoir de les sauver.

## RÉSUMÉ POLITIQUE.

L'affaire du complot contre la vie de M. Bonaparte, qui a fait tant de bruit depuis deux mois vient d'avoir son dénouement devant la cour d'assises de la Seine, vendredi 7 août.

Après les proportions données à cette conspiration par les feuilles dévouées au pouvoir impérial, on devait s'attendre à voir mettre au grand jour quelque chose de formidable, quelque *machine infernale* terrible, que les conjurés auraient dirigé contre la personne de l'empereur ; mais les débats publics ont ramené l'affaire à des proportions bien minimes et ont

démontré que la gravité qu'on lui avait donnée au début n'existait pas.

Le procureur général, n'ayant pas des faits bien établis à mettre sous les yeux du jury, a lancé des invectives contre les révolutionnaires en général.

Les trois accusés présents ont été condamnés comme suit : Tibaldi à la peine de la déportation ; Grilli et Bartholotti à 15 ans de détention.

Montons au capitol pour remercier les Dieux ; la société, la civilisation et M. Bonaparte, viennent d'être sauvés une fois de plus par la providence et les agents de M. Pietri.

Disons, toutefois, que le coup est manqué pour le pouvoir décembriste ; et qu'il ne pourra pas prendre prétexte de cette affaire pour obtenir du gouvernement anglais, l'éloignement des proscrits qui ont trouvé un asile sur le sol de la Grande Bretagne.

L'alliance anglo-française vient d'être de nouveau menacée d'une rupture, à propos des élections qui ont eu lieu dans les principautés Danubiennes.

L'ambassadeur Français à Constantinople avait menacé de se retirer, si les élections n'étaient point annulées ; prétendant qu'elles n'étaient pas l'expression fidèle des sentiments qui animent les populations Moldo-Valaques, qui veulent avoir une direction unique, tandis que la politique anglaise, d'accord avec celle de l'Autriche veulent la séparation.

L'affaire menaçait de prendre une tournure sérieuse, mais dans une entrevue qui eu lieu à Osborne entre M. Bonaparte et la reine Victoria, les difficultés ont été aplanies, Lord Palmeston, répondant à une interpellation de M. Disraeli, a désavoué d'un bout à l'autre les prétentions de lord Redcliffe.

Il a ajouté qu'un malentendu s'était produit au sujet des électeurs et que dans quinze jours

on ferait de nouveau appel aux élections dans la Moldavie.

Le gouvernement français, ne peut pas souffrir que des élections soient faussées. Sa pudeur en est alarmée. Voilà le motif de ces protestations.

Jusqu'à présent on n'a pas de nouvelles récentes de l'insurrection dans l'Indoustan. La prise de Delhi qu'on avait d'abord annoncée a été démentie.

Dans tous les cas, les préparatifs de guerre se font sur une grande échelle et les départs de troupes ont commencé. Les représailles seront terribles, si les Anglais peuvent vaincre l'insurrection. voici ce que dit le *Times*.

« Quand le jour du *châtiment* sera venu, et il viendra, quand le roi pantin de Delhi aura été pris ou massacré ; quand les rues de sa capitale auront été *bourrées de cadavres*, quand chaque *baïonnette* anglaise sera *teinte de sang*, alors vous lirez l'épouvantable récit des cruautés qui dépasseront tout ce que l'histoire raconte de plus affreux sur le sac des cités conquises, et vous aurez la joie de voir que vos compatriotes assassinés ont été horriblement mais aussi pleinement *vengés*. »

Le gouvernement Sarde redouble de rigueur contre la presse. Il vient de faire saisir le supplément de *l'Italia del popolo* qui contenait un article de Mazzini sur la situation.

D'autres journaux le *Movimento*, et le *Cattolico*, ont été saisis également le même jour ; le gérant de ce dernier a été incarcéré.

Rien de nouveau à signaler en Espagne si ce n'est la disparition de plusieurs journaux forcés de succomber devant la nouvelle loi sur la presse.

L'éditeur responsable de la *Discussion* vient d'être condamné à l'amende de 10,000 réaux et aux dépens.

J.-F.-N. COULON, gerant responsable.

## BULLETIN

### DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE.

Le *Bulletin* paraît une fois par mois. — Tous les abonnements se paient d'avance en timbres-poste ou en un mandat sur la poste de Bloombury, Londres, au nom de M. L. Oborski, au bureau du journal.

#### PRIX DE L'ABONNEMENT :

Un an . . . . . 2 s. 0

Six mois . . . . . 1 s. 0

Un numéro . . . . . s. 2

Port et timbre en plus.

Toutes lettres et correspondances doivent être adressées au bureau du journal, 178 et 179, High Holborn à Londres, à M. A. Talandier. — Les manuscrits déposés ne seront pas rendus.

### AVIS INTÉRESSANT AUX TAILLEURS,

#### LE LION BELGE,

Journal des Modes de Bruxelles et de l'Étranger, Revue mensuelle des Tailleurs, Paraissant le premier de chaque mois, en français et flamand.

#### CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour un an avec Gravures non coloriées et patron découpé, par trimestre. fr. 4 60 c.

Avec Gravures coloriées. » 5 60 »

Avec un Patron découpé en grandeur naturelle chaque mois. en plus » 4 00 »

Chaque Patron pris à part envoyé franco » 0 60 »

Toute demande d'abonnement et de renseignement doit être adressée franco au bureau du journal rue du Tri, numéro 22, faubourg de Namur, à Bruxelles.

## CHAPEAUX

### IMPERMÉABLES CONTRE L'EAU ET LA TRANSPIRATION.

(SYSTÈME BREVETÉ.)

FABRIQUE A PARIS ET A BRUXELLES

## DE DUPONT, PÈRE ET FILS,

Seuls inventeurs du Chapeau imperméable.

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madeleine.

3, RUE DES ÉPÉRONNIERS, A BRUXELLES.

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madeleine.

### Prix-Courant : Chapeaux imperméables.

Soie de Lyon, garniture riche, 1<sup>re</sup> qualité. . . . . fr. 12  
Idem id. ordre 2<sup>e</sup>. . . . . id. fr. 10  
Idem id. id. 3<sup>e</sup>. . . . . id. fr. 8  
Idem id. id. 4<sup>e</sup>. . . . . id. fr. 6

Chapeaux de castor souple, toutes couleurs, pour homme. . . . . fr. 8  
Idem idem pour jeune homme. . . . . fr. 6  
Idem idem pour enfant. . . . . fr. 5

Assortiment de Casquettes, depuis 2 fr. 50 c. jusqu'à 5 fr.

### COMMERCE DE CHARBONS.

## B. Loriaux, Vervoorn et C<sup>ie</sup>,

14, rue N.-D. du Sommeil, 14,

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A BRUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et la modicité de ses prix.

On demande

des *Brunisseurs d'orfèvrerie*,  
Marché-aux-Herbes, 95, à Bruxelles.

### L'ASSOCIATION FRATERNELLE

DES

## OUVRIERS TAILLEURS

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,

Etablie à Londres, 25 Great Pulteney street  
Golden Square.

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

Brux., Typ. de la V<sup>e</sup> BEUGNIES, rue des Minimes, 41

# Le Prolétaire,

ABONNEMENT  
Payable d'avance pour Bruxelles.  
Un an 2 fr. 00  
Six mois 1 " 00  
Trois mois 50

Plus de Privilège.

Tout par le Travail.

Pour la province.  
Un an. 3 fr. 00  
Six mois 1 " 50  
Trois mois 80

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

LE JOURNAL  
est expédié franco  
Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. F. N. COULON, rue de Namur, 17.

Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

MM. les abonnés de la province  
peuvent en envoyer  
le montant en timbres postés.

On s'abonne à Londres à l'association fraternelle des ouvriers tailleurs, 25 Great Pulteney street, Golden square.

Bruxelles, 7 septembre 1857.

## BOURGEOIS ET PROLÉTAIRES.

2<sup>e</sup> ARTICLE.

Nous avons indiqué sommairement, dans notre premier article, les tendances diverses et la différence radicale qui existent dans le but que poursuivent les *républicains-bourgeois* et les *républicains-prolétaires*.

Les premiers, tout en luttant contre le despotisme, ne veulent cependant pas la destruction du principe d'autorité; ils n'aspirent, au contraire, qu'au moment où le pouvoir tombant des mains des tyrans du jour, ils pourront s'en emparer et gouverner à leur tour au moyen de la délégation des pouvoirs.

Avec la prétention qu'ils ont de posséder exclusivement la science et les lumières nécessaires pour régénérer la société, ils en arrivent fatalement à ce point: de considérer le prolétaire comme un être inférieur incapable de rien entreprendre de grand, et comme n'ayant pas les capacités voulues pour s'occuper directement de la chose publique et diriger la révolution.

De là vient le dédain qu'ils affectent, la haine même qu'ils portent à quiconque veut marcher en dehors du cercle restreint qu'ils ont tracé; c'est pourquoi ils contestent aux prolétaires le droit d'initiative en matière révolutionnaire.

Tout en faisant sonner bien haut leur respect pour la souveraineté du peuple ils veulent, comme par le passé, que le peuple reste sous leur tutelle et qu'il ne puisse faire un pas sans leur autorisation.

Il faut, disent-ils, pour marcher sûrement, procéder méthodiquement et par voie de gradation, — la tradition le veut ainsi:

Eh! qu'oi, les peuples ne briseraient leurs fers que pour se livrer à de nouveaux maîtres auxquels ils devraient s'en rapporter et accepter les conditions qu'ils leur plairaient de faire?

Non, le prolétaire du XIX<sup>e</sup> siècle n'est plus comme le serf d'avant 89; sa confiance a trop souvent été trahie par ceux qui prétendaient le sauver; désormais il doit et il veut travailler lui-même à son émancipation.

D'ailleurs, pour peu que l'on étudie la question révolutionnaire, on est convaincu qu'il faut un effort suprême pour que les peuples puissent briser les mailles du réseau dans lequel

l'habileté des maîtres passés et présents les ont enlacés.

Quels sont donc les hommes capables de faire cette besogne, si tous les intéressés n'y concourent pas?

Qui donc pourrait procéder à la *liquidation sociale* et mettre un terme à l'exploitation dont il est victime, si ce n'est le peuple travailleur?

Et ce formidable problème de l'organisation du travail! qui donc est assez puissant pour le résoudre, si ceux qui créent, par le travail, la richesse et l'abondance ne s'en occupent pas?

Croit-on, en admettant même que les *républicains bourgeois*, ne fassent mûs par aucune arrière pensée d'ambition personnelle, ce qui n'est pas cependant, ils soient de taille à opérer cette transformation sociale en faisant de l'autorité?

Non. mille fois non, il faut des idées plus larges que celles qui ont germé dans leur cerveau rabougri; ils ne comprennent pas les aspirations des prolétaires vers des horizons plus larges et ne sentent pas le besoin de jouir de la liberté qui s'est emparé d'eux, depuis qu'ils ont conscience de leur valeur et de leur dignité.

(A continuer.)

Nous recevons la lettre suivante qui nous est adressée par un membre de la société d'*Affranchissement*. — Les réflexions qu'elle contient méritent, à tous égards, de fixer l'attention de nos lecteurs.

Bruxelles, 30 août 1857.

Citoyen rédacteur,

Je lis dans votre dernier numéro qu'une seconde association pour l'enterrement civil des citoyens morts en libres penseurs, vient de se former à Bruxelles.

A coup sûr, cela doit réjouir tous les adversaires de la domination cléricale; mais j'avoue franchement, citoyen, qu'à mon avis, un tout autre sentiment a guidé les fondateurs de cette société, dont le *Drapeau* a publié le quasi-programme.

Ce majestueux silence à l'égard de la société-mère, cette revendication pompeuse à l'initiative, aux premiers résultats, à l'application des principes laissés jusqu'aujourd'hui à l'état de théorie, me paraissent d'un esprit étroit, petit, mesquin et un mauvais procédé envers la société d'*Affranchissement*, dont ces messieurs ne pouvaient pas ignorer l'existence.

Serait-ce que les opinions professées par beaucoup de membres fondateurs de la première

société, ne conviennent pas à certains gens et qu'ils voudraient en finir avec les hommes du sabot et du gros soulier et les enterrer?

Ou plutôt, ces messieurs pousseront-ils l'amour-propre jusqu'à dénier aux autres toute idée initiatrice et prendre pour devise cette maxime: « Rien n'est bon que par nous?... »

S'il ne s'agissait que de faire ressortir tout ce qu'il y a de puéril dans cette façon de procéder, je ne m'en serais pas occupé; mais lorsque je vois les personnalités se poser au-dessus des principes qu'elles méconnaissent, je crois qu'il est utile de les signaler.

Voilà, citoyen, les réflexions qui m'ont été suggérées par la lecture du dernier numéro du *Prolétaire*, et que je soumetts à l'appréciation de vos lecteurs.

Cette manière de voir est toute personnelle; vous pouvez envisager les choses sous un tout autre jour; aussi, je ne vous en rends pas solidaire, car je ne veux pas faire supporter par un autre la responsabilité de mes actes.

Agréez mes salutations fraternelles,

J. VAN EYDE.

## LES HOMMES D'ORDRE.

Ce que l'on nomme vulgairement l'ORDRE, est représenté en première ligne chez tous les peuples de l'Europe, par deux espèces d'individus: *Les prêtres et les rois!*

Sans eux, point de salut possible! Pourquoi ne payerait-on pas largement de pareils services? Ils sont la source de toute prospérité; ils maintiennent, ils rétablissent l'ordre! Mais aussi à quel prix? me dit-on. Quels flots de sang n'a-t-on pas versés en son nom? Les persécutions les plus cruelles, les tueries sans nombre, les massacres épouvantables sont enregistrés dans l'histoire et toujours au nom de l'ordre menacé!

Bah! Balivernes que tout ça.

Lorsque Charles IX, d'exécrable mémoire, comme disent certains écrivains malveillants, tira sur son peuple, et que les moines ses sicaires firent assassiner en une nuit 30,000 Français, leurs concitoyens, c'était apparemment par un accès d'amour pour la France. Bien sot est celui qui ne peut apprécier ce grand acte et ses bons résultats! D'ailleurs, le pape lui-même, et l'on sait qu'il est infailible, ne l'a-t-il pas approuvé, ratifié, sanctifié?

Henri VIII, roi d'Angleterre, quoi qu'il fut protestant, peut-être cité comme modèle des maris. Il rétablissait l'ordre dans son ménage en faisant couper la tête à sa femme!

Comme il avait horreur du veuvage, il en épousait une autre; et lorsque la nouvelle mé-

nagère manquait au plus petit des devoirs que lui imposait ce *grand roi*; il avait de nouveau recours au bourreau. Le moyen était dur, mais il était expéditif. C'est ici le cas de dire avec certain haut fonctionnaire, que : « Les *vertus des grands* réagissent puissamment sur les masses. Et cependant où irons-nous prendre de bons exemples, si ce n'est dans les familles des princes auxquels est confié le gouvernement des peuples. »

Bon nombre de rois (on peut en citer beaucoup dans cette longue liste d'illustres souverains qui sont encore aujourd'hui l'objet de la vénération des preux chevaliers de la légitimité française), ont bien parfois, les uns, fait poignarder leur frère, les autres empoisonner leur femme, fait assassiner leurs parents, persécuter la nation et élevé des bûchers pour ceux qui avaient le malheur de leur déplaire, mais n'était-ce pas de véritables bienfaits !

Il n'y a que les morts qui ne reviennent plus.

Donc plus de mécontents, plus de disputes. L'ordre est rétabli.

On reproche à Napoléon I<sup>er</sup>. d'avoir porté le fléau de la guerre par toutes les contrées, d'avoir détruit des cités entières; bref, d'avoir ravagé l'Europe d'un bout à l'autre et d'être cause que plusieurs millions d'hommes ont mordu la poussière. Ça se comprend facilement; il pouvait se passer ce petit plaisir; n'avait-il pas rétabli l'ordre ?

On vole, on pille, on trahit ses serments, on fait s'entretuer un demi million pour se donner ensuite la fantaisie de prendre une forteresse; et pour avoir l'agrément de pouvoir reproduire ce siège meurtrier en feu d'artifice; pourvu que ce soit au nom de l'ordre, rien n'est plus louable !

Quelquefois les rois et leurs gouvernements se querellent entre eux, retirent leurs ambassadeurs, se menacent, jettent la crainte partout et arrêtent le travail; ce n'est pas là du désordre, détrompez-vous. Il y a des mots qui expliquent fort bien ces situations ! cela s'appelle : *difficultés, complications, conflits*. Il y a de plus un verbe très-concis pour en exprimer la solution. *Applanir*.

Les prêtres et les rois sont parfois un peu turbulents; mais que voulez-vous, c'est dans la nature des choses, cela fait partie du métier; cela leur est bien permis, puisqu'ils représentent L'ORDRE.

Il n'y a que le peuple auquel ces petits agréments sont défendus. Demande-t-il du pain ? *Désordre*. — Réclame-t-il certains droits ? *Anarchie*. — S'occupe-t-il de ses intérêts ? *Utopie, terreur, guillotine*, à choisir !

Arrière manants ! et que l'on se taise. Monsieur le curé, ne vous a-t-il pas dit : que la résignation élève l'homme jusqu'au ciel. Que vous faut-il de plus.

- Vous nous faites Seigneur,
- En nous croquant beaucoup d'honneur. •

## UN MOT SUR LA POLITIQUE INTÉRIEURE.

Décidément le pouvoir se lance en avant dans la voie rétrograde et veut tenter l'assaut des libertés dont on a encore l'exercice en Belgique.

L'arrêté royal qui annule la décision du conseil communal de Gand, qui avait formulé un blâme contre l'intervention de la force armée sans réquisition formelle de l'autorité communale, lors des affaires du mois de mai dernier, dénote de la part du gouvernement, l'intention bien arrêtée d'inaugurer un système de compression.

D'un autre côté on suscite des tracasseries à la presse et les agents judiciaires ont entrepris une campagne contre la liberté d'écrire.

Après l'*Avenir d'Anvers*, le *Courrier de Verviers*, aura à répondre devant le jury d'avoir calomnié les *bons gendarmes* le *Courrier de Verviers* n'était que l'écho de l'indignation générale, qu'avait soulevé la conduite de ces derniers, en chargeant et renversant des passants inoffensifs.

Le commissaire de police de St-Josse-ten-Noode, lui, trouve que c'est un délit de distribuer des imprimés, traduit devant le tribunal de simple police, l'imprimeur assez osé, pour prétendre que les écrits sortant de ses presses sont, fait pour être lus et qu'en conséquence le droit de distribution est inhérent à la liberté d'écrire.

On incrimine, sous prétexte d'*attentat à la morale*, des chansons où l'on démontre l'existence si douce et si remplie de charmes de *nos pauvres prélats*, etc., etc.

C'est cependant le pays le plus libre du continent !

Et l'on est en train d'élever une colonne sur laquelle seront inscrites toutes les libertés, qui font la *gloire de la Belgique* !!!

Elle en verra de drôles la colonne, avant son achèvement !

## QUE DE MISÈRES !

Le plaidoyer le plus éloquent serait bien pâle à côté d'un fait qui s'est passé récemment dans l'opulente cité Liégeoise.

Voici ce que nous trouvons dans un journal :

« Hier matin, vers 5 heures, les habitants d'une maison, rue Surllet, au quartier d'Outre Meuse, à Liège, entendant depuis longtemps des cris d'un enfant sortir de la chambre d'un des locataires; sans qu'on y remarquât la présence d'une grande personne, ont requis l'assistance d'un agent de police habitant la localité pour pénétrer dans l'intérieur de la pièce. Là un spectacle touchant et douloureux tout à la fois est venu frapper leurs regards : sur le lit se trouvait étendue une jeune femme ne donnant plus signe de vie, et à laquelle un enfant de quelques mois prenait encore la sein; deux autres enfants de trois et de quatre ans secouaient leur mère et poussaient les cris déchirants qui avaient été entendus par les voisins. M. le docteur Trillet a prodigué, mais inutilement, tous les soins de l'art à cette malheureuse, dont le mari est à l'hôpital dangereusement malade.

Les enfants ont été recueillis provisoirement par des voisins. »

Lorsque de telles misères existent au sein de nos grandes villes que, les discours officiels nous représentent comme étant dans un état florissant et prospère, n'est on pas fondé à dire à ceux qui parlent de bien-être répandu sur les populations : vous mentez sciemment ! Car pas un jour ne passe sans qu'un fait nouveau ne vienne condamner l'ordre social actuel !

Catholiques et libéraux, qui parlez à tout bout de champ des soulagements apportés aux misères par la *philantropie* et la *charité*, vos aumônes ne sont que de vains palliatifs qui ne produisent aucun effet et ne tendent qu'à perpétuer la misère et le paupérisme.

Heureux de la terre, les quelques miettes jetées par vous dans le gouffre toujours béant de la misère, vous n'en faites le sacrifice qu'afin de conserver votre domination et en vue de maintenir des privilèges à l'abri desquels vous vivez aux dépens du travailleur.

Du jour où tomberont vos odieux privilèges et où le travail ne sera plus à la merci de l'exploitateur et du capital; du jour où le prolétaire aura pris en main le gouvernail pour fonder une société basée sur le travail et la liberté, le spectacle navrant d'un enfant cherchant à s'alaiter au sein tari de sa mère, morte d'inanition, aura disparu à jamais !

## LES MORALISTES.

« La soif de l'or, disent gravement les moralistes, engendre chez les hommes tous les vices et tous les crimes, depuis le vol jusqu'à l'assassinat. Que de maux cette passion infernale n'a-t-elle pas déversé sur l'humanité ? L'ambition et le fanatisme, peuvent aussi être rangés parmi les causes des plus grands désordres de la société actuelle. »

Mais vous, ô moraliste qui constatez avec tant de vérité les misères humaines et qui en connaissez si bien la source, pourquoi vous évertuez-vous à en combattre les effets, sans vouloir atteindre la cause. Pourquoi vous contentez de prêcher la résignation au malade sans vouloir cautériser le cancer qui le ronge.

Les socialistes disent : La soif de l'or ne s'éteindra qu'avec la suppression des privilèges capitalistes.

L'ambition ne finira qu'avec l'abolition du pouvoir, de la domination.

Le fanatisme ne cessera ses ravages que lorsque le peuple se sera affranchi du joug clérical.

Et ils sont logiques au moins.

A quoi servent donc toutes les lamentations, toutes les jérémiades des moralistes, s'ils préfèrent laisser aggraver le mal plutôt que de tenter la guérison ?

C'est une absurdité; si ce n'est pas un crime !

## DE GRANDES VÉRITÉS.

Depuis la présentation du projet de loi sur la charité, catholiques et libéraux, animés par l'ardeur de la lutte, emportés par la colère, se sont dit mutuellement de singulières vérités.

En voici qui retombent en plein visage sur ceux qui les disent, et que nous trouvons dans l'une de ces innombrables brochures de cource cléricale, intitulée : *Une lanterne pour chercher le soleil en plein midi, par un ancien allumeur de réverbères*.

La scène se passe dans un cabaret, où un docteur est en train de cathéchiser plusieurs ouvriers.

Le docteur. — Je leur dirais (aux libéraux) : Et vous, Messieurs, qui vous trouvez à l'étroit dans vos superbes palais, avec une femme, deux enfants, peut-être, et deux ou trois domestiques; vous qui n'avez, hélas ! pour tant de monde, que deux cent mille frs. de rente à dépenser. *Quel bien mangez-vous ?* Répondez. *Est-ce le fruit de votre travail ! Mais votre pain, votre luxe, vos jouissances, ne sont-ils pas le produit des fatigues du peuple; uniquement la sueur de l'ouvrier ?* Messieurs, prenez-y garde; puisque vous avez fait naître chez le peuple l'appétit du pain des pauvres, chez les religieux, il pourrait bien encore en avoir faim, et souhaiter quelque chose de mieux.

C'est parfait, monsieur le docteur, mais le zèle pour les intérêts de la cause cléricale vous emporte trop loin; il n'y a pas que les libéraux qui jouissent de deux cent mille francs de revenu; et plus d'un catholique fervent, en a autant à sa disposition; et qui sont, comme vous le dites fort bien, le « produit des fatigues du peuple. »

Et qui donc, brave docteur, nourrit et entretient un clergé et toute une armée de moines fainéants et parasites ? Qui donc fournit au luxe insolent et procure toutes les jouissances à ces évêques, menant une existence de sybarites si ce n'est « la sueur de l'ouvrier. »

Vous nous parlez du « bien des pauvres, » commencez par ne plus le leur ravir; et ils se passeront tout aussi bien de vos distributions d'aumônes que de vos prières et de vos indulgences.

Puisque vous trouvez que le peuple est indignement exploité, donnez donc l'exemple et

dépouillez-vous de ces biens dont vous prêchez aux autres l'abandon.

Vous avez beau vous renvoyer la balle et traiter vos adversaires d'exploiteurs; la vérité vraie, est que le prolétaire est tout autant exploité par les catholiques que par les libéraux, et que la plus large part des produits de son travail est dévorée par ceux qui n'ont jamais rien fait.

### UNE EXCELLENTE MESURE.

Le collège échevinal de la ville de Bruxelles vient d'afficher l'arrêté suivant :

Art. 1<sup>er</sup>. A partir du 2 septembre et pendant toute la durée du mois, il sera débité de l'eau sur la voie publique, à raison de 2 centimes la voie (deux seaux mesurant ensemble de 24 à 28 litres.)

Art. 2. La vente se fera à 8 heures du matin, dans la 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> sections, respectivement au Petit-Sablon, rue des Tanneurs, près de la rue des Capucins, rue du Rempart-des-Moines, près du Nouveau-Marché-aux-Grains, et rue de Laeken, vis-à-vis de la rue du Pont-Neuf.

Elle se fera à 8 heures et demie, dans les 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> sections, respectivement rue du Grand-Hospice, près du corps de garde, au carrefour de la rue Notre-Dame-aux-Neiges, Marché-aux-Bois et Grande rue au Beurre, près du Marché-aux-Herbes.

Art. 3. Le paiement devra se faire par net appoint, personne ne pouvant exiger des réposés l'échange de monnaies.

Art. 4. Les dispositions qui précèdent, seront portées à la connaissance du public par voie d'affiche et par le crieur public.

Voilà comment nos édiles prennent à cœur les intérêts de leurs administrés.

Une sécheresse innacoutumée à lieu depuis trois mois et le manque d'eau se fait plus vivement sentir dans certains quartiers de la capitale, que, plusieurs pompes qui les alimentaient ont été supprimées dans le but de forcer les propriétaires à s'abonner à la nouvelle distribution des eaux du réservoir d'Ixelles.

Et bien ! dans ce moment de disette, le conseil échevinal saisit l'occasion de frapper la classe ouvrière d'une nouvelle contribution en lui faisant payer deux centimes pour une voie d'eau.

Comment qualifier une mesure semblable ? Et n'est-ce pas le cas de répéter que l'administration communale n'a nul souci des besoins de la population ?

Dernièrement on dépensait 60,000 francs en fêtes, aujourd'hui on rançonne les malheureux qui ont besoin de se procurer un peu d'eau !

### CHRONIQUE JUDICIAIRE.

Le tribunal correctionnel de Mons, s'est occupé de l'affaire des troubles de Jemmapes. De nombreuses condamnations ont été prononcées à l'audience de lundi 31 août.

Voici un échantillon des procédés que la police emploie envers ceux qui sont dans ses griffes, et que les débats ont mis au jour.

« Je n'ai pas reconnu l'homme qui a frappé, a dit à l'audience le commissaire de police, mais lorsqu'on a amené Renard au corps de garde, j'ai dit : Voilà l'homme qui a tout brisé chez les frères, et le secouant rudement par sa barbe, je lui dis en l'apostrophant : SI JE POUVAIS FAIRE A MA MODE, JE VOUS TUERAI. »

Ce commissaire de police mérite d'être décoré. — Nous ne désespérons pas de voir la poitrine de cet honorable fonctionnaire ornée du signe de l'honneur !!!

Presque tous les accusés ont été condamnés. — Voici leurs noms :

Augustin demoulin, à 6 mois d'emprisonnement; Benoît Duez, à un an; Pierre Druart, à 6 mois; Lucien

Lhoir, à un an; Louis Membré, à 2 ans; Justin Meyer, à 2 ans; Gustave Renard, à 2 ans; François Adam, à 3 mois; Emmanuel Carlier, à 1 mois; Jean-Baptiste Caudron, à 3 mois; Théodore Caudron, à 6 mois; Charles Clovis, à 6 mois; Narcisse Delievre, à 6 mois; Joseph Dutrieux, à 6 mois; Prosper Gevert, à 6 mois; Eugène Goffinet, à 6 mois; Philibert Grart, à 6 mois; Léon Houssez, à 6 mois; Albert Lambert, à 6 mois; Jules-Antoine Laurent, à 6 mois; Jules-Remi Lefabvre, à 6 mois (par défaut); Jean-François Michel, à 6 mois; Philippe Pareil, à 6 mois; Jean Baptiste Bandart, à 6 mois (par défaut); François Leureux, à 3 mois; Théophile Monnet, à 1 mois.

Demoulin, Duez, Druart, Lhoir, Membré et Renard sont, en outre, condamnés chacun à 700 francs d'amende et chacun à un trentième des frais, du chef de bris de clôture, lesdites amendes et frais recouvrables solidairement et par corps.

Tous les autres sont également condamnés chacun et solidairement à un trentième des frais, sauf Carlier, Toussaint, Baudart, Lheureux et Monnet, chacun au trentième desdits frais sans solidarité.

### FAITS MILITAIRES.

On lit dans *l'Avenir d'Anvers* :

« En parlant hier, sous toute réserve, des scènes fâcheuses qui ont eu lieu à Gand, dimanche, nous avons reproduit, ainsi que le prouve du reste l'article publié sur la même affaire par un autre journal de cette ville, la version la plus modérée de ces scènes qui circulait dans le public. Cette version, quoique les faits accomplis restent encore assez graves, était fort heureusement elle-même très exagérée.

« Voici une relation exacte de ce qui s'est passé : M. Pulinckx et quelques-uns de ses amis s'étaient rendus à Gand; il se promenaient sur la Place d'Armes lorsque M. Paulis, en compagnie de deux messieurs en bourgeois, survint; l'officier se mit à regarder Pulinckx avec ironie, à le montrer du doigt et à lui faire des signes outrageants; à un tour de promenade il se croisa avec son adversaire et demanda à Pulinckx en ricanant : *Est-ce que le crachat est déjà lavé!* ce dernier riposta, sur le même ton, par cette question : *Et votre blessure est-elle guérie?* Ces scènes avaient été remarquées et un assez grand concours de monde suivait déjà ces messieurs.

« Un peu plus tard, M. Pulinckx, en passant devant le *Café des Arcades*, fut de nouveau apostrophé par Paulus, qui était assis à une table et qui lui cria : *Vous n'oserez pas venir ici prendre un verre.* — *Laissez-moi tranquille, je n'ai rien de commun avec vous,* riposta Pulinckx, et la querelle s'engagea très-vive : les mots de lâche, de poltron, de canaille, furent prononcés, des personnes s'interposèrent et M. Pulinckx fut entraîné par des amis. Cependant la querelle continua entre d'autres personnes et M. Paulis : un habitant de Gand prit ce dernier par la poitrine et il fallut les séparer; la police même intervint.

« Cependant un major d'artillerie, survenu au milieu de la scène, à fait valoir son autorité auprès de M. Paulis; le supérieur a pris le sous-lieutenant par le bras et l'a entraîné loin du lieu du désordre. Plus de trois cents personnes s'étaient groupées autour des deux adversaires : il serait impossible de dire l'exaspération que ces faits ont produits.

### MARTYROLOGE DU TRAVAIL.

Lundi 17 août, une voûte de la prison en construction à Louvain s'est affaissée, et a tué un ouvrier. C'est le second accident de même nature que l'on enregistre; une responsabilité réelle contre l'entrepreneur s'en suivra assurément.

— Un grave accident est arrivé à l'établissement de Seraing. Un garçon de 16 à 17 ans, s'est fait prendre à un arbre montant du manège d'un atelier. Ce malheureux avait déjà fait plusieurs tours lorsqu'on est parvenu à le retirer; il a une jambe et un bras cassés et plusieurs blessures sur le corps. On désespère de sauver ses jours.

— On écrit de Serville (Namur), le 24 août :

Un accident bien déplorable vient de jeter la désolation dans une famille de cette commune. Un jeune homme, le citoyen Désiré Himet, âgé de 18 ans, ouvrir manœuvre, travaillant à un bâtiment en construction à Ermeton-sur-Meuse, est tombé de l'échafaudage et s'est fendu la tête. Il a été relevé ne donnant aucun signe de vie.

— Un triste accident est arrivé ces jours derniers à Verviers, rue Xhavée. Deux ouvriers occupés à nettoyer un ancien puits y ont péri asphyxiés.

— Le citoyen Joseph Hainaut, chef porion au charbonnage du grand Mambourg (Pays de Liège), à Montigny-sur-Sambre, est tombé par imprudence dans le fond de la bure de la fosse n° 3, où il travaillait. La mort a été immédiate.

### Travail et Salaire.

I.

On a dit à l'esclave à la glèbe attaché :  
« Reprends et ton nom d'homme et tes droits sur la terre.  
• Au joug qui te courbait désormais arraché,  
• Sois libre en travaillant : la nature est la mère ;  
• Elle livre ses dons mais n'en fait pas marché. »  
Et l'esclave à l'instant a vu tomber ses chaînes,  
Et, levant vers le ciel un front dont la pâleur  
Disait tout ce que l'âme avait souffert de peines,  
Un front où sous la ride on lisait le malheur;  
Sentant battre le sang librement dans ses veines,  
L'esclave, confiant, osa croire au bonheur.  
Par lui, l'ère nouvelle enfin allait paraître!  
L'esclavage détruit, le jour venait de naître  
Où du travail devait sortir la liberté!  
Demain, il allait donc, sans fouet et sans maître,  
Travailler au grand jour et pour l'humanité!  
Le temps était passé des fers et des esclaves!  
L'homme allait vivre enfin heureux et sans entraves!

II.

Oui, l'esclavage était pour jamais aboli.  
Trop longtemps méconnu, trop longtemps avili,  
Libre enfin, l'ouvrier se possédait lui-même.  
Mais rien n'était changé quant au fond du problème.  
L'esclave n'était plus; mais le maître restait.  
Il frappait autrefois; maintenant, — il payerait  
Bon père, à l'atelier fournissant de l'ouvrage,  
On le verrait, de tous stimulant le courage,  
Pour tant de travail fait, donner tant, — toutefois  
Il se réserverait tant pour dicter ses lois.  
De tous il réglerait les goûts et l'existence,  
Et se ménagerait pour lui seul l'opulence,  
Car comment au travail forcer le genre humain,  
Si on en l'affrayant, disait-il, de la faim ?

III.

Le maître fixa donc à son gré le salaire,  
Dont le taux pour limite eut le strict nécessaire.  
Que du pauvre ouvrier la famille augmentât,  
Que le pain devint rare et de prix s'élevât,  
Que l'hiver se fit rude et les besoins grandissent,  
Que de privations les familles périssent,  
Il n'en prit nul souci... Point n'était-ce un bienfait  
Que l'ouvrier fût libre et le salaire fait ?  
« De la chose établie à quoi bon changer l'ordre ?  
• Toute règle fait loi : Gardons-nous d'en démordre !  
• On est maître, que diable ! et quant au travailleur,  
• Tel qu'il est, le travail doit faire son bonheur.  
• Ici-bas, après tout, chacun fait son affaire,  
• Et quand on veut, très-bien l'on vit dans la misère ;  
• Lorsque de le manger on s'est fait un devoir,  
• C'est un mets délicat qu'un morceau de pain noir. »

IV.

Et courbé sur le sol, du lever de l'aurore  
Jusqu'au soir, dans les champs que le soleil dévore,  
On voit le laboureur menacé par la faim,  
Produire et récolter pour le riche inhumain ;  
Et l'on entend râler, plus haut que les machines,  
Tout un peuple entassé dans ces vastes usines  
Qui font de vos cités l'orgueil et la splendeur  
Mais qui sont le tombeau, riches ! du travailleur.

V.

Mes frères, l'ouvrier, grâce au généreux maître,  
Qui, par humanité, lui donne tant au mètre,  
Savez-vous bien au juste aujourd'hui, ce qu'il est ?  
Comparons! Il le faut. — Voyez-vous ce mulet  
A qui, tout jeune encor, on ravit la lumière,  
Qu'on attache, tout jeune, à cette lourde pierre  
Que, dans un cercle étroit, il fait tourner sans fin ?  
Sauf les coups, l'ouvrier à le même destin.  
Mais que dis-je ? Non ! non ! Je me trompe, mes frères,  
Car si, pour le mulet, on juge nécessaires  
Les grands coups de bâton, on sait aussi fort bien  
Que, sans être nourri, le mulet ne fait rien.  
— La brute a sa pitance en raison de la somme  
Qu'elle coûte, tandis qu'on a pour rien un homme.

Mais je cesse... J'entends au fond de votre cœur,  
O mes frères ! gronder votre sang en fureur...  
Je cesse, car je vois passer dans vos prunelles,  
Sous vos sourcils froncés, les sombres étincelles  
D'un feu qu'il faut savoir si bien garder du vent,  
Qu'à combattre ce feu le monde est impuissant,  
Et que tout serait dit le jour où sur la terre  
Il tomberait, ce feu, bondissant de colère.

## RÉSUMÉ POLITIQUE.

Jamais pouvoir n'a osé et abusé de la réclame, du *puff*, autant que le gouvernement impérial; il ne laisse échapper aucune occasion de faire sonner bien haut les grandes mesures dues à l'initiative et les bienfaits répandus sur les populations française, par la *munificence* du grand homme qui règne sur la France.

Les avances, les flatteries à l'égard du peuple ne tarissent pas; et cependant, écoutez le cri de détresse jeté, lors de l'inauguration de l'asile de Vincennes, par l'ex-défenseur du droit au travail, M. Billaud, actuellement ministre de Sa Majesté Napoléon III :

« Bien des gens sensés, a-t-dit, faisant allusion à une circonstance politique récente, ont dit que tant de bontés n'avaient été payées que d'ingratitude. »

Croient ils donc, ces gens-là que l'origine de leur pouvoir puisse s'effacer de la mémoire et que les journées de Décembre 51 et leurs suites soient oubliées ?

M. Bonaparte à beau faire, il ne sera jamais acclamé que par ses *soudards* ses préfets, ses mouchards et toute la meute des fonctionnaires qui ont attaché leur fortune à son char; la nation ne supporte qu'impatiemment son despotisme et n'aspire qu'au moment d'en être délivrée.

Le procès d'Oran, a mis à nu tout l'odieux du régime militaire qui pèse sur les populations de l'Algérie, auxquelles on vient apporter la civilisation !

On a vu comment on traite les indigènes, sur lesquels un officier s'arroge le droit de vie et de mort, prononce des amendes et des confiscations sans que les malheureux qui sont victimes de ces spoliations osent se plaindre.

Le capitaine Doineau, principal accusé dans le meurtre de l'Agah-ben-Abdallah et de ses compagnons de voyage, a montré un cynisme inouï dans les réponses faites au président,

sur les interpellations de ce dernier, tant au sujet des exécutions faites par ses ordres que relativement aux razzias opérées.

Et qu'on ne croie pas que ce sont des faits complètement isolés; voici ce qui s'est passé récemment et qui est rapportés par le correspondant du journal *Le Droit*, qui avait été envoyé à Oran, pour faire le compte-rendu du procès :

..... En revenant de Tlemcen, nous voyagions avec M. le capitaine Charles de Montauban, fils du général. Il nous arriva une aventure qui peut aider à faire comprendre l'influence que ce procès est destiné à avoir en pays arabe. Arrivés au Rio-Salado, nous décidâmes tous de descendre de voiture pour faciliter le passage de celle-ci à travers la rivière.

Comme nous cherchions à la traverser en un endroit où nous ne devions avoir de l'eau que jusqu'à mi-jambes, nous fûmes amenés à prendre terre sur l'autre rive en un endroit formant un petit champ de pastèques protégé par quelques broussailles. Des Arabes, qui de loin observaient, accourent vers nous, poussant de grands cris et nous adressant des menaces. Convaincu de ne causer aucun dommage aux pastèques, nous ne crûmes pas devoir tenir compte de leurs clameurs, et nous continuâmes notre chemin pour rejoindre la malle-poste, qui avait réussi à traverser le Rio.

L'un de ces Arabes, plus ardent que les autres, s'approchait toujours davantage de nous sans se laisser intimider par les épauettes et les décorations de M. de Montauban. Celui-ci comprenait seul la langue arabe. Après avoir montré assez de patience, il saisit le fouet du postillon et en donna à notre Arabe à travers la figure. Celui-ci fit une velléité de résistance, et reçut du manche du fouet un second coup violent à travers le visage.

Voilà le régime tutélaire et éminemment civilisateur, que les conquérants, quels qu'ils soient ont toujours imposés aux peuples conquis !

— Les affaires de l'Inde prennent de l'extension et l'insurrection se propage.

La *Gazette d'Ausbourg* publie une lettre de Calcutta qui présente un vif intérêt. D'après cette correspondance, la révolte des *cipayes* se rattachait à un vaste plan d'insurrection popu-

laire, combiné dans le but de rétablir la puissance mahométane dans l'Inde. Ce projet aurait triomphé sans la précipitation du 21<sup>e</sup> régiment indigène. La révolution devait éclater à Calcutta, et non à Delhi. Le 2<sup>e</sup> régiment de grenadiers devait occuper le fort de la première de ces villes. La même chose devait se passer à Barracpore et à Dumdum. Tous les navires devaient être coulés pour empêcher les Européens de prendre la fuite. Les vétérans indigènes, formant la garde du corps du gouvernement général, étaient désignés pour assassiner tous les fonctionnaires. Les Mahométans du Bazar étaient chargés de détruire le chemin de fer et le télégraphe.

Le gouvernement seul, d'après la même lettre, est à blâmer pour ce qui est advenu. Lord Dalhousie avait jeté les premières bases de ce qui arrive, et lord Canning, depuis son entrée au pouvoir, n'a jamais daigné écouter un conseil. Ainsi, dès le mois de novembre dernier, le vieux Gholab-Sing, à qui les Anglais devaient de grands services, lui a écrit pour l'informer de la conspiration. Il n'a pas même reçu de réponse. Un négociant anglais de Cawn-pore, H. Hamilton, qui possédait la confiance des indigènes, avait reçu, depuis six mois, avis de renvoyer sa famille, et il suivit ce conseil.

L'Inde échappera aux Anglais, comme l'Algérie finira par être délivrée du joug des Français.

— Une lutte des plus graves et des plus sérieuses a eu lieu à Padoue, le 24 août, entre les autrichiens et les étudiants à la suite d'une insulte faite par un officier allemand à une dame qui se trouvait au bras d'un étudiant.

Comme toujours les nombreuses arrestations qui ont suivi cette affaire ont particulièrement porté sur des étudiants. Quelques-uns de ceux-ci ont été obligés de se réfugier en Suisse et dans le Piémont.

J.-F.-N. COULON, gérant responsable.

## J. VAN EYDE,

FABRICANT DE MEUBLES DE FANTAISIE,

Rue d'Anderlecht, 64,

Remets les Meubles Antiques à Neuf, genres Boules, Bois de Couleur, etc., à Bruxelles.

## AVIS INTÉRESSANT AUX TAILLEURS,

### LE LION BELGE,

Journal des Modes de Bruxelles et de l'Étranger,

Revue mensuelle des Tailleurs,

Paraissant le premier de chaque mois, en français et flamand.

### CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour un an avec Gravures non coloriées et patron découpé, par trimestre. fr. 4 60 c.

Avec Gravures coloriées. r 5 60 c.

Avec un Patron découpé en grandeur naturelle chaque mois. en plus 4 00 c.

Chaque Patron pris à part envoyé franco 0 60 c.

Toute demande d'abonnement et de renseignement doit être adressée franco au bureau du journal rue du Tir, numéro 22, faubourg de Namur, à Bruxelles.

## CHAPEAUX

IMPERMÉABLES CONTRE L'EAU ET LA TRANSPIRATION.

(SYSTÈME BREVETÉ.)

FABRIQUE A PARIS ET A BRUXELLES

DE DUPONT, PÈRE ET FILS,

Seuls inventeurs du Chapeau imperméable.

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madelaine.

3, RUE DES ÉPÉRONNIERS, A BRUXELLES.

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madelaine.

Prix-Courant : Chapeaux imperméables.

Soie de Lyon, garniture riche, 1 <sup>re</sup> qualité. . . . . fr. 12	Chapeaux de castor souple, toutes couleurs, pour homme. . . . . fr. 8
Idem id. ordre 2 <sup>e</sup> id. . . . . fr. 10	Idem idem pour jeune homme. fr. 6
Idem id. id. 3 <sup>e</sup> id. . . . . fr. 8	Idem idem pour enfant. . . . . fr. 5
Idem id. id. 4 <sup>e</sup> id. . . . . fr. 6	

Assortiment de Casquettes, depuis 2 fr. 50 c. jusqu'à 5 fr.

## COMMERCE DE CHARBONS.

B. Loriaux, Vervoorn et C<sup>ie</sup>,

14, rue N.-D. du Sommeil, 14,

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A BRUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et la modicité de ses prix.

On demande

des *Brunisseurs d'orfèvrerie*,  
Marché-aux-Herbes, 95, à Bruxelles.

## L'ASSOCIATION FRATERNELLE

DES

**OUVRIERS TAILLEURS**

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,

Etablie à Londres, 25 Great Pulleney street  
Golden Square.

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

Brux., Typ. de la V<sup>e</sup> BEUGNIES, rue des Minimes, 44

# Le Prolétaire,

**ABONNEMENT**  
 Payable d'avance pour Bruxelles.  
 Un an 2 fr. 00  
 Six mois 1. 00  
 Trois mois 50

Plus de Privilège.

Tout par le Travail.

Pour la province.

**JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.**

**LE JOURNAL**  
 est expédié franco  
 Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. F. N. COULON, rue de Nautur, 17.

Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

Un an. 3 fr. 00  
 Six mois 1. 50  
 Trois mois 80

On s'abonne à Londres à l'association fraternelle des ouvriers tailleurs, 25 Great Pulteney street, Golden square.

Bruxelles, 10 octobre 1857.

## L'Anniversaire des Journées Révolutionnaires de 1830.

Les fêtes anniversaires de la révolution Belge viennent de se terminer.

Le triomphe du peuple, quelque court qu'il ait été, sera toujours pour nous un souvenir glorieux, une époque mémorable, parce qu'elle rappelle aux prolétaires de notre temps, que rien ne résiste à la volonté populaire, que la tyrannie, quelque puissante qu'elle soit, doit disparaître devant les efforts d'une nation qui veut être libre.

Mais si la victoire du peuple luttant contre des oppresseurs étrangers est une des plus belles pages des annales révolutionnaires belges, l'histoire des 27 années qui se sont écoulées depuis la révolution, nous montre les ennemis de la liberté sans cesse occupés à détruire l'œuvre populaire.

Le catholicisme, cet ennemi juré de l'affranchissement des peuples, se couvrant du manteau de la liberté pour arriver à dominer la nation, avait puissamment contribué à la chute de Guillaume I<sup>er</sup>.

Humbles d'abord, les cléricaux devinrent de plus en plus exigeants; et, malgré quelques échecs subis de temps à autres par la république qu'ils inspirent, ils parvinrent à force de ténacité et à l'aide de la pression du despotisme étranger, de l'incapacité et du mauvais vouloir de leurs adversaires politiques, à saisir le gouvernail de l'Etat.

Ils sont aujourd'hui debout sur les débris des institutions de 1830.

Qui sait où peut nous mener la domination d'une caste qui ne reconnaît d'autre autorité que celle du pape? Qui fait propager par une armée innombrable de prêtres et de moines les doctrines énervantes de l'obéissance passive.

A en juger par le passé, l'avenir n'est pas rassurant sous le régime ultramontain.

Le passage suivant emprunté à un historien français, prouve jusqu'à quel degré de fureur peut se porter ce parti qui ne recule devant aucun crime, lorsqu'il s'agit de maintenir son pouvoir et d'assouvir ses vengeances!

« La tête de l'amiral Coligny, indignement massacré dans la nuit de la St-Barthélemy, fut envoyée au Pape par Cathérine de Médicis » et son exécrable fils, Grégoire XIII, fit faire un tableau, qui, probablement se trouve encore

» dans le Valican, où sont représentés les assassinats royaux, avec cette inscription :  
 « Le Pape approuve la mort de Coligny. »  
 « La relation de cette tuerie mit le Pape en belle humeur : il fit tirer le canon du château de St-Ange et allumer des feux de joie dans toutes les rues de Rome. »

De tels antécédents ne promettent pas à la Belgique, le retour de l'âge d'or sous le règne du catholicisme; heureusement il est un bras qui peut arrêter tous les projets liberticides! C'est pourquoi il ne faut pas perdre le souvenir de septembre et oublier que le peuple sait châtier comme ils le méritent, les despotes quels qu'ils soient!

## LA SOCIÉTÉ DU WYNGAERD.

Dans le maigre programme des fêtes anniversaires de la révolution de 1830, la société du Wyngaerd (la vigne) a pris la plus large part.

Cette société dont l'existence date de deux siècles, et qui se targue d'être à la tête du mouvement flamand; afin de donner plus d'éclat à la célébration de la fête jubilaire de sa fondation, avait invité les sociétés flamandes et dramatiques du pays à y apporter leur concours.

Il y a donc eu réception des diverses sociétés réunies, par les autorités communales de Bruxelles, concours de littérature flamande, spectacle et concert, mais le fait le plus intéressant c'est la remise d'un drapeau donné à la société du Wyngaerd, par le duc de Brabant, que les sociétés réunies en cortège sont allées recevoir.

Après la remise du drapeau, le cortège s'est rendu à l'église Ste-Gudule, le croirait-on?... faire bénir l'étendard donné par son altesse royale à la société du Wyngaerd.

Les acteurs flamands ont été trouvés d'autres comédiens pour nous donner le spectacle d'une nouvelle farce; c'est-à-dire, de nous montrer le clergé qui excommunait jadis ceux qui jouaient la comédie, trouvez bon aujourd'hui, d'appeler les bénédictions du Très-Haut sur ces mêmes acteurs.

De la part du clergé, cela ne nous surprend pas. Il bénit tout, Dieu et le diable lorsqu'il espère y trouver son profit. Il bénit les arbres de la liberté et ceux qui étranglent cette même liberté qu'ils avaient juré de maintenir; en un mot, il sanctifie tous les crimes, à condition que les coupables travaillent à maintenir sa domination.

De la part de la gent cléricale on peut s'attendre à tout.

Mais qu'une société qui a la prétention de marcher au progrès, et joue des pièces où sont représentés des épisodes des longues luttes soutenues par nos ancêtres contre la soldatesque étrangère, semant dans nos contrées la dévastation et la mort; et où le duc d'Albe, ce bras terrible de l'inquisition, ordonnait le meurtre de ceux qui ne courbaient pas la tête sous les ordres du Saint-Office; que cette société disons-nous, prête les mains à de semblables jongleries, voilà ce qu'il nous est difficile d'admettre; et nous disons à la société du Wyngaerd: si c'est là tout le fruit qu'a produit la vigne depuis deux siècles, il est bien triste, hélas!

## GARE NOS ECUS!

Nous avons à faire part à nos lecteurs de deux nouvelles de nature à nous faire trembler pour nos bourses.

La première, est la mesure prise par le Ministre de la Guerre, pour le rappel des miliciens qui vont rejoindre leurs corps; on dit que 3 à 400 hommes par régiment seront rentrés pour l'ouverture des Chambres.

On va de nouveau distraire de leurs travaux un grand nombre de travailleurs, ainsi qu'on l'a fait lors des affaires de mai.

L'ennemi est-il à nos portes pour justifier une semblable mesure? Ou le gouvernement veut-il nous doter quelques bonnes lois réactionnaires?

Nous le saurons bientôt, nos honorables vont se trouver réunis le mois prochain.

La seconde nouvelle non moins désastreuse pour nos finances, est l'annonce faite par le Journal de Charleroi (lequel en sa qualité de feuille cléricale doit être un peu au courant de ce qui se passe dans les régions gouvernementales), de l'intention qu'aurait le ministère de présenter de nouveaux projets d'impôts dans le courant de la session.

Cela va de soi, — le ministère actuel, comme tous ses devanciers, veut laisser des traces durables de son passage aux affaires. Il y a une chose qui excite toujours l'émulation des Ministres, qu'ils soient catholiques ou libéraux, c'est de demander de l'argent, beaucoup d'argent!

Les libéraux lorsqu'ils tenaient en main le timon des affaires, n'ont pas faibli à cette tâche, et l'on sait combien le pays leur doit de reconnaissance pour le zèle qu'ils ont mis pour faire aggraver les droits sur les boissons, sur le tabac, et lorsqu'ils ont proposé et fait adopter le droit sur les successions en ligne directe, etc.

Il est vrai qu'ils ont rétabli l'équilibre dans les finances de l'Etat.

Mais, comme les dépenses vont toujours en augmentant, il est tout naturel que leurs successeurs, à leur tour, demandent que l'on établisse de nouveaux impôts pour rétablir l'équilibre dans les finances.

La situation de cette bonne vache à lait, qu'on appelle la Belgique, est tellement florissante et prospère, qu'on peut bien la pressurer un peu.

Guizot disait autrefois : « la France est assez riche pour payer sa gloire. » Nos ministres peuvent également dire à l'exemple du célèbre doctrinaire : la Belgique ne peut jamais payer trop cher le bonheur dont elle jouit depuis 27 ans!

### SUPPRESSIONS DES EMPLOIS INUTILES.

Il y a déjà quelque temps, nous ne savons pas bien en préciser la date, notre estimable Bourgmestre, voyant ses théories libres échangistes inapplicables et impraticables (car on ne peut admettre quand on est premier magistrat d'une capitale, ce qu'on s'est efforcé de démontrer lorsque l'on était que simple citoyen), voulut cependant se relever dans l'opinion publique par un coup de maître, en fait de réforme.

Dans un but éminemment économique, il demanda et obtint du conseil communal la suppression de certains emplois.

Vous allez croire, lecteur soupçonneux, — un sentiment d'injuste prévention vous y porte — que la mesure a frappé quelques employés de bas étage, quelques subalternes de l'administration.

Eh bien! détrompez-vous, lecteur méfiant, le coup a porté dans des régions plus élevées; les victimes, si l'on peut les nommer ainsi, sont les fonctionnaires les plus élevés de la cité.

La tour de Notre-Dame de la Chapelle a perdu son veilleur; les tours de St Gudule ne gémissent plus sous le vibre de la célèbre *Marianne*, notre bonne cloche de retraite, ses sonneurs l'ont quitté pour toujours.

L'incendie au logis et la police au cabaret, peuvent venir vous surprendre sans avertissement préalable.

Mais laissons là la plaisanterie.

Il y a du bon dans cette mesure; elle crée un précédent favorable. Il ne s'agit pas de former une association sous l'influence et le patronage du créateur de l'idée réformatrice, pour poursuivre et arriver à la suppression totale de la race des *veilleurs* et *sonneurs*, qui coûtent au pays exorbitamment cher et sont de vraies inutilités sociales.

Nous comprenons dans cette catégorie de parasites: les individus qui veillent au salut de l'Etat, les personnages importants qui veillent au salut de nos âmes; d'autres non moins importants qui veillent à la défense de la patrie, au maintien de l'ordre et de la morale; enfin ceux qui veillent avec *sollicitude* à l'amélioration de la position des classes ouvrières.

Nous n'en exceptons que ceux qui veillent à l'enlèvement des immondices.

Tous ces innombrables *veilleurs* cumulent les fonctions de *sonneurs*; mais en fait de son, c'est celui de nos écus qu'ils connaissent le mieux.

Espérons que le succès couronnera cette œuvre d'avenir, et que la couronne civique sera la récompense de l'homme, qui le premier, osa attaquer de front cette immense armée de vampires.

### DECADENCE DE LA BOURGEOISIE.

Où est le temps où la bourgeoisie, pleine de sève et de vigueur, luttait contre les castes nobiliaires?

Cette époque est bien loin de nous; et l'observateur est frappé de voir avec quelle promptitude la bourgeoisie marche à sa décadence et à quel degré d'affaiblissement et de décrépitude elle est tombée. La bourgeoisie s'est suicidée, du jour où reniant le prolétariat qui lui avait donné si généreusement le concours de son bras pour l'aider à s'affranchir, elle est parvenue à dominer et à dicter ses lois, au moyen des écus prélevés journallement sur le travail.

Pour satisfaire son insatiable avidité, elle fait bon marché des libertés dont elle se dit la gardienne vigilante, et ne consulte que ses intérêts quand le pouvoir empiète sur les prérogatives dont elle jouit.

Ces réflexions nous sont suggérées par l'attitude prise par le conseil communal de la ville de Gand, relativement à l'arrêté royal qui annule la délibération où la majorité du conseil, a reconnu que l'autorité militaire avait agi illégalement en intervenant sans avoir été requise par les magistrats, à qui est confié le soin de veiller à la sûreté de la commune.

Devant cet empiètement de l'autorité centrale, la route était tracée, et la majorité du conseil aurait dû protester contre cette mesure par une démission en masse; mais non, ces Messieurs supplient le gouvernement d'examiner de nouveau la question et de revenir sur sa décision.

C'est tout bonnement pour gagner du temps et atteindre l'époque des élections; en un mot, c'est de la pusillanimité au premier chef.

Ceci n'est pas un fait isolé. Dans toutes les occasions, dans tous les actes posés par la bourgeoisie se retrouve le même esprit de couardise et les symptômes de sa décadence se montrent à l'évidence. On sent que la fin de sa domination approche, et que son règne cessera bientôt pour faire place à celui du prolétariat.

— On lit dans le Nord :

La famille d'un pauvre ouvrier, demeurant dans le quartier des Marolles, vient d'être éprouvée par les plus cruelles vicissitudes. Le chef de famille avait fait une maladie de poitrine et il était resté quelque temps à l'hôpital, laissant presque sans autre ressource que la charité publique une femme enceinte et six enfants en bas âge. Cette famille habitait un misérable appartement rue de la Glacière.

Le propriétaire, riche négociant établi à Bruxelles, fit expulser en déguerpissement, l'ouvrier, sa femme prête à s'accoucher et leurs six enfants. La somme due s'élevait à 7 francs environ. On offrit au propriétaire, qui refusa, un à-compte de 5 francs. Avant l'expulsion un menuisier, conduit et payé par le propriétaire, avait décroché les portes et fenêtres pour contraindre les habitants de la maison à *vider les lieux*.

Cette infortunée famille ne trouva d'autre refuge que dans une cave de l'impasse Maréchal, où la mère fit ses couches en arrivant, au milieu de la plus affreuse détresse. Le nouveau-né n'avait point de langes; le père, la mère et les enfants étaient sans nourriture. Enveloppé dans un tablier, l'enfant qui venait de naître fut présenté à l'église, mais il paraît qu'on refusa de le baptiser dans cet état le jour même.

Un visiteur des pauvres et quelques voisins compatissant donèrent quelques secours urgents. Bref, lorsque le père alla le lendemain matin, la figure baignée de larmes, annoncer la naissance de son enfant, les employés de l'état-civil se cotisèrent entre eux pour venir en aide à une si poignante infortune.

Celui qui écrit ces lignes a voulu s'assurer par lui-même de l'exactitude de ces faits déplorables, malheureusement ce récit était loin d'être exagéré.

Le jugement signifié porte ceci: « A la requête de M. Emmanuel X., négociant, etc., autorisation de faire expulser ledit Bollens, lui et les siens et toutes les personnes qui s'y trouvent et faire mettre leurs meubles et effets sur le carreau par le premier huissier à ce requis, jugement déclaré exécutoire par provision nonobstant opposition ou appel, et sans caution avec dépens; — fondé sur ce qu'il doit dix semaines de loyer à raison de fr. 1-82 par semaine.

Le Nord ajoute également que le bureau de bienfaisance, ainsi que le bourgmestre sont déjà venus en aide à cette famille dans la dé-

trousse, puis il fait appel à la philanthropie proverbiale des habitants de Bruxelles.

Toujours le même refrain, — on invoque la philanthropie, c'est la goutte d'eau jetée à la mer.

Hier c'était cette famille de la rue de la Glacière qu'on expulsait, aujourd'hui, demain, les mêmes faits se reproduiront, et ce, jusqu'au jour où une transformation sociale aura lieu.

Le propriétaire qui en agit ainsi est un homme impitoyable, sans doute; mais au point de vue de son droit de propriété, il est parfaitement logique, puisque la loi permet de faire expulser un locataire en retard de paiement!

C'est donc ces lois qui consacrent ces privilèges maudits qui doivent disparaître pour faire place à la justice, à l'égalité!

### LES GRÈVES.

Il y a quelques semaines les ouvriers des filatures de Gand se sont mis en grève réclamant des patrons une augmentation de salaire.

Les ouvriers gantois demandaient que la journée fût portée au taux de 1835 ce qui faisait une augmentation de 40 à 50 pour cent.

Après plusieurs pourparlers, les patrons qui dès le début offraient 15 pour cent de plus sur la journée, ont fini par accorder 25 pour cent, et à ces conditions les ouvriers ont consenti à reprendre leurs travaux.

Les exigences des ouvriers étaient certes bien modestes; car le prix des denrées alimentaires a presque doublé depuis cette époque.

Cela n'a pas empêché que des mesures de rigueur ne fussent prises à leur égard. Des poursuites ont été exercées contre plusieurs d'entre eux, et des peines assez fortes ont été prononcées. Il y en a qui ont été condamnés à 6 mois de prison.

A Ostende, les charpentiers et menuisiers ont demandé également une élévation du prix de la journée.

Voici ce que nous trouvons dans les journaux:

Une députation d'une vingtaine d'ouvriers, tous charpentiers et menuisiers, s'est rendue hier après midi chez tous les maîtres charpentiers, et leur ont exposé en termes très-polis et convenables qu'ils se voyaient dans l'express obligation, vu l'approche de l'hiver, de réclamer une augmentation de salaire.

A cette fin les ouvriers avaient dressé une espèce de convention ou contrat, par lequel les chefs s'engageaient à porter le chiffre des salaires de 20 à 25 centimes l'heure, soit pour une journée d'été de douze heures et demie de travail à fr. 3-43, et pour une journée d'hiver de dix heures à fr. 2-50 (au lieu de fr. 2-50 et fr. 2).

La plus grande partie des patrons ont signé cette convention. Il est à prévoir que les maçons, les plombiers et autres ouvriers, encouragés par le succès de leurs compagnons les menuisiers, suivront leur exemple.

J'aime à constater ici que la démarche que ces ouvriers ont faite hier a été de tous points calme, digne et polie: partout où ils se sont présentés, qu'ils fussent bien ou mal accueillis, ils ont fait preuve de bienséance et de respect envers les patrons.

L'augmentation accordée aux ouvriers de Gand et d'Ostende est insignifiante quand on considère à quel prix élevés sont aujourd'hui les choses nécessaires à la vie.

Sans doute deux ou trois francs de plus par semaine, peuvent apporter quelque allègement à la gêne dans laquelle se trouvent les familles des prolétaires; mais les avantages que les patrons leur concèdent ne sont pas éternels, et ce qu'ils accordent lorsqu'il y a pénurie de bras, ils le retirent dès que les travaux se ralentissent et que les bras sont offerts. Les ouvriers alors sont forcés d'accepter les conditions que les patrons leur imposent, à peine de mourir de faim!

Entre les salariables et les salariés, la partie n'est donc pas égale.

En admettant même que le salaire des travailleurs en général fut augmenté, les conditions resteraient les mêmes pour les prolétaires, la rente à fournir, au capital augmentant toujours, ce qu'ils recevraient en plus d'un côté ils devraient le donner de l'autre, et seraient *Gros Jean* comme auparavant.

Disons toute fois que le calme et la fermeté dont les ouvriers de Gand et d'Ostende ont fait preuve dans ces circonstances sont très-caractéristiques et dénotent que les prolétaires de nos jours commencent à connaître la valeur du travail et à savoir compter.

#### NÉCROLOGIE.

Mardi dernier, la société d'*Affranchissement* a rendu les derniers devoirs à la citoyenne Alexandrine Lemaître, morte sur la terre d'exil où elle avait suivi son mari.

La proscription française et un grand nombre de citoyens belges suivaient le cercueil, porté alternativement par des membres de la société jusqu'au cimetière de St-Gilles.

Lorsque le convoi fut arrivé au champ du repos, un membre de la proscription française, M. Joly, au milieu du profond recueillement des nombreux assistants, a pris la parole pour rendre un dernier hommage à la mémoire de cette courageuse citoyenne, dont les vertus civiques et privées peuvent être citées comme exemple.

Nous voudrions pouvoir retracer les actes de cette existence toute d'abnégation et de dévouement. Nous nous bornerons à mettre sous les yeux de nos lecteurs un trait qui dépeindra quels étaient les sentiments qui animaient cette courageuse républicaine.

Lors des héroïques journées de juin 48, lorsque le parti populaire vaincu, était en proie à la férocité des républicains honnêtes et modérés; rencontrant des prisonniers que l'on conduisait au champ de Mars pour y être fusillés, Alexandrine Lemaître n'hésita pas à passer un couteau à l'un de ces martyrs de la réaction; il s'en servit pour couper les liens qui l'attachaient à un autre, et il fut sauvé!

Elle brava la fureur de la garde qui les conduisait.

Cette digne femme est morte comme elle a vécu et son dernier acte est encore une protestation. Elle a répudié la présence des ministres du culte; donnant ainsi l'exemple d'une intelligence affranchie des préjugés qui maintiennent la société dans l'abjection sous la férule du prêtre.

Si quelques consolations peuvent être apportées à la douleur de M. Amable Lemaître, il les puisera dans le souvenir des vertus de celle qui lui fut si chère et dans les nombreuses marques de sympathies données par les citoyens réunis autour de la tombe pour honorer sa mémoire.

Nous aurons à examiner ultérieurement plusieurs questions relatives à l'enterrement civil.

Chaque fois que le fait se présente, on suscite des tracasseries, et l'on élève des exigences nouvelles.

Nous demanderons comment il se fait que le fossoyeur, employé civil de la commune, n'a plus le droit de faire creuser la fosse avant que le clergé n'ait donné son assentiment, bien que les formalités exigées par les règlements soient remplies.

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE BRUXELLES.

Nous ne voulons pas priver nos lecteurs de la curieuse et surtout très-instructive séance du Conseil Communal de Bruxelles.

Séance du 19 septembre.

(Présidence de M. Ch. De Brouckere, bourgmestre.)

La séance est ouverte à 2 heures. Vingt-trois membres sont présents.

M. le bourgmestre. Messieurs, le collège a l'honneur de vous informer que la distribution des prix d'ordre et de propreté se fera le 26 de ce mois, à 2 heures. Ce sera un honneur en même temps qu'un encouragement pour ceux qui les obtiendront, si vous voulez bien assister à cette cérémonie.

Nous avons reçu de M. le ministre de l'intérieur une dépêche qui nous informe d'un fait que vous connaissez sans doute.

Il s'agit de la résolution qu'a prise dernièrement le conseil provincial du Brabant d'augmenter de 4,000 fr. le subside qu'il accorde annuellement au Conservatoire royal de musique de Bruxelles.

Messieurs, le collège a cru devoir prendre, le premier septembre courant, une mesure dans l'intérêt des habitants de la capitale pendant la grande sécheresse qui régnait alors.

Nous devons vous demander aujourd'hui un bill d'indemnité parce qu'en adoptant cette mesure, nous avons excédé nos pouvoirs.

Nous avons pris cette résolution, lorsque nous avons été informés que, dans plusieurs quartiers de la ville, les particuliers vendaient l'eau à 2 centimes et même à 5 centimes le seau.

Toutefois, messieurs, je dois ajouter que la vente de l'eau communale a été très-bornée. On en a vendu dans trois quartiers seulement: au Petit-Sablon, rue du Rempart-des-Moines et rue St-Pierre, et encore n'y en a-t-on vendu que des quantités insignifiantes, puisque la recette ne s'y est élevée qu'à 3 francs environ par semaine.

M. Cattoir. Je dois déclarer que si cette mesure avait fait l'objet d'une demande préalable au conseil, je m'y serais fortement opposé. Lorsque le peuple, lorsque le malheureux a soif, il faut le désaltérer, mais gratuitement, de même quand il a froid en hiver, nous devons le chauffer.

M. le bourgmestre. C'est une erreur. Nous ne sommes pas le bureau de bienfaisance. Nous ne chauffons personne, et si vous donniez l'eau gratis, nous n'aurions plus d'abonnement.

M. Ranwet. Je n'aurais pu davantage accorder mon vote pour semblable mesure. La mesure était impopulaire et vous voyez qu'elle n'a pas eu le moindre succès. Le peuple n'a pas acheté l'eau qu'on lui offrait.

M. l'échevin de Doncker. Parce que le peuple n'avait pas soif.

M. Ranwet. Parce que le peuple n'a souvent pas un centime pour acheter de l'eau.

M. Cattoir. La Société qui, primitivement, voulait se charger de l'approvisionnement et de la distribution d'eau s'était engagée, elle, à donner gratuitement l'eau pour le service public.

M. le bourgmestre. Pour le service public, oui, mais non pas pour les besoins de la population. Cette Société n'a jamais entendu par *service public* la distribution d'eau gratis à une partie de la population. Aucune Société ne voudrait s'engager à cela.

M. Ottelet. J'accorderai le bill d'indemnité pour le maintien du principe que l'eau ne sera pas accordée gratuitement.

M. Spaak. Mais les pompes seront-elles donc toutes supprimées?

M. le bourgmestre. Le conseil l'a déjà décidé.

M. Goffart. Pour l'avenir et dans des cas extraordinaires, je demanderai qu'on décide de donner l'eau gratuitement.

M. Watteau. Si M. Goffart déposait sa proposition, je serais forcé de la combattre.

M. le bourgmestre. Il n'est pas question de proposition actuellement. Nous vous demandons seulement votre approbation à la mesure que le collège a cru devoir prendre dans l'intérêt public.

M. Ranwet. Je pense que si un membre a une proposition à faire dans ce sens, il pourra la formuler lors de la discussion du budget.

M. le bourgmestre. Personne ne s'oppose à la demande du bill d'indemnité?

M. Ranwet. Il n'y a pas moyen de faire autrement. (On rit.)

M. le bourgmestre. Adopté!

Après avoir expédié quelques affaires de peu d'importance, entre autres, voté cent francs pour l'équipement d'un trompette des chasseurs éclaireurs de la garde civique, le conseil se constitue en comité secret.

Nous l'avons déjà dit, nous soupçonnons fort le conseil communal d'être partisan des

idées *subversives* et de travailler à la révolution; car il est impossible de supposer, que, dans une réunion composée de vingt-trois hommes d'*élites*, on traite avec autant de légèreté et d'insouciance, une question aussi importante que celle de l'alimentation des eaux qui doivent servir aux besoins de la population d'une cité de cent cinquante mille habitants.

Il faut donc qu'il y ait un motif; et ce ne peut-être que celui d'ouvrir les yeux aux moins clairvoyants, en démontrant au peuple qu'il est de toute nécessité qu'il intervienne directement pour être certain d'obtenir satisfaction pour ses besoins les plus essentiels.

Continuez, messieurs, continuez, et vous aurez bien mérité de la révolution!

Les passages suivants extraits du rapport fait au conseil communal à la séance du 5 octobre; nous fait présager sous peu une nouvelle four-née de sergents-de-ville, déjà si nombreux à Bruxelles.

«... Nous devons ajouter que si nous sommes, en général, satisfaits de l'intelligence et des travaux des employés de l'administration centrale, nous avons particulièrement à nous louer de l'exactitude et de la ponctualité des agents de police. Nous n'avons jamais à leur rappeler quelles sont les heures de bureau.

«Du reste, ce n'est pas le seul avantage que nous comptons tirer de l'augmentation éventuelle du nombre des officiers et des agents de police. Au mois de mai, un certain nombre d'hommes de plus à la disposition du chef de la police aurait pu tranquiliser bien des citoyens et prévenir des démonstrations hostiles à la paix publique.

#### Nouvelle convention postale avec l'Angleterre.

Le *Moniteur* a publié le texte de la nouvelle convention postale avec l'Angleterre, mise en vigueur depuis le premier octobre.

En voici les dispositions principales:

##### LETTRES ORDINAIRES.

Le port des lettres simples, adressées de Belgique en Angleterre ou d'Angleterre en Belgique, est fixé, savoir:

A 40 centimes pour les lettres affranchies;

A 20 centimes pour les lettres non affranchies.

Le poids de la lettre simple est porté à 15 grammes.

Les ports de 40 et de 20 centimes ci-dessus indiqués progressent, en raison du poids des lettres, d'après l'échelle suivante:

Au-dessus de 15 gram. et jusqu'à 30 inclusiv.,	2 ports;
— 30 — 60 —	4 —
— 60 — 90 —	6 —

et ainsi de suite, deux ports en plus par chaque excédant de 30 ou fraction de 30 grammes.

L'article 7 de la nouvelle convention dispose que les lettres adressées de l'un des deux pays dans l'autre, et insuffisamment affranchies au moyen de timbres-poste, seront frappées seulement d'une taxe égale au double du montant de l'insuffisance.

##### LETTRES CHARGÉES.

Indépendamment du double port auquel elles étaient soumises en Belgique, les lettres chargées à destination de l'Angleterre étaient frappées dans ce dernier pays d'une taxe d'enregistrement de 60 centimes.

A dater du 1<sup>er</sup> octobre, cette taxe ne sera plus perçue.

Le port des lettres chargées sera celui des lettres affranchies ordinaires, avec augmentation d'un droit fixe de 20 centimes.

L'office des postes britanniques, n'assumant aucune responsabilité à l'égard des lettres chargées, la formalité du chargement, pour les correspondances expédiées ou reçues par l'intermédiaire de cet office, revêt le caractère de la simple recommandation.

##### IMPRIMÉS.

Le nouvel arrangement de poste Anglo-Belge n'a pas seulement pour effet de réduire les taxes applicables aux imprimés qui pouvaient déjà, en vertu de la convention du 19 octobre 1844, être transmis à des conditions modérées par les postes de Belgique et de la Grande-Bretagne: il lève encore l'exclusion dont cette convention frappait plusieurs catégories d'imprimés.

A dater du 1<sup>er</sup> octobre prochain, les journaux, ouvrages périodiques, livres brochés ou reliés, brochures, papiers de musique, catalogues, annonces et avis divers imprimés, gravés, lithographiés ou autographiés, pour-

ront être échangés, moyennant un port très-moderé, non-seulement entre la Belgique et l'Angleterre, mais également entre la Belgique et les Colonies et pays étrangers auxquels l'office des postes britanniques sert d'intermédiaire.

Les taxes applicables aux imprimés seront perçues dans les deux pays d'après le poids brut de chaque envoi portant une adresse particulière, sans égard au nombre, à la dimension et à la nature de ces objets.

Le port d'un paquet simple d'imprimés adressé de Belgique en Angleterre est fixé à 10 centimes.

Ce port est augmenté des taxes de remboursement dues à l'office britannique, en raison des distances à parcourir, lorsqu'il s'agit d'imprimés à destination des Colonies et pays étrangers auxquels cet office sert d'intermédiaire.

### MARTYROLOGE DU TRAVAIL.

Le citoyen Noël Graindorge, ouvrier mineur, âgé de 49 ans, domicilié à Engis, descendant par l'échelle dans la galerie d'extraction de minerais appartenant à la Société de la Nouvelle Montagne, a fait une chute d'une hauteur de quinze mètres et s'est tué sur le coup. Cet ouvrier était marié et père de cinq jeunes enfants.

Un apprenti plombier, nommé Pierre Van Laer, âgé de 12 ans, est tombé, le 9, du haut d'un bâtiment rue de la Loi, hôtel en construction de M. le marquis de Chasteler. Il a été relevé dans un état inquiétant et reconduit chez ses parents.

Un accident est arrivé vers neuf heures et demie du matin, au charbonnage de Bascoup, sous Chapellez-Harlaimont. Un ouvrier houilleur, le citoyen Joseph Rachar, domicilié en cette commune, est tombé de la seconde chambre de la fosse numéro 3, où il travaillait dans le fond de bure. La mort a été instantanée. Il laisse une veuve et trois enfants en bas âge.

Un des ouvriers tailleurs de pierres attachés à la restauration de l'Hôtel-de-Ville, a été frappé, hier, d'apoplexie, dans la cour de l'édifice communal. Après avoir été saigné sur le lieu même de l'accident, il a été transporté, sans avoir repris ses sens, à l'hôpital Saint-Jean.

Une affreuse explosion a eu lieu jeudi dans une mine à charbon appartenant à M. Thomas Miles de Rowby, située à Windmill-End, près de Dudley. Trente ouvriers étaient descendus dans un puits jeudi matin, à 6 heures, et à 8 heures une explosion foudroyante dont le bruit s'entendit à trois milles, jeta la terreur dans tout le voisinage. On a retiré du puits sept cadavres carbonisés (six hommes et un enfant de sept ans), et beaucoup d'autres sont plus ou moins grièvement blessés. On ne sait pas encore d'une manière bien précise la cause de la catastrophe; mais on croit qu'un nommé French, l'une des victimes, étant entré dans une partie condamnée du puits avec une lampe de sûreté, le soufre et l'air combinés s'enflammèrent et produisirent la catastrophe. Une enquête est ouverte.

### RÉSUMÉ POLITIQUE.

Les faits et gestes des despotes réunis à Stuttgart et à Weimar sont encore l'objet des commentaires de la part des journalistes, sur les conséquences probables, qui résulteront de l'entrevue des czars d'Orient et d'Occident.

Bien entendu que, jusqu'ici, rien de ce qui s'est passé dans ces conférences, n'a transpiré; et les faiseurs de nouvelles en sont réduits à raconter en détail, à quelle heure a eu l'arrivée, le départ, la promenade, le spectacle, et l'heure à laquelle messieurs les... potentats ont pris leur nourriture.

Cependant une espèce de canard est mis en avant. Plusieurs journaux disent que les puissances seraient dans l'intention de diminuer considérablement l'effectif des armées permanentes.

On ne peut, certes, pas prendre au sérieux cette nouvelle mise en avant pour amuser les gobe-mouche.

Malgré que l'on a tant répété que l'empire c'est la paix, on réveille les idées belliqueuses et le soin que met M. Bonaparte à remuer l'esprit chauvin prouvent que l'on attend le moment propice pour lancer l'Aigle à la conquête comme du temps du premier.

On peut être assuré d'une chose c'est que quelque attentat liberticide aura été prémédité par l'auguste acro-page.

Quand les tyrans se réunissent : gare les peuples.

L'insurrection indienne prend des proportions plus grandes. Elle ne se borne pas seulement à l'armée, et les campagnes se soulèvent pour chasser l'opresseur. C'est pour ainsi dire une conquête à recommencer à cette différence que les indiens sont aguerris depuis qu'ils sont sous la domination anglaise.

En Irlande il règne une certaine agitation. Des placards où sont exprimés les vœux les plus ardents pour la cause indienne, sont répandus. Ces proclamations font appel aux sentiments patriotiques et manifestent la haine que les Irlandais portent à l'opresseur; aussi plusieurs districts sont-ils mis en état de siège.

L'Angleterre a eu un jour de jeûne et d'humiliation. La reine l'a ordonné; quand donc viendra le jour de jeûne et d'humiliation pour tous les tyrans couronnés.

Les journaux annoncent que la reine va être proclamée impératrice des Indes.

Le moment est bien choisi, on en conviendra.

Le 9 est arrivé à Southampton le steamer l'Indus apportant des nouvelles des Indes et ayant à bord 150 passagers dont quelques-uns s'étaient échappés de Cawnpore; le reste pour la plus grande partie sont des

résidents de Calcutta, Madras et Bombay qui ont fui l'insurrection. Ces passagers dépeignent la situation sous les plus sombres couleurs. Au moment où l'Indus avait quitté Calcutta, il y était arrivé à peine 3,000 hommes de troupes anglaises.

L'opinion assez générale était que Lucknow avait dû succomber. On espérait peu de succès de la marche du capitaine Peel vers Delhi à cause de la saison des pluies. On craignait que l'artillerie de gros calibre, que cet officier était chargé de conduire aux assiégeants, ne parvint jamais à passer sur les routes détournées.

Trente à trente-cinq mille insurgés continuaient à occuper la campagne, ainsi que des points fortifiés entre Cawnpore et Lucknow. A moins d'une diversion que devait tenter le général Outram afin d'attirer à lui Nana Sahib et les siens, on considérait la position du général Havelock comme désespérée.

Le ministère Narvaez est enfin tombé. Il n'était pas encore assez pur pour remplir dignement la mission de faire le bien pour Sa Majesté catholique; et, cependant il n'y allait pas main morte, car on a opéré la saisie de 77 journaux dans le courant du mois de septembre; mais l'entourage de la cour est parvenu à faire prevaloir les idées absolutistes.

Les nouvelles d'Italie témoignent d'une certaine effervescence. On parlait d'un mouvement tenté à Carrare le 25 septembre; une lutte s'était établie dans l'enceinte du théâtre, entre le peuple, les étudiants et les soldats; le lendemain, il y avait eu un nouvel engagement entre des ouvriers des carrières de marbres et des militaires; un sergent aurait été tué. A Faenza, un soulèvement avait été réprimé. L'autorité autrichienne redoublait partout de vigilance et de précautions. Des arrestations avaient été faites à Bologne, à Forlì, à Rimini et sur tout le littoral la police était sur ses gardes et semblait craindre quelque événement prochain.

Le Piémont ressentait aussi une certaine agitation augmentée encore par l'approche des élections générales. A Gènes, l'Italia del Popolo avait été saisie pour la neuvième fois, à propos d'un article intitulé : *Fatti dell'ordine* (gloire de l'ordre), paru dans son numéro du 30 septembre.

Les élections dans les provinces Danubiennes, sont en grande majorité dans le sens unioniste. On parle maintenant d'un congrès pour l'arrangement définitif des affaires de ces pays.

A quoi sert de consulter ces populations, puisque les vœux imprimés ne servent à rien; — O comédie!

J.-F.-N. COULON, gérant responsable.

## J. VAN EYDE,

FABRICANT DE MEUBLES DE FANTAISIE,

Rue d'Anderlecht, 64,

Remets les Meubles Antiques à Neuf, genres Boules, Bois de Couleur, etc., à Bruxelles.

### AVIS INTÉRESSANT AUX TAILLEURS,

#### LE LION BELGE,

Journal des Modes de Bruxelles et de l'Étranger,

Revue mensuelle des Tailleurs,

Paraissant le premier de chaque mois, en français et flamand.

#### CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour un an avec Gravures non coloriées et patron découpé, par trimestre. fr. 4 60 c.  
Avec Gravures coloriées. » 5 60.  
Avec un Patron découpé en grandeur naturelle chaque mois. en plus » 4 00.  
Chaque Patron pris à part envoyé franco » 0 60.

Toute demande d'abonnement et de renseignement doit être adressée franco au bureau du journal rue du Tir, numéro 22, faubourg de Namur, à Bruxelles.

## CHAPEAUX

IMPERMÉABLES CONTRE L'EAU ET LA TRANSPIRATION.

(SYSTÈME BREVETÉ.)

FABRIQUE A PARIS ET A BRUXELLES

## DE DUPONT, PÈRE ET FILS,

Seuls inventeurs du Chapeau imperméable,

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madeleine. 3, RUE DES ÉPÉRONNIERS, A BRUXELLES. Deuxième maison en entrant par la rue de la Madeleine.

Prix-Courant : Chapeaux imperméables.

Soie de Lyon, garniture riche, 1 <sup>re</sup> qualité.	fr. 12	Chapeaux de castor, toutes couleurs, pour homme.	fr. 8
Idem id. ordre 2 <sup>e</sup> .	fr. 10	Idem idem pour jeune homme.	fr. 6
Idem id. 3 <sup>e</sup> .	fr. 8	Idem idem pour enfant.	fr. 5
Idem id. 4 <sup>e</sup> .	fr. 6		

Assortiment de Casquettes, depuis 2 fr. 50 c. jusqu'à 5 fr.

### COMMERCE DE CHARBONS.

## B. Loriaux, Vervorn et C<sup>ie</sup>,

14, rue N.-D. du Sommeil, 14.

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A BRUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et la modicité de ses prix.

On demande des Brunisseurs d'orfèvrerie, Marché-aux Herbes, 95, à Bruxelles.

### L'ASSOCIATION FRATERNELLE

DES

## OUVRIERS TAILLEURS

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,

Etablie à Londres, 25 Great Pulteney street Golden Square.

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

Brux., Typ. de la V<sup>e</sup> BEUGNIES, rue des Minimes, 41

# Le Prolétaire,

ABONNEMENT  
Payable d'avance pour Bruxelles.  
Un an 2 fr. 00  
Six mois 1 » 00  
Trois mois 50

Plus de Privilège.

Tout par le Travail.

Pour la province.  
Un an 3 fr. 00  
Six mois 1 » 50  
Trois mois 80

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

LE JOURNAL  
est expédié franco  
Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. F. N. COLON, rue de Namur, 17.

M. les abonnés de la province.  
peuvent en envoyer  
le montant en timbres postes.

Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

On s'abonne à Londres à l'association fraternelle des *ouvriers tailleurs*, 25 Great Pulteney street, Golden square.

Bruxelles, 2 novembre 1857.

## BOURGEOIS ET PROLÉTAIRES.

3<sup>e</sup> ARTICLE.

Nous terminions ainsi notre deuxième article *Bourgeois et Prolétaires* :

« Non, mille fois non. il faut des idées plus larges que celles qui ont germé dans leur cerveau rabougri; ils ne comprennent pas (les démocrates bourgeois) les aspirations des prolétaires vers des horizons plus larges et ne sentent pas le besoin de jouir de la liberté qui s'est emparé d'eux depuis qu'ils ont conscience de leur valeur et de leur dignité. »

N'importe à quel point de vue on se place au sujet de la question révolutionnaire, on voit qu'un abîme sépare les deux camps, et que la différence dans le but que poursuivent les *républicains bourgeois* et dans celui qui poursuivait les *républicains prolétaires*, est tellement radical qu'il ne peut avoir de compromis entre eux.

De la solution de la question du travail dépend tout l'avenir de la révolution.

Qui en doute ?

Mais il y a une question primordiale qui doit être vidée au préalable : c'est la question du pouvoir, du principe d'autorité.

Par quelle voie procédera-t-on pour organiser la révolution ?

Procédera-t-on par la liberté; ou bien un pouvoir quelconque : dictature, comité de salut public ou convention, prendra-t-il en main la direction des affaires ?

La *démocratie prolétarienne* dit qu'il faut prendre la liberté pour guide afin d'établir solidement un ordre de choses nouveau; que le peuple doit jouir de son droit d'initiative pour l'organisation du travail; que tout pouvoir, quel qu'il soit, faisant revivre le principe d'autorité, ne peut qu'apporter des entraves à l'affranchissement du prolétariat et en définitive amener la perte de la révolution.

On connaît les prétentions de la *démocratie bourgeoise* au gouvernement. L'histoire de tous les temps et en particulier l'histoire des soixante dernières années nous l'a montrée s'ingéniant à comprimer, à tuer l'esprit révolutionnaire; par tous les moyens, même par la force, lorsqu'elle craignait d'être débordée par lui.

La sainte haine qu'elle porte à la *démocratie populaire* est bien autrement forte que celle qu'elle a vouée au despotisme, à l'autorité, car elle ne va jusqu'à pas vouloir la destruction de ce même principe d'autorité, qu'elle veut faire revivre à son profit.

Et qu'on ne croie pas que cet esprit de domination chez les *républicains bourgeois* soit le moins du monde diminué? Tous les jours nous voyons les exemples les plus frappants qui dénotent, au contraire, que leurs prétentions n'ont rien perdu de leur force.

Si, sous le rapport de l'idée gouvernementale, il y a divergence de vues entre les deux fractions de la démocratie, la différence est bien plus profonde encore, relativement à la question sociale.

Sur ce terrain, les *républicains bourgeois* ne sont guère disposés à suivre le prolétariat qui, dans sa logique, veut l'abolition complète, absolue de tous les privilèges; ils disent qu'il faut garder des ménagements, respecter les droits acquis; que, d'ailleurs, certaines questions doivent être étudiées, mûries et que leur solution sera facile dès que les réformes à opérer seront faites dans les esprits.

Ils ajoutent que, pour ne pas effrayer, il est bon de ne pas attaquer de front certaines institutions sociales, telle que la propriété par exemple; qu'il faut ruser avec elle et qu'on parviendra à la transformer au bout d'un certain laps de temps.

Que, si le capital est nuisible par son exploitation, il a cependant rendu des services, et qu'on détruira les abus résultants de la mauvaise organisation du crédit.

Mais que tout cela ne peut se faire en un jour!

Rappelons-nous les trois mois de misère en 48 et ce qui s'en est suivi...

En résumé la *démocratie bourgeoise*, ne veut qu'opérer à la surface et ne pas toucher au fond de ce qui constitue la société actuelle.

La *démocratie prolétarienne*, veut attaquer le vieil édifice propriétaire dans son ensemble, faire table rase et reconstruire par la liberté, lorsque l'instrument du travail, la matière première seront mis à la portée de tous!

Plus d'exploiteurs d'aucune sorte! telle est sa devise.

A bas le principe d'autorité! tel est son cri.

Les petites méchancetes commises à l'égard de la société d'*Affranchissement* par les *Solidaires* et leur organe, ont inspiré de nouvelles réflexions au membre de l'*Affranchissement*, qui nous a déjà adressé une lettre à ce sujet.

Bruxelles, 18 septembre 1857.

Citoyen rédacteur,

Décidément la société des *Solidaires*, et son organe le *Drapeau*, semblent montrer peu de sympathies pour leurs aînés de l'*Affranchissement*. Je dirai même que cela ressemble, tant soit peu, à de l'aversion, si pas à de la haine.

Les *Solidaires* fondent leur association pour l'enterrement civil trois ans après la formation de l'*Affranchissement* fort bien jusqu'alors: tout groupe de citoyens peut en faire autant, rien de plus naturel — mais ils n'ignorent pas qu'une société du même genre existe déjà; et cependant, ils livrent à la publicité: programme, manifeste, règlement, le tout renforcé d'une sanction flatteuse en forme de message (genre constitutionnel), émanant du personnage le plus marquant de la réunion, pour faire connaître au monde civilisé que, personne avant eux, n'avait songé à instituer pareille association. Ils se proclament ensuite orgueilleusement, les initiateurs de l'œuvre et s'adjugent de leur propre chef, un brevet d'invention.

Dans son numéro du 11 octobre, le *Drapeau* après avoir rendu compte d'une séance de l'association des *Solidaires* qui, aux yeux de ses lecteurs, doit être la seule existante, donne des détails sur l'enterrement civil et les funérailles d'une citoyenne morte en exil.

La société de l'*Affranchissement* avait rempli cette mission. Le *Drapeau* n'en fait pas mention, et laisse croire par là, que les *Solidaires* se sont chargés du soin de la cérémonie funèbre.

Quelle loyauté! quelle délicatesse de procédés! Ne dirait-on pas que ces petites noirceurs ont été méditées au couvent de la rue des Urselines?

Mais, me dira-t-on, pourquoi les *Solidaires* et leur organe se comportent-ils de cette manière à l'égard de l'*Affranchissement*?

Ceci est encore pour moi une énigme, car, rien à mes yeux ne peut justifier cette conduite inqualifiable.

Mon but en vous adressant cette lettre, citoyen rédacteur, est de faire ressortir en passant, quelle petitesse d'esprit peut se loger dans le cerveau de certains grands hommes; et quels expédients mesquins et ridicules, ils emploient pour satisfaire les rancunes de leur vanité froissée, contre ceux qui ne brûlent pas d'encens sur leur autel!

Vous voyez, citoyen, qu'un incident insignifiant en lui-même, peut amener une étude d'observations fort utiles.

Dans tous les cas, les *Solidaires*, en agissant de la sorte, n'étendront pas bien loin le cercle de leurs relations; et s'ils ne reviennent pas à de meilleurs sentiments, je crois pouvoir leur prédire que le *Drapeau*, qui les sert avec tant d'habileté dans la perpétration de ces petites méchancetés, pourrait bien leur servir de lin-cueil!

S'il ne meurt pas avant eux!!!

Agréés mes salutations fraternelles,

J. VAN EYDE.

## LE TRAVAIL.

Le travail est la base, la seule condition d'existence de toute société! Nul ne peut contester cette vérité, car sans producteur, il n'y aurait pas de société possible.

Si donc la société doit son existence au travail, par quelle anomalie se fait-il que le travailleur se trouve relégué au dernier rang et ne recueille pour prix de ses travaux, outre la misère qu'il endure, que le dédain et le mépris des classes qui se partagent et consomment, dans l'oisiveté la meilleure partie de ses produits?

Sans recourir à des détails historiques, il est hors de doute que la classe ouvrière, ou plutôt la race conquise, a été réduite à cet état par la ruse et la violence de ceux dont le but était de vivre à ses dépens.

Le brigandage et l'astuce, sont l'origine de tous les privilèges. — Une suite de siècles d'esclavage et d'oppression, avaient pour ainsi dire, habitué les travailleurs à supporter cet ordre de chose, aussi tyrannique qu'absurde, et à le considérer même comme une nécessité fatale.

Dans les derniers temps, les luttes qu'engagèrent entre-eux les diverses catégories d'opresseurs et d'exploiteurs, qui, à chaque conflit appelaient et entraînaient le peuple au combat, amenèrent les prolétaires à s'apercevoir qu'ils étaient toujours dupes de ces sortes de joutes au pouvoir; et qu'une fois vainqueurs de leurs ennemis, les partis politiques ne tenaient aucun compte du sang versé par la plèbe pour le triomphe de leur cause.

Le peuple était toujours *Gros Jean* comme devant!

Les révolutions de 1848, furent dans tous les Etats de l'Europe sa dernière expérimentation.

Il ne fut pas longtemps à reconnaître qu'il s'était encore trompé. La leçon fut rude, mais utile. Ce sera aussi sa dernière faute.

Aujourd'hui, il comprend que tous les charlatans politiques et les bâcleurs de systèmes qui espèrent encore se servir de lui pour se hisser au pouvoir, ne peuvent rien pour son bonheur. Il sait qu'il doit tout attendre de lui-même.

Se soustraire au joug du capital et du privilège, pour affranchir le travail et gérer ses affaires lui-même en toute liberté, voilà le résumé de la pensée instinctive des classes laborieuses.

Le temps des sauteurs est passé.

Que la terre leurs soit légère!

## L'ÉGALITÉ DEVANT L'ARBITRAIRE.

Nous aimons à voir les questions nettement posées, ainsi que vient de le faire M. le procureur général dans son discours de rentrée.

Il peut paraître étrange que M. de Bavay ait pris pour thème de sa *mercuriale* de prouver que la force armée a le droit d'intervenir d'office dans les discordes civiles, sans être requise légalement par les autorités communales.

M. le procureur général s'est appuyé pour soutenir sa thèse, sur les réglemens militaires de 1815, lesquels, prétend-il ne sont pas abrogés.

En rapprochant les tendances du discours de M. de Bavay, de l'arrêté ministériel qui a annulé la délibération du conseil communal de Gand blâmant la conduite de l'autorité militaire d'être intervenue de son propre mouvement dans les journées de mai, on voit clairement quelle est la pensée qui domine dans les régions gouvernementales.

Notons en passant, que le dit conseil communal, qui avait sollicité du gouvernement un nouvel examen de la question en a été pour ses frais. Une réponse très-laconique lui a été transmise par le gouverneur de la province par laquelle on lui fait savoir que le ministère n'a pas à revenir sur sa décision.

Il est vrai que l'on peut objecter que les lois communales confèrent aux administrateurs des communes, le soin de requérir la force armée lorsqu'elles le jugent nécessaire.

Mais on oublie que les lois ne sont faites que pour ceux qui doivent les subir, et non pas pour ceux qui les font, et par conséquent devaient les respecter.

Ceux-là, en général, sont fort peu disposés à s'y soumettre.

Un autre fait bien avéré, c'est que dans certains cas, si on invoque le bénéfice de la loi, par exemple, lorsqu'il s'agit d'une manifestation bourgeoise plus ou moins tapageuse, devant une manifestation populaire, on ne se montrerait pas si chatouilleux et les autorités civiles et militaires seraient parfaitement d'accord sur les moyens de répression.

Quoiqu'il en soit, grâce à la nouvelle jurisprudence de M. le procureur-général, nous aurons au moins l'égalité devant.... l'arbitraire!

Le *Moniteur* publie la note suivante :

« Nous croyons devoir mettre le pays en garde contre certains bruits qu'on cherche, depuis quelque temps, à répandre dans les provinces comme dans la capitale, et qui, par la persistance qu'on met à les accréditer, pourraient finir par émouvoir momentanément l'opinion publique.

« Ainsi, l'on dit que le gouvernement a résolu d'ouvrir sans discours du Trône, la session législative de 1857-1858. — Le cabinet n'a jamais eu la pensée d'une pareille suppression que rien, à ses yeux, ne pourrait motiver.

« Ainsi, l'on prétend qu'il est question de reprendre, au début de la session, la discussion du projet de loi relatif aux établissements de bienfaisance. — Fidèle à l'engagement qu'il a pris, à la face du pays, le ministère, immédiatement après les débats sur l'adresse, proposera à la Chambre l'ajournement de ce projet de loi.

« Ainsi encore, on interprète de manière à inquiéter les esprits, le rappel de quelques miliciens.

« Or, voici le fait. L'effectif des hommes en solde s'est trouvé considérablement réduit par suite du grand nombre de congés accordés à des miliciens, pour les travaux de la moisson. Ces travaux étant terminés, et le chiffre trop peu élevé de l'effectif des régiments imposant aux garnisons un excès de fatigue qui réagit d'une manière fâcheuse sur l'état sanitaire de la troupe, il a fallu rétablir le chiffre normal des hommes présents sous les armes, à cette époque de l'année. Ce chiffre est encore inférieur de plus de 6,000 hommes à l'effectif moyen fixé par le budget.

Cette note du *Moniteur* ne signifie pas grand chose et on aurait tort de prendre les explications du ministère pour de l'argent comptant.

En ce qui concerne le projet de loi sur la charité, la feuille officielle dit bien que le ministère proposera l'ajournement, mais la ma-

rité peut demander la continuation de la discussion, et le *Moniteur* garde le silence à ce sujet.

Quant au rappel des miliciens, les explications fournies par le gouvernement à cette mesure insolite, ne sont pas suffisantes et rien ne justifie, selon nous, une mesure qui exige de la part de tant d'ouvriers, de si grands sacrifices.

Quand ils auront resté quelques mois au corps, on les congédiera au cœur de l'hiver, alors que les grands travaux sont forcément suspendus.

Quelque soient les disputes et n'importe la qualité des gens qui y prennent part, c'est toujours le prolétaire qui paie les pots cassés!

## LA CRISE.

En 1830, la monarchie constitutionnelle, inaugurée en France, dans la personne de Louis-Philippe, représentant plus spécialement la bourgeoisie, a, par un système astucieux, ouvert la carrière à la corruption et à l'agiotage d'une façon inconnue jusqu'à nos jours.

Dix-huit années de ce régime commencé par la *meilleure des républiques* (style des faiseurs de l'époque), a profondément gangrené le corps social en faisant naître des appétits de lucre qui n'existaient pas jusqu'alors. Cette soif de l'or a entraîné la société officielle vers les spéculations hasardeuses, et l'on sait combien de crises ont eu lieu et les nombreux scandales qui en ont été la suite.

La découverte de tous les tripotages et de la corruption pratiquée en grand par le *système*, ont contribué largement à la chute du *roi citoyen*.

La révolution de 48 avait imprimé un temps d'arrêt-forcé à cette fièvre de spéculation. L'avènement de la république jeta le désarroi dans le monde de l'agiotage; mais la frayeur que ces *braves gens* éprouvèrent ne fut pas de longue durée, car ils purent au bout de quelques jours se livrer en toute sûreté à leurs opérations.

Le prolétariat de son côté croyait que le régime nouveau allait mettre un terme à l'exploitation et qu'une ère nouvelle allait enfin s'ouvrir pour lui sous l'égide de la république. Hélas! son espoir fut cruellement déçu et il ne tarda pas à retomber sous le joug du capital et livré de nouveau à la merci des exploités, plus puissants que jamais.

L'édifice capitaliste était resté debout. — Le gouvernement provisoire avait fait acte de déférence envers le capital, et ses premiers actes, en matière de finances, témoignent de sa déférence pour le *maître* des destinées des peuples.

L'agiotage, la spéculation ont donc continué à exercer leur funeste influence.

Mais ils n'avaient point encore atteint les proportions qu'ils ont depuis que l'ordre a été rétabli et que le coup-d'Etat du 2 décembre a sauvé la religion, la famille et la propriété! Depuis cette époque, c'est de la frénésie, c'est avec fureur que l'on s'est lancé dans les opérations boursicotières, dans l'espoir de s'enrichir en quelques jours. Les habiles offrent en appas des primes énormes pour attirer à eux les capitaux de ceux qui alléchés par l'avidité du gain, ne trouvent pour la plupart que la ruine, tandis que des fortunes fabuleuses sont réalisées en quelques mois.

L'esprit d'agiotage s'est répandu partout et exerce ses ravages dans toutes les contrées. Les dilapidations, les vols nombreux commis par des gérants, par des administrateurs, par

des caissiers de différentes sociétés témoignent de la profondeur du mal, et sont les suites inévitables de cet amour de l'or qui s'est emparé d'une grande fraction de la société bourgeoise.

Aussi la crise commence-t-elle à se faire sentir; chaque jour amène de nouvelles banqueroutes, un nouveau désastre vient s'ajouter à celui de la veille. de nombreux suicides sont signalés, le taux de l'escompte s'est élevé dans des proportions extraordinaires et une perturbation générale se fait sentir dans les affaires.

Enfin, nous sommes en pleine crise!

Tel est le bilan de cette société tant vantée. Dans les bas-fonds, comme disent les gens bien pensants, des populations immenses se débattant journellement contre les étreintes de la misère, et dont le travail incessant leur rapporte à peine de quoi subvenir à leurs besoins les plus impérieux; dans les couches plus élevées, les petits commerçants et artisans en proie au malaise et à la gêne; enfin, dans les couches dites supérieures, une minorité d'individus, tenant dans leurs mains la fortune publique, usant de tous les moyens pour accroître leur domaine et ne rêvant que millions!

Voilà le tableau que nous offre la société actuelle basée sur le privilège. Point n'est besoin d'être prophète pour prédire que cette société est à l'agonie.

La dégringolade arrive.

C'est le commencement de la fin!

Nous recevons de Londres la lettre suivante, émanant d'un réfugié français.

Londres, 20 octobre 1857.

Citoyen rédacteur,

On lit dans le *Morning Chronicle* de la semaine dernière, à propos de l'assassinat mystérieux de Waterloo Bridge, ces lignes infâmes: « On présume que le meurtrier et sa victime sont des étrangers; la toilette de la victime est celle qui distingue une certaine classe d'étrangers, principalement les réfugiés, qui abondent dans le voisinage de Leicester Square.

Ces insinuations odieuses méritent d'être flétries comme elles le méritent. Ces messieurs du *Chronique* et du *Morning Post* sont des misérables, car ce n'est point la première fois qu'ils lancent leur venin sur les proscrits de Londres chaque fois qu'un assassinat horrible et mystérieux se commet dans la Babylone moderne.

Il y a deux ans à peine qu'un italien poignardait plusieurs de ses compatriotes dans un estaminet de Soho, il n'en fallu pas davantage pour en accuser les proscrits, sans se donner seulement la peine d'éclaircir ou de raconter les causes et les faits de cette attaque sauvage.

Quand des écrivains stipendiés ne se font pas scrupule de ramasser dans la boue les ordures les plus dégoûtantes pour les jeter sournoisement à la face des proscrits, ils méritent d'être flétris, méprisés là partout où on les rencontrent. Les organes de lord Palmerston ont gagné la un brevet de calomnie; ils peuvent se vanter d'avoir désormais l'appui de tous les coquins sortis des antres de la rue de Jérusalem à Paris et de St' Martin's Lane à Londres. Courage, honneur à ces messieurs des journaux Palmerstoniens! ils obtiendront peut-être quelques petits pots de vin, des suppléments de solde de la police anglo-française.

Mais pour mieux démontrer l'infamie de ces sortes de gens, je n'ai qu'à parler d'un fait inouï qu'on s'est bien gardé de consigner dans les annales des polices alliées:

Au moment où la reine d'Angleterre venait de visiter son gracieux allié, et qu'elle retournait à Londres, un homme se vanta publiquement de vouloir venger son pays de la honte qu'elle venait de lui infliger, il montra même un pistolet qu'il disait chargé à balles!... On se moqua de lui et lui enleva son pistolet qui n'était chargé qu'à poudre. Les hommes à qui ce misérable s'adressait étaient réfugiés. Des anglais prévinrent la

police, mais celle-ci ne parut pas s'occuper de l'affaire; quant à l'individu on ne le revit jamais.

Quel bon coup pour M. Bonaparte si l'affaire de l'homme au pistolet chargé à poudre avait réussi! il serait pour le moins débarrassé des réfugiés d'Outremer!

Salut fraternel,

F.

## L'ÉMANCIPATION DE LA FEMME.

Le 22 septembre, un banquet a été donné à Londres, par la *commune révolutionnaire* et l'*Association internationale* réunies, pour fêter l'anniversaire de la proclamation de la république en 92.

Après que plusieurs discours eurent été prononcés, la citoyenne Jeanne Deroin a pris la parole pour s'élever contre les démocrates qui ne reconnaissent pas à la femme l'égalité de droits.

La citoyenne Deroin n'a pas été plus heureuse dans cette réunion, qu'elle ne l'a été pendant la période de 48-49, où elle lutta si courageusement dans les réunions populaires, pour revendiquer, au nom de la femme, les droits que la société lui a déniés jusqu'à ce jour.

Le discours de Jeanne Deroin a donné lieu à une discussion animée et ses contradicteurs ont été assez nombreux.

N'est-il par étrange de trouver encore à cette heure bon nombre de démocrates contester les droits de la femme?

Quand on veut être libre, il ne faut pas vouloir que d'autres restent dans l'esclavage et faire des restrictions; et si les droits de la femme n'étaient pas aussi incontestables et aussi sacrés que ceux de l'homme, des raisons assez puissantes militent encore en faveur de son émancipation et devraient pousser la démocratie à travailler avec ardeur pour faire arriver la femme à l'égalité de droits; car, nul n'ignore aujourd'hui l'influence qu'exerce l'épouse et la mère sur son entourage; et si nous voulons que nos enfants soient libres, il faut que les mères qui leur donnent les premiers soins, qui dirigent leurs premiers pas, jouissent de la liberté et en connaissent tout le prix pour en inspirer l'amour à leurs enfants.

La révolution future a précisément pour but d'effacer toute inégalité, de détruire tous les privilèges et au nombre de ceux-ci se trouvent l'énorme privilège dont les hommes se sont emparés pour établir leur suprématie sur les femmes et les considérer comme leur étant inférieures.

Le *Bulletin International* qui rapporte l'incident soulevé par le discours de la citoyenne Jeanne Deroin, au banquet du 22 septembre, dit que jusqu'à présent il n'a pas appris qu'il existât dans le monde une autre société que l'*Association Internationale*, où la femme fut en fait et en droit reconnue égale à l'homme.

Il en existe cependant une autre, où la femme est reconnue sur le pied de l'égalité la plus parfaite, c'est la *Société d'Affranchissement*, fondée à Bruxelles, depuis 3 ans. Les fondateurs ont compris qu'il était urgent de lutter pour la liberté de la femme aussi bien que pour celle de l'homme.

La conversation intéressante qui suit avait lieu dernièrement dans la Cour des aldermen de Londres:

Le lord-maire: J'ai à vous parler d'une question de privilège: la Couronne est dans l'habitude d'envoyer tous les ans huit chevreuils au lord-maire; cette année je ne le ai pas reçus, quoique je les aie demandés. (On rit.)

L'alderman Rose: Que cela n'étonne pas Votre Seigneurie; on ne m'a jamais envoyé les chevreuils auxquels j'avais droit quand j'étais shérif. (Nouveaux rires.)

L'alderman Capeland: Tout le monde sait que les aldermen sont très-friands de gibier (rire général); en conséquence, c'est agir avec dureté que de les en priver. (On rit.) La corporation a l'habitude de fournir les livrées pour les officiers d'Etat; je propose, puisqu'on a supprimé le gibier, de supprimer également nos fournitures de livrées. (Hilarité générale; dénégations.)

Le lord-maire: Voici, du reste, M. le recorder (archiviste) qui prétend aussi n'avoir jamais reçu ses trois chevreuils.

Le recorder: Il importe peut-être que l'on sache qu'il ne s'agit pas ici d'un simple privilège concédé, mais bien d'un droit absolu. Autrefois les citoyens de Londres avaient le droit de chasse dans les forêts royales; il a été convenu qu'au lieu de ce droit une certaine quantité de gibier serait mise à la disposition des membres de la corporation, à titre d'équivalent du droit légal. Ce n'est pas, je le répète, un droit pur et simple de la Couronne, c'est la compensation accordée pour la cession d'un droit ancien.

La conversation n'a pas eu d'autre suite.

Il faut convenir que le rachat du droit de chasse que possédaient les habitants de Londres n'a pas coûté cher à la couronne: huit chevreuils par an! c'est pour rien. Et les ayant-droit devaient être très-flattés lorsque la table du lord-maire était garnie de ce gibier aristocratique.

Voilà comment avec un peu d'habileté on parvient à s'approprier tous les privilèges et à empêcher les autres d'exercer un droit naturel.

## MARTYROLOGE DU TRAVAIL.

Il y a quelques jours, vers 7 heures, un plafonneur et son aide étaient à peine montés sur l'échafaudage placé devant la maison du sieur Vanderhaeghen-Colpaert, brasseur, près du Pont d'Assaut, à Gand, qu'une des poutrelles supportant le plancher supérieur s'est détachée et que ces deux ouvriers ont été précipités d'une hauteur d'environ 30 pieds. Le premier, le citoyen Léon Vandercruyssen, a reçu des blessures graves, mais, paraît-il, non mortelles; le second, Auguste..., est blessé si grièvement qu'on craint pour sa vie; il a été transporté à l'hôpital civil.

— Un accident est arrivé ces jours derniers au charbonnage de la Réunion, à Mont-sur-Marchienne. Un ouvrier faiseur de bois était monté sur une échelle pour placer un chassis, quand tout à coup il tomba de la hauteur de 10 à 12 mètres sur une brouette et se cassa les reins et le cou. Il est mort hier des suites de ses graves blessures. Ce malheureux est père de famille et domicilié à Marcinelle.

— Un accident est arrivé hier, vers 10 heures du matin, à la houillère du Val-Benoît, près de Liège. Dans une des tailles où étaient occupés un certain nombre de travailleurs, l'un d'eux, en donnant un coup de pic, aurait, paraît-il, occasionné une inflammation de gaz à laquelle la plupart ont pu se soustraire en se jetant à plat ventre sur le sol de la galerie.

Dix de leurs compagnons, en fuyant, ont été assez fortement brûlés. Ils ont été transportés à l'hôpital de Bavière, où il a été reconnu que l'état de trois d'entre eux offrait de la gravité. On espère néanmoins les sauver.

— Un ouvrier peintre, âgé de 36 ans, est tombé d'une hauteur de dix mètres, en travaillant à la façade d'une maison de la rue du Poinçon, et s'est presque tué sur le coup. Il a pu cependant être transporté à l'hôpital; mais, bien qu'il respirât encore, son état considéré comme désespéré.

— Un autre accident du même genre, et heureusement moins grave, a eu lieu, mercredi matin, dans l'intérieur d'une maison de la rue de l'Évêque. Un ouvrier, tombé d'un échafaudage, a dû être recueilli à l'hôpital Saint-Jean. Mais les jours de ce dernier, bien qu'il fût assez grièvement blessé, ne paraissent point en danger sérieux.

— Un bien fâcheux accident est arrivé jeudi, dans l'intérieur de la gare du Luxembourg : un jeune ouvrier a été enlevé par une locomotive et lancé contre une muraille avec une telle violence que la mort a été presque instantanée.

Par une triste fatalité, déjà le père de ce malheureux avait péri, l'an dernier, victime d'un autre accident de chemin de fer et écrasé entre deux waggon.

— Un déplorable accident vient d'arriver à la Société Linière gantoise. Une ouvrière se trouvait à proximité du *pulling-up* (machine à monter les fardeaux), lorsque le pied lui ayant manqué, elle est tombée sur le pavé, la tête la première, de l'étré supérieur de l'établissement. La malheureuse, presque broyée, a été tuée sur le coup.

— Une épouvantable catastrophe a eu lieu le 28 octobre à l'Entrepôt d'Anvers. Un peu avant la fermeture, le pavillon Nord s'est écroulé en grande partie du côté de la façade Nord, vis-à-vis le rempart intérieur.

On attribue ce sinistre à une surcharge de marchandises aux étages supérieurs.

Neuf ouvriers et employés, manquent à l'appel et sont ensevelis sous les décombres. Le sauvetage s'opère difficilement, parce que l'on craint encore de nouveaux écroulements.

### CRISE MINISTÉRIELLE.

D'après l'*Emancipation*, dans un conseil de cabinet ou tous les ministres étaient présents, il aurait été décidé que le ministère en masse allait donner sa démission.

On apprend également que plusieurs bourgmestres, des échevins, des conseillers communaux vont donner leur démission à la suite du résultat des élections 27 octobre, dans lesquelles comme on le sait Robert-Macaire a vaincu Tartuffe.

La chasse aux portefeuilles dont va commencer.

### RÉSUMÉ POLITIQUE.

Les grands *pacificateurs* sont désunis en ce moment relativement à l'arrangement définitif des affaires des principautés Danubiennes. Il y a tiraillement, chacun d'eux cherchant à faire prévaloir ses intérêts et sa politique personnelle.

## J. VAN EYDE,

FABRICANT DE MEUBLES DE FANTAISIE.

Rue d'Anderlecht, 64,

Remets les Meubles Antiques à Neuf, genres Boules, Bois de Couleur, etc., à Bruxelles.

### AVIS INTÉRESSANT AUX TAILLEURS,

## LE LION BELGE,

Journal des Modes de Bruxelles et de l'Étranger,

Revue mensuelle des Tailleurs,

Paraissant le premier de chaque mois, en français et flamand.

### CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour un an avec Gravures non coloriées et patron découpé, par trimestre. fr. 4 60 c.

Avec Gravures coloriées. » 5 60 »

Avec un Patron découpé en grandeur naturelle chaque mois. en plus » 4 00 »

Chaque Patron pris à part envoyé franco » 0 60 »

Toute demande d'abonnement et de renseignement doit être adressée franco au bureau du journal rue du Tir, numéro 22, faubourg de Namur, à Bruxelles.

La politique impériale française, voudrait la réunion des principautés sous une même forme de gouvernement, à condition qu'elle pourrait y mettre à la tête un Murat quelconque; le Czar là voudrait également cette réunion, mais avec un autre personnage pour y gouverner; l'Autriche et la Turquie, veulent que l'on maintienne la séparation et ne veulent pas que la Moldavie et la Valachie soient soumises à un même régime, afin de conserver l'influence que leur politique y exerce; de sorte que le congrès devra se réunir de nouveau pour tâcher de mettre tout ce monde d'accord, et tenir compte de tous les intérêts, excepté de ceux des habitants des principautés desquels on se moquera.

Voilà où en est la question orientale après qu'on a fait massacrer un million d'homme et jeté la perturbation dans toute l'Europe.

Les journaux français nous ont apporté la nouvelle de la mort du général Cavaignac. L'exécuter des hautes œuvres de la réaction en juin 48, a été atteint d'un anévrisme au cœur, dans une partie de chasse dans les environs de Tours.

Sa dépouille mortelle a été transportée à Paris où ses funérailles ont eu lieu samedi dernier.

On sait que le général Cavaignac, était depuis les affaires de juin l'homme de la bourgeoisie républicaine; nommé par elle aux dernières élections pour le corps législatif, elle savaient que Cavaignac refuserait le serment.

Le prolétariat parisien, qui n'a pas oublié, lui, les services rendus à sa cause par le général Cavaignac, lorsque, chef du pouvoir exécutif, il a sauvé le société (car c'était aussi un sauveur; les exécutions sommaires et les déportations sans jugement l'attestent), s'est abstenu et n'a pas voté pour le héros de juin.

On comprend facilement la douleur des bourgeois et les lamentations de leurs journaux déplorant la perte de l'homme de la situation.

A part la crise financière, qui se fait toujours cruellement sentir, rien n'est bien important dans les nouvelles politiques de l'Europe; cependant un nouveau ministère a pu se constituer à Madrid.

Il était temps car les Espagnols refusaient toute-nourriture. — C'est si important pour un peuple de savoir au juste qui ordonne les dépenses du budget.

Les correspondances de l'Inde nous ont appris la prise de Delhi, par les Anglais, cependant la situation n'en est pas meilleur pour eux, car de nouveaux mouvements insurrectionnels se sont manifestés dans plusieurs provinces qui sont sous leur domination.

Partout où les Anglais pénètrent, ils exercent de terribles représailles.

Les autorités militaires anglaises, dit une correspondance de Londres, n'écourent aucune proposition de la part de cipayes, n'accordent aucune amnistie, ne respectent aucun drapeau de trêve et passent au fil de l'épée tous les révoltés, même les blessés, qui tombent entre les mains des soldats. « *No quarter should be given to the mutineers,* » tel est le mot d'ordre emprunté à la proclamation publiée la veille de l'assaut de Delhi par le général Wilson.

La même correspondance raconte encore le fait du massacre par un régiment de la reine (le 10<sup>e</sup>), de nombreux cipayes, appartenant au 40<sup>e</sup> régiment indigène, qui, obéissant aux ordres de leurs officiers anglais, avaient tranquillement déposé leurs armes et qui n'avaient pris aucune part à la révolte.

Et ces mêmes Anglais, qui en agissent ainsi, osent écrire que les Indiens sont des *barbares*, des *monstres de cruautés*!

Mais où sont donc ces monstres? Si ce n'est dans les rangs de ceux qui ordonnent de placer les cipayes à la gueule des canons et d'en pendre à chaque arbre, parce qu'il faut terrifier par l'exemple, et non les rangs de ceux qui gémissent depuis deux siècles sous le joug de l'oppression.

Il est vrai que messieurs les gentlemen ordonneront toutes ces horreurs avec des gants jaunes et que les Indiens se défendent à moitié nus.

Voilà toute la différence.

J.-F.-N. COULON, gérant responsable.

### IMPRIMERIE EN CARACTÈRES

## LA V<sup>o</sup> BEUGNIES.

41, rue des Minimes, 41,

A BRUXELLES.

On y fait tout ce qui a rapport à la typographie, tels que labours, journaux, prix-courants, tableaux, registres, mandats, circulaires, affiches, prospectus, ouvrages d'administrations, cartes d'adresses et de morts, étiquettes en tout genre, factures, etc., etc.; impressions en or, en argent et en toutes couleurs, enfin généralement tout ce qui concerne l'imprimerie, aux prix les plus modérés.

## CHAPEAUX

IMPERMÉABLES CONTRE L'EAU ET LA TRANSPIRATION.

(SYSTÈME BREVETÉ.)

FABRIQUE A PARIS ET A BRUXELLES

DE DUPONT, PÈRE ET FILS,

Seuls inventeurs du Chapeau imperméable,

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madeleine.

3, RUE DES ÉPÉRONNIERS, A BRUXELLES.

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madeleine.

Prix-Courant : Chapeaux imperméables.

Soie de Lyon, garniture riche, 1<sup>re</sup> qualité. . . . fr. 12  
Idem id. ordre 2<sup>o</sup> id. fr. 10  
Idem id. id. 3<sup>o</sup> id. fr. 8  
Idem id. id. 4<sup>o</sup> id. fr. 6

Chapeaux de castor souple, toutes couleurs, pour homme. . . . fr. 8  
Idem id. pour jeune homme. fr. 6  
Idem id. pour enfant. . . . fr. 5

Assortiment de Casquettes, depuis 2 fr. 50 c. jusqu'à 5 fr.

### COMMERCE DE CHARBONS.

B. Loriaux, Vervoorn et C<sup>ie</sup>,

14, rue N.-D. du Sommeil, 14,

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A BRUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et la modicité de ses prix.

On demande

des *Brunisseurs d'orfèvrerie*,  
Marché-aux-Herbes, 95, à Bruxelles.

### L'ASSOCIATION FRATERNELLE

DES

OUVRIERS TAILLEURS

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,

Etablie à Londres, 25 Great Pulleney street  
Golden Square.

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

Brux., Typ. de la V<sup>o</sup> BEUGNIES, rue des Minimes, 41

# Le Prolétaire,

## ABONNEMENT

Payable d'avance pour Bruxelles.  
Un an 2 fr. 00  
Six mois 1 • 00  
Trois mois 50

Plus de Privilège.

Tout par le Travail.

Pour la province.  
Un an 3 fr. 00  
Six mois 1 • 50  
Trois mois 80

**JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.**

LE JOURNAL  
est expédié franco  
Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. F. N. COBLOX, rue de Namur, 17.  
Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

MM. les abonnés de la province  
peuvent en envoyer  
le montant en timbres postés.

On s'abonne à Londres à l'association fraternelle des ouvriers tailleurs, 25 Great Pulteney street, Golden square.

Bruxelles, 18 novembre 1857.

Victoire! Nous triomphons! Le progrès enrayé dans sa marche depuis plusieurs années, en Belgique, va reprendre son mouvement ascendant. Le parti rétrograde qui tenait le pouvoir, vaincu dans les élections communales du 27 octobre, a senti l'impossibilité de s'y maintenir en présence de la protestation presque unanime faite contre sa politique, par le corps électoral. Il a cédé la place.

Un nouveau cabinet vient de se constituer ces jours derniers; le ministère composé de membres de la gauche, et que ses amis déclarent être: « Un ministère franchement libéral, » a pris les rênes du gouvernement.

La dissolution de la Chambre des Représentants a été une des conditions de l'administration nouvelle, et son premier a été de la mettre à exécution.

Le décret de dissolution a donc paru au *Moniteur*.

Les élections générales auront lieu le 10 décembre prochain. On peut prévoir qu'il sortira du scrutin une majorité libérale, aussi forte que celle qui avait amené au pouvoir le cabinet du 12 août 1847, dont plusieurs des ministres actuels faisaient partie, tels que Messieurs Rogier et Frère.

Nos hommes d'État comprendront, nous n'en doutons pas, la position qui leur est faite par le mouvement qui vient de les porter au pouvoir et ce que le *pays légal* attend d'eux.

L'expérience leur aura démontré comment l'on tombe devant la réprobation générale, lorsque l'on ne remplit pas les engagements pris envers une nation dont on trahit la confiance.

Entrant hardiment dans la voie du progrès, chaque ministre, en ce qui le concerne, travaillera avec ardeur à réaliser les réformes réclamées par l'opinion publique.

Des mesures seront prises, sans aucun doute, à l'égard de certains fonctionnaires, pour la conduite qu'ils ont tenue au sujet des dernières affaires qui ont si vivement agité le pays.

Une amnistie générale sera, nous le croyons du moins, proclamée pour les condamnés des affaires du mois de mai dernier.

Nous verrons, à coup sûr, le ministère proposer à la nouvelle législature, le retrait des

lois réactionnaires et peu libérales dont la Belgique est dotée.

Le pays ne veut plus du règne de la théocratie — il l'a prouvé —, M. Rogier, en sa qualité de ministre de l'intérieur, proposera à la Chambre de revenir sur la loi de l'enseignement, d'y biffer l'article huit partant de mettre à néant la convention d'Anvers, qui donne au clergé le droit exorbitant d'intervenir à titre d'autorité dans l'instruction de la jeunesse.

Ce serait là une mesure libérale.

M. Tesch étudiera les moyens d'adoucir ce qu'il y a de rigoureux dans les codes, et grâce à sa sollicitude, la Chambre fera disparaître ce qui n'est plus en harmonie avec les progrès du siècle.

Nous ne mettons nullement en doute que sous ce rapport de grandes réformes ne soient opérées.

M. le ministre des travaux publics voudra exercer toute son activité à apporter de grandes améliorations dans ce qui concerne son département. Il nettoiera les *écuries d'Augias*, organisera les services publics de manière à prévenir les plaintes si nombreuses que motivaient leur administration si défectueuse.

M. Bertin, ministre de la guerre, sentira, nous en sommes certains, que c'est une anomalie, dans un pays dont la neutralité est reconnue et protégée par les traités, d'entretenir une armée aussi nombreuse et qui coûte au pays tant de beaux deniers; il présentera son budget considérablement réduit, premier pas pour arriver graduellement à la suppression de l'armée permanente qui arrache de leurs foyers, tous les ans, de nombreux travailleurs des plus robustes et qui privent les familles de leurs soutiens, en même temps que la société perd le fruit de leurs travaux.

Ce sera du libéralisme bien entendu.

A M. Frère-Orban, le beau rôle a remplir. M. le ministre des finances n'ignore pas quelle époque nous traversons; il sait qu'une crise commerciale et financière commence à se faire sentir cruellement; il sera à la hauteur de la mission qui lui incombe, et prendra des mesures larges pour obvier à cet état de choses et donner des facilités au commerce et à l'industrie.

La Banque Nationale attirera naturellement ses regards. Ses investigations lui montreront que cette institution créée pour venir en aide

au commerce a deviné de son but, et que les services que l'on en attendait n'ont eu pour résultats que le partage des beaux dividendes que les actionnaires se sont distribués avec les avances que le pays, que tous les Belges ont faites à la *Banque Nationale*.

Il tiendra à honneur de prouver que dans un pays où l'égalité des citoyens est proclamée, un privilège aussi exorbitant accordé à une compagnie d'actionnaires ne doit pas exister, et qu'une révision complète des statuts de la *Banque Nationale* est indispensable.

Il existe des fonctionnaires de haut parage dont les émoluments sont énormes: le libéralisme bien connu de M. Frère le poussera à en proposer la diminution.

En appliquant cette mesure, aux membres du haut clergé, et en supprimant les frais de tournées qui sont portés au budget pour les hauts fonctionnaires de l'Église, ce serait poser en germe la reconnaissance de ce principe, à savoir: que dans un pays où il n'existe pas de religion d'État et où la liberté des cultes est proclamée, l'entretien des ministres de la religion devrait incomber aux *fidèles*, et non pas à ceux qui n'éprouvent pas le besoin de faire partie d'aucune secte religieuse.

M. le ministre des finances sentira cette vérité, et sa conduite à cet égard sera marquée au coin du libéralisme le plus éclairé.

Au moyen de ces réformes, les charges qui pèsent sur les contribuables seront considérablement diminuées. M. Frère n'aura pas oublié qu'il a dit un jour à la tribune ces paroles si vraies: « *Tout impôt sur la consommation est une diminution de salaire.* »

Conséquent avec ces paroles, et d'accord avec la majorité de la Chambre, il abolira tous les impôts sur les objets de consommation.

Voilà, croyons-nous, les premières mesures immédiatement applicables et qui doivent être dans la pensée des membres du ministère qui vient de naître.

Ils voudront ne pas donner un démenti à ceux qui répètent que ce sont des hommes de progrès; qu'éclairés par l'expérience et voulant empêcher la faction cléricalle, qu'ils déclarent si funeste au pays, de continuer son œuvre rétrograde et mettre un terme à ses empiètements successifs, il doivent, pour y parvenir, inaugurer une *politique nouvelle*.

vir à la Belgique une ère de prospérité inconnue jusqu'ici, pour rallier à eux le *pays légal*.

Nous qui n'en sommes pas, nous attendrons.

On savait que l'ouverture des Chambres aurait lieu le 10, sans tambour ni trompette et qu'il n'y serait pas prononcé de discours du Trône.

L'assemblée s'est donc trouvée réunie pour prendre connaissance de l'arrêté suivant : dont M. Rogier a donné la lecture.

• LÉOPOLD, Roi des Belges,

• A tous présents et à venir salut.

• Vu l'art. 72 de la Constitution ;

• Sur la proposition de notre ministre de l'intérieur et de l'avis de notre conseil des ministres,

• Nous avons arrêté et arrêtons :

• Art. unique. Les Chambres sont ajournées.

• Donné à Bruxelles, le 10 novembre 1857.

• (Signé) LÉOPOLD.

• Par le Roi,

• Le ministre de l'intérieur,

• (Signé) ROGIER.

D'autres arrêtés royaux ont parus au *Moniteur* à la date du 12 ; ces arrêtés prononcent la dissolution de la Chambre des Représentants, la convocation des collèges électoraux pour le 10 décembre (singulière date) et fixe la réunion des Chambres au 15 décembre prochain.

## CE QU'IL Y A DE PLUS SACRÉ AU MONDE.

La propriété est la base de l'édifice social !

La propriété est la pierre angulaire sur laquelle repose la société !

La propriété ; c'est le travail à l'état de repos !!!

La propriété ; c'est l'épargne accumulée !

La propriété est sacrée ; ou autrement : le droit de propriété est le plus sacré des droits !

La propriété..... Ouf ! Je n'en finirais pas si je devais, ami lecteur, vous réciter la longue litanie en l'honneur du veau d'or.

Mais, on a dit aussi quelque part : La propriété c'est le vol. — Et voilà ce qui m'embarrasse.

Comment donc faire pour arriver à définir nettement cette propriété, divinité protectrice et bienfaitrice pour les uns, et génie du mal pour les autres ?

Quel procédé employer ?

Ah ! Il me vient une idée, cher lecteur.

Un général juge de la valeur d'une armée, en passant ses soldats en revue ; faisons de même pour avoir une idée précise de la propriété.

Passons donc la race des propriétaires en revue ; examinons quelle peut-être la valeur, l'utilité de cette illustre catégorie d'individus dans la société, quels sont les services qu'ils y rendent ; et combien elle (la société) leur doit de reconnaissance et d'amour ?

Un de ces êtres intéressants, possède quelques cent mille francs de rente, produit du travail incessant de plusieurs milliers de cultivateurs, qui seraient fort heureux d'avoir pour pitance le surplus du diner de Monseigneur. Cet argent, fruit d'un travail pénible, se dépense en fêtes, en orgies, en chevaux et est jeté aux filles entretenues, dans les bras desquelles, le millionnaire apprend à connaître que la propriété est passée à l'état de repos.

Quel immense service il rend à la société !

Un second individu de cette sainte et sacrée catégorie, qui de plus a pour mission de sauver la religion, la morale, l'ordre et la famille ; fatigué de suivre le chemin du premier, croit racheter ses *peccadilles* et obtenir le ciel, en nourrissant de son or, toujours puisé à la même source, une foule de moines fainéants et hypocrites. Il fait des dons à l'église, va à confesse et à communion, a tous les jours une douzaine de gros curés à sa table et fait des cadeaux splendides à toutes les madones, vierges et saintes de son choix.

Un pauvre ouvrier, malade et sans ressources, à peine sorti de l'hôpital et dont la femme vient d'accoucher, se voit expulsé de sa demeure, faute de pouvoir payer quelques semaines de loyer.

Qui donc lui faisait cette triste situation ?

Encore un propriétaire !

Ah ! pour le coup, en voilà un qui ne soutenait pas, si donc ! Mais qui sauvait la société tout entière !

Nous pourrions, lecteur complaisant, passer un examen complet et arriver à connaître combien sont innombrables les *bienfaits* répandus sur la société, par cette indispensable espèce d'individus qui *daigne avoir la bonté* de vivre aux dépens des classes laborieuses.

Mais, chut ! Taisons-nous ; laissons-là notre examen ; car d'après le discours de certain magistrat, on pourrait bien nous envoyer, se-ruer sur nous, une compagnie de soudards, et cela, sans la permission de M. De Brouckère.

## Nous lisons dans un Journal :

Une servante sans place, logée dans une pauvre maison de la rue des Vierges, avait demandé, ces jours derniers, à être admises à l'hôpital St-Jean pour y faire ses couches. Cette triste faveur lui avait été refusée, faute de domicile de secours à Bruxelles.

Or, se trouvant, lundi, prise par les douleurs de l'enfantement, cette malheureuse, dénuée de toute ressource, dut accoucher presque seule, dans des circonstances navrantes, secourue tardivement par une femme du voisinage. L'accouchement opéré, il fut alors possible, en transportant immédiatement l'accouchée dans une vigilante, et en allant faire constater la situation au bureau de police, d'obtenir, pour cause d'urgence, son admission à l'hôpital.

Nous avons déjà signalé ce qu'il y a d'inhumain dans la mesure prise par l'administration des hospices de Bruxelles, qui exige que pour être admise à l'hôpital pour y faire ses couches, une femme doit être domiciliée en ville. Le fait qui vient de se passer démontre toute la barbarie de cette exigence.

Que l'on joigne à cela, la suppression des *tours* et l'on ne sera plus étonné que des infanticides soient signalés si fréquemment.

Il est vrai que la loi punit les malheureuses qui s'en rendent coupable ; mais quant à prévenir, la société bourgeoise n'y pense pas.

Elle frappe, voilà tout !

## DIALOGUE

entre le seigneur Capitaliski et son serviteur Productor.

*Capitaliski* porte la tunique militaire ; on peut apercevoir sous sa tunique, un gilet couvert d'armoiries ; il est coiffé d'un tricorne surmonté d'une petite couronne d'or. Une petite potence attache le noeud de sa cravate. Les cachets de sa montre représentent des prisons d'argent ciselé. Ses poches entrouvertes laissent

voir des liasses de billets de banque. Une robe de juge, rejetée négligemment en arrière recouvre ses épaules. Il tient à la main une canne surmontée de la tête d'un mouchard. Quatre énormes chiens dogue le suivent constamment.

Malgré son monstrueux embonpoint, ce singulier édifice humain, pêche par la base ; ses jambes semblent supporter avec peine le poids de cet énorme corps et sont d'une extrême faiblesse.

Son costume seul constitue sa force apparente.

*Productor* est un homme fortement constitué, mais pâle, amaigri par les privations.

Il est couvert de haillons.

## CAPITALISKI.

Tu murmures, mon cher *Productor*, et tu as tort, car autrefois je te battais pour te faire travailler ; aujourd'hui tu es libre, et avec un peu d'économie et de sagesse, tu peux un jour devenir, seigneur comme moi.

## PRODUCTOR.

Vous vous moquez, je crois ! Comment serais-je content ? Tous les jours vous m'arrachez une partie du fruit de mon travail pour subvenir aux frais de votre toilette ; et vous prétendez de plus que cela m'est très-utile ! Je vous demande à quoi me sert votre tricorne et cette petite couronne pour lesquels je vous ai déjà tant donné ?

## CAPITALISKI.

La couronne sert à t'apprendre que je suis le maître et que tu es mon serviteur ; le tricorne t'indique que si tu te résigne à courber la tête devant ma puissance, après ta mort tu ressuscitera dans un lieu de délices éternels, en récompense de ton obéissance.

## PRODUCTOR.

Mais à quoi me sont utiles, ce gilet, cette épingle, ces cachets, ce manteau et ces gros boule-dogues qui mangent le pain blanc dans la paresse, tandis que vous me laissez à peine du pain noir ?

## CAPITALISKI.

Tu dois convenir que souvent tu es déraisonnable. Notre propriété s'accroît tous les jours, et tu te fâches ! C'est pour te ramener à la raison que j'emploie toutes les choses dont tu parles. La tunique sert à protéger tout le reste.

## PRODUCTOR.

Et cette maudite canne, qui m'a déjà tant fait de mal, prétendez-vous aussi que c'est pour mon bonheur que je la paie si cher ?

## CAPITALISKI.

Voilà un meuble qui m'est nécessaire ; il m'avertit de tes projets les plus intimes, et si un jour elle me dit encore que tu as des velléités de révolte, je saurais te faire rentrer dans le devoir. Tu ne t'en porteras que mieux. *L'ordre avant tout !*

## PRODUCTOR.

Mais en 1848 je vous avais terrassé. Si j'avais voulu vous tuer je l'aurais fait facilement ; mais j'ai eu la sottise de croire à vos hypocrites promesses. Vous aviez peur alors ! Ah ! si j'avais seulement brûlé vos habits.

## CAPITALISKI FURIEUX.

Comment coquin tu raisonne encore ! (il s'élance sur *Productor*, lui met des fers aux mains et un baillon sur la bouche) Je t'apprendrai à te contraindre, à me proclamer le plus puissant de la terre.... Ne le suis-je pas ? Parle ! Qui ne dit mot consent. Mon pouvoir est légitime !

*Je suis l'élu de la providence !*

Un nouveau journal hebdomadaire vient de paraître, il a pour titre *Le Beffroi*. A en juger par le premier numéro, il paraît se renfermer exclusivement dans le débat des questions électorales.

Pour l'écrivain aux aspirations généreuses, ce terrain est fort aride, et les fruits à y recueillir pour le bien-être commun ne seront pas abondants.

Nous croyons que le peuple n'a rien à attendre des classes privilégiées. Aussi pensons-nous que c'est user son énergie en pure perte que de lutter pour arriver à des résultats négatifs.

#### NÉCROLOGIE.

Le 6 octobre, c'était pour la citoyenne Alexandrine Lemaitre que la proscription française se trouvait réunie autour d'une tombe; un mois plus tard, c'était à une autre victime du Coup-d'Etat, au citoyen Paul Mongin qu'elle rendait les derniers devoirs.

L'enterrement de Paul Mongin s'est fait civilement. Un concours nombreux de citoyens français et belges, suivaient le cercueil, porté par des membres de l'association *les Solidaires*, qui s'était chargée des funérailles; deux membres de la proscription française tenaient par la main les deux orphelins, représentant la famille du défunt.

M. Joly a prononcé un discours; il a retracé la carrière de Paul Mongin; une chose a frappé vivement les esprits, c'est le passage de son discours où il relate que des amis, des parents de Mongin, espérant prolonger son existence, s'étaient adressés aux autorités de son département, pour obtenir sa rentrée en France. Voici la réponse qu'ils obtinrent du préfet: « Nous ne voulons pas autoriser un ennemi de l'Empereur à venir en France; qu'il se soumette, qu'il l'humilie, et l'on verra après, si l'on peut faire quelque chose. »

Mongin est mort, sans connaître ni la demande, ni la cruelle réponse. Il aurait sans doute excusé ceux qui avaient cru le servir en implorant cette triste faveur, mais le refus si brutalement formulé, n'auront rien ajouté au mépris et au dédain qu'il nourrissait pour ses oppresseurs.

Mais pour l'histoire et la morale, il est essentiel de connaître ce préfet de l'Empire: il s'appelle Jean de Bry! Que ce nom jadis honoré et respecté par nos pères, perde son auréole; et qu'il ne reste de la tradition, que le démenti qu'il y a donné.

M. Joly, en terminant, a adressé des remerciements aux *Solidaires* pour le concours qu'elle a donné dans cette triste circonstance; puis l'assistance s'est retirée sous l'impression que peut faire naître la pensée de la mort de tant de victimes frappées par le despotisme impérial.

#### CHRONIQUE JUDICIAIRE.

La Cour d'Appel de Bruxelles vient de réduire considérablement les peines édictées par les premiers juges dans les affaires de Jemmapes.

Plusieurs des appellants ont été acquittés; et les accusés contre lesquels le parquet s'était pourvu en appel, ont obtenu une diminution assez notable de peines prononcées par le Tribunal de Mons.

Le Tribunal correctionnel d'Anvers, vient de s'occuper également des affaires du mois de mai. Un certain nombre de condamnations ont été infligées; elles varient de 15 jours de prison, à des amendes assez minimes.

#### LE VIEUX MONDE.

Boniface Stubs, l'homme des champs, et Sulpicius, le scribe, se rencontrent sur la place publique... La place publique, témoin de pierre, accusateur impassible de l'iniquité sociale, théâtre conforme aux vices, aux ridicules et aux misères qui s'agitent dans le chaos de la civilisation des riches.

Boniface Stubs. — Ah! Sulpicius!... Je suis heureux de te rencontrer.

Sulpicius. — Salut et fraternité, ô Stubs! (Le scribe met sa main pâle et tachée d'encre dans la main calleuse du campagnard).

Boniface. — Le ciel m'est favorable.

Sulpicius. — Quel mauvais génie t'amène à Sodome?

Boniface. — Une révolution s'accomplit; le bruit en est venu jusqu'au fond de la vallée où s'élève, près d'un ruisseau, mon chaume qui réjouit l'œil du passant. J'ai voulu voir et savoir, car je suis un homme de bonne volonté. J'ai jeté sur mes épaules cet épais manteau, fait avec la laine de mes agneaux de l'an dernier; j'ai dit adieu à mes blés, à mes prairies, à cette verte tonnelle où, quand le soleil darde, il est doux de vider avec un voisin une coupe de vin parfumé... J'ai détourné la tête, non sans peine; ma tonnelle éveille dans l'âme je ne sais quel sentiment de fraternité, qu'on ne trouve point dans la disposition de ces murailles sombres et de ces maisons gigantesques. Cher Sulpicius je voudrais que tu pusses contempler ce riant berceau, où la vigne et le houblon s'entraînent comme des mains amies.

Sulpicius. — La vigne et le houblon, heureux Stubs! La poésie, la religion du Nord et celle du Midi; Thor et Bacchus; la brume et le soleil: trois fois heureux Stubs!

Boniface. — Et tu retrouverais ces deux mondes enfouis au fond de ma cave sablonneuse, sous un amas de fagots bien secs, tous deux enfermés dans des bouteilles mystérieuses, au ventre vénérable. Et quand je pense que ces deux symboles peuvent tenir dans deux coupes de cristal et rire à l'œil de deux amis, je soupire....

Sulpicius. — Je conçois tes regrets, moi qui n'ai ni feu ni lieu... Vois ce manteau sorti des fabriques d'El-beuf. Avant de couvrir ma maigre échine, il a paré les épaules d'un riche. Puis, durant les mois et les années, suspendu à l'étalage d'un fripier, il a subi les outrages des intempéries. Aujourd'hui, vois combien de trous où la bise s'engouffre....

Boniface. — Tu m'affliges.

Sulpicius. — Ce n'est pas pour moi que mûrissent tes blés ni que tes bœufs s'engraissent dans tes riantes prairies, ô Stubs! Je n'ai jamais goûté le jus rose et limpide de tes grappes; je mange ce dont ne veulent point les maîtres du monde, et je bois l'acre liqueur dont s'offenseraient leur palais délicat.

Boniface. — Cela est injuste, et je te plains.

Sulpicius. — Je n'ai point de chaume aux mousses verdoyantes. Vois-tu au sommet de ce toit morose qui attriste l'œil du passant, vois-tu cette étroite fenêtre où l'air ne saurait entrer comme un hôte bien venu, où le soleil qui se plaît à visiter l'humanité ne pénètre que par un oblique détour, c'est ma demeure. Un grabat meuble à peine ce chenil incertain d'où la volonté du maître peut me chasser. Du haut de cette mansarde je n'ai d'autre horizon que les toits enfumés. La ville brumeuse mugit au fond de ce gouffre. Jamais l'orme ou le peuplier n'ont pétillé dans l'âtre glacé, et rechauffé le plafond de leurs joyeuses clartés. Mais, retiens bien ceci, ô Stubs, — en entrant dans ce bouge inhospitalier, j'ai fait vibrer les murailles du cri: Vive la République! et l'âtre s'est enflammé, et les murailles frileuses se sont revêtues de plus riches tentures que celles qui pendent aux lambris d'un prince!

Boniface. — Pauvre Sulpicius! Voilà qui est bien!

Sulpicius. — Je ne suis pas un homme pur, citoyen Stubs. J'ai débuté dans la vie comme la plupart de mes pareils, par l'orgueil et l'ambition, mais le sentiment de la justice survécut au reste, et le malheur aidant, je devins un homme juste. On peut maintenant broyer sept fois mes membres avant que je renie ma foi.

Boniface. — Je viens pour m'instruire, tu es l'homme qu'il me faut. Tu as la science du bien et du mal. Tu as traversé toutes les couches de la vie sociale et pénétré jusqu'au tuf. Voyons, conduis-moi dans un endroit où l'on trouve beaucoup de livres...

Sulpicius. — Pourquoi faire?

Boniface. — Pour voir la plaie et connaître le remède. N'as-tu pas dans ta bibliothèque les œuvres de tous ces grands citoyens qui se penchent sur l'humanité, comme des alchimistes sur le fourneau, et cherchent le problème qui rendra l'homme heureux.

Boniface. — Mais je ne vois pas de livres...

Sulpicius. — Pour faire la critique de la société, nous n'avons pas besoin de bouger d'ici, et ces pierres de taille, sont-ce des lettres cabalistiques impossibles à déchiffrer? Ces instruments, ces machines, ces vêtements, ces hommes, ces femmes, ces enfants qui se meuvent dans la boue de l'iniquité sociale, ne parlent-ils point à ton intelligence une langue plus aisée à comprendre que celle des livres? Tout ce que tu vois n'écrit-il point l'histoire des méchancetés humaines? Tout ce que tu entends ne rappelle-t-il point la longue litanie des souffrances du peuple. Ouvre les yeux, Stubs, le livre est écrit en majuscules gigantesques, le grimoire exécrable dévoile enfin ses mystères à tous; ceux-là seuls qui ne veulent pas voir, ne voient point!

(La suite au prochain numéro.)

Le *Sancho* publie un remarquable article contre la loi de la contrainte par corps, au sujet d'un malheureux vieillard retenu pour dettes en notre prison des Petits-Carmes, depuis huit ans et demi, par un créancier implacable.

Plusieurs membres de la Chambre ont laissé, à mainte reprise, éclater leur indignation sur cette matière. Mais une commission chargée depuis deux ans d'élaborer un nouveau projet de loi, malgré de fréquentes excitations, reçues notamment dans la séance du 14 mai dernier, n'a encore rien fait.

Cela exposé, le journal poursuit:

En présence de cette apathie et de ce mauvais vouloir, le presse a un impérieux devoir à remplir, et pour notre part nous n'y manquerons pas. Aussi longtemps qu'il n'aura pas été fait droit à un vœu si légitime et si universellement exprimé, nous rappellerons que dans notre Belgique, qui se vante de ses institutions, il existe une loi qui déparerait le code d'une peuplade sauvage, et que tous les efforts d'une foule de publicistes, aidés de quelques représentants de la nation, n'ont pu obtenir le retrait de cette loi; nous rappellerons que dans notre pays de liberté, un homme qui ne peut payer 50 francs est condamné à une détention perpétuelle; nous rappellerons que cette loi odieuse et immorale, importée chez nous par le despotisme napoléonien, ne favorise que l'usure, la fraude et les plus mauvaises passions; nous rappellerons enfin qu'au nombre des victimes de cette loi draconienne et impie, se trouve un vieillard de 75 ans, qui gémit sous les verrous depuis huit ans et demi, sans que la probité bien connue de ce débiteur malheureux ait pu désarmer la vengeance de M. David de Stavelot, son impitoyable créancier.

#### MARTYROLOGE DU TRAVAIL.

Un affreux malheur est arrivé, dans une houillère de Vottem (Liège).

Deux ouvriers ont été asphyxiés. Le bourgmestre, M. le docteur Malpas, en voulant leur porter secours, a éprouvé le même sort.

Un de ces accidents qui arrive si fréquemment à ceux dont les travaux consistent à monter sur le faite des maisons est arrivé dans les premiers jours du mois, rue Royale. Deux ouvriers ardoisiers sont tombés du haut d'une maison située près de la rue des Epingles; l'un de ces malheureux citoyens est mort sur le coup; l'autre, grièvement blessé a été transporté à l'hôpital.

Un malheur est arrivé vendredi dernier à la houillère Gosson-Lagasse, à Montegnée. Un ouvrier mineur, le citoyen Joseph Jossay, âgé de 42 ans, a été tué par une pierre qui s'est détachée du toit de la galerie où il travaillait.

Lundi dernier, un ouvrier de la filature de M. Vansprang, à Tournai, le citoyen E. Dubois, en voulant remettre une courroie, a eu le bras pris par la machine, le malheureux a été transporté à l'hôpital.

Trois des houilleurs qui ont été récemment atteints du coup de feu, à la houillère d'Avroi (Liège), ont succombé à l'hôpital de Bavière.

Un malheur est arrivé à la station de Verviers, le citoyen Gilles Frésart, ouvrier, en faisant les manœuvres, a été pris entre deux waggons et a eu une jambe coupée et un bras cassé. Il est décédé quelques heures après cet accident.

Un accident est arrivé à Bouffoulx, à la carrière de pierres de M. E. Dordot et Co. Un manœuvre carrier, le citoyen J. Losson, âgé de 17 ans, né et domicilié à Bouffoulx, y a été tué sous un éboulement.

Un double malheur vient d'arriver au charbonnage Rochette et Charnois, à Roux. Deux ouvriers houilleurs, les citoyens François-Désiré Baudoux, âgé de 52 ans, né et domicilié à Roux, et Auguste Polomé, âgé de 29 ans, né à Lambusart et domicilié à Jumet, ont eu vendredi dernier une mort affreuse. Ils étaient occupés, vers les deux heures du matin, à réparer la buse de cette fosse lorsqu'un mouvement de bascule imprimé au cuffat dans lequel ils se trouvaient, les fit tomber à une profondeur de 200 mètres.

Il ont été horriblement mutilés.

## RÉSUMÉ POLITIQUE.

La crise commerciale et financière continue à se faire sentir, bien que l'on annonce que les difficultés commencent à s'aplanir en Amérique.

— En France, là, elle ne peut pas pénétrer; celui qui « fait rentrer les flots et les révolutions dans leur lit, » lui en interdit l'entrée de ce beau pays. Une lettre partie de l'Olympe fait savoir aux bienheureux français qu'ils n'ont rien à redouter de la crise et qu'elle ne passera pas la frontière.

Il est vrai que le taux de l'escompte est à dix pour cent, et que les travaux se ralentissent dans les grands centres industriels; mais c'est peu de chose: ne chasse-t-on pas à Compiègne?

La Patrie, qui avait émis la liberté grande d'émettre son avis et qui avait proposé quelques mesures pour parer aux difficultés a été avertie et a dû se taire; le Spectateur ancienne assemblée nationale a reçu un avertissement, et plusieurs feuilles départementales ont dû cesser de paraître; tout cela, en vertu du principe de la libre discussion.

— En Angleterre, le gouvernement a pris des mesures exceptionnelles; il a autorisé la banque d'Angleterre à augmenter le chiffre des émissions de son papier pour parer aux besoins de la situation.

Plusieurs faillites ont été signalées dans les villes manufacturières. A Londres, à Manchester, à Liverpool, ainsi qu'à Glasgow, dont le chiffre est très-considérable.

La banque d'Ecosse a suspendu ses paiements. Une émeute a éclaté à Sigan. Les ouvriers de M. Malcolm ayant été réduits à des demi-journées, un rassemblement de tisserands s'est porté sur la fabrique de cet industriel. On a employé la force-armée pour les repousser.

des coups de fusils ont été tirés, et plusieurs personnes ont été atteintes.

On a procédé à plusieurs arrestations. Cela va de soi.

Les correspondances anglaises annoncent la prise de Delhi, on y trouve la confirmation des massacres qui ont ensanglantés cette ville.

Tous les habitants de la ville qui n'ont pas réussi à s'échapper, ont été passés par les armes, sans merci.

Leur nombre a été considérable, dit le Globe: « Il y avait des maisons où quarante à cinquante personnes se tenaient cachées. Ce n'étaient pas des mutins, mais des résidents qui avaient espéré le pardon; ils ont été déçus. Aujourd'hui Delhi est le tableau de la plus grande désolation; elle est complètement abandonnée. »

Ce sont les civilisés qui agissent de telle sorte contre les barbares!

Il se confirme aussi que tout le royaume d'Oude est en pleine insurrection. La position des généraux anglais à Lucknow et à Cawnpore étaient des plus critiques. Le général Outram avait demandé de nombreux renforts d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie. La brigade navale du capitaine Peel montait le Gange pour tâcher d'atteindre et de secourir Cawnpore.

Quoi qu'il en soit des grands succès remportés par les anglais, l'insurrection se propage dans l'Inde; plusieurs corps d'armée indigènes tiennent la campagne et empêchent les anglais d'agir.

Nanah-Saïb commande 50,000 insurgés contre la domination anglaise. Comme on le voit la pacification est encore bien éloignée.

— L'arrangement des affaires concernant les principautés danubiennes est loin d'être terminé. Chacun des potentats cherche à faire prévaloir ses idées, et lance des manifestes au sujet de cette interminable question.

— La dissolution des Chambres piémontaises, a donné lieu à de nouvelles élections. Le résultat connu donne une forte majorité au parti libéral.

Il se confirme que Sa Majesté le roi de Naples a fait procéder à 400 arrestations dans une seule nuit.

La sûreté de Ferdinand exige bien que 400 citoyens soient plongés dans les cachots.

C'est encore une fois de plus la société sauvée!

— Par ordre du gouvernement Russe, plusieurs ports de la mer Noire viennent d'être fermés aux navires étrangers. Réclamations et protestations des gouvernements amis.

Quelle belle entente entre tous ces gens! Il n'y a que pour tomber sur les peuples qu'ils soient bien d'accords.

— En Espagne, on ne signale qu'une chose en ce moment: c'est la débâcle dans laquelle se trouve le gouvernement.

Ce pauvre pouvoir n'a pas le sou!

J.-F.-N. COULON, gérant responsable.

IMPRIMERIE EN CARACTÈRES

LA V<sup>ve</sup> BEUGNIES,

41, rue des Minimes, 41,

A BRUXELLES.

On y fait tout ce qui a rapport à la typographie, tels que labours, journaux, prix-courants, tableaux, registres, mandats, circulaires, affiches, prospectus, ouvrages d'administrations, cartes d'adresses et de morts, étiquettes en tout genre, factures, etc., etc.; impressions en or, en argent et en toutes couleurs, enfin généralement tout ce qui concerne l'imprimerie, aux prix les plus modérés.

J. VAN EYDE,

FABRICANT DE MEUBLES DE FANTAISIE,

Rue d'Anderlecht, 64,

Remets les Meubles Antiques à Neuf, genres Boules, Bois de Couleur, etc., à Bruxelles.

AVIS INTÉRESSANT AUX TAILLEURS,

LE LION BELGE,

Journal des Modes de Bruxelles et de l'Étranger,

Revue mensuelle des Tailleurs,

Paraissant le premier de chaque mois, en français et flamand.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour un an avec Gravures non coloriées et patron découpé, par trimestre. fr. 4 60 c.

Avec Gravures coloriées. » 5 60 »

Avec un Patron découpé en grandeur naturelle chaque mois. en plus » 4 00 »

Chaque Patron pris à part envoyé franco » 0 60 »

Toute demande d'abonnement et de renseignement doit être adressée franco au bureau du journal rue du Tir, numéro 22, faubourg de Namur, à Bruxelles.

CHAPEAUX

IMPERMÉABLES CONTRE L'EAU ET LA TRANSPIRATION.

(SYSTÈME BREVETÉ.)

FABRIQUE A PARIS ET A BRUXELLES

DE DUPONT, PÈRE ET FILS,

Seuls inventeurs du Chapeau imperméable,

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madeleine.

3, RUE DES ÉPÉRONNIERS, A BRUXELLES.

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madeleine.

Prix-Courant : Chapeaux imperméables.

Soie de Lyon, garniture riche, 1 <sup>re</sup> qualité.	fr. 12
Idem id. ordre 2 <sup>e</sup>	fr. 10
Idem id. id. 3 <sup>e</sup>	fr. 8
Idem id. id. 4 <sup>e</sup>	fr. 6

Chapeaux de castor souple, toutes couleurs, pour homme.	fr. 8
Idem idem pour jeune homme.	fr. 6
Idem idem pour enfant.	fr. 5

Assortiment de Casquettes, depuis 2 fr. 50 c. jusqu'à 5 fr.

COMMERCE DE CHARBONS.

B. Loriaux, Vervoorn et C<sup>ie</sup>,

14, rue N.-D. du Sommeil, 14,

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A BRUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et la modicité de ses prix.

On demande

des Brunisseurs d'orfèvrerie, Marché-aux-Herbes, 95, à Bruxelles.

L'ASSOCIATION FRATERNELLE

DES OUVRIERS TAILLEURS

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,

Etablie à Londres, 25 Great Pulteney street Golden Square.

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

Brux., Typ. de la V<sup>ve</sup> BEUGNIES, rue des Minimes, 44

# Le Prolétaire,

ABONNEMENT  
Payable d'avance pour Bruxelles.  
Un an 2 fr. 00  
Six mois 1 " 00  
Trois mois 50

Plus de Privilège.

Tout par le Travail.

Pour la province.  
Un an 3 fr. 00  
Six mois 1 " 50  
Trois mois 80

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

LE JOURNAL  
est expédié franco  
Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. F. N. COLLOS, rue de Namur, 17.

Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

MM. les abonnés de la province,  
peuvent en envoyer  
le montant en timbres postes.

On s'abonne à Londres à l'association fraternelle des ouvriers tailleurs, 25 Great Pulteney street, Golden square.

Bruxelles, 8 décembre 1857.

A plusieurs reprises, nous nous sommes prononcés sur la valeur du système parlementaire; nous avons démontré, en nous plaçant sur le terrain révolutionnaire, les dangers de ce système d'essence bourgeoise; nous l'avons montré intimement lié au principe d'autorité, principe qui, s'il était maintenu, aurait pour conséquence de nous ramener au point de départ, de faire perdre le fruit des efforts tentés pour la liberté et en définitive de tuer la révolution.

Nous avons prouvé clairement que la centralisation qui est un obstacle si grand à la liberté des citoyens, est en même temps une spoliation faite au détriment des petites communes en faveur des grands centres de population, des capitales surtout.

Ceci est le produit du système parlementaire. Il est aussi avéré que, les assemblées, quelque fussent la valeur et le talent des hommes qui les composaient, n'ont pas réalisés ce que les populations attendaient d'elles, et que les résultats ont toujours été négatifs pour le prolétariat.

Le parlementarisme est impuissant à déterminer les conditions nouvelles qui régleront la société future; et les peuples qui veulent être libres n'ont plus foi dans un système par lequel on n'a fait que décréter leur obéissance et leur asservissement.

Il a donc fini son temps.

Nous sommes convaincus, qu'après avoir vu fonctionner la chambre qui va être élue le 10 décembre, bon nombre de nos concitoyens partageront notre opinion sur la valeur des assemblées parlementaires.

Nous verrons probablement des débats orageux; mais après beaucoup de bruit, la session sera aussi stérile que ses devancières.

Nous n'avons donc pas à nous occuper des élections; seulement comme renseignement, nous dirons que jamais les électeurs n'auront eu l'embarras du choix aussi grand qu'aux élections du 10 décembre.

C'est un branle-bas général.

Les candidatures surgissent de toutes parts; les professions de foi pleuvent, c'est toute une avalanche.

En voici un échantillon pour l'arrondissement de Bruxelles.

A tout seigneur tout honneur.

Citons d'abord M. De Brouckere, lequel, se considérant comme indispensable en sa qualité de bourgmestre de Bruxelles, s'est mis sur les rangs. Il s'est porté tout seul; c'était paraît-il le moyen le plus sûr pour être le candidat définitif de l'association libérale, qui a éliminé M. Defré, porté d'office sur la liste provisoire, par le comité.

L'association libérale présente donc aux électeurs :

MM. Verhaegen; Triéfry; Goblet; Rogier; Orts; Prévinaire; Anspach; Ch. de Brouckere et Dubus.

On sait que cette association représente le libéralisme doctrinaire.

Viennent ensuite les candidats désignés par les protectionnistes. Ce sont :

MM. Verhaegen, représentant; P. Claes de Lembeck; Ch. de Meur; Ch. Van Hoegaerden; T. Scheppers; Jacq. Verreyt; Mersman, avocat; J. Vande Vin; P. Capouillet; J.-B. Cappellemans; Pirson, ancien représentant et directeur actuel de la Banque de Belgique; Edm. Parmentier et Ch. Verhulst.

Les protectionnistes ont adressé une circulaire aux électeurs, signée Rey aîné, dont nous extrayons les passages suivants :

« Le travail, c'est l'aisance pour tous, c'est la richesse pour le pays entier. Sans aisance, sans richesse, il n'y a pas d'indépendance pour les particuliers; pour un peuple, il n'y a pas de nationalité durable. »

Un socialiste ne dirait pas mieux.

La société électorale des ouvriers de Bruxelles a aussi publié un manifeste aux électeurs. Après avoir établi que le budget qui n'était que de 80 millions en 1833, est aujourd'hui de 120, la circulaire se termine ainsi :

Les petits bourgeois et les cultivateurs qui forment sans contredit la majorité du corps électoral, ont jusqu'aujourd'hui élu leurs représentants parmi les gros financiers et les grands propriétaires. C'est là une grande faute, car il est tout simple que de tels mandataires aient plutôt soigné les intérêts de leur caste que ceux des bourgeois, des fermiers et de la classe ouvrière.

L'association invite les électeurs, si les arguments ci-dessus, sont, comme elle le pense, de quelque valeur, de donner leur voix aux candidats qu'elle leur propose, quelque soient les moyens que l'on emploiera pour faire échouer son entreprise et la rendre ridicule.

ÉLECTEURS!

Les candidats qu'elle vous présente, choisis dans toutes les classes de la société n'auront pas à craindre de répondre de leurs actes.

Soyez en certain!!! Puis elle propose de nommer pour représentants.

J. Pellerin, bottier, rue Ravenstein; Staage, menuisier; Barth. Borting, cordonnier; Ad. Bartels, homme de lettres; De Potter, ex-membre du gouvernement provisoire; Lucien Jottrand, ancien membre du congrès; Funck, avocat; Defré, avocat; Thiéfry, membre sortant.

Dans une réunion tenu samedi soir, les catholiques ont formé une liste de candidats, composée de :

MM. Otlet-Dupont, industriel à Bruxelles; le comte Léon de Robiano, propriétaire; Egide Pangaert-d'Opdorp; le comte Louis de Mérode; Desmet senior, avocat; Edmond Parmentier, négociant à Bruxelles; Ferdinand Demeurs-Decorte industriels à La Hulpe; Degreef, échevin à Schaerbeek; Vanvoixem, distillateur à Hal.

Ils font suivre ces noms de cet appel aux catholiques: « Courage donc, électeurs catholiques! que chacun soit à son poste, alors la victoire est certaine. »

Enfin le comité central flamand de Bruxelles, vient de lancer une circulaire aux électeurs flamands, qui les invite à voter dans les élections du 10, pour les membres qui consentent à contracter l'engagement formel de défendre les droits de la langue flamande, abstraction faite du parti politique auquel ils appartient.

Cette pièce est signée par MM. Van der Voort, président et F. Theys, secrétaire.

Il n'est pas certain qu'au dernier moment on ne voie surgir encore d'autres candidatures.

Quand nous disions plus haut que les électeurs avaient l'embarras du choix.

Pauvres électeurs! Et pourtant nous ne les plaignons pas.

L'AMNISTIE.

L'ingratitude, l'oubli des services rendus, est en morale populaire, ce qu'il y a de plus vil, de plus ignoble.

Aussi, pensons nous, que le ministère du 9 novembre, qui doit sans contredit son origine aux manifestations de mai, ne laissera pas gémir dans les cachots les hommes qui se sont dévoués pour son triomphe.

Grâce donc! et grâce pleine et entière pour tous les condamnés auxquels les ministres actuels doivent leur élévation.

Et pourquoi en rougiraient-ils ?

Le passé est-il donc totalement oublié ?

De l'émeute à l'insurrection il y a bien loin.

Le chef du ministère actuel, M. Ch. Rogier, ne l'aura sans doute pas oublié, lui, qui à la tête, on à la queue de ses volontaires, coopérait en 1830, non à une émeute, mais à une révolution. Nous lui supposons trop de bon sens pour ne pas comprendre qu'il doit tout autant aux émeutiers de mai, qu'aux révolutionnaires de 1830. Il serait infâme de laisser languir en prison des hommes auxquels la Belgique doit d'être gouvernée par des personnages aussi recommandables sous tous les rapports, tandis que l'on décore, à contre-cœur peut-être, les combattants de l'insurrection victorieuse de 1830.

Eh ! que serait devenu M. Rogier lui-même, si la révolution de 1830 comprimée, n'eût été aux yeux des maîtres de l'époque, qu'une émeute suscitée par les plus mauvaises passions (style libéral) ?

Après avoir subi une dizaine d'années de détention au fort de Huy, il eût été, après sa sortie de prison : Rogier le brouillon, l'anarchiste, le républicain, le socialiste, le pillard, l'ennemi de la religion de la famille et de la propriété !

CE QUE C'EST QUE LA CHANGE !!!

Il est aujourd'hui un homme d'ordre.

Si cependant, les manifestations eussent pris un caractère plus sérieux, et que, selon le vœu de l'organe d'un des personnages le plus influent de la gauche, le ministère catholique eût été abattu révolutionnairement ; le nouveau ministère sorti des barricades, eût-il osé faire punir ses partisans insurgés et vainqueurs ?

Nous ne le croyons pas.

Les tapageurs du mois de mai, sont-ils plus repréhensibles, ou ont-ils eu le tort de se borner à briser quelques vitres ?

Si les révolutionnaires de 1830 ont doté la Belgique d'institutions libérales, les hommes qui ont payé de leur personne au mouvement de mai, les ont consolidées en portant au pouvoir un ministère capable de les maintenir intactes.

Mêmes services, même récompenses.

Tout-au-moins, AMNISTIE GÉNÉRALE !

### LES DOCTRINAIRES.

Nous avons dans la nomenclature des candidats désignés plus haut, nommé M. Defré.

Sa candidature, accueillie d'abord avec une faveur marquée, prônée avec enthousiasme par les journaux libéraux et présentée d'office par le comité de l'association libérale, à tout d'un coup échoué, et M. Defré a dû céder la place à M. De Brouckere, bourgmestre de Bruxelles.

Quelle est donc la cause de ce revirement ?

Craignait-on dans l'intérêt du parti que cette candidature ne réussit point ?

Nullement. Bien au contraire, les sociétés libérales des faubourgs, mettaient comme condition de leur concours le maintien de M. Defré sur la liste définitive, et sa nomination était certaine.

Il y a donc un autre motif ?

Oui sans doute ; et ce motif est que M. Defré a des idées tant soit plus avancées que ne le comporte ses vues étroites du parti doctrinaires.

C'est dans ces occasions que l'on peut voir se déployer toute l'habileté des meneurs ; C'est là que l'on peut admirer les manœuvres employées par les vieux libéraux, pour évincer tout homme qui a des opinions semi-républicaines, ou qui pense autrement qu'eux sur certaines questions.

M. Defré et ses amis ont eu beau faire, il a été sacrifié à M. De Brouckere, M. Verhaegen l'a enterré en le couvrant de fleurs.

Et admirez la logique des bourgeois libéraux. Ils ont écarté impitoyablement quiconque avait voté pour la loi sur la charité, ou refusé de voter l'adresse au roi ; et ils portent candidat, qui ? M. De Brouckere qui a donné sa démission de représentant « parce qu'il n'était pas d'accord avec ses amis » au sujet de cette même loi qui a amené la situation actuelle.

Voilà les prouesses de nos libéraux ; parce que la candidature de M. Defré déplaisait au ministère, ils ont mis en pratique les maximes de Tartuffe ; ils se sont dit, que : « s'il était avec le ciel des accommodements » il pouvait bien en avoir avec la candidature de M. De Brouckere !

O ! Molière, toi qui fustigeait si bien les travers et les vices de ton époque, tu ne pouvais pas connaître le bourgeois libéral (il n'était pas encore inventé). Quelle charmante comédie tu aurais pu faire en lui donnant le premier rôle.

Quel beau pendant au Tartuffe Catholique !!!

Le travail industriel, dit M. Rey, président de l'association pour la défense du travail national, « c'est l'aisance pour tous, c'est la richesse pour le pays entier. Sans aisance, sans richesse, il n'y a pas d'indépendance pour les particuliers ; pour un peuple, il n'y a pas de nationalité durables. »

A qui donc le travail jusqu'à présent a-t-il procuré l'aisance, la richesse et l'indépendance ?

Est aux travailleurs ?

Sont-ce les prolétaires qui ont joui du fruit de leur labeur, ou bien le plus net, a-t-il été absorbé par les capitalistes, les industriels et les propriétaires ?

Nous serions désireux de savoir qu'elle serait à cet égard la réponse du président de l'association pour la défense du travail national. Nous voudrions connaître par quel moyen M. Rey pourrait prouver que le travail possède toutes ces belles choses qu'il énumère avec tant de complaisance.

L'aisance chez le travailleur ? Mais avec quoi pourrait-il se la procurer ? Serait-ce par hasard avec le maigre salaire octroyé par son patron pour une journée de travail. Tout le monde sait que c'est à peine si avec le montant, il peut se procurer de quoi réparer ses forces, dépensées pour faire la fortune des autres.

La richesse ? C'est dérisoire d'en parler. Que ces messieurs qui exploitent s'enrichissent, nous le savons ; mais ce qu'il y a de certain, ce n'est pas par leur travail. Ils n'ont que la peine d'ordonner.

L'indépendance dont jouissent les travailleurs ? parlons en un instant ; et à ce sujet, nous allons rappeler les faits qui viennent de se passer récemment aux Ecaussinnes.

Voici ce qui a eu lieu :

Les maîtres de carrières mécontents des conditions existantes se sont réunis pour établir un règlement d'ordre et un prix de façon uniformes.

Chaque maître de carrière apporta son tarif particulier et d'après lesquels on déterminait le travail de chaque pierre ; les prix furent discutés pendant un mois et l'on adopta, à l'unanimité, le nouveau tarif longuement étudié.

Ceci était pour les tailleurs de pierres. Quant aux journaliers, on adopta le mode de travail à l'heure.

Pourtant les journaliers n'ayant pas bénéficié sur les longs jours du printemps et de l'été, on décida de laisser à ces ouvriers jusqu'au pre-

mier mars 1858, le prix de leur journée habituelle pendant les années précédentes.

En outre un règlement d'ordre identique fut adopté par les chefs d'établissements pour punir les infractions à la règle intérieure.

Règlement et tarif furent mis en vigueur le premier novembre.

Quelques ouvriers acceptèrent le nouveau tarif ; mais le plus grand nombre s'y refusèrent, et ils adressèrent à chaque maître de carrières une lettre demandant le rétablissement des anciennes coutumes.

La lettre fut considérée comme comme menaçante, et l'un des industriels la déféra au bourgmestre d'Ecaussinnes, qui requit la gendarmerie pour le trois : on travaillait cependant encore dans deux carrières, mais le lendemain les ateliers furent désertés. La même personne se rendit chez le procureur du roi, dans l'espoir d'obtenir une enquête sur la lettre adressée à tous les signataires du nouveau tarif, mais cette lettre ne parut pas assez grave pour motiver une enquête, toutefois comme il était questions de rassemblements, il requit gendarmerie de les dissiper.

Quelques désordres ayant eu lieu, l'un des industriels requit la gendarmerie qui recueillit les noms de ceux qu'on avait pu reconnaître, et l'on procéda quelques jours plus tard à un certain nombre d'arrestations.

Ces faits sont relatés dans une correspondance insérée dans l'Impartial de Soignies, dont l'auteur prend la défense des maîtres de carrières.

En voici un passage transcrit textuellement.

« Les industriels d'Ecaussinnes ont vu avec plaisir que leurs collègues de Soignies comprenant la gravité des circonstances et les torts de notre population ouvrière, n'ont reçu dans leurs ateliers aucun des ouvriers qui se sont présentés pour obtenir de l'ouvrage. »

N'est-ce pas M. le président, que travail procure l'aisance, la richesse et surtout l'indépendance aux ouvriers ?

Convenez plutôt que le travailleur se trouve vis-à-vis des détenteurs de l'instrument de travail, dans la position d'un homme au coin d'un bois, à qui on demande la bourse ou la vie ; il est libre, lui aussi de refuser sa bourse, mais aux dépens de son existence.

C'est le couteau sur la gorge qu'il accepte les conditions qu'on lui impose.

### UN ANNIVERSAIRE QU'ON NE FÊTE PAS.

Pour la sixième fois depuis 1851, nous voyons passer la date néfaste du deux décembre.

Six années se sont écoulées depuis que M. Bonaparte, transformé tout-à-coup en providence, (et elle frappe parfois très-durement) a mis bon ordre à l'état de choses qui existait en France et a entrepris la tâche ingrate de faire le bonheur des français.

Chose étrange ! comment se fait-il que l'anniversaire d'un si grand jour où la civilisation, l'ordre, la religion, la famille et la propriété ont été si heureusement sauvés comment se fait-il, disons-nous que l'anniversaire d'une journée dont les suites ont été si utiles à l'humanité, ne soit pas marquée par de grandes réjouissances publiques ?

Ah ! c'est qu'il y a de ces souvenirs qu'un homme, s'appellerait-il même Bonaparte, n'ose pas évoquer ; c'est qu'il y a la conscience publique qu'il n'ose pas affronter et qui se révolte au souvenir des massacres qui ont inaugurés l'ère du César moderne ; c'est que les victimes ensanglantées se dresseront

toujours, criant vengeance, et que tant de familles privées des leurs, se souviennent que c'est à l'ambition d'un despote qu'elles doivent la perte, ou l'absence de ceux qui leur étaient chers.

C'est donc un hommage forcé, rendu à l'opinion publique qui empêche le pouvoir impérial, d'allumer des lampions et de faire chanter des *Te Deum*.

On ne foule pas impunément aux pieds les droits d'une nation; et l'expiation, en attendant qu'elle soit complète; commence sitôt l'attentat consommé.

### LE BON DIEU L'A DIT.

Monseigneur l'évêque de Bruges, a trouvé quelque part, que, le bon Dieu, dans sa sollicitude pour les budjetivores, dont, dans son impénétrable sagesse il prévoyait la venue, a fait une loi à ses enfants de payer exactement l'impôt; c'est pourquoi, sa grandeur, dans le mandement qu'elle vient d'adresser à ses ouailles, leur recommande instamment: d'obéir au prince, aux dignitaires de l'église; et surtout de payer l'impôt docilement.

Quand à l'impôt, nous concevons facilement cette recommandation, la part qui lui en est adjugée est assez rondelette.

Charité bien ordonnée commence par soi-même.

Mais pour ce qui est d'obéir au prince, nous trouvons cette recommandation assez singulière; car, il nous semble qu'en 1787, lors de la révolution brabançonne, et en 1830, le langage des évêques n'était pas tout-à-fait le même.

L'épiscopat mentait alors, ou l'évêque de Bruges ment aujourd'hui.

Le mensonge est un péché mortel, monseigneur!

### M. DUPIN ET L'ÉPOQUE ACTUELLE.

Est-ce possible? se demande-t-on, lorsque l'on apprend que des défections, des apostasies d'une nature si odieuses se produisent au grand jour.

Comment! M. Dupin, l'ami de la branche cadette, député de 1830, membre du conseil privé du duc d'Orléans; promu à la cour de cassation par le gouvernement de juillet; procureur-général à la cour suprême lors de la révolution de 48, et ayant requis, en cette qualité, après le 24 février, que les arrêts fussent rendus au nom du peuple Français; président de l'assemblée législative de 1849, jusqu'au 2 décembre 1851; demeuré membre du conseil de famille de la maison d'Orléans; exécuteur testamentaire de Louis-Philippe; démissionnaire après les décrets du 22 janvier 1852, et quoi! Ce même Dupin vient de reprendre son siège à la cour de cassation, d'accepter un fauteuil de sénateur et de prêter serment de *fidélité* à celui qu'il doit considérer comme le spoliateur de la famille à laquelle il est redevable de son élévation?

Le doute, mêlé de stupeur et d'indignation, sont les sentiments que l'on éprouve lorsque des traits d'ingratitude aussi noire se font jours.

Ah! C'est qu'aujourd'hui, l'attachement aux personnes qui vous ont comblé de faveurs, la foi jurée, la fidélité aux engagements contractés, comptent pour bien peu de choses; une seule domine tout:

LES INTÉRÊTS!!!

Toute l'époque actuelle se trouve résumée dans ces mots.

Tout le reste disparaît devant eux. Eux seuls sont capables d'émouvoir la société; la

politique ne sert plus qu'à les abriter. Là se trouve le secret de l'élévation inouïe de Bonaparte, et ce qui a fait sa force jusqu'à présent, c'est que tous les intérêts se sont groupés autour de lui. Le Coup d'Etat du 2 décembre, impossible à une autre époque, s'est réalisé parce qu'avant tout pour la bourgeoisie, il fallait sauver la société! c'est-à-dire, défendre ses intérêts contre les barbares des temps modernes. (comme disent les repus) les prolétaires qui veulent eux aussi s'occuper de leurs et se soustraire à la domination du capital et de l'exploitation.

C'est que la vieille société sent bien qu'elle a besoin de toutes ses forces pour lutter contre le flot envahissant des idées nouvelles, qu'elle subit le despotisme sans nom du *sauveur*; le préférant à un ordre de choses qui ne laisserait plus place à ce qu'elle adore à deux genoux: l'or avec lequel elle satisfait ses appétits et se procure toutes les jouissances.

M. Dupin, ce vieillard de 75 ans, ne voit lui, la société que dans la conservation de son immense fortune, à laquelle il est heureux d'ajouter les émoluments de procureur-général, majorés de 30,000 francs que lui procure son fauteuil de sénateur de Bonaparte.

C'est hideux, mais cela dépeint parfaitement l'esprit qui domine la société bourgeoise; et un monstre quel qu'il fut, obtiendrait ses suffrages s'il lui garantissait ses revenus.

### CHRONIQUE JUDICIAIRE.

Nous avons annoncé que des poursuites étaient dirigées contre M. Joseph Goffin, au sujet des articles insérés dans les numéros des 2 et 4 juin du *Courrier de Verviers* dont il est rédacteur en chef.

(Les articles incriminés, n'étaient que l'écho affaibli de l'indignation qu'avait excitée la conduite de la gendarmerie lors des manifestations du mois de mai.)

La cour d'assises de la province de Liège s'est occupée de cette affaire le 3 décembre; elle a rendu un verdict affirmatif, à la simple majorité de 7 voix contre 5. La cour a condamné M. J. Goffin à un mois de prison, à 50 francs d'amende et aux dépens.

Le jury a trouvé qu'il y avait offense et calomnie envers la gendarmerie.

Avis aux journalistes qui oublieront que ce respectable corps est la clé de voûte de la société, et que, par conséquent il a droit à tous leurs égards.

### LE VIEUX MONDE.

II.

### ANATOMIE ARCHITECTURALE.

*Sulpicius*. — A l'aide d'une vertèbre oubliée par le déluge au fond quelque couche calcaire, le naturaliste Cuvier reconstruit en entier la charpente osseuse d'un animal inconnu. Donnez à un artiste philosophe la première venue de ces pierres de taille qui s'empilent les unes sur les autres à des hauteurs que n'atteignent ni les chênes ni les peupliers, il reconstruira par la pensée Sodome et son océan de maisons. Or, avec une seule de ces maisons, on peut juger un peuple assez barbare, assez injuste, assez stupide pour passer sa vie dans de pareilles demeures.

L'inégalité, l'oppression et le martyre sont écrits en lettres de pierre sur chacune de ces Babels.

Les plus pauvres citoyens, ceux-là dont la nourriture insuffisante et malsaine nourrit à peine les membres, ceux qui, du matin au soir, luttent contre la rude matière, ceux dont les vêtements en lambeaux laissent le corps exposé aux intempéries, habitent les étages insalubres.

Tout se réunit pour accabler le pauvre dans la civilisation du capital et de la propriété. Les riches citoyens, ceux pour qui les fleuves, l'Océan, les forêts et la terre, notre mère, n'ont pas assez de trésors, ceux qui ont fait du boire et du manger l'objet d'un art compliqué, ceux qui échantent les vêtements en parure et le temps destiné au travail en loisirs agréables, ceux-là habitent les vastes appartements où l'air et le soleil se jouent.

Tout se réunit pour augmenter le bien-être du riche dans la civilisation du capital et de la propriété.

Le riche marchande au pauvre non seulement sa part d'air, de soleil, de nourriture et de vêtements, mais

encore sa part d'existence. Les pères de l'Eglise l'ont dit, les philosophes l'ont répété, les économistes l'avaient, les prévenus le confirment chaque jour devant le parquet des riches qui s'imaginent que le cadenas de la prison scelle les lèvres de la vérité.

D'où viennent ces rues étroites? qui a construit ces maisons divisées en mille compartiments? Me dira-t-on par quel miracle de stupidité les hommes s'entassent les uns sur les autres, si bien qu'il y a des quartiers où la population ressemble à un fumier humain? La terre n'est-elle donc plus assez large? — Trop large, au contraire, si les hommes vivaient en frères; trop étroite pour les privilèges qui la possèdent et qui ne peuvent lui faire suer assez d'or pour leurs appétits monstrueux.

Je te prie, ô mon ami Stubs, de promener un instant les yeux de ton esprit sur quelque riante campagne. Vois ces arbres qui s'élancent de terre sur une seule tige et vont s'épanouir dans le ciel comme de vastes pascals. L'été, leur frais feuillage répand au dessus de nous l'ombrage bienfaisant qui nous garantit des ardeurs du soleil. Durant le calme des nuits, d'amors parfums chargés des gaz nécessaires à la santé de l'homme, descendent de ces feuillées épaisses et circulent dans l'air. L'hiver, outre les branches qu'ils nous donnent pour enflammer nos foyers, ils nous protègent contre les frimas et les rafales. Eh bien! Stubs, ce ne sont plus aujourd'hui les arbres qui abritent les demeures humaines, ce sont les maisons qui abritent les arbres. Et voilà pourquoi, chaque jour, j'escalade en soufflant comme un asthmatique cent-vingt-cinq marches pour regagner mon triste gîte. Les riches, il faut l'avouer, font commettre au génie d'étranges sottises et intervertissent à leur profit les lois de la nature, par des procédés et en vertu de principes qui excitent l'indignation des sages.

Que serait-ce donc si je te parlais des monuments, des établissements publics, des théâtres et des temples où les bonnes places sont toujours réservées aux oisifs et aux oppresseurs, les mauvaises à ceux qui travaillent et souffrent! Encore une fois, ami Stubs, regarde autour de toi. Les pierres parlent un langage muet que les fines oreilles savent entendre... Les hommes équitables n'ont qu'à se débarrasser un moment des préjugés et des logomachies traditionnelles, et à regarder les attitudes de ces maisons et de ces monuments; ils n'ont qu'à observer l'emploi des machines, les fonctions des animaux, qu'à suivre des yeux les passants, et mieux que dans le plus profond des livres, ils verront le mal social et le moyen de le guérir.

*Boniface*. — Tes paroles, cher Sulpicius, font tomber un bandeau de mes yeux; ce que je vois n'a plus le même aspect qu'auparavant; le sens des choses s'éclaircit.

*Sulpicius*. — Pour en finir avec l'architecture, souviens-toi de ces paroles: Deux et deux font quatre sont une vérité qui peut servir de base à tout calcul; deux angles droits égaux entre eux sont une vérité sur laquelle s'appuie toute une science; l'art qui n'a pas de règle fixe comme une science exacte, doit trouver sa vérité dans l'ordre moral. L'égalité, l'équité, voilà sa base. Les monuments, les théâtres et les simples demeures n'auront plus de places honteuses, malsaines, injustes. L'architecture ancienne et la contemporaine ne brillent qu'à certains endroits au détriment des autres. Elle est aristocrate, bourgeoise, inégalitaire. Elle repose sur un principe faux, injuste; et comme tout se résume dans la justice et la vérité, elle est nécessairement laide; nos seuls préjugés lui prêtent une beauté qu'elle n'a point en réalité. Toutes ces grandes écoles qui ont fait l'admiration des temps passés, ne seront que de grossières ébauches en comparaison de l'art égalitaire. Le Vatican fera hausser les épaules, et la plus belle maison de Paris existera le rire des enfants à qui on en montrera l'image, comme un signe de barbarie des temps aristocratiques et bourgeois.

C'est ainsi qu'un écolier, contemplant les pyramides, comprendrait que ces masses rudimentaires n'ont pu sortir que des mains de l'esclavage.

*Boniface*. — Explique cette pensée toute nouvelle qui offre un monde à l'art.

*Sulpicius*. — J'essayerai de le faire en peu de paroles et le plus clairement que je pourrai. Dans la légende républicaine, il n'y a qu'un seul mot véritablement scientifique et démonstratif, — c'est l'égalité. Accepte ce mot comme la suprême expression de la justice et de la vérité, et tu sera obligé d'admettre que rien dans la société nouvelle ne devra échapper à sa loi, sous peine d'injustice et de mensonge. Passons maintenant, comme Platon traçant dans son *Banquet* la théorie du beau, passons de la sphère de l'action à celle de l'esprit. Platon dit: « C'est ainsi qu'on arrivera à considérer la beauté sous un aspect plus large... Beauté éternelle, non engendrée et non périssable, exempte de décadence comme d'accroissement. Beauté de laquelle participent toutes les autres beautés... » Enlève ce mot incomplet et non démonstratif, substitues-y le mot *Egalité* et maintiens la définition; c'est à dire, élève ta pensée

jusqu'au souverain bien, jusqu'au souverain juste, et tu seras forcé d'admettre par induction que, si l'Egalité est la loi suprême du monde physique, elle doit régner aussi dans l'ordre moral; que si l'Egalité est le souverain bien, elle est aussi le souverain beau. L'Egalité devra donc être la masse des artistes dans les temps futurs, comme elle sera l'Egérie des législateurs. Tout ce qui échappe à cette loi, *exempte de décadence comme d'accroissement*, porte en soi-même sa condamnation. L'art n'a pas encore en l'Egalité pour croyance et pour religion, il est donc fatalement mauvais et mensonger. Dès que le soleil de l'égalité se lèvera sur le monde, tout ce qui n'est pas science exacte et démonstrative, tout ce qui n'a pas eu l'Egalité pour principe fondamental, institutions et créations, tout cela périra. Les images noirciront, les monuments tomberont en poussière, et les toiles d'araignée de l'absurde, de l'injuste et du faux recouvriront ce détritus du génie des vieilles sociétés.

**Boniface.** — Tu pourrais appliquer cette théorie de l'Egalité à bien des choses.

**Sulpicius.** — A toutes. Ce que je te dis de l'architecture et de l'art, s'adresse au monde physique et moral. L'induction n'a pas de bornes. Mais en attendant que de plus amples loisirs me permettent de te l'expliquer, car nous avons aujourd'hui beaucoup à voir et à juger, écoute encore un moment, ô mon ami! le poème lamentable d'injustice et d'inégalité que chantent les pierres aux passants qui savent les comprendre....

(La suite au prochain numéro.)

### LE VEAU D'OR.

L'or, l'or, mon fils, voilà le Dieu du monde,  
Et lui du moins sait payer notre encens;  
De qui le sert le char qui roule et gronde  
D'un noir limon peut salir les passants,  
Quand aux vertus, insensé qui les fêtes!  
Pour tes patrons ne les invoquent pas;  
Mais fais-toi riche : alors lève la tête,  
Devant ton or, on mettra chapeau bas.

De nos Crésus veut-tu suivre la trace,  
Ferme l'oreille aux pièges des grands mots;  
Des gens malins c'est l'attirail de chasse,  
Ce sont gluaux où s'empêtrent les sots.  
Sache bannir les craintes ridicules;  
Vise au succès, par lui tu l'absoudras.  
C'est pour les sots que sont faits les scrupules;  
Devant ton or, on mettra chapeau bas.

Laisse un poète apostropher la lune,  
Sans trop savoir s'il dinera demain;  
Laisse un pédant, d'une ardeur peu commune,  
User ses yeux sur un vieux parchemin.  
Plus d'un savant, pour terminer sa course,  
A de l'hospice emprunté les grabats;  
Il te suffit du jargon de la bourse;  
Devant ton or, on mettra chapeau bas.

Quand d'avoir femme il te viendra l'envie,  
Choisit-là bien, tiens la bride à ton cœur;  
Prends la raison pour guide de ta vie;  
Que la beauté trouve en l'or son vainqueur.  
Si tes vingt ans font que ton sang pétile,  
En attendant de légitimes appas,  
D'un pauvre il faut louer la fille;  
Devant ton or, on mettra chapeau bas.

De quelques gens l'oreille bénivoie  
En eux entend des voix se révéler:  
Leur conscience a le don de parole,  
Mais à la lienne interdits de parler.  
Qui vend ses bras t'appartient, et pour cause  
De son salaire avec droit tu rabats.  
Un ouvrier vit de si peu de chose!...  
Devant ton or, on mettra chapeau bas.

Ta liberté te soit toujours sacrée  
Qui suit son cœur nuit à ses intérêts.  
Déjà peut-être une âme découverte  
De l'amitié t'a vanté les attraits.  
Ris des liens qu'un malade se forge;  
Dois-tu tirer profit de leur trépas,  
A tes amis tu peux couper la gorge;  
Devant ton or, on mettra chapeau bas.

Mais vis toujours en paix avec le code:  
Sans l'entamer, marche juste à côté.  
De l'agrandir c'est la bonne méthode  
Pour homme intègre il faut être cité,  
Partout alors en pâture on te jette,  
Titres, honneurs, rubans, cordons, crachats;  
Le roi lui-même en grand prince te traite;  
Devant ton or, on mettra chapeau bas.

Enfin, mon fils, chaque chose à son terme,  
Il faut partir : telle est la loi du sort.  
Ris, chante et mange, aime, joue et bois ferme;  
Le vin guérit de la peur de la mort.  
Va, ne crains point que le diable t'emporte;  
Que de ta main tombent quelques ducats,  
Du paradis on t'ouvrira la porte;  
Devant ton or, on mettra chapeau bas.

Joseph DELBOUV. (Revue trimestrielle)

### RÉSUMÉ POLITIQUE.

Aux causes qui excitent à juste titre le mécontentement des populations de l'Europe, sont encore venus s'ajouter les désastres amenés par la crise commerciale et financière.

Dans tous les pays, un grand nombre de chefs d'établissements ont dû fermer leurs ateliers; d'autres se sont vus contraints de faire chômer leurs ouvriers la

moitié de la semaine; il en résulte un grand malaise pour la classe moyenne, et de grandes souffrances pour les travailleurs qui vivant au jour le jour, doivent s'imposer de cruelles privations dès que les travaux sont suspendus.

En France comme en Angleterre le mécontentement est profond et commence à se manifester d'une façon significative; à Paris de même qu'à Lyon, des rassemblements auxquels beaucoup d'ouvriers ont pris part, témoignent de la sourde irritation qui règne parmi les travailleurs.

On aura beau fonder des Empires, guerroyer pour détourner l'attention des peuples et faire égorguer un million d'hommes pour déverser le trop plein, il faudra bien que la question sociale soit un jour vidée.

La suspension du journal la *Presse*, a produit une grande sensation; l'article qui l'a motivée était un des articles les plus hardis qui aient parus depuis longtemps en France.

Voici le texte de l'arrêté qui suspend la *Presse* :

Nu les avertissements donnés au journal la *Presse*, en date du 1<sup>er</sup> mars 1853, 24 mars 1854, 26 mars 1857;

Vu l'article publié par le journal la *Presse* dans son numéro du 3 décembre courant, commençant par ces mots : « Dans les élections qui ont eu lieu, » sous la signature A. Peyrat, et dans lequel l'auteur, établissant de son chef ce que sont les vœux, les dispositions et les intérêts de ce qu'il appelle le parti démocratique, le parti révolutionnaire, prétend qu'il y a, depuis quelques mois, dans la conscience universelle, un vague frémissement, et ajoute : « Voici évidemment l'heure des résolutions décisives. »

« Les problèmes qui préoccupent le monde politique se simplifient... Les partis se serrent et se comptent... il semble que nous ayons tous entendu, d'un bout de l'Europe à l'autre, une voix qui nous crie : Levez-vous et marchez !.. Devons-nous, vivant toujours de nos souvenirs et de nos regrets, nous enfoncer de plus en plus dans notre abattement ?.. »

« Le parti révolutionnaire doit-il imiter le parti légitimiste que l'abstention a conduit à la nullité ?.. Nous nous sommes comptés; nous savons que nous sommes un grand parti dévoué à la révolution... etc. »

Considérant que, si insensées que soient de telles paroles au milieu de la paix profonde dont jouit le pays, on ne saurait cependant laisser quelques esprits turbulents prêcher en pleine liberté l'agitation et l'appel aux passions révolutionnaires.

Arrête :

Art. 1<sup>er</sup>. Le journal la *Presse* est suspendu pour deux mois, à partir de ce jour, 4 décembre courant.

Paris, le 4 décembre 1857.

J.-F.-N. COULON, gérant responsable.

### J. VAN EYDE,

FABRICANT DE MEUBLES DE FANTAISIE,

Rue des Alexiens, 39,

Remets les Meubles Antiques à Neuf, genres Boules, Bois de Couleur, etc., à Bruxelles.

AVIS INTÉRESSANT AUX TAILLEURS,

### LE LION BELGE,

Journal des Modes de Bruxelles et de l'Étranger,

Revue mensuelle des Tailleurs,

Paraissant le premier de chaque mois, en français et flamand.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour un an avec Gravures non colorées et patron découpé, par trimestre. fr. 4 60 c.

Avec Gravures colorées. » 5 80.

Avec un Patron découpé en grandeur naturelle chaque mois. en plus » 4 00.

Chaque Patron pris à part envoyé franco » 0 60.

Toute demande d'abonnement et de renseignement doit être adressée franco au bureau du journal rue du Tir, numéro 22, faubourg de Namur, à Bruxelles.

## CHAPEAUX

IMPERMÉABLES CONTRE L'EAU ET LA TRANSPARATION.

(SYSTÈME BREVETÉ.)

FABRIQUE A PARIS ET A BRUXELLES

DE DUPONT, PÈRE ET FILS,

Seuls inventeurs du Chapeau imperméable.

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madeleine. 3, RUE DES ÉPÉRONNIERS, A BRUXELLES. Deuxième maison en entrant par la rue de la Madeleine.

Prix-Courant : Chapeaux imperméables.

Soie de Lyon, garniture riche, 1 <sup>re</sup> qualité. . . . .	fr. 12	Chapeaux de castor souple, toutes couleurs, pour	
Idem id. ordre 2 <sup>e</sup> . . . . .	fr. 10	homme. . . . .	fr. 8
Idem id. id. 3 <sup>e</sup> . . . . .	fr. 8	Idem . . . . .	idem pour jeune homme. fr. 6
Idem id. id. 4 <sup>e</sup> . . . . .	fr. 6	Idem . . . . .	idem pour enfant . . . , fr. 5

Assortiment de Casquettes, depuis 2 fr. 50 c. jusqu'à 5 fr.

COMMERCE DE CHARBONS.

B. Loriaux, Vervoorn et Cie,

14, rue N.-D. du Sommeil, 14,

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A RUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et la modicité de ses prix.

On demande

des *Brunisseurs d'orfèvrerie*,  
Marché-aux Herbes, 95, à Bruxelles.

L'ASSOCIATION FRATERNELLE

DES  
**OUVRIERS TAILLEURS**

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,

Etablie à Londres, 25 Great Pulteney street  
Golden Square.

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

Brux., Typ. de la V<sup>e</sup> BEUGNIES, rue des Minimes, 41